

Tableaux de l'économie  
française / Institut national  
de la statistique et des  
études économiques ; dir.  
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1992.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

60000575655  
Tableaux de l'économie française  
(TEF)  
1992-93 (Ed. 92)  
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 30



## 1992-1993

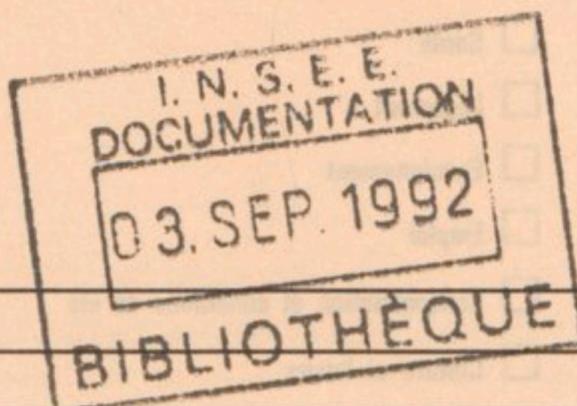
INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques



# QUESTIONNAIRE

## TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 1992

Lecteurs, nous voulons mieux vous connaître et adapter nos efforts à vos désirs : ayez la gentillesse de remplir ce questionnaire. Un abonnement à INSEE-Infos qui présente les publications récentes de l'INSEE vous sera offert en remerciement.



### A. - QUI ÊTES-VOUS ?

Nom ou organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

#### Secteur d'activité

- Industrie
- Commerce
- Assurance, banque
- Ingénierie
- Enseignement :
  - secondaire en \_\_\_\_\_
  - supérieur en \_\_\_\_\_

- Administration publique
- Média, publicité
- Action sociale
- Bureau d'études
- Autre : \_\_\_\_\_

#### Élève ou étudiant

- Élève du secondaire
- Élève de classe préparatoire
- Étudiant en université
- Élève d'une grande école
- Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

### B. - COMMENT CONNAISSEZ-VOUS LES TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ?

Comment avez-vous appris la parution des *Tableaux de l'Économie Française* ?

- Par un service de documentation
- Au cours de vos études
- Par une publicité dans la presse
- Articles lus dans la presse ou dans une revue
- Par une annonce dans votre courrier
- Par des relations

- Par une autre publication de l'INSEE  
Laquelle ? \_\_\_\_\_
- En vous rendant dans un service de l'INSEE
- Par minitel
- Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Qu'est-ce qui a déterminé votre décision d'achat ?

- À la suite d'une ou de plusieurs demandes de lecteurs
- La décision a été prise avant vous
- Connaissance de l'édition précédente
- Conseil d'un professeur

- Besoin d'une source documentaire constante économique et sociale
- Culture générale
- Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Où avez-vous acheté votre exemplaire ?

- En librairie

- À l'INSEE à Paris
- À l'INSEE en province

### C. – COMMENT UTILISEZ-VOUS LES TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ?

Quels sont les thèmes que vous consultez ?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Territoire                        | <input type="checkbox"/> Économie générale (à préciser) _____       |
| <input type="checkbox"/> Population                        | <input type="checkbox"/> Branches et secteurs d'activité économique |
| <input type="checkbox"/> Environnement                     | <input type="checkbox"/> Énergie                                    |
| <input type="checkbox"/> Santé                             | <input type="checkbox"/> Agriculture et pêche                       |
| <input type="checkbox"/> Logement                          | <input type="checkbox"/> Industrie et BTP (à préciser) _____        |
| <input type="checkbox"/> Enseignement                      | <input type="checkbox"/> Secteur tertiaire (à préciser) _____       |
| <input type="checkbox"/> Emploi                            | <input type="checkbox"/> Échanges extérieurs                        |
| <input type="checkbox"/> Consommation et conditions de vie | <input type="checkbox"/> Finances                                   |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs                | <input type="checkbox"/> Administration et vie publique             |
| <input type="checkbox"/> Revenus                           |   |

Quels sont les nouveaux mots clés qui vous ont intéressés ? (Classer par ordre de priorité)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Milieu naturel                                     | <input type="checkbox"/> Salaires de la fonction publique |
| <input type="checkbox"/> Pollution  | <input type="checkbox"/> Retraites                        |
| <input type="checkbox"/> Niveaux de formation et entrées dans la vie active | <input type="checkbox"/> Prix à la production             |
| <input type="checkbox"/> Salaires des secteurs privé et semi-public         | <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics      |

Quels sont les thèmes que vous souhaiteriez voir développer ? (Classer par ordre de priorité)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Chômage                 | <input type="checkbox"/> Banque - assurance        |
| <input type="checkbox"/> Croissance-productivité | <input type="checkbox"/> Échanges extérieurs       |
| <input type="checkbox"/> Investissement          | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____ |

Comment jugez-vous le titre actuel : *Tableaux de l'Économie Française* ? \_\_\_\_\_

Quel qualificatif attribuez-vous à ce titre ? \_\_\_\_\_

Une modification de ce titre vous semble-t-elle ?

Très souhaitable

Plutôt souhaitable

Gênante

À éviter

Suggestions : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

MERCI D'AVOIR BIEN VOULU RÉPONDRE À CE QUESTIONNAIRE ET DE L'ADRESSER À :  
Section TEF – INSEE, bureau 215 – 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 PARIS CEDEX 14

A nos lecteurs

# TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

édition 1992

données disponibles au  
1<sup>er</sup> juillet 1992

Rédaction en chef : Marc TAPIERO  
Sylvie MARY  
Rédaction : Claudie MEYER  
Pierre THIBAUDEAU  
Illustrations : Atelier de dessin (INSEE)

ISBN 2-11-065997-1  
ISSN 0039-8802

### SIGNES CONVENTIONNELS UTILISÉS

- . . . Résultat non disponible
  - /// Absence de résultat due à la nature des choses
  - Résultat rigoureusement nul
  - c* Résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique
  - $\varepsilon$  Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
  - e* Estimation
  - p* Nombre provisoire
- Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine

---

Rédaction en chef : Marc TAPIERO  
Sylvie MARY

Rédaction : Claudie MEYER  
Pierre THIBAudeau

Illustrations : Atelier de dessin (INSEE)

---

## À nos lecteurs

Toute l'équipe de la rédaction des *Tableaux de l'Économie Française* remercie vivement les très nombreux lecteurs qui ont bien voulu répondre au questionnaire joint à l'édition 1991-1992. Toutes ces réponses, qui sont autant d'encouragements, ont été utilisées pour orienter le contenu des futurs *Tableaux de l'Économie Française*, notamment au niveau des thèmes à traiter.

Cette 16<sup>e</sup> édition, tout en poursuivant l'actualisation des mots clés, aborde de nouveaux sujets : « Milieu naturel », « Pollution », « Niveaux de formation et entrées dans la vie active », « Salaires des secteurs privé et semi-public », « Salaires de la fonction publique », « Retraites », « Prix à la production », « Bâtiment et travaux publics ».

Pour tenir compte de vos suggestions, certains mots clés des précédentes éditions ont été restructurés : c'est le cas en particulier des thèmes relatifs à la santé, au logement, à l'emploi et aux transports pour lesquels nous nous sommes efforcés de ne conserver que l'essentiel de l'information.

Tous les textes ont été réécrits pour améliorer leur lisibilité et rendre plus cohérent l'ensemble de l'ouvrage. De nombreux graphiques viennent compléter tous les thèmes.

Introduire des éléments de comparaisons internationales, notamment européennes, afin de permettre le positionnement de la France par rapport à ses principaux partenaires reste un souci constant de l'équipe de rédaction.

Ces changements ne modifient en rien la formule adoptée par les *Tableaux de l'Économie Française*. Leur ambition est de rester un instrument de connaissance générale sur la France d'aujourd'hui. C'est pourquoi le principe du mot clé présenté sur une double page a été conservé. On trouvera toujours sur la page de droite les tableaux statistiques, cartes et graphiques et sur la page de gauche les commentaires, définitions, sources de documentation et une rubrique « Pour en savoir plus ».

La rédaction espère que cette nouvelle édition vous donnera toute satisfaction et vous invite, si vous le souhaitez, à remplir le questionnaire ci-joint.

## SOMMAIRE

	Pages
CARTE DE L'EUROPE OCCIDENTALE .....	8
<b>1. TERRITOIRE</b>	
1.1 Pays .....	10
1.2 Régions - Départements .....	12
1.3 DOM-TOM .....	14
1.4 Villes du monde .....	16
1.5 Villes de France .....	18
<b>2. POPULATION</b>	
2.1 Âges .....	20
2.2 Mariages - Divorces .....	22
2.3 Familles .....	24
2.4 Naissances .....	26
2.5 Décès .....	28
2.6 Accroissement de la population .....	30
2.7 Catégories sociales .....	32
<b>3. ENVIRONNEMENT</b>	
3.1 Milieu naturel .....	34
3.2 Pollution .....	36
<b>4. SANTÉ</b>	
4.1 Maladies. — Accidents .....	38
4.2 Personnels et équipements de santé .....	40
4.3 Consommation médicale des ménages .....	42
<b>5. LOGEMENT</b>	
5.1 Habitat .....	44
5.2 Propriétaires et locataires .....	46
<b>6. ENSEIGNEMENT</b>	
6.1 Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>o</sup> degrés .....	48
6.2 Établissements et enseignants .....	50
6.3 Enseignement supérieur .....	52
6.4 Niveaux de formation et entrées dans la vie active .....	54
<b>7. EMPLOI</b>	
7.1 Population active .....	56
7.2 Emploi des étrangers .....	58
7.3 Durée et conditions de travail .....	60
7.4 Chômage .....	62
<b>8. CONSOMMATION. — CONDITIONS DE VIE</b>	
8.1 Produits consommés .....	64
8.2 Biens durables .....	66
8.3 Vacances .....	68
8.4 Culture. — Loisirs. — Sport .....	70
<b>9. REVENUS</b>	
9.1 Salaires des secteurs privé et semi-public .....	72
9.2 Salaires de la fonction publique .....	74
9.3 Salaire minimum .....	76
9.4 Revenus des ménages .....	78
9.5 Protection sociale .....	80
9.6 Retraites .....	82

	Pages
<b>10. ÉCONOMIE GÉNÉRALE</b>	—
10.1 Résultats économiques de l'année .....	84
10.2 Croissance. — Productivité .....	86
10.3 Prix à la production .....	88
10.4 Prix de détail .....	90
10.5 Investissements étrangers .....	92
<b>11. BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>	
11.1 Production des branches .....	94
11.2 Effectifs des branches .....	96
11.3 Grandes entreprises mondiales .....	98
11.4 Grandes entreprises françaises .....	100
11.5 Secteur public .....	102
11.6 Concentration économique .....	104
<b>12. ÉNERGIE</b>	
12.1 Bilan énergétique .....	106
12.2 Pétrole. — Charbon .....	108
12.3 Électricité — Gaz .....	110
<b>13. AGRICULTURE. — PÊCHE</b>	
13.1 Terres et revenus agricoles .....	112
13.2 Productions végétales et animales .....	114
13.3 Pêches maritimes .....	116
13.4 Industries agro-alimentaires .....	118
<b>14. INDUSTRIE. — BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>	
14.1 Production industrielle .....	120
14.2 Bâtiment et travaux publics .....	122
14.3 Biens intermédiaires .....	124
14.4 Biens d'équipement .....	126
14.5 Biens de consommation .....	128
14.6 Automobile .....	130
<b>15. SECTEUR TERTIAIRE</b>	
15.1 Commerces .....	132
15.2 Services non financiers .....	134
15.3 Banques. — Assurances .....	136
15.4 Postes et télécommunications .....	138
15.5 Transports terrestres et aériens .....	140
15.6 Transports maritimes et fluviaux .....	142
15.7 Recherche .....	144
<b>16. ÉCHANGES EXTÉRIEURS</b>	
16.1 Importations. — Exportations .....	146
16.2 Balance commerciale .....	148
16.3 Clients et fournisseurs .....	150
16.4 Balance des paiements .....	152
<b>17. FINANCES</b>	
17.1 Monnaie. — Crédit .....	154
17.2 Épargne. — Patrimoine .....	156
17.3 Bourse. — Marchés financiers .....	158
<b>18. ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE</b>	
18.1 Budget de l'État .....	160
18.2 Impôts et cotisations sociales .....	162
18.3 Dépenses budgétaires .....	164
18.4 Finances publiques locales .....	166
18.5 Justice .....	168
18.6 Fonction publique .....	170
Index alphabétique .....	172
Adresses utiles .....	177
Publications et points de vente de l'INSEE .....	181

# EUROPE OCCIDENTALE



## POPULATION EN MILLIONS A LA MI-91 [1]

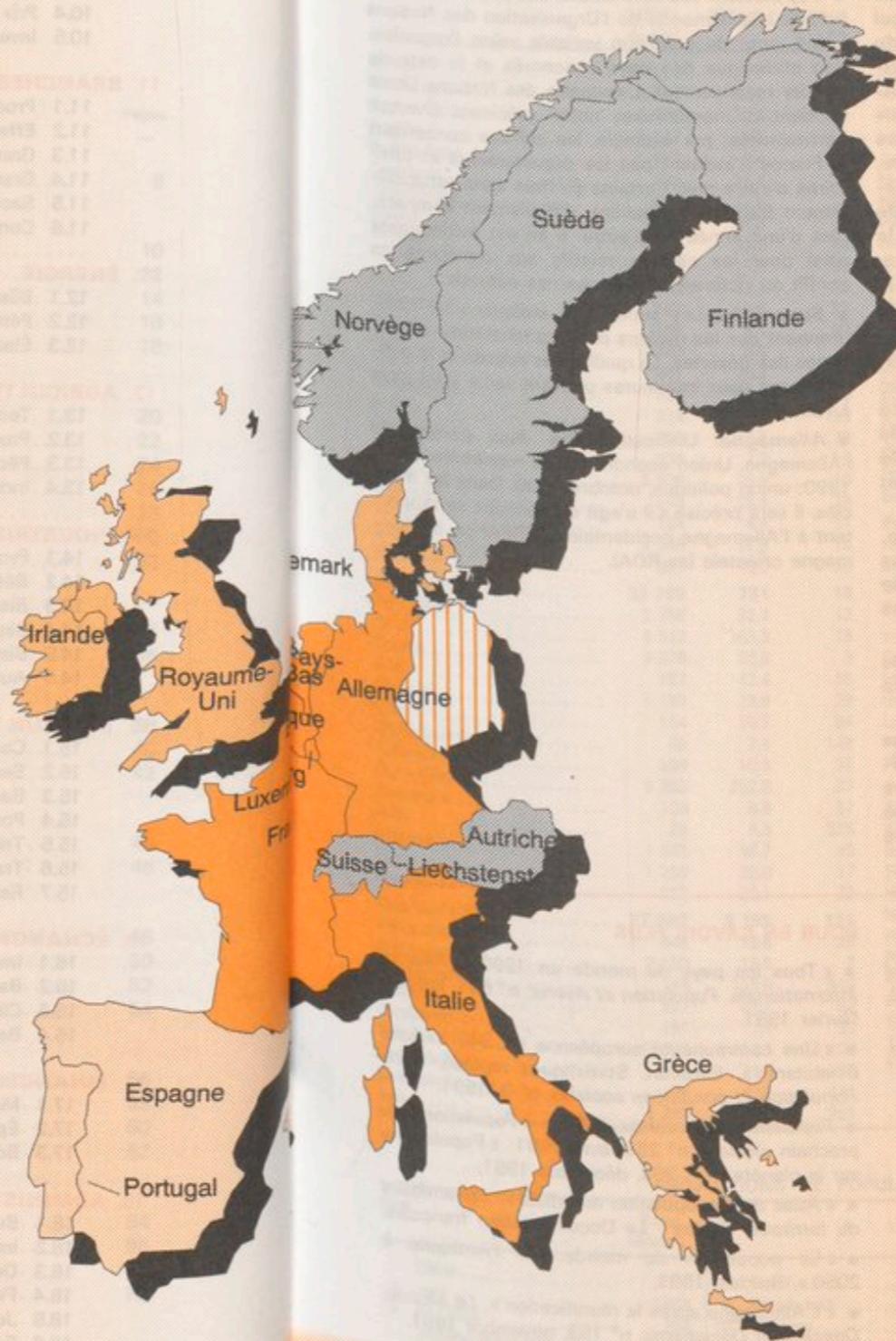
### COMMUNAUTE EUROPEENNE

Allemagne	79,5
Belgique	9,9
Danemark	5,1
Espagne	39,0
France	56,7
Grèce	10,1
Irlande	3,5
Italie	57,7
Luxembourg	0,4
Pays-Bas	15,0
Portugal	10,4
Royaume-Uni	57,3

### AELE

Autriche	7,7
Finlande	5,0
Islande	0,3
Norvège	4,3
Suède	8,6
Suisse-Liechtenstein	6,8

# (CEE ET AELE)



## PIB PAR HABITANT EN DOLLARS (ANNEE 1990)[2]

### COMMUNAUTE EUROPEENNE

Allemagne	16050
Belgique	15690
Danemark	16040
Espagne	11480
France	15780
Grèce	7470
Irlande	9880
Italie	15370
Luxembourg	20510
Pays-Bas	15490
Portugal	7800
Royaume-Uni	15800

### AELE

Autriche	14760
Finlande	15990
Islande	16400
Norvège	19780
Suède	18540
Suisse-Liechtenstein	20020

Sources: (1) Population Reference Bureau  
(2) CEPII, banque de données "CHELEM"

Entrée dans la CEE: 1990 1986 1981 1973 1958

# 1 TERRITOIRE

## PRÉSENTATION

Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, la *population* mondiale, qui s'accroît de 1,7 % par an, s'élève, au milieu de l'année 1991, à près de 5,4 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,2 milliards, dont 1 151 millions en Chine et 859 millions en Inde. La France métropolitaine se classe au 20<sup>e</sup> rang derrière la Chine, l'Inde, l'ex-Union soviétique, les États-Unis, l'Indonésie (ces cinq pays totalisant plus de la moitié de la population du globe), le Brésil, le Japon, le Nigeria, le Pakistan, le Bangladesh, le Mexique, l'Allemagne, le Vietnam, les Philippines, la Thaïlande, l'Iran, la Turquie, l'Italie et le Royaume-Uni [1].

Pour la *superficie*, la France se classe au 45<sup>e</sup> rang. L'ex-URSS est le pays le plus étendu avec 22,4 millions de km<sup>2</sup>, soit 17 % de la surface du globe; viennent ensuite, avec une superficie allant de 10 millions à 7 millions de km<sup>2</sup> : le Canada, la Chine, les États-Unis, le Brésil et l'Australie [1].

En Europe, l'ex-URSS exclue, la France, l'Espagne et la Suède sont les pays les plus étendus, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie les plus peuplés, les Pays-Bas et la Belgique les plus denses [1].

L'Europe des Douze avec une superficie de 2 362 000 km<sup>2</sup> a une population totale à la mi-1991 de 345 millions d'habitants [1].

Selon les projections de population des Nations Unies, la population mondiale devrait s'accroître de plus de 3 milliards d'habitants au cours des 30 prochaines années. En 2025, la France n'occuperait plus que le 27<sup>e</sup> rang dans le Monde, et le 3<sup>e</sup> en Europe [1].

## SOURCES

[1] « Tous les pays du monde (1991) » par Michel Louis Lévy, *Population et sociétés*, INED, n° 259, juillet-août 1991.

[2] *Annuaire démographique 1989*, 41<sup>e</sup> édition, Nations Unies, tabl. 3, 1991.

## DÉFINITIONS

● **Population.** Les estimations des populations élaborées à la demande de l'Organisation des Nations Unies, sont de précision variable selon l'organisation statistique des pays concernés et la date du dernier recensement. L'annuaire des Nations Unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités; par exemple, les chiffres concernant la France n'incluent pas les départements et territoires d'outre-mer. Certains chiffres sont particulièrement fragiles et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels.

● **Superficie.** Les superficies indiquées ne comprennent pas les régions polaires inhabitées ni certaines îles désertes. La qualité des relevés et la définition des eaux intérieures peuvent varier d'un pays à l'autre.

● **Allemagne.** Unification des deux parties de l'Allemagne. Union économique et monétaire, juillet 1990; union politique, octobre 1990. Dans les mots clés, il sera précisé s'il s'agit de données se rapportant à l'Allemagne occidentale (ex-RFA) ou à l'Allemagne orientale (ex-RDA).

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Tous les pays du monde en 1990 ». *Alliance internationale, Population et Avenir*, n° 601, janvier-février 1991.

● « Une communauté européenne de 345 millions d'habitants », Eurostat, *Statistiques rapides, Série Population et conditions sociales*, n° 3, 1991.

● *Population et sociétés*, INED : « Populations du prochain siècle », n° 256, avril 1991; « Populations sur la planète », n° 263, décembre 1991.

● « Atlas de la population mondiale », *Dynamiques du territoire*, Reclus - La Documentation française.

● « La population du monde. De l'Antiquité à 2050 », Bordas, 1991.

● « L'Allemagne après la réunification », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 193, novembre 1991.

# 1.1 PAYS

SUPERFICIE, POPULATION ET DENSITÉ DES PRINCIPAUX PAYS (mi-1991) [1] [2]

Pays	Superficie Milliers de km <sup>2</sup>	Popul. Millions	Densité moyenne h./km <sup>2</sup>	Pays	Superficie Milliers de km <sup>2</sup>	Popul. Millions	Densité moyenne h./km <sup>2</sup>
<b>Afrique</b> .....	<b>30 331</b>	<b>677</b>	<b>22</b>	Indonésie .....	1 905	181,4	95
Afrique du Sud .....	1 221	40,6	33	Irak .....	435	17,1	39
Algérie .....	2 382	26,0	11	Iran .....	1 648	58,6	36
Angola .....	1 247	8,5	7	Israël .....	21	4,9	233
Burkina Faso .....	274	9,4	34	Japon .....	372	123,8	333
Cameroun .....	475	11,4	24	Malaisie .....	330	18,3	55
Côte-d'Ivoire .....	322	12,5	39	Népal .....	141	19,6	139
Égypte .....	1 001	54,6	55	Pakistan .....	804	117,5	146
Éthiopie .....	1 222	53,2	44	Philippines .....	300	62,3	208
Ghana .....	239	15,5	65	Sri Lanka (Ceylan) .....	66	17,4	264
Kenya .....	583	25,2	43	Syrie .....	185	12,8	69
Madagascar .....	587	12,4	21	Taiwan .....	32	20,5	641
Malawi .....	118	9,4	80	Thaïlande .....	514	58,8	114
Mali .....	1 240	8,3	7	Turquie .....	781	58,5	75
Maroc .....	447	26,2	59	Vietnam .....	330	67,6	205
Mozambique .....	802	16,1	20	<b>Ex-URSS</b> .....	<b>22 402</b>	<b>292</b>	<b>13</b>
Nigeria .....	924	122,5	133	<b>Océanie</b> .....	<b>8 505</b>	<b>27</b>	<b>3</b>
Ouganda .....	236	18,7	79	Australie .....	7 687	17,5	2
Somalie .....	638	7,7	12	Nouvelle-Zélande .....	269	3,5	13
Soudan .....	2 506	25,9	10	<b>Europe (URSS non comprise) ...</b>	<b>4 869</b>	<b>502</b>	<b>103</b>
Tanzanie .....	945	26,9	28	<b>Europe des Douze</b> .....	<b>2 362</b>	<b>344,8</b>	<b>146</b>
Tunisie .....	164	8,4	51	Allemagne .....	357	79,5	223
Zaïre .....	2 345	37,8	16	Belgique .....	30	9,9	330
Zimbabwe .....	391	10,0	26	Danemark .....	43	5,1	119
<b>Amérique</b> .....	<b>39 785</b>	<b>731</b>	<b>18</b>	Espagne .....	505	39,0	77
Argentine .....	2 766	32,7	12	<b>France</b> .....	<b>547</b>	<b>56,7</b>	<b>104</b>
Brésil .....	8 512	153,3	18	Grèce .....	132	10,1	77
Canada .....	9 976	26,8	3	Irlande .....	70	3,5	50
Chili .....	757	13,4	18	Italie .....	301	57,7	192
Colombie .....	1 139	33,6	29	Luxembourg .....	3	0,4	133
Cuba .....	114	10,7	94	Pays-Bas .....	37	15,0	405
République dominicaine .....	49	7,3	149	Portugal .....	92	10,4	113
Équateur .....	284	10,8	38	Royaume-Uni .....	245	57,5	235
États-Unis .....	9 363	252,8	27	Albanie .....	29	3,3	114
Guatemala .....	109	9,5	87	Autriche .....	84	7,7	92
Haïti .....	28	6,3	225	Bulgarie .....	111	9,0	81
Mexique .....	1 973	85,7	43	Finlande .....	337	5,0	15
Pérou .....	1 285	22,0	17	Hongrie .....	93	10,4	112
Venezuela .....	912	20,1	22	Islande .....	103	0,3	3
<b>Asie (sauf URSS)</b> .....	<b>27 592</b>	<b>3 155</b>	<b>114</b>	Norvège .....	324	4,3	13
Afghanistan .....	648	16,6	26	Pologne .....	313	38,2	122
Arabie Saoudite .....	2 150	15,5	7	Roumanie .....	238	23,4	98
Bangladesh .....	144	116,6	810	Suède .....	450	8,6	19
Birmanie .....	677	42,1	62	Suisse .....	41	6,8	166
Cambodge .....	181	7,1	39	Tchécoslovaquie .....	128	15,7	123
Chine .....	9 597	1 151,3	120	Yougoslavie .....	256	23,9	93
Corée du Nord .....	121	21,8	180				
Corée du Sud .....	98	43,2	441				
Inde .....	3 286	859,2	261	<b>Monde (total) .....</b>	<b>133 483</b>	<b>5 384</b>	<b>40</b>

PROJECTIONS DE POPULATION EN 2025 [1]

Pays	Popul. Millions	Pays	Popul. Millions	Pays	Popul. Millions
1 Chine .....	1591	8 Brésil .....	246	16 Turquie .....	103
2 Inde .....	1366	9 Bangladesh .....	226	17 Zaïre .....	101
3 Ex-URSS .....	363	10 Mexique .....	143	18 Philippines .....	101
<b>Europe des Douze</b> .....	<b>348</b>	11 Iran .....	141	19 Afrique du Sud .....	92
4 États-Unis .....	334	12 Éthiopie .....	140	20 Allemagne .....	82
5 Nigeria .....	305	13 Japon .....	135	26 Royaume-Uni .....	61
6 Indonésie .....	283	14 Vietnam .....	108	<b>27 France</b> .....	<b>59</b>
7 Pakistan .....	281	15 Égypte .....	105	<b>Monde</b> .....	<b>8 643</b>

# 1 TERRITOIRE

## PRÉSENTATION

La République française comprend la France métropolitaine (incluant la France continentale, les îles côtières, la Corse), les départements et territoires d'outre-mer, les collectivités territoriales de Mayotte et de St-Pierre-et-Miquelon. Elle se compose de communes, de départements (96) et, depuis la loi du 5 juillet 1972, de régions (22).

La population « sans doubles comptes » de la France métropolitaine est passée de 54 334 871 habitants au recensement du 4 mars 1982 [1] à 56 615 155 à celui du 5 mars 1990 [2], ce qui représente un accroissement annuel moyen de 0,5 % au cours de la période 1982-1990.

Languedoc - Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône - Alpes et Île-de-France sont les régions où la population a le plus fortement augmenté depuis 1982. À elles quatre, elles ont « engrangé » plus de 60 % de l'accroissement total. La plupart des autres régions connaissent un ralentissement de leur croissance, particulièrement celles de l'Ouest. Une vaste zone de moindre peuplement se dessine de plus en plus nettement au centre du pays et se prolonge vers le Nord-Est. En Haute-Marne et dans la Creuse la diminution de la population s'est accélérée depuis 1982 avec des taux respectivement de - 3,4 % et de - 6,5 % [2].

Avec 19 % de la population l'importance de l'Île-de-France au sein de l'hexagone est réelle. Sa progression qui s'était ralentie entre 1975 et 1982 (0,3 % par an) a repris depuis, au rythme de 0,7 % par an et repose entièrement sur un solde naturel positif. Elle compte 600 000 habitants de plus qu'en 1982 [3].

## SOURCES

- [1] *Recensement général de la population de 1982*. Population légale, INSEE.
- [2] *Recensement général de la population de 1990*. Évolutions démographiques 1975-1982-1990 (série orange).
- [3] « L'Île-de-France et les autres régions », *INSEE-Première*, n° 170, novembre 1991.

## DÉFINITIONS

● **Superficie.** Les mesures géodésiques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 551 695 km<sup>2</sup>. Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre. Y sont comprises toutes les surfaces du domaine public, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.

● **Population.** La population indiquée au tableau ci-contre est la population dite « sans doubles comptes » du recensement de la population. Dans le recensement, plusieurs catégories de population — étudiants et élèves internes, militaires en garnison, malades en sanatorium, ouvriers de chantiers temporaires — sont comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence habituelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement : c'est la population « avec doubles comptes ». Dans la population sans doubles comptes, chaque personne est comptabilisée au lieu de sa résidence habituelle.

Région	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (1990)
Alsace	20 411	2 080 000
Aquitaine	83 811	2 580 000
Artois	10 511	1 080 000
Bretagne	38 911	2 580 000
Champagne	20 411	1 080 000
Centre	40 411	1 080 000
Corse	2 011	200 000
France métropolitaine	551 695	56 615 155
France d'outre-mer	1 200 000	1 200 000
Total	1 751 695	57 815 155

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de la population de 1990 (INSEE) : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*; en 101 fascicules départementaux, la série *Logements - population - emploi, Évolutions 1975-1982-1990*, cette série comprend aussi les ouvrages *France, régions, départements*.
- « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.
- « De la commune à l'État : découpage administratif et polarisation de l'espace », *Économie et statistique*, n° 245, juillet-août 1991.
- « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n°s 49-50-51, avril 1992.
- *La France des régions*, édition 1992, INSEE.

## 1.2 RÉGIONS - DÉPARTEMENTS

**SUPERFICIE ET POPULATION DES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS**  
(Recensement général de la population de 1990 : France métropolitaine [1] [2])

Région et département	Superficie km <sup>2</sup>	Popul. (Milliers) 1982	Popul. (Milliers) 1990	Région et département	Superficie km <sup>2</sup>	Popul. (Milliers) 1982	Popul. (Milliers) 1990
<b>Alsace</b> .....	<b>8 280</b>	<b>1 566</b>	<b>1 624</b>	<b>Limousin</b> .....	<b>16 942</b>	<b>737</b>	<b>723</b>
67 Rhin (Bas-) .....	4 755	916	953	19 Corrèze .....	5 857	241	238
68 Rhin (Haut-) .....	3 525	650	671	23 Creuse .....	5 565	140	131
<b>Aquitaine</b> .....	<b>41 308</b>	<b>2 657</b>	<b>2 796</b>	87 Vienne (Haute-) .....	5 520	356	354
24 Dordogne .....	9 060	377	386	<b>Lorraine</b> .....	<b>23 547</b>	<b>2 320</b>	<b>2 306</b>
33 Gironde .....	10 000	1 128	1 214	54 Meurthe-et-Moselle .....	5 241	717	712
40 Landes .....	9 243	297	311	55 Meuse .....	6 216	200	196
47 Lot-et-Garonne .....	5 361	299	306	57 Moselle .....	6 216	1 007	1 012
64 Pyrénées-Atlantiques .....	7 645	556	579	88 Vosges .....	5 874	396	386
<b>Auvergne</b> .....	<b>26 013</b>	<b>1 333</b>	<b>1 321</b>	<b>Midi - Pyrénées</b> .....	<b>45 348</b>	<b>2 325</b>	<b>2 431</b>
03 Allier .....	7 340	370	358	09 Ariège .....	4 890	136	136
15 Cantal .....	5 726	163	159	12 Aveyron .....	8 735	279	270
43 Loire (Haute-) .....	4 977	206	206	31 Garonne (Haute-) .....	6 309	824	926
63 Puy-de-Dôme .....	7 970	594	598	32 Gers .....	6 257	174	175
<b>Bourgogne</b> .....	<b>31 582</b>	<b>1 596</b>	<b>1 610</b>	46 Lot .....	5 217	155	156
21 Côte-d'Or .....	8 763	473	494	65 Pyrénées (Hautes-) .....	4 464	228	225
58 Nièvre .....	6 817	240	233	81 Tarn .....	5 758	339	343
71 Saône-et-Loire .....	8 575	572	560	82 Tarn-et-Garonne .....	3 718	190	200
89 Yonne .....	7 427	311	323	<b>Nord - Pas-de-Calais</b> ..	<b>12 414</b>	<b>3 933</b>	<b>3 965</b>
<b>Bretagne</b> .....	<b>27 208</b>	<b>2 708</b>	<b>2 796</b>	59 Nord .....	5 743	2 521	2 532
22 Côte-d'Armor .....	6 878	539	538	62 Pas-de-Calais .....	6 671	1 412	1 433
29 Finistère .....	6 733	828	839	<b>Basse-Normandie</b> .....	<b>17 589</b>	<b>1 351</b>	<b>1 391</b>
35 Ille-et-Vilaine .....	6 775	750	799	14 Calvados .....	5 548	590	618
56 Morbihan .....	6 823	591	620	50 Manche .....	5 938	466	480
<b>Centre</b> .....	<b>39 151</b>	<b>2 264</b>	<b>2 371</b>	61 Orne .....	6 103	295	293
18 Cher .....	7 235	320	322	<b>Haute-Normandie</b> .....	<b>12 317</b>	<b>1 655</b>	<b>1 737</b>
28 Eure-et-Loir .....	5 880	363	396	27 Eure .....	6 040	462	514
36 Indre .....	6 791	243	237	76 Seine-Maritime .....	6 278	1 193	1 223
37 Indre-et-Loire .....	6 127	506	529	<b>Pays de la Loire</b> .....	<b>32 082</b>	<b>2 931</b>	<b>3 059</b>
41 Loir-et-Cher .....	6 343	296	306	44 Loire-Atlantique .....	6 815	996	1 052
45 Loiret .....	6 775	536	581	49 Maine-et-Loire .....	7 166	675	706
<b>Champagne - Ardenne</b> ..	<b>25 606</b>	<b>1 346</b>	<b>1 348</b>	53 Mayenne .....	5 175	272	278
08 Ardennes .....	5 229	302	297	72 Sarthe .....	6 206	505	514
10 Aube .....	6 004	289	289	85 Vendée .....	6 720	483	509
51 Marne .....	8 162	544	558	<b>Picardie</b> .....	<b>19 399</b>	<b>1 740</b>	<b>1 811</b>
52 Marne (Haute-) .....	6 211	211	204	02 Aisne .....	7 369	534	537
<b>Corse</b> .....	<b>8 680</b>	<b>240</b>	<b>250</b>	60 Oise .....	5 860	662	726
2A Corse-du-Sud .....	4 014	109	118	80 Somme .....	6 170	544	548
2B Haute-Corse .....	4 666	131	132	<b>Poitou - Charentes</b> .....	<b>25 809</b>	<b>1 568</b>	<b>1 595</b>
<b>Franche-Comté</b> .....	<b>16 202</b>	<b>1 084</b>	<b>1 097</b>	16 Charente .....	5 956	341	342
25 Doubs .....	5 234	480	485	17 Charente-Maritime .....	6 864	513	527
39 Jura .....	4 999	244	249	79 Sèvres (Deux-) .....	5 999	343	346
70 Saône (Haute-) .....	5 360	232	229	86 Vienne .....	6 990	371	380
90 Belfort (Territoire de) .....	609	132	134	<b>Provence - Alpes -</b>			
<b>Île-de-France</b> .....	<b>12 012</b>	<b>10 073</b>	<b>10 660</b>	<b>Côte d'Azur</b> .....	<b>31 400</b>	<b>3 965</b>	<b>4 258</b>
75 Paris .....	105	2 176	2 152	04 Alpes-de-Haute-Provence ..	6 925	119	131
77 Seine-et-Marne .....	5 915	887	1 078	05 Alpes (Hautes-) .....	5 549	105	113
78 Yvelines .....	2 284	1 196	1 307	06 Alpes-Maritimes .....	4 299	881	972
91 Essonne .....	1 804	988	1 085	13 Bouches-du-Rhône .....	5 087	1 724	1 759
92 Hauts-de-Seine .....	176	1 387	1 392	83 Var .....	5 973	708	816
93 Seine-Saint-Denis .....	236	1 324	1 381	84 Vaucluse .....	3 567	428	467
94 Val-de-Marne .....	245	1 194	1 216	<b>Rhône - Alpes</b> .....	<b>43 698</b>	<b>5 016</b>	<b>5 351</b>
95 Val-d'Oise .....	1 246	921	1 049	01 Ain .....	5 762	419	471
<b>Languedoc - Roussillon</b> ..	<b>27 376</b>	<b>1 927</b>	<b>2 115</b>	07 Ardèche .....	5 529	268	278
11 Aude .....	6 139	281	299	26 Drôme .....	6 530	390	414
30 Gard .....	5 853	530	585	38 Isère .....	7 431	937	1 016
34 Hérault .....	6 101	707	794	42 Loire .....	4 781	739	747
48 Lozère .....	5 167	74	73	69 Rhône .....	3 249	1 445	1 509
66 Pyrénées-Orientales .....	4 116	335	364	73 Savoie .....	6 028	324	348
				74 Savoie (Haute-) .....	4 388	494	568
				<b>FRANCE MÉTROPOLITAINE</b> ..	<b>543 965</b>	<b>54 335</b>	<b>56 615</b>

# 1 TERRITOIRE

## PRÉSENTATION

Le territoire de la République se compose de : la métropole, quatre départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion, deux collectivités territoriales : Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, quatre territoires d'outre-mer (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

L'outre-mer représente 1,926 million d'habitants, soit un peu plus de 3 % de la population de la France. Ce sont les DOM avec 1,459 million d'habitants qui en constituent la plus grande part. La croissance démographique y est quatre fois plus rapide qu'en métropole. En effet, la natalité y reste supérieure même si elle a fortement régressé depuis 20 ans. Le DOM le plus peuplé est la Réunion (597 823 habitants).

Contrairement à la métropole où nombreuses sont les communes peu peuplées, les DOM comptent peu de communes mais relativement peuplées. La plus grande ville d'outre-mer, Saint-Denis-de-la-Réunion (121 999 habitants) se situe au 28<sup>e</sup> rang des villes françaises [1].

La population des DOM est jeune mais moins qu'il y a 30 ans. La part des moins de 20 ans est passée de 52 % en 1961 à 37 % en 1990. Les départs vers la métropole sont toujours nombreux mais une vague de retour s'est amorcée pour les plus de 30 ans. Le nombre d'étrangers a plus que doublé depuis 1982 : ils résident surtout en Guadeloupe et Guyane.

Les habitants des DOM vivent plus vieux qu'il y a 20 ans : au début des années 1980, l'espérance de vie à la naissance dépassait 73 ans pour les femmes au lieu de 65 ans vers 1965; le gain a été moindre pour les hommes [1] [3].

## SOURCES

[1] « La population des DOM en 1990 », *Économie et Statistique*, n° 248, novembre 1991.

[2] Recensement général de la population, INSEE; 1991 : Mayotte, 1988 : Polynésie française, 1989 : Nouvelle-Calédonie et dépendances.

[3] *Recensement général de la population de 1990*, INSEE : série bleue « Population légale », série orange « Évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».

[4] « Ressources et emplois de biens et services », *Annuaire statistique de la France*, INSEE.

## DÉFINITIONS

● **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.

● **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.

● **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).

● **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.

● **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.

● **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'Est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des îles Loyauté.

● **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km<sup>2</sup> dans l'océan Pacifique.

● **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.

● **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.

● **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Les Dossiers Antilles-Guyane, Antiane Éco, Tableaux Économiques Régionaux*, INSEE-SIRAG.

● Institut territorial de la Statistique de la Polynésie française : *Dossiers de l'ITSTAT, Aspects de la vie économique et sociale de la Polynésie française, Tableaux de l'économie polynésienne*.

● *Notes et Documents et Tableaux de l'économie calédonienne*, Institut territorial de statistique et des études économiques (ITSEE) Nouvelle-Calédonie.

● *L'Économie de la Réunion et supplément Tableau économique de la Réunion*.

● « Le logement à la Réunion : entre tradition et modernité », *Économie et Statistique*, n° 240, INSEE, février 1991.

● *INSEE-Première* : « La population de Wallis-et-Futuna en 1990 », n° 142, juin 1991; « Une population jeune dans les DOM », n° 148, juin 1991.

● *La France des régions*, INSEE.

# 1.3 DOM-TOM

## POPULATION DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [1] [2] [3]

	Date *	Superficie km <sup>2</sup>	Population Milliers	Densité hab./km <sup>2</sup>
<b>Départements :</b>				
Guadeloupe .....	15-03-1990	1 702	387	227
Guyane .....	15-03-1990	83 534	115	1
Martinique .....	15-03-1990	1 128	360	319
Réunion .....	15-03-1990	2 504	598	239
<b>Territoires :</b>				
Mayotte (collectivité territoriale) .....	12-08-1991	374	94	251
Nouvelle-Calédonie .....	4-04-1989	19 058	164	9
Polynésie française (a) .....	6-09-1988	4 000	189	47
Saint-Pierre-et-Miquelon (collectivité territoriale depuis 1985) .....	5-03-1990	242	6	25
Wallis-et-Futuna .....	9-10-1990	255	14	55

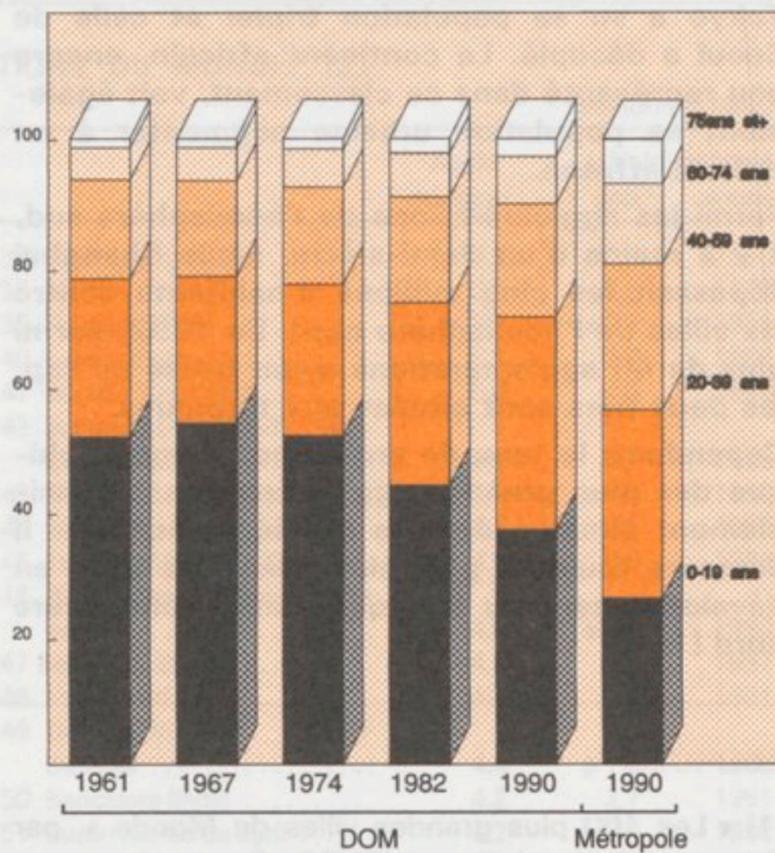
\* Population au dernier recensement.

(a) Îles habitées 3 265 km<sup>2</sup>, densité : 58.

### LES PRINCIPALES COMMUNES DES DOM ET TOM [3] (Population sans doubles comptes)

Départements et territoires	Popul. (Milliers)
<b>Guadeloupe (1990) :</b>	
Les Abymes .....	63
Pointe-à-Pitre .....	26
Basse-Terre (préfecture) .....	14
<b>Guyane (1990) :</b>	
Cayenne (préfecture) .....	41
<b>Martinique (1990) :</b>	
Fort-de-France (préfecture) .....	100
Le Lamentin .....	30
Sainte-Marie .....	20
<b>Mayotte (1991) :</b>	
Mamoudzou .....	20
<b>Nouvelle-Calédonie (1989) :</b>	
Nouméa (chef-lieu) .....	65
<b>Polynésie française (1988) :</b>	
Papeete (chef-lieu) .....	24
<b>Réunion (1990) :</b>	
Saint-Denis (préfecture) .....	122
Saint-Paul .....	72
Saint-Pierre .....	59
<b>Saint-Pierre-et-Miquelon (1990) :</b>	
Saint-Pierre .....	5,6
<b>Wallis-et-Futuna (1990) :</b>	
Mata Utu .....	1

### POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE DEPUIS 1961 [1]



### PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [4]

	PIB (millions de F)			PIB (F/hab.)			Principales ressources
	1984	1985	1986	1984	1985	1986	
<b>Départements :</b>							
Guadeloupe .....	9 047	9 802	10 958	26 147	27 769	30 438	Sucre, rhum, bananes, ciment, tourisme.
Guyane .....	2 579	3 173	2 918	30 130	34 950	30 431	Bois, crevettes, Centre national d'études spatiales (Kourou).
Martinique .....	10 920	12 484	13 824	32 433	36 619	40 103	Rhum, bananes, ananas, pétrole raffiné, ciment, tourisme.
Réunion .....	15 785	17 315	23 719 (a)	29 288	31 503	40 886 (a)	Sucre de canne, parfum, rhum.
<b>Territoires :</b>							
Nouvelle-Calédonie .....	6 957	7 681	12 347 (a)	47 163	49 097	75 519 (a)	Nickel, minerai de chrome.
Polynésie française .....	10 859	12 472	14 744 (a)	63 346	72 305	78 552 (a)	Coprah, vanille, Centre d'expérimentation du Pacifique.
France métropolitaine (milliards)	4 362	4 700	5 723 (a)	79 384	85 193	102 413 (a)	

(a) 1988.

# 1 TERRITOIRE

## PRÉSENTATION

Selon la base de données *Géopolis*, trente-deux agglomérations de la Communauté européenne dépassent, fin 1991, le million d'habitants. La majeure partie d'entre elles sont concentrées dans la partie nord de l'Europe des Douze : huit sont allemandes et cinq sont britanniques. Les agglomérations de Paris et Londres arrivent loin devant celles de Madrid et de la *conurbation* allemande d'Essen. À part Londres, dont la population a diminué de 20 % depuis 1950, les autres grandes métropoles occidentales se sont développées, surtout en Espagne et en Italie.

Au niveau mondial, selon ce même concept de « *continuité du bâti* », l'agglomération de Tokyo est estimée début 1992 à 28,7 millions d'habitants et précède la *mégalopole* New York-Philadelphie. Les agglomérations d'Asie du Sud ont connu une croissance démographique spectaculaire depuis 1950. Ainsi, en quarante ans, Tokyo a vu sa population tripler et celle de Séoul a décuplé. Le continent africain, encore peu représenté dans ce classement, voit également sa population urbaine augmenter à un rythme effréné.

Parmi les agglomérations de l'hémisphère sud, il y a moins d'un demi-siècle, seule Shanghai dépassait les cinq millions d'habitants contre six villes de l'hémisphère nord. En 1992, parmi plus de 40 agglomérations ayant passé ce cap, les deux tiers sont situées aux tropiques.

Cependant, le taux de croissance démographique des plus grandes agglomérations a sensiblement diminué dans la dernière décennie. Il demeure toujours plus élevé dans les pays en développement du Sud que dans l'hémisphère nord [1].

## SOURCES

[1] « Les 100 plus grandes villes du Monde », par François Moriconi-Ebrard, CNRS, *Économie et statistique*, n° 245, juillet-août 1991.

[2] Extrait de la base de données *Géopolis*, F. Moriconi, Université Paris I-CNRS.

## DÉFINITIONS

● **Agglomération morphologique - Continuité du bâti.** Afin de rendre comparables les villes entre elles, l'espace urbain a été délimité de manière identique suivant l'application d'un concept recommandé par les experts de l'ONU : celui de l'agglomération morphologique. Ce critère est fondé sur la continuité des constructions, à l'instar de celui adopté par l'INSEE.

● **Géopolis** répertorie 22 000 agglomérations à travers le monde. C'est une base de données essentiellement établie à partir des recensements de la population et des estimations officielles. Le critère utilisé pour délimiter les unités urbaines étant celui de la continuité du bâti.

● **Conurbation-mégalopole.** La conurbation est une agglomération polycentrique qui agrège des unités administratives séparées dans les recensements et les estimations officielles. Cependant, selon le critère de continuité du bâti, ces unités forment localement une seule agglomération. Les conurbations très étendues, notamment celles des États-Unis, ont reçu le nom de « mégalopoles ». Il existe des cas, essentiellement en Chine, où la densité de l'habitat dans certaines unités étant jugée trop faible, le nombre d'habitants estimé par *Géopolis* est inférieur à celui recensé officiellement.

● « **Ville proprement dite** ». Par cette expression l'ONU entend les localités qui ont des limites juridiquement définies et sont administrativement considérées comme villes, c'est-à-dire caractérisées par l'existence d'une autorité locale.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « De Jéricho à Mexico, villes et économies dans l'histoire », de P. Bairoch, « Arcade » Gallimard, Paris, 1985.

● « United Nations Urban Agglomeration Chart », New York, ONU, 1990.

● « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », INED, *Population et sociétés*, n° 257, mai 1991.

● Annuaire démographique 1989, Nations Unies.

# 1.4 VILLES DU MONDE

## COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE : VILLES ET AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 1 MILLION D'HABITANTS [1]

(Milliers d'hab.)

Villes et pays	Année de référence	Unité centrale (a)	Agglomération	Villes et pays	Année de référence	Unité centrale (a)	Agglomération
Amsterdam (Pays-Bas)	e 1990	695	1 083	Lisbonne (Portugal)	p 1991	676	2 315
Anvers (Belgique)	e 1990	470	1 045	Londres (Royaume-Uni)	p 1991	6 378	7 400
Athènes (Grèce)	1981	886	3 027	Lyon (France)	1990	416	1 262
Barcelone (Espagne)	1986	1 694	3 922	Madrid (Espagne)	1986	3 124	4 545
Berlin (Allemagne)	e 1990	3 410	3 624	Manchester (Royaume-Uni)	p 1991	407	2 205
Birmingham (Royaume-Uni)	p 1991	935	2 225	Marseille (France)	1990	801	1 231
Bruxelles (Belgique)	e 1990	964	1 845	Milan (Italie)	e 1990	1 450	3 907
Cologne (Allemagne)	e 1990	946	2 147	Munich (Allemagne)	e 1990	1 207	1 594
Copenhague (Danemark)	e 1990	467	1 337	Naples (Italie)	e 1990	1 204	3 026
Düsseldorf (Allemagne)	e 1990	574	2 461	Paris (France)	1990	2 153	9 319
Essen (Allemagne)	e 1990	625	4 597	Porto (Portugal)	p 1991	305	1 149
Francfort/Main (Allemagne)	1990	635	1 355	Rome (Italie)	e 1990	2 804	2 987
Glasgow (Royaume-Uni)	1981	755	1 067	Rotterdam (Pays-Bas)	1990	579	1 342
Hambourg (Allemagne)	e 1990	1 626	2 051	Stuttgart (Allemagne)	e 1990	571	1 138
Leeds (Royaume-Uni)	p 1991	674	1 420	Turin (Italie)	e 1990	1 003	1 491
Lille (France/Belgique)	e 1990	172	(b) 1 296	Valence (Espagne)	1986	739	1 288

(a) Ville proprement dite. (b) Agglomération internationale.

## PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS DU MONDE\* [2]

(Millions d'hab.)

	Agglomération			Unité centrale		
	Agglomération	pop.	année	Agglomération	pop.	année
1 Tokyo (Japon)	28,7	8,2	1990	37 Washington (USA)	5,5	p 0,6 1990
2 New York - Philadelphie (USA)	25,3	p 7,3	1990	38 Madras (Inde)	5,5	3,8 1991
3 São Paulo (Brésil)	19,0	e 10,1	1985	39 Santiago (Chili)	5,2	e 0,2 1989
4 Séoul (Corée du Sud)	18,5	10,6	1990	40 Lahore (Pakistan)	5,1	2,7 1981
5 Mexico (Mexique)	16,1	8,2	1990	41 Bogota (Colombie)	5,0	4,0 1985
6 Osaka (Japon)	15,1	2,6	1990	42 Johannesburg-Rand (Afrique du Sud)	5,0	0,7 1980
7 Los Angeles (USA)	14,0	p 3,5	1990	43 St-Petersbourg (Russie)	4,9	e 4,5 1990
8 Bombay (Inde)	12,8	9,9	1991	44 Madrid (Espagne)	4,7	3,1 1986
9 Manille (Philippines)	12,8	1,6	1990	45 Toronto/Hamilton (Canada)	4,6	0,6 1986
10 Rio de Janeiro (Brésil)	12,1	e 5,6	1985	46 Rhin/Ruhr (Essen) [Allemagne]	4,6	e 0,6 1990
11 Moscou (Russie)	11,8	e 8,8	1990	47 Bagdad (Irak)	4,5	3,8 1987
12 Buenos Aires (Argentine)	11,5	3,0	1991	48 Hyderabad (Inde)	4,4	2,9 1991
13 Calcutta (Inde)	11,1	4,4	1991	49 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,4	p 1,0 1990
14 Le Caire (Égypte)	10,8	6,1	1986	50 Bangalore (Inde)	4,2	2,7 1991
15 Shanghai (Chine)	10,6	p 13,3	1990	51 Pusan (Corée du Sud)	4,2	3,8 1990
16 Jakarta (Indonésie)	10,6	p 8,2	1990	52 Guangzhou (Canton) [Chine]	4,0	e 3,5 1988
17 Delhi (Inde)	10,2	7,2	1991	53 Barcelone (Espagne)	3,9	1,7 1986
18 Paris (France)	9,4	2,2	1990	54 Kinshasa (Zaïre)	3,9	2,7 1984
19 Chicago (USA)	9,2	p 2,8	1990	55 Sydney (Australie)	3,9	0,1 1986
20 Karachi (Pakistan)	8,8	4,9	1981	56 Milan (Italie)	3,9	e 3,4 1990
21 Beijing (Pékin) [Chine]	8,7	p 10,8	1990	57 Miami (USA)	3,9	p 0,4 1990
22 Lagos (Nigeria)	8,4	e 4,5	1984	58 Wuhan (Chine)	3,8	e 3,6 1988
23 Bangkok (Thaïlande)	7,9	p 5,9	1990	59 Belo Horizonte (Brésil)	3,7	e 2,1 1985
24 Taipei (Taïwan)	7,8	e 2,7	1988	60 Berlin (Allemagne)	3,7	e 3,4 1990
25 Téhéran (Iran)	7,8	6,0	1986	61 Alexandrie (Égypte)	3,7	2,9 1986
26 Istanbul (Turquie)	7,6	6,6	1990	62 Dallas (USA)	3,7	p 1,0 1990
27 Grand Londres (Royaume-Uni)	7,3	p 6,4	1991	63 Athènes (Grèce)	3,7	0,9 1981
28 Lima (Pérou)	7,0	e 0,4	1988	64 Colombo (Sri Lanka)	3,6	e 0,7 1987
29 Dhaka (Bangladesh)	6,8	2,4	1981	65 Medan (Indonésie)	3,5	e 2,1 1985
30 Nagoya (Japon)	6,4	2,2	1990	66 Caracas (Vénézuela)	3,4	1,8 1990
31 Ibadan (Nigeria)	6,3	e 4,2	1984	67 Ahmadabad (Inde)	3,4	2,9 1991
32 Boston (USA)	6,2	p 0,6	1990	68 Casablanca (Maroc)	3,4	2,1 1982
33 Tianjin (Chine)	6,0	p 8,8	1990	69 Ho-Chi-Minh-ville (Vietnam)	3,3	3,2 1989
34 Shenyang (Chine)	6,0	e 4,4	1988	70 Taichung (Taiwan)	3,3	e 1,2 1988
35 Hong Kong	6,0	1,2	1986			
36 San Francisco (USA)	5,6	p 0,7	1990			

\* Estimation en janvier 1992 obtenue par projection d'après les chiffres de la base de données Géopolis pour les agglomérations; chiffres des derniers recensements ou estimations officielles pour les unités centrales.

# 1 TERRITOIRE

## PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la population vivent dans les villes; la moitié de ces citadins habitent des métropoles de plus de 200 000 habitants, représentant au total 20,5 millions de personnes. L'agglomération parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants laissant loin derrière elle Lyon (1,3 million), Marseille (1,1 million) et Lille (950 000). 29 villes dépassent 200 000 habitants. Entre 1975 et 1982, les taux de croissance les plus élevés étaient l'apanage des villes de moins de 10 000 habitants. Depuis 1982 il en va autrement, leur taux de croissance annuel a ralenti, passant de 0,9 % à 0,6 % entre les deux périodes intercensitaires. En revanche, le développement des agglomérations de plus de 200 000 habitants a repris : leur taux de croissance annuel a progressé de 0,16 % à 0,38 % [1].

La reprise de la croissance ne touche pas de la même façon toutes les grandes villes. Un tiers d'entre elles (parmi les unités urbaines de plus de 50 000 habitants) continue à perdre de la population. Dans la période 1982-1990 comme dans la période 1975-1982, ce sont les ex-villes minières et sidérurgiques de la Lorraine et du Nord, mais aussi certaines villes industrielles dispersées (Montbéliard, Troyes, Roanne) qui déclinent, tandis que les villes tertiaires de la côte méditerranéenne (Fréjus, Cannes, Menton, Monaco), mais aussi les villes savoyardes (Annecy, Thonon-les-Bains), celles de la grande périphérie parisienne (Melun, Meaux, Chartres) et des capitales régionales (Toulouse, Montpellier) ont les taux de croissance les plus élevés [2].

## SOURCES

[1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE-Première*, n° 111, novembre 1990.

[2] « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.

[3] Recensement général de la population de 1990, INSEE.

## DÉFINITIONS

● **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une agglomération de population. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse,...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.

● **Ville-centre, banlieue.** Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre. Les autres communes formant la banlieue.

● **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande agglomération de population groupe au moins 2 000 habitants.

● **Unité urbaine.** Terme générique recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.

● **Commune urbaine.** Au sens de l'INSEE, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

● **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Régions-Départements »).

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Plus loin de la ville ». Résultats du recensement de la population de 1990, *INSEE Première*, n° 119, janvier 1991.

● « La ville et ses banlieues », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 185, février 1991.

● Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.

● « Les quartiers des grandes villes : contrastes sociaux en milieu urbain », *Économie et statistique*, INSEE, n° 245, juillet-août 1991.

● *La Ville*, par J. Bastié et B. Dezert, éditions Masson.

# 1.5 VILLES DE FRANCE

POPULATION DES AGGLOMÉRATIONS  
DE PLUS DE 50 000 HABITANTS EN 1990 [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 060 257	80 Amiens	156 120	65 Tarbes	74 639
(a) Lyon	1 262 223	66 Perpignan	138 735	83 Fréjus	73 967
13 Marseille	1 087 376	30 Nîmes	138 527	13 Martigues	72 375
59 Lille	950 265	(a) Bayonne	136 334	30 Alès	71 585
33 Bordeaux	685 456	64 Pau	134 625	02 Saint-Quentin	69 188
31 Toulouse	608 430	57 Thionville	132 413	08 Charleville-Mézières	67 213
44 Nantes	492 255	44 Saint-Nazaire	131 511	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	475 507	13 Aix-en-Provence	130 888	60 Compiègne	67 057
83 Toulon	437 553	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco	66 269
38 Grenoble	400 141	25 Besançon	122 623	41 Blois	65 132
67 Strasbourg	388 483	74 Annecy	122 622	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
76 Rouen	380 161	25 Montbéliard	117 510	03 Montluçon	63 018
59 Valenciennes	336 481	(a) Hagondange-Briey	112 061	77 Meaux	63 006
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	62 768
62 Lens	323 174	56 Lorient	107 088	81 Albi	62 182
42 Saint-Étienne	313 338	86 Poitiers	105 268	03 Vichy	61 566
54 Nancy	310 628	59 Maubeuge	102 772	51 Châlons-sur-Marne	61 452
37 Tours	271 927	73 Chambéry	102 548	79 Niort	61 131
(a) Béthune	259 679	62 Calais	101 768	47 Agen	60 684
63 Clermont-Ferrand	254 416	16 Angoulême	101 108	24 Périgueux	59 842
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	29 Quimper	59 437
35 Rennes	245 065	57 Forbach	97 847	58 Nevers	58 915
45 Orléans	243 153	62 Boulogne-sur-Mer	95 930	20 Ajaccio	58 315
34 Montpellier	236 788	18 Bourges	92 720	28 Evreux	57 968
21 Dijon	226 025	77 Melun	92 459	59 Armentières	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
51 Reims	206 362	28 Chartres	84 627	53 Laval	56 855
49 Angers	206 276	60 Creil	83 947	01 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	74 Annemasse	83 383	13 Arles	54 309
(a) Dunkerque	192 852	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	53 078
72 Le Mans	189 107	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	53 062
78 Mantes-la-Jolie	189 103	71 Chalon-sur-Saône	77 498	45 Montargis	52 518
14 Caen	188 799	42 Roanne	77 160	76 Elbœuf	52 000
(a) Avignon	181 136	34 Béziers	76 304	82 Montauban	51 224
87 Limoges	170 065	(a) Belfort	75 509	88 Épinal	50 909

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements.

## 2 POPULATION

### PRÉSENTATION

La population totale de la France métropolitaine est de 57,206 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1992. Entre deux recensements, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques, précises, de l'état civil, et celles, très fragiles, des migrations extérieures [1].

La pyramide des âges met en lumière des phénomènes tels que : générations nombreuses nées après 1945 ou les classes creuses nées pendant la première guerre mondiale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1992, 27,1 % des habitants de la France ont moins de 20 ans, 58,6 % entre 20 à 64 ans et 14,3 % ont 65 ans et plus. Les moins de 15 ans (20 % de la population totale) sont à peine plus nombreux que le groupe des 60 ans et plus (19,4 % du total) [1]. Cette dernière population s'accroîtra encore au cours des prochaines décennies passant de 21 % du total de la population en 2005 à 28 % en 2020 [2].

Parmi les étrangers résidant en France au recensement de mars 1990, la part des personnes âgées de 60 ans et plus n'est que de 11,2 %. Les moins de 20 ans représentent 28,5 % [3].

Lorsqu'on se réfère aux autres pays de la Communauté européenne, à l'exception de l'Irlande, toutes les populations vieillissent. La France occupe le 4<sup>e</sup> rang pour les moins de 15 ans derrière l'Irlande, le Portugal et l'Espagne [4].

### DÉFINITIONS

● **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'INSEE à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.

● **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».

● **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ».

La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.

● **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».

### SOURCES

[1] « Bilan démographique de 1991 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1992.

[2] « Le vieillissement de la population sera plus important que prévu », *Économie et statistique*, n° 243, mai 1991, INSEE.

[3] « La population étrangère », *INSEE Première*, n° 150, juin 1991.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, 1992, tabl. 3.11 (annuel).

### POUR EN SAVOIR PLUS

● Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE, 1990, séries longues 1948-1988.

● « Les femmes plus âgées que leur conjoint sont-elles atypiques ? », INED, *Population* n° 1, janvier-février 1991.

● « Une communauté européenne de 345 millions d'habitants », Eurostat-Statistiques rapides, série *Population et conditions sociales*, n° 3, 1991.

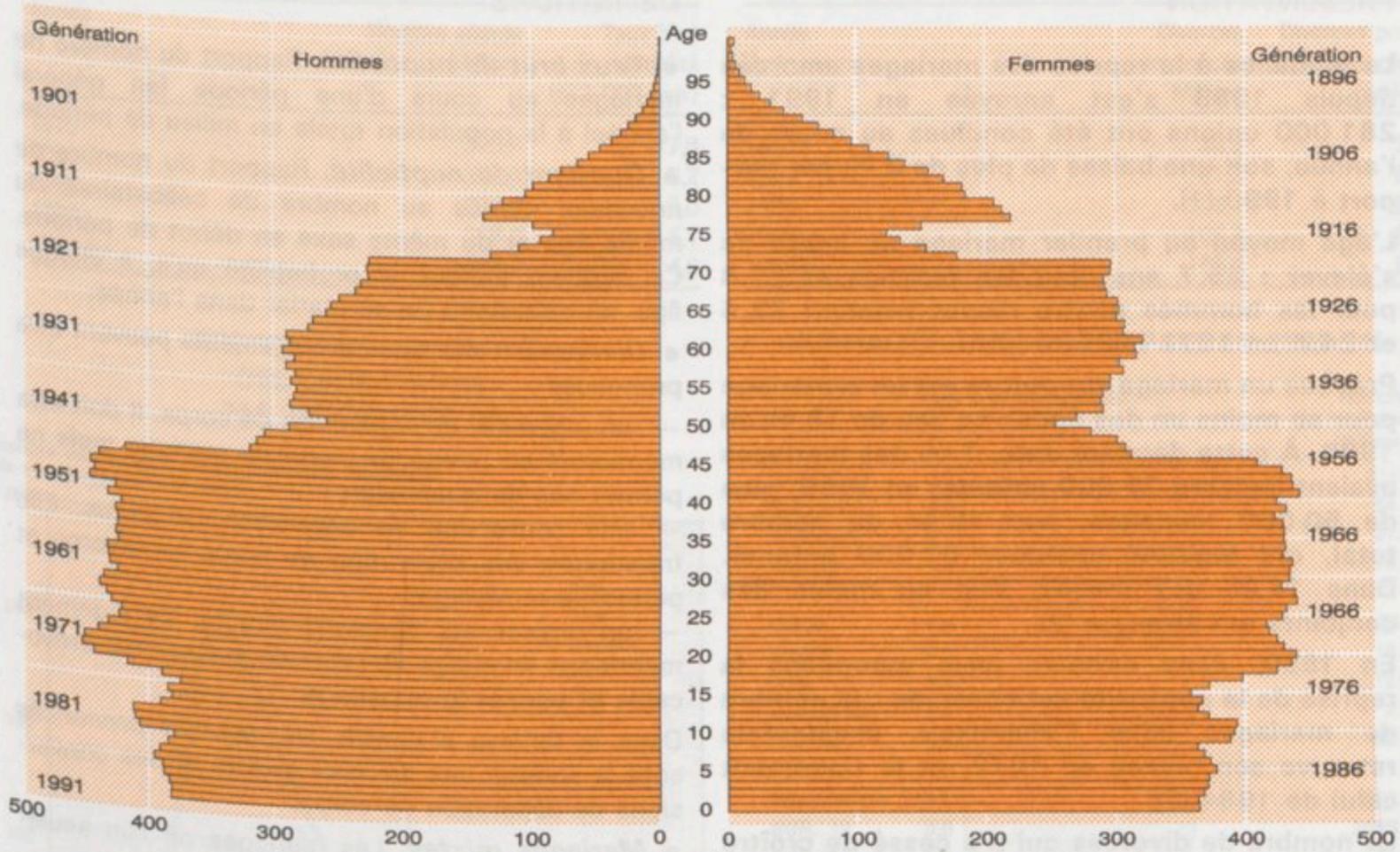
● Résultats du recensement de la population de 1990, INSEE.

● *INSEE Première* : « Moins d'enfants dans une France qui vieillit », n° 146, juin 1991; « Les cadres vivent plus vieux », n° 158, août 1991.

● « Vingtème rapport sur la situation démographique de la France », ministère des Affaires sociales et de la Solidarité et Institut national d'études démographiques, 1991.

● « L'accueil des personnes âgées », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA FRANCE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1992 [1]



POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES  
ÂGE MOYEN AU 1<sup>er</sup> JANVIER [1]

Années	Moins de 20 ans %	20 ans à 64 ans %	65 ans et plus %	Âge moyen (années)
1946	29,5	59,4	11,1	35,6
1960	32,3	56,1	11,6	34,9
1970	33,2	54,0	12,8	34,8
1980	30,6	55,4	14,0	35,7
1990	27,8	58,3	13,9	36,4
1992 p	27,1	58,6	14,3	36,5

PROJECTION DE POPULATION  
A L'HORIZON 2020 PAR GROUPE D'ÂGES [2]

Années	0 à 19 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Population totale (milliers)
1995	26,1	53,7	20,1	57 221
2000	25,5	53,7	20,8	58 226
2005	24,5	54,3	21,3	59 054
2010	23,6	52,9	23,6	59 720
2015	22,7	51,4	25,9	60 210
2020	22,0	50,1	28,0	60 541

POPULATION ÉTRANGÈRE RÉSIDANT EN FRANCE EN 1990 [3]

	Ensemble	Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus
Ensemble des étrangers	3 580	1 020	1 210	950	400
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	7,0	7,2	3,6

RÉPARTITION DE LA POPULATION EN TROIS GROUPES D'ÂGES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1990 [4]

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 65 ans		65 ans et plus		Total (a)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne (ex-RFA)	7,7	7,3	35,3	34,3	5,2	10,1	48,2	51,8
Belgique	9,3	8,8	33,8	33,3	5,8	9,0	48,9	51,1
Danemark	8,8	8,4	34,1	33,2	6,4	9,2	49,3	50,7
Espagne	10,3	9,7	33,3	33,4	5,4	7,8	49,1	50,9
<b>France</b>	<b>10,3</b>	<b>9,8</b>	<b>33,0</b>	<b>33,0</b>	<b>5,5</b>	<b>8,5</b>	<b>48,7</b>	<b>51,3</b>
Grèce	e 10,1	e 9,5	e 32,9	e 33,6	e 6,0	e 7,8	e 49,1	e 52,8
Irlande	14,1	13,4	30,9	30,3	4,9	6,4	49,9	50,1
Italie	8,6	8,1	34,2	34,6	5,8	8,7	48,6	51,4
Luxembourg	8,8	8,4	35,1	34,3	4,9	8,5	48,8	51,2
Pays-Bas	9,3	8,9	35,0	34,0	5,1	7,7	49,4	50,6
Portugal	10,7	10,2	32,2	33,8	5,4	7,8	48,3	51,7
Royaume-Uni	9,7	9,2	32,8	32,6	6,3	9,4	48,8	51,2
Europe des Douze	9,4	8,9	33,7	33,6	5,6	8,9	48,7	51,3

(a) Les chiffres de ce tableau étant arrondis, pour certains pays le total n'est pas la somme exacte des différentes classes d'âges.

## 2 POPULATION

### PRÉSENTATION

La tendance à la reprise des mariages amorcée depuis 1988 s'est enrayée en 1991 : 281 000 unions ont été conclues au cours de l'année, soit une baisse de plus de 2 % par rapport à 1990 [1].

L'âge moyen au premier mariage ne cesse de s'élever : 25,7 ans pour les femmes et 27,8 pour les hommes contre respectivement 22,4 et 24,4 en 1972 [2].

Presque un mariage sur quatre est un remariage pour au moins un des époux au lieu de 18 % en 1980. À cette dernière date, 7 % des mariages avaient légitimé 29 000 enfants; en 1990, plus de 50 000 mariages, soit 18 % du nombre total, ont légitimé quelques 67 000 enfants. Dans 14 % des unions, l'un au moins des conjoints est étranger [2].

En 1990, dans certains pays européens la reprise de la nuptialité est observée : le nombre de mariages dans l'Allemagne occidentale retrouve son niveau de 1972, et le Danemark celui de 1984 [2].

Le nombre de divorces qui n'a cessé de croître de 1970 à 1985 avait amorcé une décline depuis cette date. En 1990, il a légèrement augmenté par rapport à 1989 puisqu'il est passé de 105 300 à 105 800. Quant au taux de divorce pour 10 000 couples mariés il est de 84 contre 33 en 1970 [3].

### DÉFINITIONS

● **Taux brut de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

● **Quotient de nuptialité.** Rapport du nombre de nouveaux mariés au nombre de célibataires du même âge et du même sexe en début de période. Ce quotient indique la probabilité qu'a, à chaque âge, un célibataire de se marier dans l'année.

● **Divorces.** Trois types de jugements peuvent être prononcés :

— un jugement de séparation de corps. Il doit être mentionné en marge de l'acte de mariage mais ne permet pas de remariage;

— une conversion de séparation de corps. Elle transforme une séparation de corps en divorce et permet le remariage;

— un divorce sur demande directe. Ce jugement mentionné en marge de l'acte de mariage est irrévocable et permet le remariage.

Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des divorces directs et des conversions de séparation de corps.

● **Mariages mixtes.** Les mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.

● **Mariages entre étrangers.** Les mariages où les deux conjoints sont étrangers.

● **Mariages d'étrangers.** L'ensemble de ces deux catégories de mariages (ci-dessus).

### SOURCES

[1] « Bilan démographique 1991 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, p. 92 à 98, janvier 1992 (et numéros précédents).

[2] « 287 100 mariages en 1990 », *INSEE-Première*, n° 176, janvier 1992.

[3] « La situation démographique en 1990. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie - Société » n° 16-17, juillet 1992.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, tabl. 3.12, (annuel).

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « La nuptialité des femmes », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 1, sept. 1989.

● « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *INED, Population*, n° 2, mars-avril 1990.

● « Le mariage n'est plus une institution mais reste une valeur », *Consommation et mode de vie*, septembre 1990, CREDOC

● *Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE, séries longues 1948-1988.

● « La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés », *INED*, collection « Congrès et colloques », n° 7, 1991.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître) : « Nuptialité, divortialité »; « Les modes de vie des étrangers ».

## 2.2 MARIAGES - DIVORCES

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES [1]

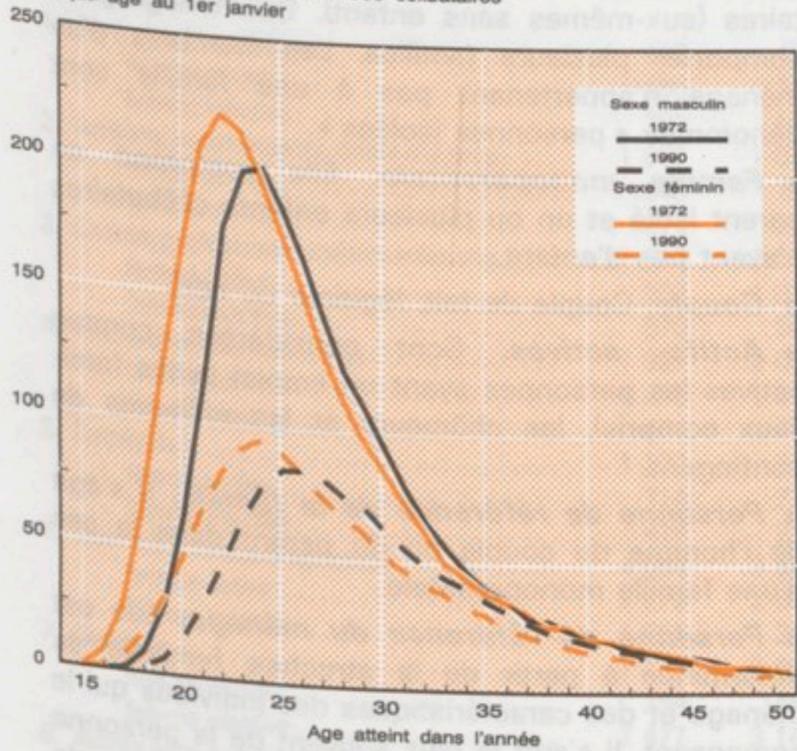
Année	Nombre absolu Milliers	Taux brut de nuptialité (p. 1 000 hab.)
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1989	279,9	5,0
1990	288,0	5,1
1991 (p)	281,0	4,9

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIVORCES [3]

Année du jugement	Divorces prononcés Milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1988	106,1	84
1989	105,3	84
1990	105,8	84

### QUOTIENT DE NUPTIALITÉ DES CÉLIBATAIRES PAR SEXE ET ÂGE [3]

Nombre de nouveaux mariés pour 1000 célibataires  
de chaque âge au 1er janvier



### NUPTIALITÉ DANS DIVERS PAYS EN 1990 [4]

	Taux brut de nuptialité ‰	Nombre de mariages (milliers)
Ex-RFA	6,5	516,1
Belgique	6,5	64,7
Danemark	6,1	31,5
Espagne	5,6	219,0
<b>France</b>	<b>5,1</b>	<b>287,1</b>
Grèce	5,9	59,1
Irlande	5,2	18,2
Italie	5,4	312,6
Luxembourg	6,0	2,3
Pays-Bas	6,4	95,7
Portugal	7,3	71,7
Royaume-Uni (b)	6,8	392,0
<b>EUR. 12</b>	<b>6,0</b>	<b>2059,5</b>
Autriche	5,9	45,2
Canada (b)	7,2	187,9
États-Unis (a)	9,7	2389,0
Finlande	p 48	p 24,2
Japon (a)	5,8	707,7
Norvège	5,2	21,9
Suède	4,7	41,0
Suisse	6,9	46,6
Ex-URSS	9,2	2665,6

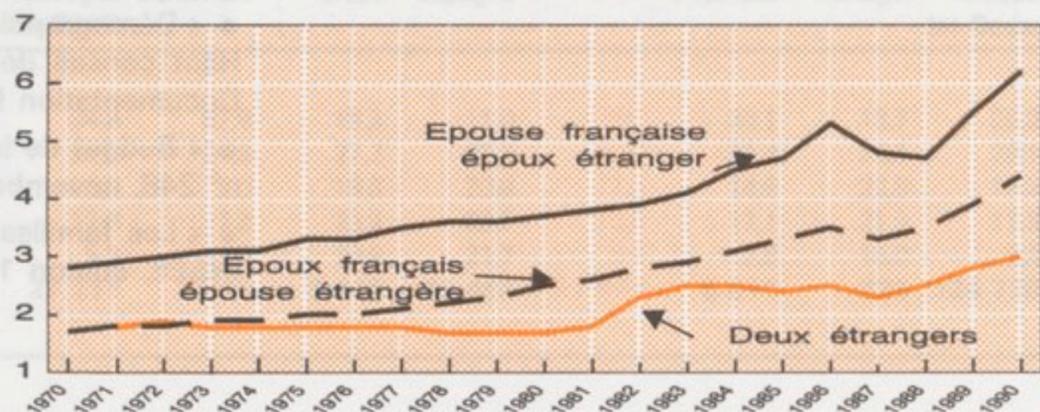
(a) 1988, (b) 1989

### POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR SEXE, GROUPE D'ÂGES ET ÉTAT MATRIMONIAL AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1991 [3]

(milliers)

Âge en années révolues	Hommes					Femmes				
	Célib.	Mariés	Veufs	Div.	Total	Célib.	Mariées	Veuves	Div.	Total
15-29	5 425	1 009	2	37	6 473	4 679	1 573	8	80	6 340
30-39	1 096	2 917	10	248	4 271	785	3 104	44	354	4 287
40-49	415	2 953	27	301	3 696	318	2 798	112	378	3 606
50-59	280	2 373	63	165	2 881	205	2 257	304	206	2 972
60-69	232	2 110	141	94	2 577	235	1 895	758	140	3 028
70-79	95	1 002	171	32	1 300	149	735	943	71	1 898
80 et plus	45	386	221	11	663	138	218	1 092	39	1 487
<b>Total (15 ans et plus)</b>	<b>7 588</b>	<b>12 750</b>	<b>635</b>	<b>888</b>	<b>21 861</b>	<b>6 509</b>	<b>12 580</b>	<b>3 261</b>	<b>1 268</b>	<b>23 618</b>

### POURCENTAGE DE MARIAGES SUIVANT LA NATIONALITÉ [2]



## 2 POPULATION

### PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre de *ménages* s'est accru de 47 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 21,5 millions en 1990. Pour l'ensemble de la France, en 1990, 27 % des ménages sont constitués d'une personne vivant seule. En général, cette part est d'autant plus importante que la population de la commune est élevée. En Île-de-France, ce taux est de 32 % et à Paris il atteint 50 %.

En 1990, on compte 15 millions de *familles* dont 1,2 million de *familles monoparentales*. Entre 1982 et 1990, l'augmentation a été respectivement de 6 % et de 33 %. Dans 86 % des cas, c'est une femme seule qui élève ses enfants. Cette situation résulte le plus souvent d'une rupture d'union : seulement 23 % de ces femmes sont célibataires.

Les familles nombreuses se font de plus en plus rares : entre 1982 et 1990, le nombre de familles ayant plus de deux enfants âgés de moins de 17 ans a diminué.

Le nombre de familles ayant au moins un enfant a diminué de 3 % en huit ans. Parmi celles-ci 21 % ont trois enfants ou plus et seulement 500 000 familles ont quatre enfants ou plus.

Le nombre de *couples* dont la femme travaille ne cesse de s'élever : dans trois couples sur quatre dont la *personne de référence* a moins de 40 ans, les deux conjoints sont actifs [1] [2].

### DÉFINITIONS

● **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marins) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

● **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ».

● **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires n'ayant pas d'enfant.

● **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.

● **Actifs, actives.** Sont considérées comme actives les personnes ayant un emploi (aides familiaux compris), les chômeurs et les militaires du contingent.

● **Personne de référence de la famille.** Il s'agit de l'homme du couple ou du parent dans le cas d'une famille monoparentale.

● **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme actif le plus âgé.

### SOURCES

[1] « Recensement général de la population de 1982 », *Archives et documents*, INSEE, n° 100.

[2] « Recensement de la population de 1990 - France métropolitaine et régions - Résultats du sondage au 1/20<sup>e</sup> », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n°s 13-14-15, avril 1992.

[3] *Statistiques de base de la communauté*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, tabl. 3.13.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « La taille des ménages dans les grandes villes et les départements », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 7, janvier 1991.

● « Prospective de la famille », *Futuribles*, Analyse-Prévision-Prospective, avril 1991.

● « La population étrangère », *INSEE-Première*, n° 150, juin 1991.

● « La politique familiale française », *Journal officiel*, n° 23, 29 octobre 1991.

● « Démographie et politique familiale en Europe », Haut conseil de la population et de la famille, La Documentation française.

● « Budget de la famille », *Économie et statistique*, n° 248, novembre 1991.

● « Les familles recomposées », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

## 2.3 FAMILLES

### FAMILLES SELON LA NATIONALITÉ DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE, LA COMPOSITION, LE NOMBRE ET L'ÂGE DES ENFANTS [1] [2]

(milliers)

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles (a)		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants (b)		Nombre moyen d'enfants (b) (c)	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
<b>A. Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence</b> .....	<b>14 119</b>	<b>14 958</b>	<b>6 989</b>	<b>6 767</b>	<b>12 645</b>	<b>12 112</b>	<b>0,90</b>	<b>0,81</b>
Français de naissance .....	12 714	13 382	6 200	5 935	10 883	10 273	0,86	0,77
Français par acquisition .....	502	590	201	235	375	437	0,75	0,74
Étrangers .....	903	986	588	598	1 388	1 402	1,54	1,42
<b>B. Familles comprenant un couple selon les caractéristiques des conjoints</b> .....	<b>13 233</b>	<b>13 777</b>	<b>6 388</b>	<b>6 000</b>	<b>11 709</b>	<b>10 959</b>	<b>0,88</b>	<b>0,80</b>
C.S. de l'homme (d) :								
1. Agriculteurs exploitants .....	680	458	323	225	604	411	0,89	0,90
femme active .....	480	332	223	166	408	293	0,85	0,88
femme inactive .....	201	126	100	59	196	118	0,98	0,93
2. Artisans, commerçants, chefs d'entrep. ....	1 057	1 042	584	552	1 020	954	0,96	0,92
femme active .....	643	735	350	395	568	641	0,88	0,87
femme inactive .....	414	307	235	157	451	313	1,09	1,02
3. Cadres, professions intellectuelles sup. ....	1 222	1 518	747	880	1 330	1 567	1,09	1,03
femme active .....	652	1 018	408	605	681	1 013	1,04	1,00
femme inactive .....	570	500	339	275	649	554	1,14	1,11
4. Professions intermédiaires .....	1 927	2 005	1 194	1 163	2 024	1 985	1,05	0,99
femme active .....	1 242	1 511	768	886	1 208	1 426	0,97	0,94
femme inactive .....	684	494	426	276	816	559	1,19	1,13
5. Employés .....	1 132	984	686	594	1 196	1 051	1,06	1,07
femme active .....	714	731	413	432	640	706	0,90	0,97
femme inactive .....	418	253	273	162	556	345	1,33	1,36
6. Ouvriers (y compris agricoles) .....	4 064	3 854	2 656	2 426	5 192	4 712	1,28	1,22
femme active .....	2 279	2 604	1 371	1 566	2 182	2 613	0,96	1,00
femme inactive .....	1 785	1 250	1 286	860	3 012	2 099	1,69	1,68
7. Retraités .....	2 771	3 610	68	71	97	108	0,04	0,03
femme active .....	294	463	17	27	22	38	0,08	0,08
femme inactive .....	2 477	3 147	51	44	75	71	0,03	0,02
8. Autres sans activité professionnelle .....	381	306	130	88	245	170	0,64	0,56
femme active .....	143	148	49	47	77	81	0,54	0,55
femme inactive .....	237	158	82	41	166	90	0,71	0,57
<b>C. Familles monoparentales selon les caractéristiques de la personne de réf...</b>	<b>887</b>	<b>1 182</b>	<b>601</b>	<b>768</b>	<b>937</b>	<b>1 153</b>	<b>1,06</b>	<b>0,98</b>
Hommes .....	129	161	76	79	116	113	0,90	0,70
dont : veufs .....	47	42	22	16	33	24	0,71	0,58
divorcés .....	41	70	27	34	39	46	0,95	0,66
Femmes .....	758	1 021	525	689	821	1 040	1,08	1,02
dont : veuves .....	230	236	102	73	167	116	0,73	0,60
divorcées .....	299	504	231	292	374	448	1,25	1,03

(a) Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans. (b) De 0 à 16 ans. (c) Par famille. (d) Selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS, INSEE.

### MÉNAGES SUIVANT LE NOMBRE DE PERSONNES DU MÉNAGE DANS QUELQUES PAYS EN 1990 [3]

%

	Allemagne (ex-RFA*)	Danemark	Grèce	Espagne	France	Pays-Bas	Portugal	Europe des Douze
Ménages composés de :								
— 1 personne .....	34,8	57,6	18,3	11,0	26,1	29,1	13,7	26,2
— 2 personnes .....	30,5	24,3	27,7	23,3	30,8	31,4	26,1	29,1
— 3 personnes .....	16,9	9,0	19,8	20,9	17,5	14,6	22,9	18,2
— 4 personnes .....	12,6	7,2	23,3	23,1	15,8	17,1	21,3	17,3
— 5 personnes et plus .....	5,2	1,9	10,9	21,7	9,8	7,8	16,0	9,4
<b>Ensemble des ménages (en milliers)</b> .....	<b>27 211</b>	<b>3 011</b>	<b>3 449</b>	<b>11 444</b>	<b>21 644</b>	<b>6 011</b>	<b>330</b>	<b>124 726</b>

\* En 1989.

## 2 POPULATION

### PRÉSENTATION

En 1991, 759 000 enfants sont nés en France métropolitaine soit environ 10 % de moins qu'il y a vingt ans. Le nombre de naissances est en léger repli avec 3 000 naissances de moins qu'en 1990. En 1991, le taux de natalité est estimé à 13,3 ‰. Le nombre de naissances hors mariage augmente de façon continue depuis une dizaine d'années, leur part atteint 30,1 % en 1990 contre 11,4 % en 1980 [1] [2]. Le taux brut de reproduction est de 87 filles pour 100 femmes en 1990, il était de 142 en 1964 (date du plus haut niveau après ceux des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale). L'âge moyen des mères à la naissance de leur enfant augmente régulièrement : 28,3 ans en 1990 contre 26,8 dix ans auparavant [2]. Parmi les 533 000 enfants légitimes nés en 1990, 81 779 enfants, soit 15,3 %, sont nés de couples dont l'un au moins des parents est étranger [1] [2].

En 1990, l'Europe des douze a un taux de natalité de 11,9 ‰. C'est l'Irlande qui a le taux le plus fort (15 ‰) devant le Royaume-Uni (13,9 ‰) puis la France (13,5 ‰). L'Italie enregistre le taux le plus faible, 10,1 ‰. Des pays d'Afrique et d'Asie ont des taux qui dépassent souvent 30 ‰ [3].

### DÉFINITIONS

● **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

● **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une même génération à l'effectif de la génération en début de période.

● **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.

● **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité).** Somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

● **Taux brut de reproduction.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la somme des naissances réduites multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

### SOURCES

[1] « Bilan démographique 1991 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1992.

[2] « La situation démographique en 1990. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », n° 16-17, juillet 1992.

[3] *Statistiques de base de la Communauté*, OSCE, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, tabl. 3-12. et *Annuaire démographique 1989*, Nations Unies, tabl. 4.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE, séries longues 1948-1988.

● « Les naissances hors mariage et les conceptions pré-nuptiales en Espagne depuis 1975 », *Population*, n° 5, 1991, INED.

● *Population et sociétés*, « La fécondité en Europe : analogies et différences », n° 264, janvier 1992; « La relève des générations », n° 265, février 1992.

● « De plus en plus de naissances hors mariage », *Économie et statistique*, n° 251, février 1992.

● « Les naissances en 1990 », *INSEE-Première*, n° 186, mars 1992.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître) : « Évolution de la fécondité en Europe depuis 1920 »; « Les naissances hors mariage ».

## 2.4 NAISSANCES

### NAISSANCES ANNUELLES [1]

Année	Nombre absolu Milliers	Taux brut natalité (‰/100 hab.)	Nais- sances hors mariage Milliers	Taux de naiss. hors mariage (%)
1980	800	14,9	91	11,4
1985	768	13,9	150	19,6
1986	778	14,0	171	21,9
1987	768	13,8	185	24,1
1988	771	13,7	203	26,3
1989	765	13,6	216	28,2
1990	762	13,4	229	30,1
1991 p	759	13,3	...	...

### NAISSANCES SELON LA NATIONALITÉ DES PARENTS [1]

	1982	1990
Ensemble enfants légitimes (en milliers)	684	533
Deux parents français	86,2	84,7
Un parent français, un parent étranger	3,0	4,3
Les deux parents étrangers	10,7	11,1

### TAUX BRUT DE NATALITÉ ET INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ DANS DIVERS PAYS [3]

Pays	Taux brut de natalité p. 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne (ex-RFA) [1990]	11,3	(a) 1,35
Danemark (1990)	12,4	(b) 1,50
Espagne (1990)	10,3	(c) 2,05
<b>France (1990)</b>	<b>13,5</b>	<b>1,80</b>
Italie (1990)	10,1	(e) 1,33
Pays-Bas (1990)	13,2	(e) 1,55
Royaume-Uni (1990)	13,9	(e) 1,84
Ex-URSS (1988)	19,0	(e) 2,45
États-Unis (1988)	15,9	(a) 1,84
Mexique (1985-90)	e 29,0	(d) 3,01
Brésil (1985-90)	e 28,8	3,46
Algérie (1985-90)	e 40,2	(e) 6,05
Kenya (1985-90)	e 53,9	(e) 8,12
Nigeria (1985-90)	e 49,8	(e) 7,00
Chine (1985-90)	e 20,5	(e) 2,37
Inde (1988) e	31,3	(a) 4,20
Japon (1989)	10,1	(e) 1,66

(a) 1986. (b) 1987. (c) 1981. (d) 1980. (e) 1988.

### RÉPARTITION DES NAISSANCES LÉGITIMES SELON LE RANG DE NAISSANCES [1]

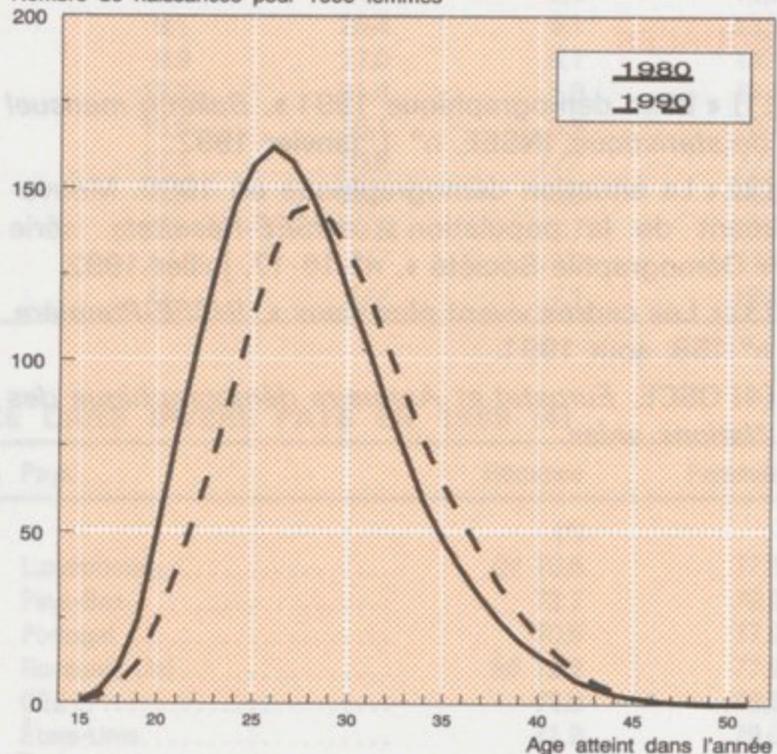
Années	Milliers de nais- sances légitimes	Rang			
		1	2	3	4 et +
		%	%	%	%
1980	709	44,2	34,6	14,6	6,6
1985	618	42,2	34,9	14,9	8,0
1986	608	41,2	34,9	15,6	8,3
1987	583	40,6	34,9	16,2	8,3
1988	568	40,7	34,3	16,3	8,7
1989	549	41,5	33,6	16,2	8,7
1990	533	42,9	33,2	15,4	8,5

### SOMME DES NAISSANCES RÉDUITES ET TAUX BRUT DE REPRODUCTION POUR 100 FEMMES [1]

Années	Somme des nais- sances réduites	Taux brut repro- duction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1986	183	89	27,6
1987	180	88	27,9
1988	180	88	28,0
1989	179	87	28,2
1990	178	87	28,3
1991 p	177	...	...

### TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE [3]

Nombre de naissances pour 1000 femmes



## 2 POPULATION

### PRÉSENTATION

Le nombre de décès enregistré en 1991 est identique à celui de l'année précédente, soit 526 000. Or l'accroissement de la population et son vieillissement auraient dû entraîner, à mortalité par âge identique, une augmentation de près de 10 000 décès d'une année sur l'autre. Cette stabilité des décès correspond à un gain annuel moyen d'espérance de vie de l'ordre de 0,3 année [1].

En 1991, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 81,1 années pour les femmes et 73 années pour les hommes. L'écart entre les deux sexes reste conséquent. Les données statistiques sur les causes médicales de décès publiées par l'INSERM permettent d'avancer quelques explications à la surmortalité masculine : les décès liés au mode de vie (tabac, alcool, accidents de la circulation) concernent les hommes. Les Françaises vivent en moyenne plus longtemps que les autres femmes de l'Europe des Douze [4]. Compte tenu de leur longévité, le veuvage est beaucoup plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Selon les résultats du recensement de 1990, à 70 ans une femme sur deux est veuve [1].

Le taux de mortalité infantile atteint en 1991 7,3 décès pour 1 000 naissances vivantes. En 15 ans ce taux a baissé de moitié [1].

La mortalité des adultes varie selon la catégorie socioprofessionnelle à laquelle ils appartiennent. Ainsi pour la période 1980-1989, le risque de décès d'un professeur ou d'un ingénieur est, entre 35 et 75 ans, trois fois plus faible que celui d'un manœuvre [3].

Chez les femmes on constate que la mortalité est supérieure chez les inactives [3].

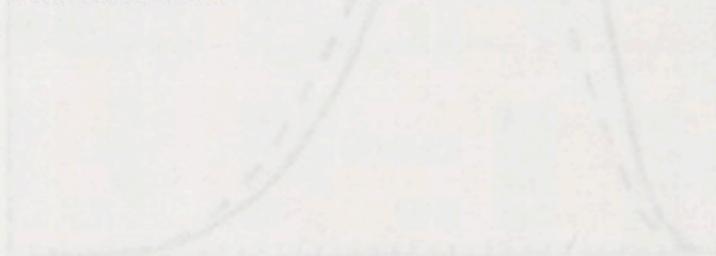
### SOURCES

[1] « Bilan démographique 1991 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1992.

[2] « La situation démographique en 1990. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », n° 16-17, juillet 1992.

[3] « Les cadres vivent plus vieux », *INSEE-Première*, n° 158, août 1991.

[4] OSCE, Eurostat et *Annuaire démographique des Nations unies*.



### DÉFINITIONS

● **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend certes des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population considérée.

● **Quotient de mortalité.** Probabilité de décès dans un délai d'un an d'une personne d'un âge donné. Pour éviter les aléas de quotients annuels, on calcule une moyenne sur plusieurs années.

● **Espérance de vie.** Moyenne des durées de vie d'une génération imaginaire qui serait soumise toute sa vie aux quotients de mortalité par âge de l'année d'observation. L'espérance de vie à la naissance prend en compte tous les quotients de mortalité y compris celui de mortalité infantile; l'espérance de vie à un âge déterminé ne prend en compte que les quotients de mortalité au-delà de cet âge.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Alcool, tabac, mortalité », *Population et sociétés*, INED, n° 254, février 1991.

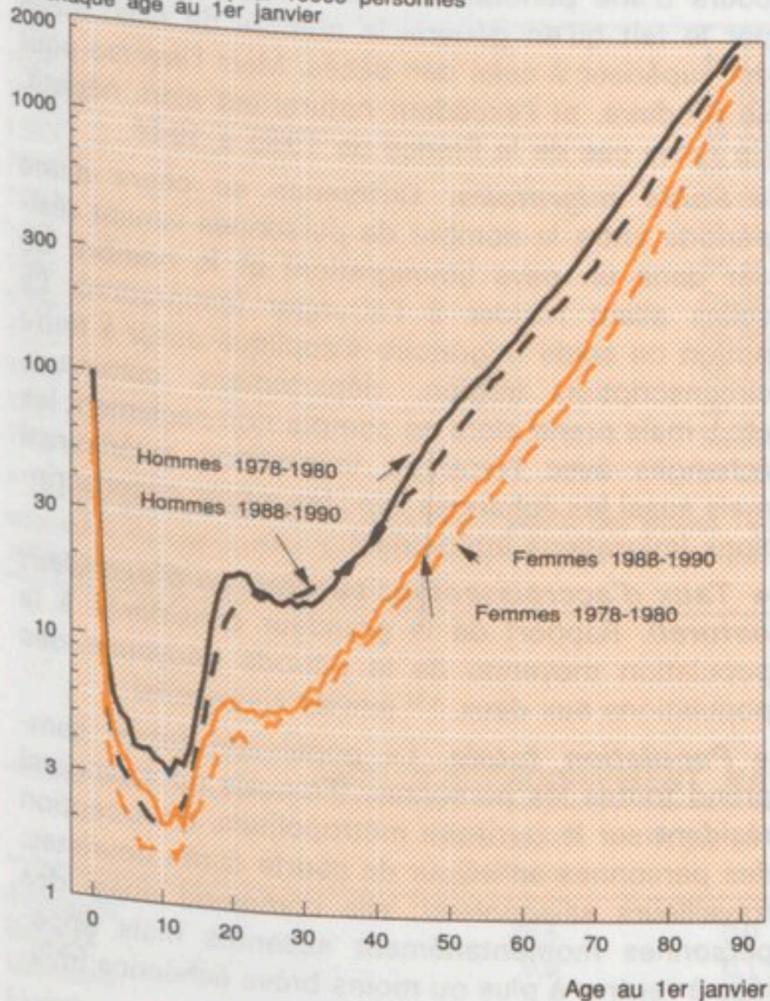
● « Mortalité et causes de décès en France », Les éditions INSERM.

● « Les décès en 1990 », *INSEE-Première*, n° 182, février 1992.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître) : « Évolution de la mortalité depuis 1920 »; « Inégalité sociale devant la mort ».

QUOTIENT DE MORTALITÉ PAR SEXE ET ÂGE DU DÉCÉDÉ (Moyenne sur 3 ans) [2]

Nombre de décédés pour 10000 personnes de chaque âge au 1er janvier



ESPÉRANCE DE VIE AUX DIFFÉRENTS ÂGES (2)

Âges (années)	Espérance de vie aux âges indiqués (années et dixièmes d'année)			
	Hommes		Femmes	
	1933-38	1988-90	1933-38	1988-90
0	55,6	72,5	61,4	80,7
1	59,5	72,2	64,5	80,2
5	57,1	68,3	62,0	76,3
10	52,6	63,4	57,5	71,4
20	43,6	53,7	48,6	61,5
30	35,5	44,4	40,5	51,8
40	27,7	35,3	32,1	42,2
50	20,4	26,6	24,0	32,9
60	13,9	18,8	16,5	24,0
70	8,5	12,2	10,1	15,7
80	4,6	6,8	5,5	8,6
85	3,3	4,9	4,0	6,0

PROBABILITÉ DE DÉCÈS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES HOMMES ET DES FEMMES EN ACTIVITÉ [3]

	Hommes		Femmes	
	35-60 ans	60-75 ans	35-60 ans	60-75 ans
Agriculteurs	12,7	32,6	5,5	18,6
Artisans et commerçants	14,3	34,4	6,4	18,2
Cadres	9,1	26,4	5,1	13,7
Instituteurs	9,9	27,0	5,1	14,6
Techniciens, cadres moyens	12,2	31,4	5,8	13,6
Employés	16,9	36,1	5,9	15,7
Contremaîtres	12,4	30,6	///	///
Ouvriers qualifiés	18,5	38,3	6,3	16,1
Ouvriers spécialisés ou manœuvres	22,5	40,8	7,7	19,2
Femmes de ménage	///	///	7,0	17,6
Autre personnel de service	///	///	7,1	16,8

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE DANS DIVERS PAYS EN 1989 [4]

Pays	Hommes		Pays	Femmes	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Allemagne (ex-RFA)	(*)		Luxembourg	(*)	
Belgique	(a) 72,6	79,0	Pays-Bas	(b) 70,6	77,9
Danemark	72,4	79,0	Portugal	73,7	79,9
Espagne	72,0	77,7	Royaume-Uni	70,9	77,9
France	73,2	79,8	CEE	(d) 72,2	77,9
Grèce	72,5	80,7	États-Unis	72,8	79,2
Irlande	(c) 72,6	77,6	Japon	71,9	79,0
Italie	71,0	77,0	Ex-URSS	75,4	81,1
	(d) 73,2	79,7		(b-c) 65,0	74,2

\* Les notes appelées ci-dessous concernent les deux sexes : il s'agit de la dernière année disponible. (a) 1985. (b) 1985-1987. (c) 1987. (d) 1988.

## 2 POPULATION

### PRÉSENTATION

La population d'un pays, d'un département, d'une commune varie sous l'influence combinée de mouvements naturel (naissances, décès) et migratoire. Le taux d'accroissement naturel, variable d'une année à l'autre, négatif pour la période 1935-1944, est passé à 7,8 pour 1 000 habitants en moyenne entre 1946 et 1950 et a décliné jusqu'en 1976 (+ 3 pour 1 000). Entre 1982 et 1990, dates des deux derniers recensements, il a été en moyenne de 4 pour 1 000 en France métropolitaine. En 1991, il est estimé à 4,1 pour 1 000 habitants [1].

La population mondiale est estimée à 5 384 millions d'habitants en 1991. Son taux d'accroissement naturel est de 1,7 %, inférieur à 1 % dans les pays développés, voire même négatif (Hongrie), ce taux dépasse 3 % dans des pays comme la Jordanie ou le Kenya [3].

Au recensement de la population de mars 1990, 3 580 000 étrangers résidaient en France métropolitaine soit 6,3 % de l'ensemble de la population. Depuis 1982, la population étrangère s'est stabilisée numériquement, mais a continué de se renouveler sous l'effet des arrivées et des départs (en moyenne le solde migratoire est d'environ 50 000 personnes par an entre 1982 et 1990), des naissances, des décès et des acquisitions de la nationalité française. La part des nationalités de la CEE a continué de se réduire et la féminisation s'est poursuivie [2].

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1991 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1992.
- [2] « La population étrangère - Recensement de la population de 1990 », *INSEE-Première*, n° 150, juin 1991.
- [3] « Tous les pays du monde (1991) », *Population et sociétés*, INED, n° 259, juillet-août 1991.

### DÉFINITIONS

● **Excédent naturel.** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le mot excédent est justifié par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Ce fut le cas de la France de 1935 à 1944.

● **Solde migratoire.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.), mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).

● **Taux d'accroissement naturel (ou d'excédent naturel).** Rapport de la grandeur considérée à la population moyenne de la période (moyenne des populations aux deux 1<sup>er</sup> janvier successifs).

● **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers); elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Recensement de la population de 1990, première estimation nationale », *INSEE-Première*, n° 81, juin 1990.
- *Économie et statistique*, INSEE, n° 242, avril 1991 : « La présence étrangère en France métropolitaine »; « Combien sont les Français d'origine étrangère ? ».
- « Moins d'enfants dans une France qui vieillit », *INSEE-Première*, n° 146, juin 1991.
- *La population de la France*, livre de la collection « Géographie », éditions Masson.
- « Situation démographique en Europe de l'Est », *Population*, INED, mai-juin 1991.
- « Un projet d'harmonisation des statistiques de migration internationale au sein de la Communauté européenne », *Revue européenne des migrations internationales*, volume 7, n° 2, 1991.
- « Statistiques démographiques 1991 », Eurostat, thème 3, série C.

## 2.6 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

### VARIATION DE LA POPULATION TOTALE DE LA FRANCE\* [1]

Année						(milliers)
	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué	
1968						
1975	49 723	836	554	282	+ 103	
1982	52 600	745	560	185	+ 13	
1983	54 335	797	543	254	+ 61	
1984	54 650	749	560	189	+ 56	
1985	54 895	760	543	217	+ 45	
1986	55 157	768	553	216	+ 38	
1987	55 411	778	547	232	+ 39	
1988	55 682	768	527	240	+ 44	
1989	55 966	771	525	247	+ 57	
1990	56 270	765	529	236	+ 71	
1991 <sup>p</sup>	56 577	762	526	236	+ 80	
1992 <sup>p</sup>	56 893	759	526	233	+ 80	
	57 206	...	...	...	...	

\* Les chiffres de la population totale au 1<sup>er</sup> janvier des années 1983 à 1991 ont été réévalués sur la base des résultats de l'exploitation exhaustive du recensement de la population de 1990. Le solde des migrations extérieures affecté par la révision a été recalculé de 1982 à 1990 et ce dernier reconduit pour 1991.

### TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL DE QUELQUES PAYS [3]

	Population en millions	% par an		Population en millions	% par an
Allemagne	79,5	0,0	Finlande	5,0	0,3
Belgique	9,9	0,1	Hongrie	10,4	- 0,2
Danemark	5,1	0,0	Norvège	4,3	0,3
Espagne	39,0	0,2	Suisse	6,8	0,3
<b>France</b>	<b>56,7</b>	<b>0,4</b>	Tchécoslovaquie	15,7	0,2
Grèce	10,1	0,1	Jordanie	3,4	4,1
Italie	57,7	0,1	Kenya	25,2	3,8
Luxembourg	0,4	0,2	Syrie	12,8	3,8
Pays-Bas	15,0	0,4	Togo	3,8	3,7
Portugal	10,4	0,2	Côte-d'Ivoire	12,5	3,5
Royaume-Uni	57,5	0,2	Japon	123,8	0,3
Autriche	7,7	0,1	<b>Monde</b>	<b>5 384,0</b>	<b>1,7</b>

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE DE 1975 À 1990 [2]

	1975	1982	1990
Ensemble des étrangers	3 440	3 680	3 580
Nés en France	670	830	740
Nés hors de France	2 770	2 850	2 840
Hommes	1 710	1 670	1 590
Femmes	1 060	1 180	1 250
Soit : étrangers de la CEE à Douze	1 870	1 580	1 300
Soit : étrangers des pays hors CEE	1 570	2 100	2 280

## 2 POPULATION

### PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre d'agriculteurs exploitants a été divisé par trois. Il est passé de 3,1 millions en 1962 à moins d'un million au recensement de 1990. Sur cette même période le nombre de cadres et de professions intermédiaires a été multiplié par 2,6 passant de 2,9 millions à 7,4 millions [1].

Les ouvriers demeurent le groupe social le plus important parmi les actifs, mais leur nombre est en régression : ce sont principalement les professions les moins qualifiées qui diminuent le plus. Les cadres et les professions intermédiaires sont de plus en plus nombreux (+ 26 % entre 1982 et 1990).

Durant la même période, le nombre de femmes actives s'est accru (+ 11 %) principalement parmi les cadres, les professions intermédiaires et les employés. Le nombre de cadres féminins est passé en huit ans de 470 000 à 835 000. En 1990, les professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé sont occupées à 71 % par des femmes.

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, la part des retraités dans la population totale passe de 13,7 % à 16,2 % en huit ans [2].

### DÉFINITIONS

● **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages, les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

● **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une ou de l'homme actif le plus âgé.

● **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (CSP).** Elle est utilisée par l'INSEE depuis le recensement de 1982; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes.

### SOURCES

[1] « 40 ans d'évolutions économiques et sociales », *INSEE-Première*, n° 127, avril 1991.

[2] *Recensement de la population de 1990*, France métropolitaine et régions - Résultats du sondage au 1/20, *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n°s 13-14-15, avril 1992.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Structure des emplois au 31 décembre 1989 - Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 27, janvier 1992.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître) : « Évolution des groupes sociaux dans les années quatre-vingt »; « Les agriculteurs »; « Une classe ouvrière en crise »; « Les professions de la communication ».

## 2.7 CATÉGORIES SOCIALES

STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE SUIVANT LA CSP INDIVIDUELLE  
ET DE LA POPULATION DES MÉNAGES SUIVANT LA CSP DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE [2]

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Population totale						Population des ménages	
	1982			1990			1982	1990
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total	Total
<b>1 Agriculteurs exploitants</b> .....	<b>3,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>5,4</b>	<b>3,3</b>
11 Agriculteurs sur petite exploitation .....	1,6	1,0	1,3	0,7	0,5	0,6	2,4	0,9
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation .....	1,1	0,6	0,8	0,7	0,4	0,5	1,8	1,1
13 Agriculteurs sur grande exploitation .....	0,8	0,4	0,6	0,9	0,4	0,6	1,3	1,3
<b>2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b> .....	<b>4,6</b>	<b>2,2</b>	<b>3,4</b>	<b>4,5</b>	<b>2,0</b>	<b>3,2</b>	<b>7,6</b>	<b>7,1</b>
21 Artisans .....	2,6	0,8	1,7	2,4	0,7	1,5	4,3	3,8
22 Commerçants et assimilés .....	1,6	1,3	1,5	1,6	1,2	1,4	2,6	2,5
23 Chefs d'entreprise 10 salariés et plus .....	0,4	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3	0,7	0,9
<b>3 Cadres, professions intellectuelles supérieures</b> .....	<b>5,4</b>	<b>1,7</b>	<b>3,5</b>	<b>6,7</b>	<b>2,9</b>	<b>4,8</b>	<b>8,9</b>	<b>10,7</b>
31 Professions libérales .....	0,7	0,2	0,4	0,8	0,4	0,6	1,1	1,3
33 Cadres de la fonction publique .....	0,7	0,2	0,5	0,7	0,3	0,5	1,1	1,2
34 Professeurs, professions scientifiques .....	0,7	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,7
35 Profession de l'information, des arts et du spectacle .....	0,3	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,5
37 Cadres admin., commerc. d'entrep. ....	1,7	0,4	1,0	1,9	0,8	1,3	2,8	3,1
38 Ingénieurs, cadres techn. d'entreprise ...	1,4	0,1	0,7	2,0	0,2	1,1	2,2	3,0
<b>4 Professions intermédiaires</b> .....	<b>8,9</b>	<b>5,8</b>	<b>7,3</b>	<b>9,5</b>	<b>7,2</b>	<b>8,3</b>	<b>14,2</b>	<b>14,5</b>
42 Instituteurs et assimilés .....	1,1	1,8	1,4	1,0	1,7	1,3	1,8	1,6
43 Profess. interm. santé et travail social ...	0,6	1,6	1,1	0,7	2,1	1,4	1,1	1,4
44 Clergé, religieux .....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
45 Profess. interm. admin. fonction publ. ...	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	1,0	1,2
46 Profess. interm. admin. et commerciales des entreprises .....	2,3	1,4	1,8	2,7	2,2	2,4	3,5	4,0
47 Techniciens .....	2,3	0,2	1,2	2,4	0,3	1,3	3,3	3,2
48 Contremaîtres, agents de maîtrise .....	2,0	0,1	1,1	1,9	0,1	1,0	3,4	3,1
<b>5 Employés</b> .....	<b>6,5</b>	<b>16,3</b>	<b>11,5</b>	<b>5,6</b>	<b>18,5</b>	<b>12,2</b>	<b>10,8</b>	<b>10,0</b>
52 Employés civils, agents de service de la fonction publique .....	1,6	4,6	3,1	1,5	5,5	3,6	3,2	3,1
53 Policiers et militaires .....	1,4	0,1	0,7	1,4	0,1	0,7	1,9	1,9
54 Employés administratifs d'entreprise ....	2,4	6,8	4,7	1,3	6,8	4,1	3,7	2,6
55 Employés de commerce .....	0,6	2,1	1,4	0,7	2,7	1,7	1,0	1,1
56 Pers. services directs aux partic. ....	0,6	2,7	1,6	0,7	3,4	2,1	1,0	1,3
<b>6 Ouvriers (y compris agricoles)</b> .....	<b>23,2</b>	<b>5,8</b>	<b>14,3</b>	<b>21,8</b>	<b>5,5</b>	<b>13,4</b>	<b>31,4</b>	<b>28,2</b>
62 Ouvriers qualifiés de type industriel ....	5,4	0,6	3,0	5,1	0,8	2,9	7,9	7,4
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal .....	5,2	0,5	2,8	5,3	0,5	2,8	6,7	6,7
64 Chauffeurs .....	2,1	0,0	1,0	2,2	0,1	1,1	3,3	3,1
65 Ouvriers qualifiés manutention, magasi- nage, transport .....	1,4	0,1	0,8	1,4	0,1	0,7	2,1	1,9
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel ..	5,5	3,2	4,3	4,7	2,9	3,8	7,4	5,8
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal ..	2,7	1,1	1,9	2,3	1,0	1,6	2,9	2,4
69 Ouvriers agricoles .....	0,9	0,2	0,5	0,8	0,2	0,5	1,1	0,9
<b>7 Retraités</b> .....	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>	<b>16,8</b>	<b>15,7</b>	<b>16,2</b>	<b>16,6</b>	<b>20,9</b>
71 Anciens agriculteurs exploitants .....	2,2	2,7	2,5	2,1	2,3	2,2	2,4	2,6
72 Anciens artis. commerc., chefs d'entrep. ..	1,3	1,5	1,4	1,4	1,3	1,4	1,6	1,7
73 Anciens cadres .....	0,9	0,3	0,6	1,6	0,4	1,0	1,0	1,7
75 Anciennes professions intermédiaires ...	1,4	1,2	1,3	2,1	1,6	1,8	1,7	2,4
77 Anciens employés .....	2,8	4,5	3,6	2,9	6,4	4,7	3,9	4,7
78 Anciens ouvriers (y compris agricoles) ...	5,1	3,4	4,2	6,7	3,5	5,1	5,9	7,8
<b>8 Autres sans activité professionnelle</b> ..	<b>34,2</b>	<b>52,6</b>	<b>43,6</b>	<b>32,8</b>	<b>46,9</b>	<b>40,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,2</b>
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé .....	0,5	0,8	0,7	0,4	0,6	0,5	0,1	0,2
83 Militaires du contingent .....	0,9	0,0	0,5	0,8	0,0	0,4	0,0	0,0
84 Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus ...	8,0	7,8	7,9	9,5	9,1	9,3	0,6	0,8
85 Autres inactifs de moins de 60 ans .....	24,3	37,3	31,0	21,9	30,6	26,4	3,0	2,4
86 Autres inactifs de 60 ans ou plus .....	0,5	6,7	3,6	0,3	6,6	3,5	1,5	1,7
<b>Effectif total en milliers</b> .....	<b>26 493</b>	<b>27 780</b>	<b>54 273</b>	<b>27 553</b>	<b>29 084</b>	<b>56 637</b>	<b>52 981</b>	<b>55 388</b>
<b>Effectif total en %</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
dont : actifs (a) .....	53,6	34,5	43,8	51,6	38,0	44,6	78,4	74,2

(a) Les actifs regroupent les postes 1 à 6 de la catégorie socioprofessionnelle et les postes 81 et 83. Les chômeurs font partie des actifs.

## 3 ENVIRONNEMENT

### PRÉSENTATION

La *dépense nationale « environnement »*, hors mobilisation de la ressource en eau, est évaluée en 1990 à 81,0 milliards de F, soit 1,3 % du PIB [1].

Pour protéger l'espace naturel, l'État et les collectivités locales ont mis en place des espaces protégés. Au 1<sup>er</sup> septembre 1991, la France (y compris les DOM), compte 7 parcs nationaux, 26 parcs naturels régionaux, 100 réserves naturelles et 2 438 sites classés [2].

En 1990, d'après l'OCDE, les pays de la Communauté ayant le plus fort taux de surfaces classées en zones protégées sont les états du Nord à densité élevée et fortement industrialisés : le Royaume-Uni (19,0 %), l'ancienne Allemagne occidentale (11,9 %), le Danemark (9,3 %) et les Pays-Bas (8,7 %). Par contre les pays du Sud de la CEE : Grèce (0,8 %), Italie (4,3 %), Portugal (4,9 %), Espagne (7,0 %) mais aussi l'Irlande (0,4 %) et la Belgique (2,4 %) ont un taux inférieur à la moyenne communautaire (7,9 %). La France, qui possède la plus grande surface en zones protégées de la CEE, occupe, avec un taux de 8,7 % hors DOM une position honorable [5].

Parmi les pays de l'OCDE, on déplore en France, à la fin des années 1980, le plus grand nombre et le plus fort taux d'*espèces menacées* de mammifères et d'oiseaux. Toutefois 52 espèces de mammifères, 277 espèces d'oiseaux et 32 espèces de reptiles (sur 36) sont-elles *protégées* sur notre territoire. De tous les pays de l'OCDE, c'est le Japon qui détient le plus faible taux d'*espèces menacées* (7,4 % des mammifères, 8,1 % des oiseaux). L'archipel nippon occupe le second rang pour le nombre d'*espèces connues*, derrière les États-Unis [5].

### SOURCES

[1] *Données économiques de l'environnement*, édition 1991, ministère de l'Environnement, 1992.

[2] Ministère de l'Environnement, septembre 1991.

[3] « Les espaces naturels, un capital pour l'avenir ». Commissariat général du Plan. Rapport du groupe de prospective. La France, l'Europe. X<sup>e</sup> plan 1989-1992, septembre 1991, *La Documentation française*.

[4] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1991, Eurostat-OSCE.

[5] *État de l'environnement*, édition 1990, ministère de l'Environnement, 1991.

[6] *Données OCDE sur l'environnement. Compendium 1991*, OCDE, Paris, 1991.

### DÉFINITIONS

● *Dépense nationale « environnement »*. Elle mesure l'effort consenti par le pays (administrations publiques, industries, ménages) pour prévenir les pollutions et les nuisances et gérer l'environnement.

● *Protection forte*. Il s'agit des zones totalement inconstructibles.

● *Zone ND des POS*. Le plan d'occupation des sols (POS) prévoit des zones naturelles inconstructibles afin de protéger des nuisances les sites de qualité.

● *CELRL*. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

● *Zones protégées selon l'OCDE*. Réserves à caractère scientifique (incluant en France les ZNIEFF), parcs nationaux, sites naturels remarquables, réserves naturelles et paysages protégés (non compris sites classés et zones ND).

● *ZNIEFF*. Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique : cet inventaire qui n'a pas de valeur juridique directe, a été lancé en 1982 par la direction de la protection de la nature. Y sont recensées deux types de zones : les zones de type I, à intérêt biologique remarquable (présence d'espèces rares ou menacées) couvrent en mars 1990 une superficie de 42 000 km<sup>2</sup>; les zones de types II sont constituées de 107 000 km<sup>2</sup> de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés. En raison du recouvrement des zones, les superficies ne sont pas additives.

● *Espèces menacées, espèces protégées*. Une espèce animale est considérée comme menacée soit quand elle a atteint un effectif critique, soit quand elle est rare ou bien en régression. Une espèce animale est dite protégée quand sa destruction, sa mutilation, sa capture, son transport et son utilisation sont interdits.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Gérer l'environnement », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 168, février-mars 1991.

● *Notes et études documentaires* : « Protection des milieux aquatiques. Études de droit comparé », n° 4924, 1990; « La forêt en France », n° 4928, mars 1991.

● « La fièvre verte », *Alternatives économiques*, n° 88, juin 1991.

● Environnement actualité, *Bulletin bimestriel du ministère de l'Environnement*.

● « Le Plan français pour l'environnement », *Futuribles*, n° 152, mars 1991, pages 45 à 68.



## 3 ENVIRONNEMENT

### PRÉSENTATION

À la fin de 1989, 94 % des Français (y compris DOM) étaient desservis par trois types d'installations autorisées de traitement d'ordures ménagères : celles incinérant sans récupération d'énergie qui desservent 13 % de la population, celles incinérant avec valorisation (36 % de la population) et les mises en décharge (45 % de la population). Les 6 % restants de la population utilisent des décharges sauvages.

En 1989, la pollution liquide produite par l'industrie est deux fois plus importante que celle des ménages et autres collectivités mais est mieux traitée. Ménages et collectivités rejettent trois fois plus de matières en suspension que l'industrie et des quantités comparables de matières oxydables. La pollution des eaux par l'industrie est le fait notamment de l'agro-alimentaire et de la chimie.

Avec 52 % de la population totale desservie par des installations de traitement des eaux usées, la France se situe, en 1989, en dessous de la moyenne (60 %) des pays de l'OCDE.

En 1990, les émissions de dioxyde de soufre dans l'atmosphère sont imputables pour 29 % au nucléaire et pour 20 % à l'ensemble « industrie et agriculture ». Les transports produisent 78 % de l'oxyde d'azote et 32 % des poussières [1].

En 1990, le nombre d'accidents technologiques survenus en France métropolitaine est de 874 : 525 sont d'origine industrielle, 157 se sont produits durant le transport de matières dangereuses, les autres ayant des origines diverses. 23 personnes ont trouvé la mort et 141 autres ont été blessées dans ces accidents.

### SOURCES

[1] Ministère de l'Environnement, cinquième inventaire des unités de traitement des ordures ménagères.

[2] « Données OCDE sur l'Environnement », Compendium 1991, OCDE, Paris 1991.

[3] Ministère de l'Environnement, Agences de bassin.

[4] Ministère de l'Environnement et Centre interprofessionnel et technique sur la pollution atmosphérique.

[5] Ministère de l'Environnement.

### DÉFINITIONS

● **Valorisation des déchets ménagers.** Déchets incinérés avec récupération d'énergie, compostage, méthanisation.

● **Les eaux distribuées.** L'eau destinée à la consommation humaine et distribuée par les collectivités, est soumise à des contrôles sanitaires rigoureux et fréquents, définis par le décret n° 83-3 du 3 janvier 1989; celui-ci transpose en droit français les directives européennes.

● **Pollution atmosphérique.** Les conditions météorologiques ainsi que les caractéristiques géophysiques d'une zone sont plus ou moins favorables à la dispersion des émissions nocives. Aussi, la maîtrise problématique des polluants atmosphériques après dispersion conduit à favoriser les mesures à la source, en amont de ces émissions.

● **Risques industriels.** Les risques principaux sont la dissémination des produits toxiques dans l'atmosphère, l'explosion, l'incendie et la pollution accidentelle de l'eau. L'installation d'industries dangereuses ou polluantes est soumise à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (loi n° 76-663 du 19 juillet 1976).

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Environnement et gestion de la planète », *Les Cahiers français*, n° 250, mars-avril 1991, La Documentation française.

● « Politiques énergétiques et effet de serre », *Problèmes économiques* n° 2242, 25 septembre 1991.

● « Rapport d'information sur la gestion des déchets », *Assemblée nationale*, n° 2275, 1991.

● Futuribles : « La biomasse, énergie d'avenir ? », n° 158, octobre 1991, p. 37 à 61, « Gérer l'eau en Europe », n° 155, juin 1991.

● « La pollution dans les transports : problème difficile à résoudre et certainement coûteux », Florent Faure, *Notes de synthèse de l'OEST*, n° 55, décembre 1991.

● « Bilan et perspective des activités industrielles liées à la protection de l'environnement en France », *Conseil économique et social*, février 1992.

## TRAITEMENTS DES DÉCHETS MÉNAGERS\* [1]

	Incinérés sans valorisation		Incinérés avec valorisation		Mis en décharges (a)		Total (a)	
	1985	1989	1985	1989	1985	1989	1985	1989
Nombre d'unités de traitement .....	223	229	161	156	1 166	1 132	1 550	1 517
Tonnage moyen (en t/j) .....	7 545	9 318	16 611	25 178 (b)	22 231 (b)	52 980 (b)	46 407 (b)	87 476 (b)
Population desservie (en %) .....	14,0	13,1	31,4	35,5	45,9	45,3	91,3	93,9

\* Y compris DOM. (a) Non comprises les décharges non autorisées. (b) Non comprises les décharges traitant moins de 10 tonnes par jour.

## QUANTITÉS DE DÉCHETS MUNICIPAUX DANS QUELQUES PAYS [2]

Quantités	Allemagne (ex-RFA)		France		Royaume-Uni		États-Unis		Japon	
	1980	1989	1980	1989	1980	1989	1980	1988	1980	1988
Par pays (en millions de tonnes) .....	21,4	19,5	14,0	17,0	15,5	18,0	160,0	209,8	41,5	48,3
Par habitant (en kg) ...	348	318	260	303	312	357	703	864	355	394

## POLLUTION INDUSTRIELLE DE L'EAU : PRINCIPAUX SECTEURS CONCERNÉS\* [3]

Secteur d'activité	en %			
	Matières en susp.	Matières organ.	Matières toxiques	Azote
Ind. agro-aliment. ...	24,0	45,2	0,2	36,3
Chimie-parachimie ..	22,3	16,1	54,5	33,3
Industries des métaux .....	13,4	8,9	37,2	4,8
Bois, papiers, cartons .....	12,7	14,3	1,0	4,7
Autres secteurs ....	27,6	15,5	7,1	20,9
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Situation au 1/1/1989 en France métropolitaine.

## TRAITEMENT DES EAUX USÉES\* DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE [2]

	Population desservie (en %)		
	1980	1985	1989
Allemagne (ex-RFA) .....	82	88	90
Espagne .....	18	29	48
<b>France</b> .....	<b>43</b>	<b>50</b>	<b>52</b>
Italie .....	30	...	60
Pays-Bas .....	72	85	89
Royaume-Uni .....	82	83	84
États-Unis .....	70	74	...
Japon .....	30	36	39
OCDE .....	51	57	60

\* Hors industrie.

## POLLUTION DE L'AIR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ\* [4]

	en %								
	Dioxyde de soufre			Poussières			Oxyde d'azote		
	1980	1989	1990	1980	1989	1990	1980	1989	1990
Résidentiel et tertiaire (a) .....	12,7	14,6	13,6	5,9	4,8	5,0	5,2	4,4	4,2
Industrie et agriculture .....	31,5	21,9	20,1	9,1	6,9	4,7	12,1	5,5	4,0
Centrales électro-thermiques .....	36,7	29,4	28,7	21,3	12,0	12,2	17,5	6,9	6,7
Transformation d'énergie .....	6,3	8,9	10,5	3,0	3,1	0,7	1,4	1,0	0,8
Procédés industriels .....	9,0	14,5	15,0	48,0	45,3	45,7	7,5	6,0	6,5
Transport .....	3,8	10,7	12,1	12,7	27,8	31,7	56,3	76,2	77,8
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Soit, en milliers de t .....	3 339	1 272	1 207	427	291	278	1 835	1 760	1 742

\* En métropole. (a) Y compris le chauffage urbain.

## POLLUTION DE L'AIR DANS QUELQUES PAYS EN 1989 [2]

	en milliers de tonnes			
	Oxydes de soufre	Oxydes d'azote	Particules	Monoxyde de carbone
Allemagne (ex-RFA) ..	1 306	2 872	532	8 738
<b>France</b> .....	<b>1 335</b>	<b>1 760</b>	<b>291</b>	<b>6 198</b>
Italie .....	2 070	1 570	413	5 571
Royaume-Uni .....	3 664	2 513	533	5 508
États-Unis .....	20 700	19 800	6 900	61 200
Japon .....	835	1 176	101	...

## LES ACCIDENTS LIÉS AUX RISQUES INDUSTRIELS EN 1990 [5] (Métropole)

	Nombre d'accidents	%
Industrie du bois .....	70	13,3
Entrepôts .....	69	13,1
Industries agro-alimentaires .....	61	11,6
Chimie .....	49	9,3
Déchets, traitement des eaux .....	36	6,8
Fonderie, travail des métaux .....	31	5,9
Garages, stations service .....	24	4,6
Autres activités .....	185	35,4
<b>Total</b> .....	<b>525</b>	<b>100</b>

## 4 SANTÉ

### PRÉSENTATION

Les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs sont responsables respectivement de 33 % et 27 % des décès survenus en 1990. La mortalité masculine a pour cause principale les tumeurs (61 %), alors que les maladies de l'appareil circulatoire frappent plutôt les femmes (55 %).

On peut faire le même constat pour les quelques pays de l'OCDE dont l'information est disponible. Toutefois il faut remarquer que le Japon a les taux les plus faibles en ce qui concerne les morts par tumeurs.

Sont également causes de décès les accidents de la circulation. Ceux de la route ont provoqué, en 1990, la mort de 10 289 personnes et 225 860 blessés. Les moins de 25 ans représentent 33,4 % des tués et 42,9 % des blessés.

La route est de loin le plus meurtrier des modes de transport : 21 fois plus de morts que par le chemin de fer, les transports maritimes et aériens réunis. Elle tue également plus que les maladies infectieuses et parasitaires ou que les maladies des organes génito-urinaires.

En 1990, la caisse nationale d'assurance maladie a recensé près de 761 000 accidents du travail qui ont entraîné le décès de 1 213 personnes. Le « bâtiment et travaux publics » est le secteur où le taux de fréquence des accidents est le plus élevé (70,5) alors que le « vêtement » est le moins éprouvé (15,2).

### DÉFINITIONS

● **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.

● **Taux de fréquence des accidents du travail.** Rapport du nombre d'accidents avec arrêt au nombre d'heures travaillées exprimé en millions d'heures.

● **Statistique des causes de décès.** Elle est établie par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de la classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

● **Victimes des accidents de la circulation.**

**Route.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.

**Fer.** Sont pris en compte les accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire (ou car SNCF) en mouvement et ayant provoqué des morts ou des blessures graves. Les tués comprennent les victimes décédées le jour ou le lendemain de l'accident. Les blessés comprennent les victimes hospitalisées plus de 3 jours.

**Air.** Interviennent les seuls accidents survenus en France ou à l'étranger à des appareils immatriculés en France (aviation commerciale ou privée). Les tués comprennent les victimes décédées dans les 3 jours.

**Mer.** Sont pris en compte les accidents survenus à des bateaux français sur l'ensemble des mers du globe.

### SOURCES

[1] « Causes médicales de décès, année 1990, résultats définitifs », INSERM.

[2] « Statistiques de l'année 1990 », CNAMTS, avril 1992.

[3] « Rapport statistique sur l'évolution des accidents de la route », CEMT (Conférence européenne des ministres des Transports).

[4] *Mémento des statistiques des transports 1990*, édition 1991, ministère des Transports et de la Mer, Observatoire économique et statistique des transports.

[5] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, édition 1991, Organisation mondiale de la santé, Genève, 1992.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● Rapport du groupe de travail « Accidents de la vie courante », Conseil national de l'information statistique, novembre 1990.

● « Les lacunes de législation des accidents du travail », *Problèmes économiques*, n° 2211, février 1991.

● « SIDA et milieu de travail », Institut national de recherche et de sécurité, février 1991.

● « Transport des matières dangereuses : augmentation du nombre et de la gravité des accidents corporels », Institut national de recherche et de sécurité, *Travail et sécurité*, n° 487, avril 1991.

● « Les accidents mortels du travail dans le BTP en 1990 ». *Premières informations*, ministère du Travail et de l'Emploi, n° 258, décembre 1991.

● « 92, année européenne pour la sécurité », Institut national de recherche et de sécurité, *Travail et sécurité*, n° 496, janvier 1992.

## 4.1 MALADIES - ACCIDENTS

### DÉCÈS PAR CAUSE MÉDICALE EN 1990 [1]

	Total	Dont femmes
Maladies infectieuses et parasitaires.....	9 674	3 890
Tumeurs.....	141 831	55 665
Maladies endocriniennes, nutrition, métabolisme, troubles immunitaires.....	13 333	8 291
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques.....	2 570	1 377
Troubles mentaux.....	12 912	7 427
Maladies du système nerveux et des organes des sens.....	11 293	5 874
Maladies de l'appareil circulatoire.....	174 544	95 187
Maladies de l'appareil respiratoire.....	38 086	18 286
Maladies de l'appareil digestif.....	27 082	12 596
Maladies des organes génito-urinaires.....	7 178	3 563
Autres maladies.....	7 976	4 718
Symptômes, signes et états morbides mal définis.....	31 468	17 448
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements.....	48 254	19 215
<b>Total des décès.....</b>	<b>526 201</b>	<b>253 537</b>

### CAS DE SIDA SIGNALÉS DANS QUELQUES PAYS [5]

	(milliers)
	1 <sup>er</sup> janvier 1991
Allemagne (ex-RFA).....	5,50
<b>France.....</b>	<b>9,72</b>
Royaume-Uni.....	3,88
États-Unis.....	154,79
Japon.....	0,29
<b>Monde.....</b>	<b>314,61</b>

### PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS DANS QUELQUES PAYS : TAUX, PAR SEXE, POUR 10 000 HABITANTS [5]

	France (b)		Royaume-Uni (c)		Allem. (ex-RFA) (c)		États-Unis (a)		Japon (c)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire...	28,0	16,7	46,9	28,1	48,4	30,0	45,6	28,3	27,7	18,9
Tumeurs.....	30,3	13,2	27,6	18,6	28,0	16,7	24,6	16,1	22,8	11,4
Appareil respiratoire..	6,4	2,9	11,8	6,5	7,7	2,9	9,5	5,1	11,4	5,0
Appareil digestif.....	5,4	2,8	3,0	2,4	5,4	3,0	3,8	2,4	3,9	1,9
Accid., véhic. moteur..	2,6	0,9	1,4	0,5	1,7	0,6	2,7	1,1	1,7	0,6

(a) 1988; (b) 1989; (c) 1990.

### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR SECTEUR EN 1990 [2]

Secteur de risque	Accidents avec arrêt (Milliers)	Fréquence des accidents	Décès
Métallurgie.....	138,1	33,4	135
Bâtiment et travaux publics.....	167,8	70,5	361
Bois.....	32,0	51,4	19
Chimie.....	8,8	16,1	17
Pierres et terres à feu.....	16,4	48,5	34
Caoutchouc, papier et carton.....	11,2	33,4	11
Livre.....	8,4	16,9	6
Textiles.....	8,0	28,5	3
Vêtement.....	6,0	15,2	5
Cuir et peaux.....	2,6	17,9	1
Alimentation.....	83,1	38,5	91
Transports et manutention.....	55,6	46,0	205
Eau, gaz, électricité.....	3,0	32,4	5
Commerces non alimentaires.....	47,7	16,3	109
Interprofessionnel.....	172,3	16,5	211
<b>Ensemble des activités.....</b>	<b>761,0</b>	<b>28,7</b>	<b>1 213</b>
<b>Accidents de trajet.....</b>	<b>85,4</b>		<b>781</b>

### VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE DANS QUELQUES PAYS EN 1990 [3]

Pays	Victimes	Tués (a)	Proportion de tués*
Allemagne (ex-RFA).....	456,1	8,0	2,4
Belgique.....	87,3	2,0	4,5
Danemark.....	11,3	0,7	3,3
Espagne.....	162,4	9,0	6,2
<b>France.....</b>	<b>236,1</b>	<b>11,2</b>	<b>3,9</b>
Grande-Bretagne.....	340,1	5,1	2,1
Grèce.....	29,3	1,9	7,7
Italie.....	(b) 222,7	6,9	2,6
Pays-Bas.....	53,4	1,4	2,2
Portugal.....	(b) 63,9	3,1	10,1
États-Unis.....	(c) 4 034,1	47,1	2,6
Japon.....	(c) 763,2	13,4	2,4

\* Nombre de tués pour 100 millions de véhicules-routiers. (a) Décès survenant dans les 30 jours. (b) 1989. (c) 1988.

### VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION [4]

	Fer		Air		Mer		Route	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Nombre d'accidents.....	689	734	134	145	4 470	5 137	170 590	162 573
Nombre de blessés.....	132	140	111	164	259	262	235 999	225 860
Nombre de tués.....	215	188	309	85	(a) 243	(a) 227	10 528	10 289

(a) Disparus ou décédés.

## 4 SANTÉ

### PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 1991, 152 096 médecins sont en activité soit 78 374 généralistes et 73 722 spécialistes; 26,5 % de ces derniers sont chirurgiens. Viennent ensuite les psychiatres (13,2 %) et les anesthésistes (9,8 %). Le nombre de médecins libéraux atteint 105 612 début 1991. Parmi les autres professions paramédicales, 10 705 sages-femmes, 304 480 infirmiers (y compris psychiatrie) et 38 257 masseurs-kinésithérapeutes exerçaient leur activité début 1990 [3]. La place des femmes dans le secteur médical varie selon les professions. Début 1990 elles représentent 59,8 % des *pharmaciens*, mais seulement 29,6 % des chirurgiens-dentistes et 28,7 % des médecins.

La répartition géographique du personnel médical et des équipements de santé fait apparaître la meilleure dotation de la partie sud du pays : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse, Midi-Pyrénées, Aquitaine. Les régions les moins bien pourvues sont la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. L'Île-de-France est plutôt bien dotée sauf en ce qui concerne le nombre de lits d'hôpitaux [1] [2].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1990, le nombre total de *lits et places*, y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, est de 497 246 pour 1 077 établissements dans le secteur public et de 204 938 pour 2 753 établissements dans le secteur privé. En hospitalisation complète le nombre de lits est de 363 115 dans le secteur public et de 195 578 dans le secteur privé. Le nombre total de lits en hospitalisation complète a diminué de 0,9 % en un an [3].

### SOURCES

[1] « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 49-50-51, mai 1992.

[2] « La France des régions », édition 1992 (à paraître).

[3] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1991*, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, SESI.

[4] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1988*, Organisation mondiale de la santé.

### DÉFINITIONS

● *Pharmaciens*. Pour la France, effectif des pharmaciens d'officine inscrits à l'Ordre national des pharmaciens.

● *Hôpitaux, lits et places*. Les chiffres des lits en hospitalisation complète relatifs aux hôpitaux publics concernent le secteur « hôpital » à l'exclusion des hospices, maisons de retraite, mais y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Les informations sur le système hospitalier privé concernent les secteurs « médecine, chirurgie et maternité » y compris les secteurs « repos, convalescence, régime, réadaptation fonctionnelle et santé mentale ». L'ensemble des lits et places totalise les lits en hospitalisation complète, les lits d'hébergement et les places en hospitalisation de jour ou de nuit.

● *Densité*. Nombre de lits pour 1 000 habitants; nombre de praticiens pour 100 000 habitants.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale : « La grande diversité de l'hospitalisation privée », n° 9, octobre 1991; « Le moyen séjour : entre le court séjour et le domicile », n° 13, décembre 1991; « Les médecins généralistes : plus nombreux que les spécialistes mais pour combien de temps ? », n° 19, avril 1992.

● « Les médecins hier, aujourd'hui, demain », *Études statistiques*, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, n° 3, juillet-septembre 1991.

● *Notre système hospitalier et son avenir*, Francis Peigné, éditions ENSP, 1991.

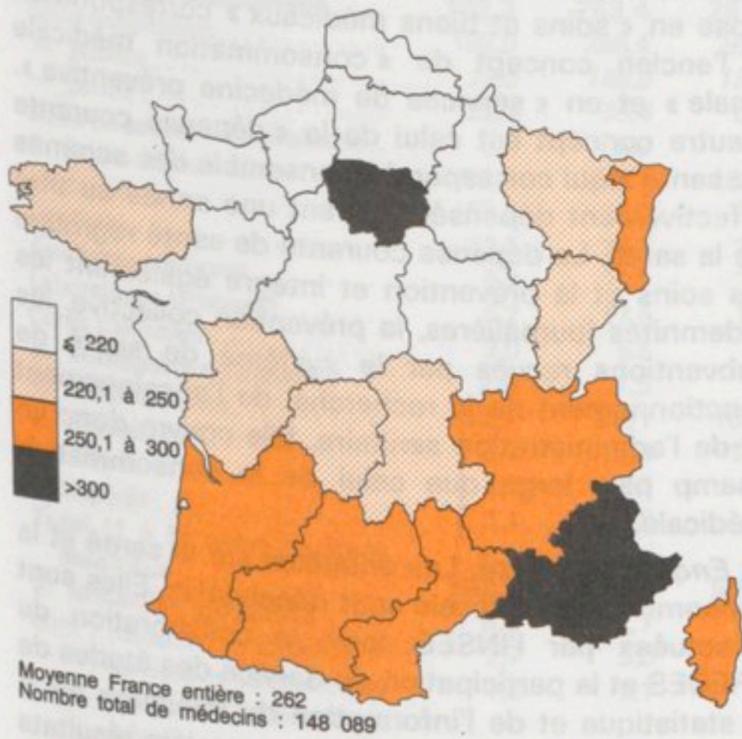
● « Les professions libérales de la santé en France », *Regards sur l'actualité*, n° 175, novembre 1991, La Documentation française.

● « Les médecins au 1<sup>er</sup> janvier 1991 — Départements et régions », *Documents statistiques*, n° 128, SESI, décembre 1991.

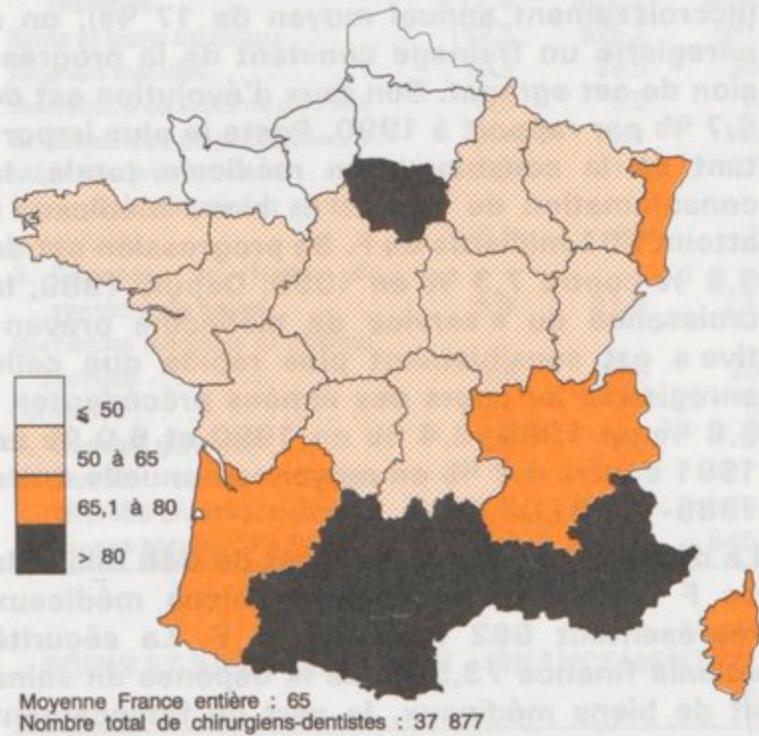
## 4.2 PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

### RÉPARTITION DU PERSONNEL ET DE L'ÉQUIPEMENT SANITAIRES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1990 [1] [2]

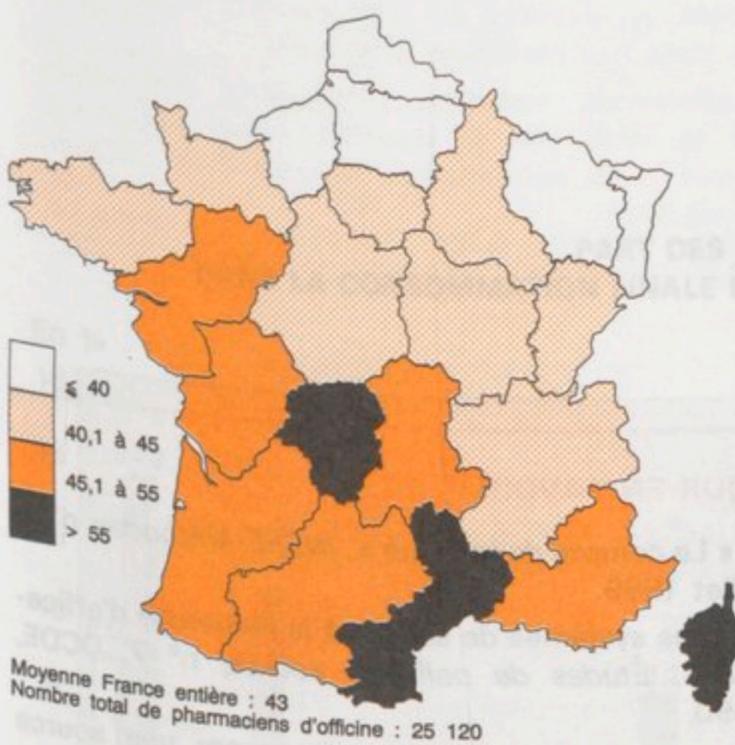
DENSITÉ DE MÉDECINS  
(pour 100 000 habitants)



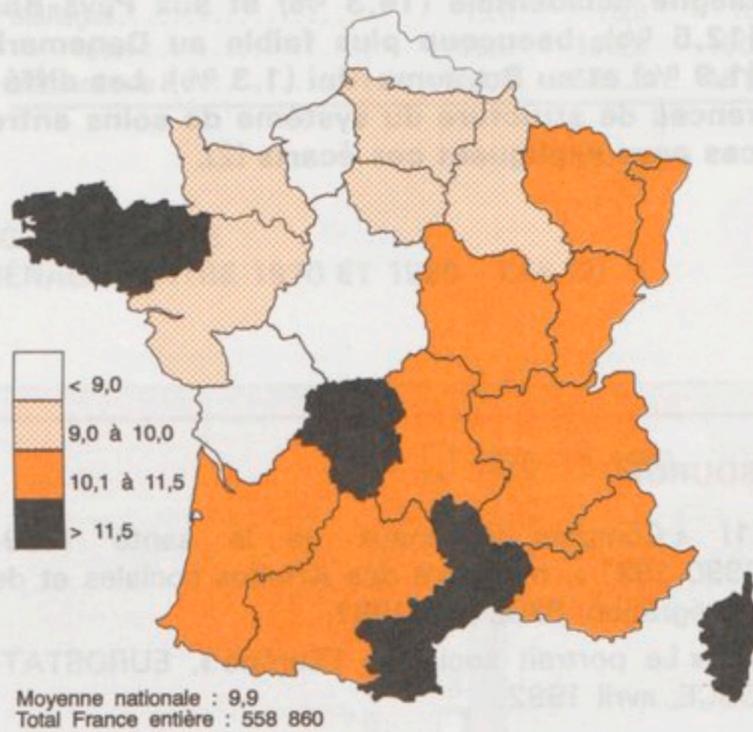
DENSITÉ DE CHIRURGIENS-DENTISTES  
(pour 100 000 habitants)



DENSITÉ DE PHARMACIENS D'OFFICINE  
(pour 100 000 habitants)



DENSITÉ DE LITS PUBLICS ET PRIVÉS  
(pour 1 000 habitants)



### PERSONNELS DE SANTÉ DANS QUELQUES PAYS D'EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS [4]

Pays	Nombre (milliers)				Densité (taux pour 10 000 habitants)			
	Médecins	Dentistes	Pharmac.	Infirm. (a)	Médecins	Dentistes	Pharmac.	Infirm. (a)
Allemagne (ex-RFA) (1984)	154	34	31	201	25,6	5,7	5,1	33,4
Espagne (1984)	121	5	29	143	31,3	1,2	7,4	36,8
<b>France (1988) (b)</b>	<b>139</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>(c) 233</b>	<b>25,0</b>	<b>6,5</b>	<b>4,3</b>	<b>(c) 42,2</b>
Pays-Bas (1985)	32	7	2	...	22,4	4,9	1,3	...
Pologne (1985)	73	17	16	171	19,5	4,6	4,3	45,6
Royaume-Uni (1981)	92	17	18	183	16,4	3,1	3,1	32,5
Suède (1985)	22	9	...	69	26,4	11,0	...	84,6
Ex-URSS (1985)	(d) 1 170	...	91	...	(d) 42,1	...	3,3	...
États-Unis (1984)	501	138	158	1944	21,4	5,9	6,7	83,0

(a) Infirmières qualifiées. (b) Source : ministère de la Santé (SESI). (c) 1986. (d) Médecins et dentistes.

## 4 SANTÉ

### PRÉSENTATION

En 1991, la *consommation médicale totale* est de 573,5 milliards de F soit 10 051 F par habitant. Depuis le début des années 1970 (accroissement annuel moyen de 17 %), on a enregistré un freinage constant de la progression de cet agrégat. Son taux d'évolution est de 6,7 % par rapport à 1990. Poste le plus important de la consommation médicale totale, la consommation de « soins et biens médicaux » atteint 561 milliards de F. Sa progression est de 6,8 % contre 7,3 % en 1990. Depuis 1989, la croissance du « service de médecine préventive » est sensiblement plus rapide que celle enregistrée au cours des années précédentes : 5,8 % en 1989, 6,4 % en 1990 et 6,0 % en 1991 contre 4,2 % en moyenne annuelle entre 1985-1988 [1].

La dépense totale de santé est de 646 milliards de F en 1991; les soins et biens médicaux représentent 562 milliards de F. La sécurité sociale finance 73,5 % de la dépense de soins et de biens médicaux, la part de financement par les ménages est de 19,4 % [1].

En 1989, dans la Communauté européenne, la part des dépenses de santé dans la dépense totale des ménages est importante en Allemagne occidentale (14,3 %) et aux Pays-Bas (12,5 %), beaucoup plus faible au Danemark (1,9 %) et au Royaume-Uni (1,3 %). Les différences de structure du système de soins entre ces pays expliquent ces écarts [2].

### DÉFINITIONS

● **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « soins et biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « services de médecine préventive ». L'autre concept est celui de la « dépense courante de santé » qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. La dépense courante de santé regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé de fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale.

● **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'INSEE, avec la collaboration du CREDES et la participation du Service des études de la statistique et de l'information du ministère de la Santé (SESI) et de l'INSERM. Les premiers résultats de l'enquête-santé 1991-1992 seront disponibles à partir de la fin de l'année 1992.

### SOURCES

[1] « Comptes nationaux de la santé 1989-1990-1991 », ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, SESI, mai 1992.

[2] « Le portrait social de l'Europe », EUROSTAT-OSCE, avril 1992.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le compte de la santé », *INSEE-Méthodes*, n° 2, juillet 1989.

● « Les systèmes de santé : à la recherche d'efficacité », *Études de politique sociale*, n° 7, OCDE, 1990.

● « L'accès à la santé est-il encore une source d'inégalités ? », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2242, 25 septembre 1991.

● « Premiers résultats sur l'état de santé et le recours aux soins en France en 1990 », Centre de Recherche, d'Étude et Documentation en Économie de la Santé, *Échos de la santé*, hors série, n° 1.

● « Les dépenses de santé », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

## 4.3 CONSOMMATION MÉDICALE DES MÉNAGES

CONSOMMATION MÉDICALE DES MÉNAGES [1]  
(milliards F)

	1980	1990	1991
<b>1. Soins hospitaliers et en sections médicalisées</b> .....	<b>102,3</b>	<b>253,4</b>	<b>267,7</b>
Soins hospitaliers .....	102,0	248,4	262,0
— publics .....	79,5	189,0	198,6
— privés .....	22,4	59,4	63,4
Soins en sections médicalisées ..	0,4	5,0	5,7
<b>2. Soins ambulatoires</b> .....	<b>50,6</b>	<b>155,3</b>	<b>166,9</b>
Médecins .....	23,8	73,2	78,5
Dentistes .....	13,8	35,8	38,2
Auxiliaires médicaux .....	5,9	23,2	25,3
Laboratoires (analyses) .....	5,2	17,5	18,8
Cures thermales .....	2,0	5,6	6,0
<b>3. Transports de malades</b> .....	<b>2,0</b>	<b>7,5</b>	<b>8,5</b>
<b>4. Médicaments</b> .....	<b>33,7</b>	<b>96,1</b>	<b>102,7</b>
<b>5. Prothèses</b> .....	<b>3,7</b>	<b>13,3</b>	<b>15,3</b>
Lunetterie .....	2,7	8,5	9,6
Orthopédie .....	1,1	4,8	5,7
<b>Total (1 à 5) soins et biens médicaux</b> .....	<b>192,3</b>	<b>525,6</b>	<b>561,1</b>
<b>6. Médecine préventive</b> .....	<b>5,9</b>	<b>11,7</b>	<b>12,4</b>
dont : médecine du travail .....	2,7	5,0	5,2
services de santé scolaire .....	1,2	2,1	2,2
protection maternelle et infantile .....	0,8	1,6	1,7
toxicomanie .....	0,1	0,5	0,5
<b>Consommation totale (1 à 6)</b> ..	<b>198,2</b>	<b>537,3</b>	<b>573,5</b>

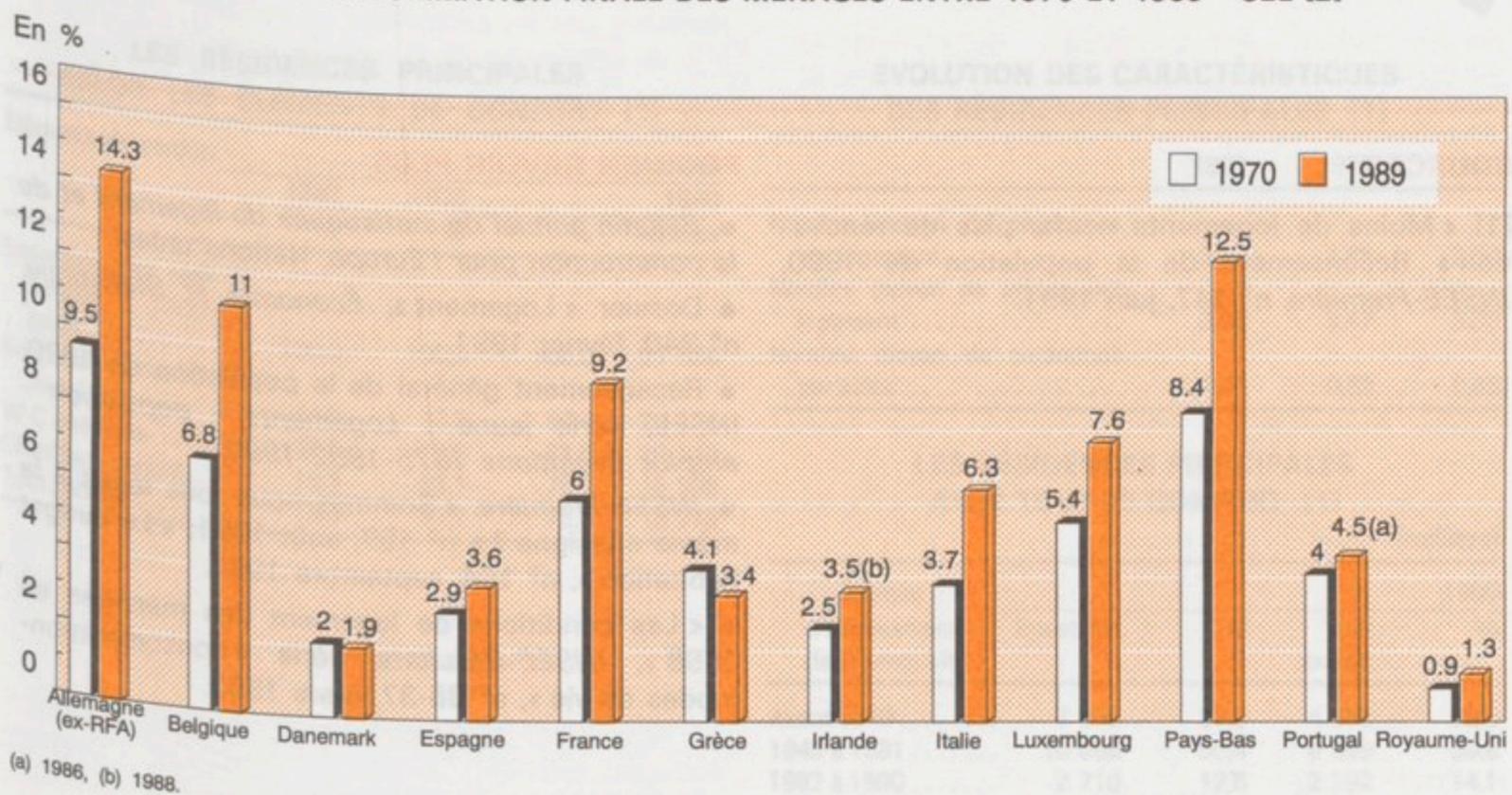
DÉPENSES COURANTES DE SANTÉ [1]  
(milliards F)

	1980	1990	1991
<b>1. Dépenses pour les malades</b> .....	<b>212,5</b>	<b>567,2</b>	<b>608,0</b>
Soins et biens médicaux .....	192,3	525,2	561,8
Aide aux malades .....	19,3	36,5	39,8
Subvention au système de soins ..	0,9	5,5	6,4
<b>2. Dépenses de prévention</b> ..	<b>6,7</b>	<b>14,1</b>	<b>15,2</b>
Médecine préventive .....	5,8	11,7	12,4
Prévention collective et contrôle sanitaire .....	0,8	2,4	2,8
<b>3. Dépenses en faveur du système de soins</b> .....	<b>6,9</b>	<b>21,8</b>	<b>23,3</b>
Recherche médicale et pharmaceutique .....	2,8	18,9	20,3
Formation .....	2,1	2,9	3,0
<b>4. Gestion générale</b> .....	<b>2,9</b>	<b>8,8</b>	<b>9,3</b>
<b>5. Double compte : Recherche pharmaceutique</b> ..	<b>- 2,0</b>	<b>- 9,0</b>	<b>- 10,1</b>
<b>Dépenses totales (1 à 5)</b> .....	<b>227,0</b>	<b>603,0</b>	<b>645,7</b>

SOINS ET BIENS MÉDICAUX - FINANCEMENT [1]  
(%)

	1980	1990	1991
Sécurité sociale .....	76,5	74,0	73,5
État et collectivités locales .....	2,9	1,0	0,9
Mutuelles .....	5,0	6,1	6,2
Ménages .....	15,6	18,9	19,4
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Milliards de F .....	192,3	525,2	561,8

PART DES SERVICES DE SANTÉ  
DANS LA CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES ENTRE 1970 ET 1989 - CEE [2]



## 5 LOGEMENT

### PRÉSENTATION

En 1990, le recensement de l'INSEE a dénombré 26 246 000 *logements* dont 21 536 000 sont des résidences principales (82,1 %). Celles-ci ont augmenté de 9,5 % par rapport à 1982. Ce sont encore les communes rurales en ZPIU qui ont connu la plus forte croissance de logements (+ 15,5 %). Le nombre de résidences secondaires a plus augmenté encore (+ 24,5 %). Le dernier recensement a fait apparaître une nouvelle notion du logement, celle du *logement occasionnel* occupé irrégulièrement pour raisons professionnelles (400 000) [1].

L'engouement pour la maison individuelle ne s'est pas démenti au cours des années 80 : leur croissance (2 millions de plus en 8 ans) est beaucoup plus forte que celle des appartements (+ 460 000). Au total, 53 % des ménages, soit 57 % des habitants vivent dans une maison individuelle en 1990 contre 48 % en 1982. Les logements offrent de plus en plus d'espace à leurs occupants puisque leur *nombre de pièces* s'accroît tandis que la taille des ménages se réduit. Le nombre moyen de pièces par logement est passé de 3,1 à 3,8 entre 1962 et 1990 [1]. Selon l'enquête-logement de 1988, la surface moyenne par logement est passée de 68 à 85 m<sup>2</sup> entre 1970 et 1988. L'amélioration du confort se poursuit : aujourd'hui 76 % des résidences principales ont tout le confort contre 48 % en 1975 [1].

### DÉFINITIONS

● **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.

● **Immeuble.** On distingue six types d'immeubles : fermes et bâtiments agricoles; habitations de fortune; constructions provisoires à usage d'habitation; hôtels, pensions de famille, garnis; immeubles collectifs ou maisons individuelles entièrement ou principalement utilisés pour l'habitation; immeubles principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public.

● **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m<sup>2</sup>). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.

● **ZPIU.** La délimitation des zones de peuplement industriel et urbain tient compte non seulement de la continuité de l'habitat, mais aussi du niveau de migrations quotidiennes domicile-travail, de l'importance de la population non agricole ainsi que du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs.

● **Logements occasionnels.** Logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.

● **Logements vacants.** Logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés à la date du recensement.

### SOURCES

[1] « Moins de logements neufs, plus de rénovation » Recensement de la population de 1990, *INSEE-Première*, n° 147, juin 1991.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, Nations unies.

● Dossier « Logement », *Économie et Statistique*, n° 240, février 1991.

● Recensement général de la population de 1990, INSEE, série jaune : *Logements - population - emploi, Évolutions 1975-1982-1990*.

● *INSEE-Première*. « Sommes-nous tous logés à la même enseigne ? » n° 157, août 1991; « Le budget habitation », n° 164, septembre 1991.

● « Les conditions de logement des ménages en 1988 », *INSEE-Résultats*, série « consommation-modes de vie », n° 36-37, mars 1992.

## RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATÉGORIE ET LE TYPE DE COMMUNE EN 1990 [1]

	France entière			Communes rurales		Communes urbaines	
	en milliers	en %	% 90/82	en milliers	en %	en milliers	en %
Résidences principales .....	21 536	82,1	9,5	5 259	72,1	16 277	85,9
Logements occasionnels .....	400	1,5	...	79	1,1	321	1,7
Résidences secondaires .....	2 414	9,2	24,5	1 377	18,9	1 037	5,5
Logements vacants .....	1 896	7,2	5,4	578	7,9	1 318	6,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>26 246</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>	<b>7 293</b>	<b>100,0</b>	<b>18 953</b>	<b>100,0</b>

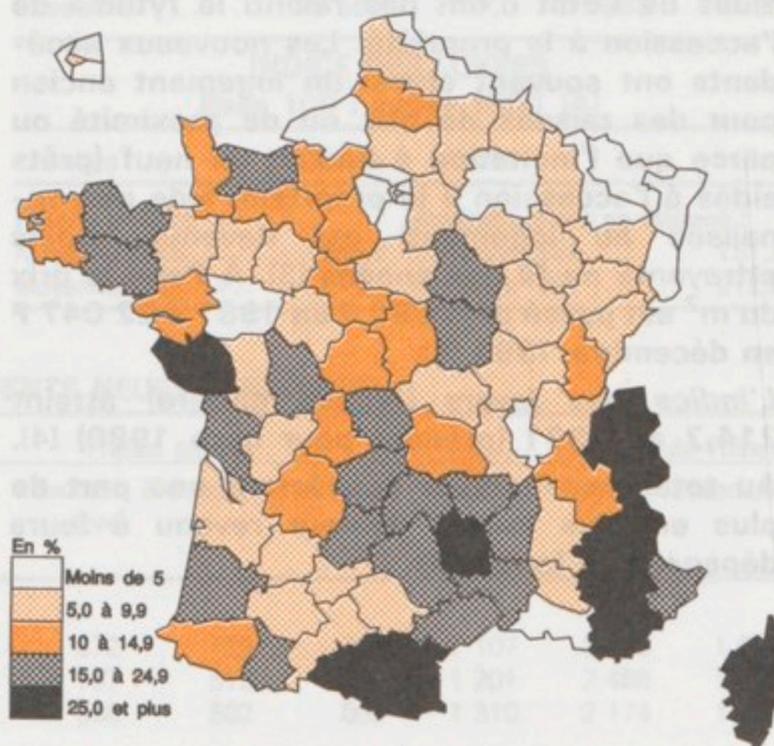
## LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE TYPE DE L'IMMEUBLE [1]

	1982		1990	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Maison individuelle .....	9 418	48,1	11 430	53,1
Logement en immeuble collectif ..	8 413	43,0	8 877	41,2
Logement-foyer pour personnes âgées .....	86	0,4	137	0,6
Ferme .....	926	4,7	577	2,7
Chambre d'hôtel, meublé .....	122	0,6	53	0,3
Construction provisoire, habitation de fortune .....	30	0,2	20	0,1
Pièce indépendante .....	86	0,4	160	0,7
Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation .....	509	2,6	283	1,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>19 590</b>	<b>100,0</b>	<b>21 536</b>	<b>100,0</b>

## LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LES ÉLÉMENTS DE CONFORT [1]

Éléments de confort	Années			Milliers
	1962 %	1975 %	1990 %	
Ensemble des résidences principales .....	100,0	100,0	100,0	21 536
Baignoire ou douche installée .....	28,9	70,3	93,4	20 125
W-C intérieurs .....	40,5	73,8	93,5	20 145
Chauffage central .....	19,3	53,1	78,9	16 998
Tout confort .....	ND	47,7	75,6	16 279

## PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES DANS LE PARC DE LOGEMENTS EN 1990 [1]



## ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES [1]

	1962	1975	1990
Nombre moyen de personnes par logement .....	3,10	2,88	2,57
Nombre moyen de pièces par logement .....	3,08	3,47	3,80
Nombre moyen de personnes par pièce .....	1,01	0,83	0,68

## LES RÉSIDENCES PRINCIPALES AVEC TOUT LE CONFORT [1]

Époque d'achèvement de l'immeuble	1990 (milliers)		
	Ensemble	%	tout confort %
Avant 1949 .....	7 970	37,0	4 288 26,3
1949 à 1981 .....	10 856	50,4	9 699 59,6
1982 à 1990 .....	2 710	12,6	2 292 14,1
<b>Total .....</b>	<b>21 536</b>	<b>100,0</b>	<b>16 279 100,0</b>

## 5 LOGEMENT

### PRÉSENTATION

Au recensement de mars 1990 près de 12 millions de ménages soit 54,4 % sont propriétaires de leur résidence principale, et 38,2 % en sont locataires [1].

En 1988, les trois quarts des ménages habitant dans une commune rurale sont propriétaires de leur résidence principale contre 45,6 % dans les villes de plus de 100 000 habitants [3]. Dans la plupart des grandes agglomérations, la location domine. Dans celle de Paris, 54 % des ménages sont locataires [2]. Comparativement aux autres pays latins ou anglo-saxons, la France compte moins de propriétaires [3].

Depuis 1988, le ralentissement de la construction neuve et la plus grande sélectivité des aides de l'État n'ont pas ralenti le rythme de l'accession à la propriété. Les nouveaux accédants ont souvent choisi un logement ancien pour des raisons de prix ou de proximité ou parce que l'incitation à l'achat du neuf (prêts aidés à l'accession à la propriété, aide personnalisée au logement) est devenue moins attrayante au fil des années [3]. À Paris le prix du m<sup>2</sup> est passé de 6 550 F en 1981 à 22 047 F en décembre 1991 [6].

L'indice des loyers (France entière) atteint 214,7 en 1991 (prenant pour base 1980) [4].

Au total, les Français consacrent une part de plus en plus lourde de leur revenu à leurs dépenses de logement.



### SOURCES

[1] Moins de logements neufs, plus de rénovation, *INSEE-Première*, n° 147, juin 1991.

[2] « Sommes-nous tous logés à la même enseigne ? », *INSEE-Première*, n° 157, août 1991.

[3] « Accession : l'ancien réhabilité » par Claude Taffin, *Économie et Statistique*, n° 240, février 1991.

[4] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 4, avril 1992 (et numéros précédents).

[5] *Statistiques de la construction* (mensuel), DAEI, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, mai 1992.

[6] Chambre interdépartementale des notaires de Paris.

### DÉFINITIONS

● **Financement.** La loi du 3 janvier 1977 a renouvelé et simplifié le système des « aides à la pierre ». Pour les accédants à la propriété ont été créés, d'une part les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), complétés depuis 1984 par les prêts aidés à taux ajustables (PAJ), d'autre part les prêts conventionnés (PC). Ces derniers ne sont pas des prêts aidés par l'État mais ils résultent d'un accord passé au niveau national entre l'État et les banques; ils peuvent aussi financer des logements locatifs. L'innovation principale de la loi du 3 janvier 1977 réside dans la création de l'aide personnalisée au logement (APL) réservée aux accédants qui ont obtenu soit un PAP soit un prêt conventionné.

● **Indice du coût de la construction (ICC).** L'ICC est un indice des prix de la construction de tous les logements neufs à usage d'habitation. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'INSEE et par le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers (cf. décret du 19 octobre 1982).

● **Indice des loyers.** C'est un indice partiel de l'indice mensuel des prix à la consommation des ménages urbains. Il est observé trimestriellement.

● **Prix moyens des logements.** Obtenus à partir de l'enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (enquête du ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports).

● **Maisons groupées.** Il s'agit de constructions réalisées par un promoteur et portant sur des permis de construire de 5 logements et plus.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, ONU.

● *Économie et Statistique*, INSEE : « Portrait du locataire »; « De plus en plus de Parisiens propriétaires de leur logement », n° 240, février 1991; « De la location à la propriété : le parc de logements se redistribue », n° 251, février 1992.

● *Résultats du recensement de 1990*, série jaune « Logements, population, emploi 1975-1982-1990 ».

● *INSEE-Première* : « Accession, endettement et surendettement », n° 60, avril 1990; « Pourquoi l'on devient propriétaire », n° 124, mars 1991; « Le budget habitation », n° 164, septembre 1991.

● « Financement du logement »; Rapport du commissariat général du Plan; La France, l'Europe; X<sup>e</sup> Plan 1989-1992.

● Chapitre « Cadre de vie », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

## 5.2 PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

**POURCENTAGE DE MÉNAGES PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE ENTRE 1984 ET 1988 [5]**

	(%)	
	1984	1988
Communes rurales hors ZPIU .....	69,8	74,2
Communes rurales en ZPIU .....	72,1	75,4
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants .....	51,0	53,9
Unités urbaines de 100 000 habitants ou plus .....	42,6	45,6
dont : ville-centre .....	35,2	36,6
communes périphériques .....	52,6	57,0
Agglomération parisienne .....	37,1	38,6
dont : ville de Paris .....	24,2	28,0
banlieue .....	43,0	43,3
<b>Ensemble</b> .....	<b>51,2</b>	<b>54,3</b>

**INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION Base 100 : 4<sup>e</sup> trimestre 1985 [4]**

Année	Indice
Moyenne 1985 .....	837
Moyenne 1990 .....	950
Moyenne 1991 .....	990,5

**STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 1982 ET 1990 [1]**

	1982		1990	
	Nombre de ménages (milliers)	Proportion %	Nombre de ménages (milliers)	Proportion %
Propriétaires (y. c. accédant) .....	9 920	50,6	11 722	54,4
Locataire ou sous-locataire d'un logement vide ...	7 995	40,8	8 227	38,2
dont : HLM .....	2 711	13,8	3 133	14,5
non HLM .....	5 284	27,0	5 094	23,7
Locataire, sous-locataire d'un logement meublé ou chambre d'hôtel ..	288	1,5	304	1,4
Logés gratuitement ..	1 386	7,1	1 283	6,0
<b>Ensemble</b> .....	<b>19 589</b>	<b>100,0</b>	<b>21 536</b>	<b>100,0</b>

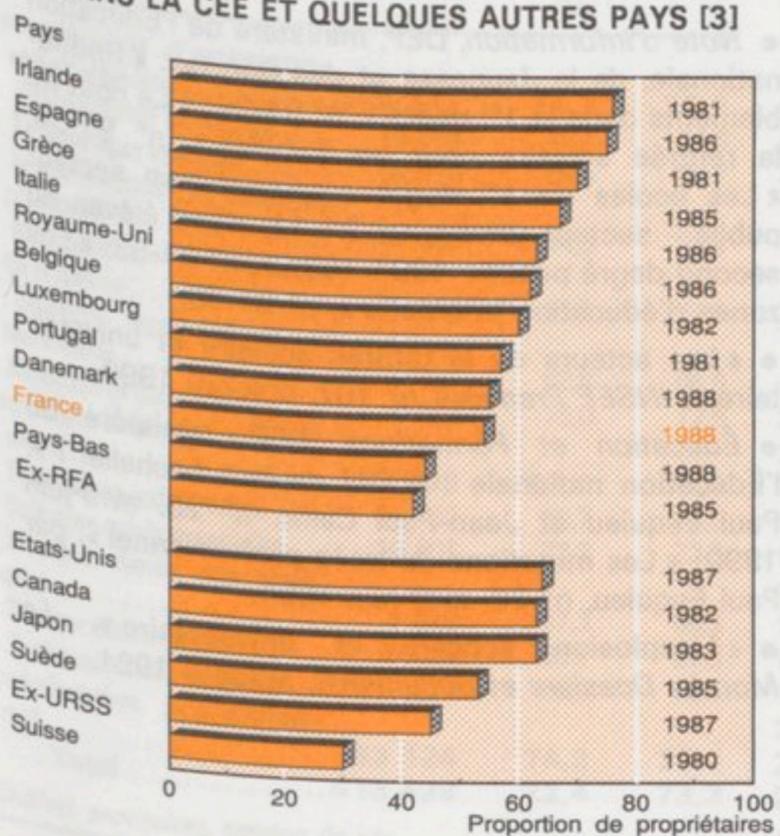
**INDICE DES LOYERS Base 100 : année 1980 [4]**

Année	Indice	Année	Indice
<b>France entière :</b>		<b>Agglomération parisienne :</b>	
Moyenne 1985 .....	155,9	Moyenne 1985 .....	151,2
Moyenne 1991 .....	214,7	Moyenne 1991 .....	212,2

**PRIX MOYENS DES LOGEMENTS NEUFS VENDUS [5]**

	France entière				Île-de-France			
	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble
Maisons individuelles groupées (1 000 F/lot) :								
4 <sup>e</sup> trimestre 1989 .....	586	833	672	729	709	1 107	1 960	1 095
4 <sup>e</sup> trimestre 1990 .....	625	935	797	815	800	1 201	2 488	1 289
4 <sup>e</sup> trimestre 1991 .....	635	912	668	802	839	1 310	2 174	1 463
Appartements (F/m <sup>2</sup> ) :								
4 <sup>e</sup> trimestre 1989 .....	7 232	9 058	14 241	11 140	8 574	11 500	24 065	16 511
4 <sup>e</sup> trimestre 1990 .....	7 528	9 192	13 984	11 887	9 360	11 957	25 101	20 589
4 <sup>e</sup> trimestre 1991 .....	7 694	9 392	13 465	12 001	9 665	12 166	25 464	22 083

**PROPORTION DE PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS DANS LA CEE ET QUELQUES AUTRES PAYS [3]**

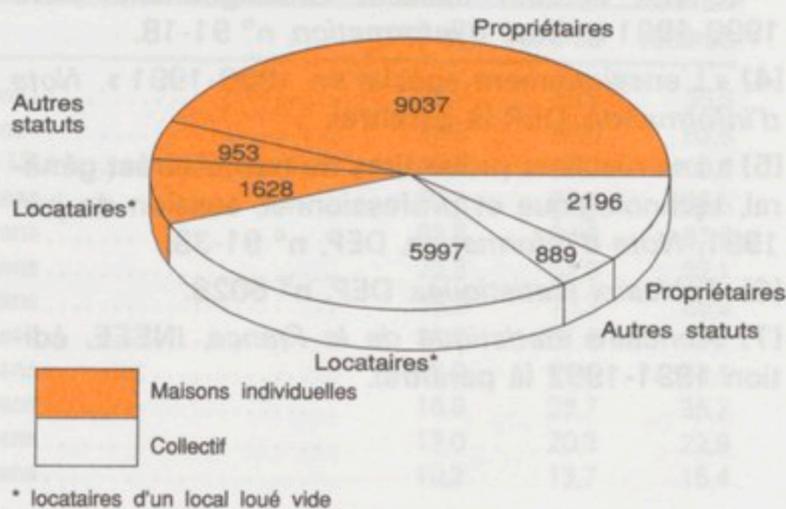


**VALEURS DES LOGEMENTS CÉDÉS À PARIS SUR LE MARCHÉ DE L'OCCASION [6]**

	1981	1985	1990	1991
Prix au m <sup>2</sup> .....	6 550*	8 911*	20 652*	22 047

\* Valeur moyenne au 1<sup>er</sup> semestre.

**RÉPARTITION DU PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE TYPE D'HABITAT EN 1988 [5]**



## 6 ENSEIGNEMENT

### PRÉSENTATION

En 1990-1991, 2 556 000 élèves ont été scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, soit une hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente. Dans l'enseignement élémentaire, les effectifs ont baissé de 0,3 % pour atteindre 4 062 000 élèves. Les classes d'initiation et d'adaptation accueillent 21 345 élèves. La part des élèves du 1<sup>er</sup> degré scolarisés dans le privé représente 14 % [1].

La population scolaire du second degré a dans son ensemble augmenté de 2,2 %. Ce sont en fait les effectifs du second cycle général et technologique qui progressent (+ 2,8 %). Par contre le nombre d'élèves inscrits dans le premier cycle et dans le second cycle professionnel a légèrement diminué [2] [3].

283 392 élèves ont été scolarisés dans l'enseignement spécial en 1990-1991 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés) [4].

Les résultats du baccalauréat de la session de juin 1991 font apparaître que si le nombre d'admis a augmenté par rapport à l'année précédente (+ 7,7 %), le taux de réussite a baissé, passant de 73,3 % en 1990 à 72,4 % en 1991. Le nombre de candidats a crû de 14 %, atteignant 570 000 [5].

Le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 22 ans est en constante progression [7].

1990	1991	1992	1993	1994	1995
1 088	1 088	1 088	1 088	1 088	1 088
1 289	1 289	1 289	1 289	1 289	1 289
1 482	1 482	1 482	1 482	1 482	1 482
16 211	16 211	16 211	16 211	16 211	16 211
20 829	20 829	20 829	20 829	20 829	20 829

### SOURCES

[1] « Les écoles publiques du premier degré. Comparaison secteur public - secteur privé. Année scolaire 1990-1991 », *Note d'information*, DEP, n° 91-14.

[2] [3] « Les effectifs des établissements publics du second degré 1990-1991 », *Note d'information*, DEP, n° 91-04; « Effectifs d'élèves du second degré - constat définitif incluant l'enseignement privé 1990-1991 », *Note d'information*, n° 91-18.

[4] « L'enseignement spécial en 1990-1991 », *Note d'information*, DEP (à paraître).

[5] « Les résultats provisoires du baccalauréat général, technologique et professionnel, session de juin 1991 », *Note d'information*, DEP, n° 91-33.

[6] *Tableaux statistiques*, DEP, n° 6028.

[7] *Annuaire statistique de la France*, INSEE, édition 1991-1992 (à paraître).

### DÉFINITIONS

● **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.

● **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.

● **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau-classe préparatoire à l'apprentissage.

● **Enseignement spécial.** Dans le public, écoles et classes spécialisées relevant du ministère de l'Éducation nationale; dans le privé, écoles et classes spécialisées relevant de l'Éducation nationale ainsi que tous les établissements médico et socio-éducatifs relevant du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.

● **Sections d'éducation spéciale (SES) et groupes de classes-ateliers (GCA).** Les SES et les GCA sont intégrés généralement dans les collèges et scolarisent des enfants déficients légers.

● **Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA ex ENP).** Ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes normales d'enseignement général ou professionnel. Ils scolarisent des enfants déficients profonds ou atteints de handicaps graves.

● **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 22 ans).

● **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.

● **BEP.** Brevet d'études professionnelles.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : « Redoublements dans le 1<sup>er</sup> degré », n° 91-24; « Le coût de la rentrée scolaire pour les familles », n° 91-38, « Les écoles du 1<sup>er</sup> degré : comparaison secteur public - secteur privé », n° 91-14, « Les élèves du second degré public - 1991-1992 », n° 91-53, « Les zones d'éducation prioritaire », n° 91-36.

● « Les acteurs de la rentrée scolaire et universitaire », *INSEE Première*, n° 107, octobre 1990.

● *Éducation et Formations*, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « Qui devient bachelier ? », Paul Esquieu et Jean-Paul Caille, n° 23, avril-juin 1990; « Les mutations du lycée professionnel », par Paul Esquieu, n° 26, avril-juin 1991.

● « L'explosion scolaire et universitaire », *Le Monde, Dossiers et documents*, octobre 1991.

## 6.1 ÉLÈVES DES 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> DEGRÉS

POPULATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ EN 1990-1991 [1]

	Public	Privé	Public + Privé	Rappel 1989-1990	Rappel 1985-1986
Préélémentaire .....	2 241 008	314 676	2 555 684	2 535 955	2 563 464
Élémentaire .....	3 455 717	606 529	4 062 246	4 074 090	4 027 302
Initiation et adaptation .....	19 731	1 614	21 345	21 725	21 758
Enseignement spécial .....	61 654	3 898	65 552	67 346	73 807
<b>Total premier degré .....</b>	<b>5 778 110</b>	<b>926 717</b>	<b>6 704 827</b>	<b>6 699 116</b>	<b>6 686 329</b>

POPULATION SCOLAIRE DU SECOND DEGRÉ\* EN 1990-1991 [2][3]

(En milliers)

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel 1985-1986
	1989-1990	1990-1991	1989-1990	1990-1991	1989-1990	1990-1991	
Premier cycle .....	2 503,8	2 485,2	853,2	649,4	3 156,9	3 134,6	3 331,9
soit : sixième .....	643,7	651,4	159,7	161,9	803,5	813,3	901,3
cinquième .....	649,0	647,0	163,2	162,4	812,2	809,3	941,2
quatrième .....	501,9	502,6	143,8	142,5	645,8	645,1	683,1
troisième .....	522,7	506,9	148,4	144,0	671,2	650,9	665,2
autres (a) .....	188,4	177,4	37,9	38,6	224,3	216,0	141,1
Second cycle professionnel .....	538,1	534,2	167,4	162,6	705,5	696,7	818,4
soit : CAP (1 et 2 ans) .....	24,2	22,5	13,8	12,3	38,0	34,8	32,9
CAP (3 ans) .....	113,3	84,7	36,6	26,4	149,9	111,1	419,3
BEP (2 ans) .....	344,1	354,5	95,6	97,7	439,6	452,2	361,1
MC (b) aux CAP et BEP .....	4,8	4,1	1,0	0,8	5,8	4,9	5,1
Bac professionnel .....	51,6	68,4	20,5	25,4	72,1	93,7	///
Second cycle général et technologique .....	1 207,6	1 243,5	320,6	327,4	1 528,2	1 571,0	1 208,9
soit : seconde .....	419,0	411,0	109,9	108,0	528,9	519,1	432,2
première .....	402,8	417,1	107,7	110,9	510,6	528,0	391,5
terminale .....	385,8	415,5	102,9	108,4	488,8	523,9	385,2
soit : term. bac général .....	248,8	273,2	70,6	75,4	319,4	348,6	245,7
term. bac technol. ....	127,5	132,4	30,6	31,1	159,0	163,5	129,3
term. BT .....	9,6	9,9	1,7	1,9	11,3	11,8	10,3
<b>Total second degré .....</b>	<b>4 249,5</b>	<b>4 263,0</b>	<b>1 141,2</b>	<b>1 139,4</b>	<b>5 390,6</b>	<b>5 402,3</b>	<b>5 359,3</b>

\* Non compris les élèves de l'enseignement spécial. (a) 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques, CPPN, CPA. (b) Mention complémentaire.

ADMISSIONS AU BACCALAURÉAT EN 1991\* [5]

Séries	Nombre d'admis	Taux réussite (%)	Rappel 1990
<b>Baccalauréat d'enseignement général .....</b>	<b>266 311</b>	<b>74,7</b>	<b>75,2</b>
A. Philosophie et lettres .....	70 006	74,3	74,6
B. Économique et social .....	64 976	68,4	68,7
C. Mathématiques et sciences physiques .....	61 402	84,3	85,3
D. Mathématiques et sciences de la nature .....	60 004	73,9	74,6
D'. Sciences agronomiques et techniques .....	1 331	62,8	66,6
E. Sciences et techniques .....	8 592	76,0	77,5
<b>Baccalauréat de technicien .....</b>	<b>113 993</b>	<b>67,2</b>	<b>68,9</b>
F. Techniques industrielles .....	31 757	69,7	70,0
F. Sciences médico-sociales .....	10 801	73,2	72,3
F. Musique, danse, arts plastiques .....	1 029	67,3	86,3
G. Secteur économique .....	70 035	65,1	67,3
H. Techniques informatiques .....	371	60,1	66,1
<b>Baccalauréat professionnel .....</b>	<b>33 124</b>	<b>74,2</b>	<b>75,1</b>
<b>Total .....</b>	<b>413 428</b>	<b>72,4</b>	<b>73,3</b>

\* Chiffres provisoires, session de juin.

DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DÉLIVRÉS EN 1990 [6]

	Admis	Réussite (%)
CAP .....	262 589	65,1
BEP .....	156 524	70,6
BP .....	12 191	35,7
BT .....	8 348	69,0
BTS .....	52 523	58,3

TAUX DE SCOLARISATION\* PAR ÂGE [7]

	1980-81	1988-89	1989-90
2 ans .....	35,7	36,2	35,8
3 ans .....	89,9	98,0	98,8
4 à 13 ans .....	100,0	100,0	100,0
14 ans .....	99,3	98,1	99,5
15 ans .....	93,8	94,6	97,6
16 ans .....	73,5	82,0	92,1
17 ans .....	55,9	73,3	85,9
18 ans .....	38,7	61,6	71,7
19 ans .....	25,9	47,1	54,1
20 ans .....	16,8	29,7	35,2
21 ans .....	13,0	20,3	22,9
22 ans .....	10,2	13,7	15,4

\* Y compris enseignement spécial; non compris apprentissage.

## 6 ENSEIGNEMENT

### PRÉSENTATION

En hausse de 5,7 % par rapport à 1991, le budget de l'Éducation nationale représente, dans la loi de finances initiale pour 1992, 262,5 milliards de F soit 20 % du budget de l'État [1].

Dans le premier degré, le nombre d'écoles élémentaires continue de diminuer en 1990-1991 (- 1,8 %), alors que celui des écoles maternelles augmente (+ 0,9 %). Les variations du nombre des établissements scolaires ne correspondent pas forcément à celles des effectifs d'élèves, notamment en ce qui concerne le nombre d'écoles élémentaires, dont la baisse sensible est due en grande partie à des regroupements d'établissements. Dans le second degré, le nombre de lycées d'enseignement général et technique croît, tandis que collèges et surtout lycées professionnels sont moins nombreux.

Les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de l'Éducation nationale comprennent 70 universités en métropole, 29 écoles d'ingénieurs indépendantes et 4 écoles normales supérieures.

Le nombre d'enseignants dans le premier degré du secteur public est stable (+ 0,1 %), celui du second degré augmente de 7 036 (+ 2 %) pour atteindre le nombre de 358 500. Les effectifs enseignants du supérieur (53 100 en 1990-1991), ont crû de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent.

En 1988, la proportion d'enseignants en France pour les premier et second degrés est une des plus fortes des pays industrialisés. Dans le supérieur, en revanche, la proportion d'enseignants est nettement plus élevée en Allemagne (ex-RFA), aux États-Unis et au Japon [6].

### SOURCES

- [1] *Journal officiel*, 31 décembre 1991, p. 17299 à 17370.
- [2] DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- [3] « La dépense d'éducation de 1975 à 1988 », *INSEE-Première*, n° 106, octobre 1990.
- [4] « Le personnel du ministère de l'Éducation nationale au 1<sup>er</sup> janvier 1991 », *Tableaux statistiques*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° 6045, novembre 1991.
- [5] « Les personnels de l'enseignement supérieur 1990-1991 », *Note d'information*, DEP, n° 91-48, novembre 1991.
- [6] *Euroscopie*, de Gérard Mermet, chez Larousse, 1991, p. 196.

### DÉFINITIONS

● **Classe.** Le terme « classe », dans le premier degré, correspond à un groupe d'élèves scolarisés au même niveau pendant une année scolaire. Dans l'enseignement élémentaire, la classe s'identifie au cours (cours préparatoire, cours élémentaire 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année, cours moyen 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année). Dans certaines écoles, les effectifs sont tels que des élèves de niveaux différents sont regroupés dans une même classe, on a alors une « classe à plusieurs cours ». Certaines écoles ne comportent qu'une seule classe, regroupant ainsi plusieurs niveaux; on parle alors de « classe unique ».

● **Division.** La « division » ou la « classe » dans les établissements du second degré est constituée par un groupe d'élèves de même niveau qui suivent ensemble les cours d'une même section.

● **Contrat.** Le contrat entraîne la prise en charge, par l'État, de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).

● **Enseignants des secteurs public et privé.** La comparaison entre enseignants du secteur public et enseignants du secteur privé est difficile. Elle n'a de sens que pour le secteur privé sous contrat où la rémunération des enseignants s'établit par assimilation à une catégorie du secteur public.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'enseignement dans les pays de l'OCDE 1987-1988, recueil d'informations statistiques ». Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.
- « La dynamique du changement éducatif », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 168, février-mars 1991.
- *Note d'information*, DEP : « Les instituteurs en formation dans les écoles normales », n° 91-19, mai 1991; « Le coût de l'éducation », n° 91-37, septembre 1991.
- « Les enseignants », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

## 6.2 ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS

### PERSONNEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE\* AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1991 [4]

	Effectifs	Age moyen	% de femmes
1 <sup>er</sup> degré .....	309 876	40,2	74,3
2 <sup>e</sup> degré .....	371 433	41,5	55,2
Supérieur .....	48 526	45,8	27,1
Établissements de formation ...	41 871	30,3	61,9
Non-enseignants .....	295 885	39,6	63,7
<b>Total</b> .....	<b>1 067 591</b>	<b>40,3</b>	<b>62,1</b>

\* Y compris DOM.

### ÉTABLISSEMENTS DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ EN 1990-1991 [2]

	Total	dont public 1989-1990	Rappel 1989-1990
<b>Premier degré</b> .....	<b>62 981</b>	<b>56 663</b>	<b>63 648</b>
Écoles maternelles .....	18 850	18 436	18 676
Écoles élémentaires (a) .....	44 131	38 227	44 972
dont : à classe unique .....	7 872	7 657	8 271
<b>Second degré</b> .....	<b>11 325</b>	<b>7 455</b>	<b>11 348</b>
Collèges .....	6 671	4 868	6 678
Lycées professionnels .....	2 116	1 318	2 170
Lycées d'enseignement général et technique .....	2 538	1 269	2 500

(a) Y compris les « écoles spéciales ».

### PROPORTION D'ENSEIGNANTS PAR DEGRÉ\* DANS QUELQUES PAYS EN 1988 POUR 10 000 HABITANTS [6]

	Premier degré	Second degré	Troisième degré
Belgique .....	69	105	20
Danemark .....	67	61	...
<b>France</b> .....	<b>43</b>	<b>73</b>	<b>11</b>
Grèce .....	38	52	12
Irlande .....	45	58	17
RFA .....	22	66	30
Royaume-Uni .....	38	71	14
États-Unis .....	44	52	29
Japon .....	38	52	20

\* A plein temps et temps partiel, sauf pour l'Irlande (plein temps seulement).

### PERSONNEL ENSEIGNANT DU SUPÉRIEUR (SECTEUR PUBLIC) EN 1990-1991 [5]

	Professeurs	Maîtres de conférence	Assistants	Autres	Total
Droit .....	1 503	1 934	918	638	5 925
dont : universités .....	1 464	1 694	708	147	4 878
Lettres .....	2 947	5 674	643	3 352	13 357
dont : universités .....	2 887	5 268	557	2 413	11 844
Sciences .....	5 615	10 746	967	2 393	22 297
dont : universités .....	4 142	7 777	696	277	14 801
Santé .....	4 457	2 972	3 966	—	11 531
dont : universités .....	4 453	2 961	3 963	—	11 509
<b>Total</b> .....	<b>14 522</b>	<b>21 326</b>	<b>6 494</b>	<b>6 383</b>	<b>53 110</b>
dont : universités .....	12 946	17 700	5 924	2 837	43 032

### PERSONNEL ENSEIGNANT DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ\* [2]

	1989-1990	1990-1991
Établissements publics :		
<b>Premier degré</b> .....	<b>298 128</b>	<b>298 466</b>
Préélémentaire + élémentaire ..	275 340	277 204
Spécial .....	22 788	21 262
<b>Second degré (a)</b> .....	<b>351 461</b>	<b>358 497</b>
Collèges (SES comprises) .....	182 640	183 657
Lycées professionnels .....	60 589	61 514
Lycées .....	108 232	113 326
Établissements privés sous contrat :		
<b>Premier degré</b> .....	<b>42 195</b>	<b>41 545</b>
<b>Second degré</b> .....	<b>82 423</b>	<b>82 955</b>

\* Personnels enseignants dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.  
(a) Y compris les enseignants en éducation physique et sportive.

### DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT [3]

(secteur public)

(milliers de francs courants)

	1983	1988
<b>Premier degré :</b>		
Préélémentaire .....	8,0	10,5
Élémentaire .....	9,9	12,7
Spécial .....	26,8	45,7
<b>Second degré :</b>		
Premier cycle .....	14,1	17,5
Second cycle général .....	22,0	21,6
Second cycle technique .....	19,6	25,8
<b>Supérieur :</b>		
STS, CPGE (a) .....	30,2	29,7
ENSI (b) .....	49,3	59,1
IUT .....	28,8	31,9
Université .....	16,3	19,1

(a) STS : sections de techniciens supérieurs, CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles. — (b) ENSI : écoles nationales supérieures d'ingénieurs.

## 6 ENSEIGNEMENT

### PRÉSENTATION

En 1990-1991, les étudiants de France métropolitaine sont au nombre de 1 698 643 dans l'enseignement post-secondaire public ou privé y compris les écoles d'ingénieurs et les élèves des autres écoles supérieures non universitaires ne relevant pas de l'Éducation nationale. L'académie de Paris accueille le plus grand nombre d'étudiants : 314 000 (soit 18,5 % des effectifs), devant celle de Lille (6,5 %) et de Lyon (6,3 %). Les trois académies d'Île-de-France (Paris, Créteil, Versailles) totalisent 28,7 % des inscrits [1].

En ce qui concerne les inscrits dans les seules universités, l'Île-de-France voit son importance décroître avec 27 % des effectifs contre 27,6 % en 1989-1990.

Forte croissance par ailleurs, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, des effectifs universitaires pour la métropole qui atteignent, hors privé 1 171 000 en 1991 (+ 6,0 % en un an). Tous les cycles connaissent une hausse importante : + 6,2 % en 1<sup>er</sup> cycle, + 7,1 % en 2<sup>e</sup> cycle et + 3,4 % en 3<sup>e</sup> cycle; hausse qui touche l'ensemble des disciplines générales non médicales et en particulier les sciences (+ 12,5 %, tous cycles confondus).

C'est en « lettres et sciences » que les admissions au DEUG, à la licence et à la maîtrise ont été les plus nombreuses en 1989 et 1990. Pour les diplômes de 3<sup>e</sup> cycle (DESS, DEA, doctorat), les disciplines scientifiques sont les plus représentées [3].

### SOURCES

[1] Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP), ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

[2] « Les étudiants inscrits à l'université en 1990-1991 ». Note d'information, DEP, n° 91-22, mai 1991.

[3] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1991, p. 159, 189; édition 1992 (à paraître).

### DÉFINITIONS

- **MASS.** Mathématiques appliquées aux sciences sociales.
- **AES.** Administration économique et sociale.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **Ti' et préparations diverses.** Les classes de Ti' sont des classes préparatoires en un an à l'entrée en sections de techniciens supérieurs de certaines spécialités surtout implantées dans le secteur public. Les classes « préparations diverses » préparent en un an à certaines écoles (écoles supérieures de commerce, écoles d'ingénieur, écoles d'infirmières...), à certains brevets de techniciens ou au professorat d'enseignement social. Elles sont implantées surtout dans le secteur privé.
- **Écoles supérieures non universitaires.** Entrent dans cette catégorie toutes les écoles et formations (écoles de commerce, écoles juridiques et administratives, écoles d'art, formations aux professions de la Santé, etc.) ne dépendant pas du ministère de l'Éducation nationale.
- **DUT.** Diplôme universitaire de technologie.
- **BTS.** Brevet de technicien supérieur.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées.
- **Disciplines médicales : DES, DIS.** Diplôme d'études spécialisées et diplôme inter-universitaire spécialisé; **CE spécialiste**, certificat d'études spécialisées; **SBM**, sciences biologiques et médicales.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : « Les classes préparatoires aux grandes écoles », n° 91-43; « Les sections de techniciens supérieurs », n° 91-44; « Effectifs d'étudiants des IUT », n° 91-13; « Les écoles d'ingénieurs », n° 91-52.
- « L'Europe de la formation », *Problèmes économiques*, La Documentation française : n° 2192, 26 septembre 1990.
- « L'enseignement supérieur en Europe », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4229, 1991.
- « L'enseignement supérieur », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

## 6.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE EN 1990-1991 [1]  
(y compris enseignement relevant d'autres ministères)

	Public		Privé		Public + Privé 1989-1990	Rappel
	Total	% Filles	Total	% Filles		
Classes préparatoires aux grandes écoles .....	56 344	36,5	11 121	32,0	67 465	62 811
Sections de techniciens supérieurs .....	116 720	45,1	82 364	58,1	194 084	178 523
Écoles de commerce, gestion, et compt. ....	—	—	45 933	44,3	45 933	35 215
Écoles paramédicales et sociales .....	44 098	85,6	26 287	77,4	70 385	70 144
Universités (y compris écoles d'ingénieurs des universités) .....	1 117 852	54,0	—	—	1 117 852	1 104 889
dont : IUT .....	74 293	39,6	—	—	74 293	39 024
Écoles d'ingénieurs (hors universités) .....	26 326	17,8	14 002	19,8	40 328	39 024
Autres établissements d'enseignement supérieur (a) .....	63 327	54,5	40 269	60,4	103 596	94 683
<b>Total</b> .....	<b>1 478 667</b>	<b>52,9</b>	<b>219 976</b>	<b>54,2</b>	<b>1 698 643</b>	<b>1 585 289</b>

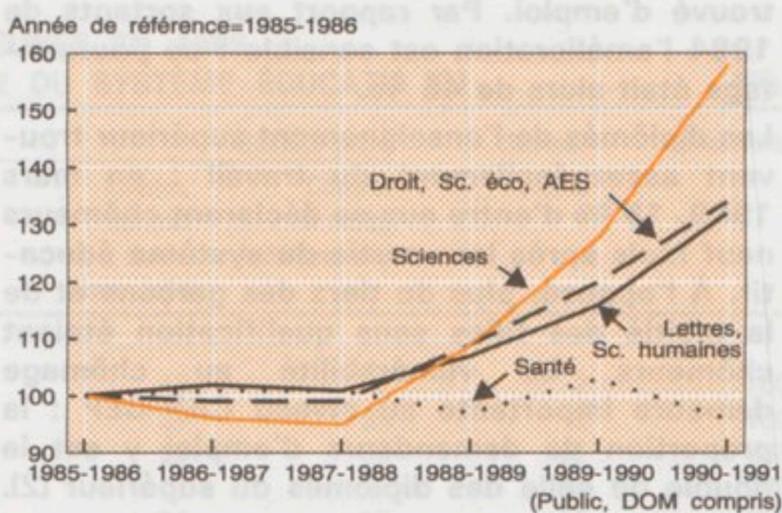
(a) Écoles normales d'instituteurs, écoles normales sup., écoles juridiq. et administ., écoles sup. d'art et autres écoles.

ÉTUDIANTS EN UNIVERSITÉ\*  
PAR DISCIPLINE EN 1990-1991 [2]

Discipline	Effectifs
Public :	
Droit et science politique .....	158 366
Sciences économiques et gestion .....	82 379
AES .....	46 194
Lettres et sciences humaines .....	400 401
MASS .....	4 966
Sciences .....	218 209
Études d'ingénieurs en université .....	17 137
Médecine et biologie humaine .....	109 897
Pharmacie .....	30 067
Odontologie .....	9 014
Paramédical .....	6 943
STAPS .....	11 933
IUT .....	75 077
<b>Total public</b> .....	<b>1 170 583</b>
<b>Total privé</b> .....	<b>19 971</b>
dont : lettres .....	8 486

\* Y compris DOM, situation au 8 janvier 1991.

ÉVOLUTION DES PREMIÈRES INSCRIPTIONS  
DE 1985-1986 À 1990-1991 [2]



DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [3]

	1989	1990		1989	1990
Diplômes universit. de technologie (DUT) ...	26 353	27 835	DESS .....	11 680	12 616
DEUG-DEUST .....	79 422	87 367	dont : droit .....	2 581	2 794
dont : droit .....	11 614	12 184	sciences économiques .....	4 693	4 765
sciences économiques .....	6 960	7 561	DEA .....	17 919	20 367
sciences .....	17 075	19 849	dont : sciences .....	8 419	9 466
lettres .....	35 590	38 732	lettres .....	5 474	5 843
Licence .....	63 940	70 740	Doctorats (a) .....	6 831	7 261
dont : droit .....	10 145	11 284	dont : sciences .....	4 980	4 705
sciences économiques .....	4 897	5 248	lettres .....	1 665	1 613
sciences .....	14 245	16 423	Diplômes d'ingénieurs .....	14 899	16 080
lettres .....	28 545	31 445	Diplômes de commerce et de gestion .....	9 580	12 243
Maîtrise .....	47 342	50 998	Principaux diplômes de médecine :		
dont : droit .....	9 297	9 642	Diplômes de docteur .....	9 470	8 797
sciences économiques .....	6 283	6 991	Certif. de maîtrise de SBM .....	1 577	2 029
sciences .....	13 267	14 131	DES, DIS .....	1 584	2 657
lettres .....	15 066	16 279	CE spécialisées .....	2 532	1 863

(a) Doctorat régime 1984, doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, doctorat d'État.

## 6 ENSEIGNEMENT

### PRÉSENTATION

En 1988, 14,1 % des jeunes sortent du système éducatif sans formation professionnelle ou presque, 41,5 % ont le niveau du second cycle court, 18,5 % ont le niveau du baccalauréat, 11,8 % sont diplômés d'un niveau « baccalauréat plus deux ans », 14,1 % détiennent un diplôme supérieur à bac plus 2 ans [1].

L'intérim et les contrats à durée déterminée touchent toutes les catégories de sortants, surtout les garçons de niveau V. Ce n'est qu'à partir du baccalauréat que plus de la moitié des postes occupés en mars 1989 par des jeunes ayant achevé leurs études l'année précédente, sont des emplois à durée indéterminée [2].

En mars 1989, soit neuf mois après leur sortie de l'école, 27 % de jeunes actifs n'avaient pas trouvé d'emploi. Par rapport aux sortants de 1984 l'amélioration est sensible : ce pourcentage était alors de 45 %.

Les diplômés de l'enseignement supérieur trouvent assez facilement du travail : en mars 1989, 15 % d'entre eux se déclarent chômeurs neuf mois après leur sortie du système éducatif. À l'opposé, plus du tiers des garçons et de la moitié des filles sans qualification étaient chômeurs. La vulnérabilité au chômage demeure importante au niveau CAP-BEP : la proportion de demandeurs d'emploi y est le double de celle des diplômés du supérieur [2].

La catégorie socioprofessionnelle du père a une influence sur le niveau de formation des enfants. Il s'avère aussi que les taux de chômage au sortir du système scolaire diffèrent selon le milieu social d'origine [2].

### SOURCES

[1] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1991, p. 193.

[2] « Après l'école, les bilans formation-emploi » de 1984 à 1988, *INSEE Première*, n° 138, mai 1991.

[3] Bilan « formation-emploi », 1988, *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 22, avril 1991.

### DÉFINITIONS

● **SIVP**. Voir mot clé 7.1.

● **Les bilans « formation-emploi »** : les bilans formation-emploi ont pour objectif de décrire le plus complètement possible et de façon homogène ce que deviennent les jeunes à la sortie du système éducatif ainsi que de situer leurs entrées dans les entreprises au sein de l'ensemble des embauches.

Les sources utilisées sont multiples :

— les sorties sont dénombrées par la direction de l'évaluation et de prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale;

— la situation des jeunes sortants en mars, neuf mois après la fin des études, et les entrées dans les entreprises sont observées à l'aide de l'enquête Emploi de l'INSEE;

— les compléments sur les situations intermédiaires et sur le cheminement des jeunes sur une période plus longue sont apportés par d'autres enquêtes, notamment celles de l'Observatoire des entrées dans la vie active (EVA) du Cereq (Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications).

Le bilan d'une année porte sur les jeunes sortis de l'école cette année-là : ainsi l'INSEE, le Cereq et la DEP ont publié un « bilan 1986 » décrivant très complètement le devenir des sortants de 1986. Les principaux tableaux du bilan 1986 ont été actualisés dans les bilans 1987 et 1988.

● **Les niveaux de formation**. Niveaux VI et V bis : sorties sans qualification professionnelle. Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) et des classes assimilées. Niveau V bis : sorties de 3<sup>e</sup>, du second cycle court avant l'année terminale et des classes correspondantes de l'enseignement spécial. Niveau V : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP-BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale. Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, formations sanitaires ou sociales, etc.). Niveau II et I : sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *INSEE-Résultats*, Bilans « Formation-emploi », Cereq-DEP-INSEE, bilan 1986, n° 75, juin 1990; bilan 1987, n° 85, juillet 1990; bilan 1988, n° 127, avril 1991.

● « Les diplômes que recherchent les patrons », *Le nouvel économiste*, n° 754, 13 juillet 1990.

● *Note d'information*, DEP, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :

« Le crédit formation individualisé, bilan 1989 », n° 90-26; « Les centres de formation d'apprentis », n° 90-22, « Bilan des mesures jeunes », n° 90-21.

● « Les modes d'insertion professionnelle des jeunes : trajectoires nationales face à la crise », *Problèmes économiques*, n° 2211, février 1991.

● « France-Allemagne. Formation professionnelle et emploi : un lien plus marqué en Allemagne », *Économie et statistique*, n° 246-247, septembre-octobre 1991.

● Chapitre « Éducation et formation », *Données sociales*, édition 1993 (à paraître).

## 6.4. NIVEAUX DE FORMATION ET ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

ÉVOLUTION DES FLUX DE SORTIE, ENSEIGNEMENT SPÉCIAL\* ET APPRENTISSAGE INCLUS [1]

	1984		1988	
	Effectifs	%	effectifs	%
Niveau VI + V bis ..	110 400	13,4	104 900	14,1
dont : VI .....	49 400	6,0	36 000	4,8
V bis .....	61 000	7,4	68 900	9,3
Niveau V .....	374 500	45,1	308 300	41,5
Niveau IV .....	169 700	20,4	137 300	18,5
dont : secondaire ..	88 900	10,7	64 000	8,6
supérieur ..	80 800	9,7	73 300	9,9
Niveau III .....	80 800	9,7	88 100	11,8
Niveaux II et I .....	94 100	11,3	104 500	14,1
<b>Total secondaire</b>	<b>573 800</b>	<b>69,2</b>	<b>477 200</b>	<b>64,2</b>
<b>Total supérieur</b>	<b>255 700</b>	<b>30,8</b>	<b>265 900</b>	<b>35,8</b>
<b>Total niveaux ...</b>	<b>829 500</b>	<b>100,0</b>	<b>743 100</b>	<b>100,0</b>

(\*) SES et EREA.

TAUX DE CHÔMAGE PAR NIVEAU DE FORMATION NEUF MOIS APRÈS LA SORTIE DE L'ÉCOLE [3] (%)

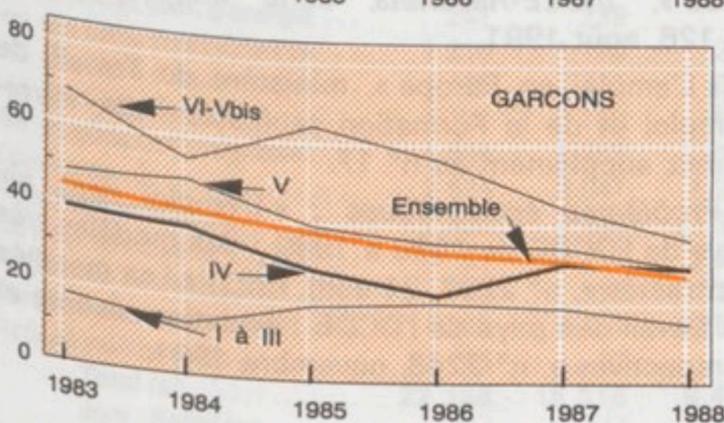
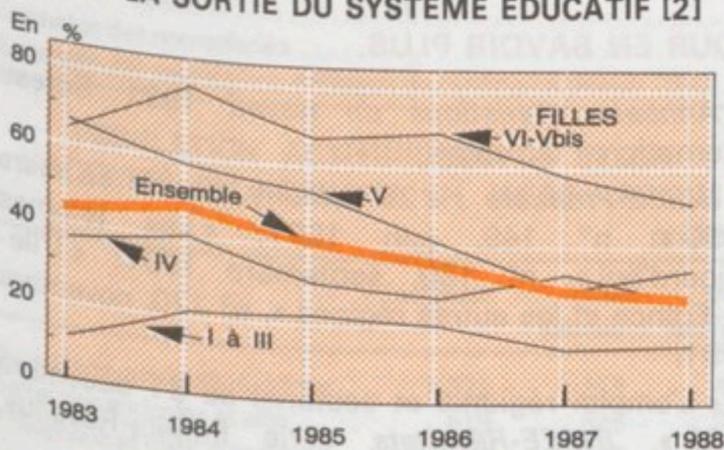
	Niveau de formation				
	VI ou V bis	V	IV	I à III	Ensemble
Bilan 1988					
Hommes (1) .....	36	29	29	15	27
(2) .....	11	29	29	15	19
Femmes (1) .....	51	34	26	15	27
(2) .....	22	34	26	15	24

N.B. — Le taux de chômage est ici le rapport du nombre de chômeurs à l'effectif des actifs (actifs occupés + chômeurs). Les TUC et SIVP sont comptés parmi les actifs occupés. Il est égal à (1) si les apprentis ne sont pas inclus parmi les actifs. Il est égal à (2) si les apprentis sont inclus parmi les actifs.

EMPLOIS DES JEUNES EN 1989 NEUF MOIS APRÈS LA SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF [2] (%)

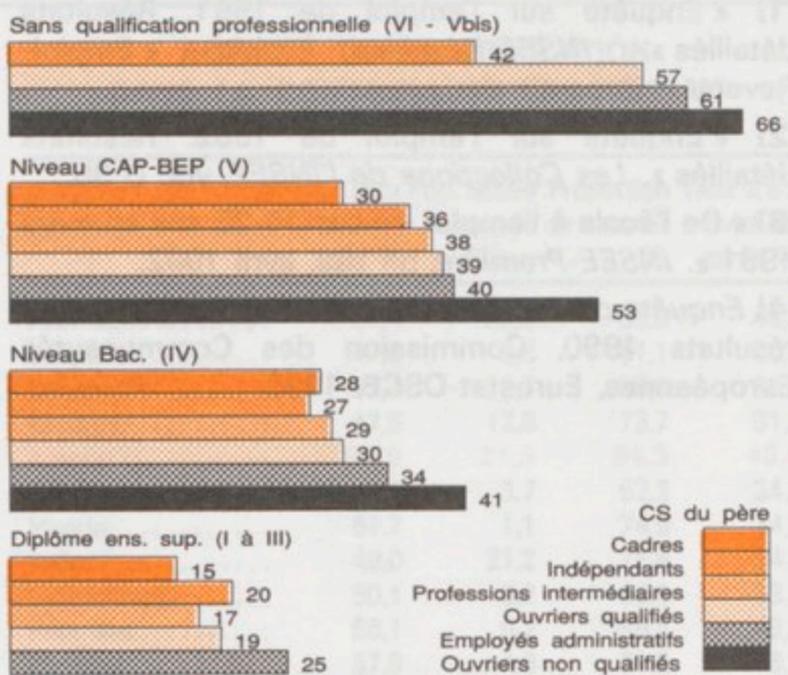
Niveau	Non-salariés (y.c. aides familiaux)	TUC ou SIVP	Secteur privé		Secteur public	Ensemble
			Intérim, contrat à durée déterminée	Contrat à durée indéterminée		
<b>Hommes</b>						
VI, V bis .....	2	46	18	32	2	100
V (niveau CAP-BEP) .....	4	21	37	35	3	100
IV (niveau BAC) .....	8	9	23	35	25	100
I à III .....	8	—	7	51	34	100
<b>Ensemble</b> .....	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	<b>100</b>
<b>Femmes</b>						
VI, V bis .....	7	50	16	19	8	100
V (niveau CAP-BEP) .....	1	43	20	23	13	100
IV (niveau BAC) .....	3	18	18	43	18	100
I à III .....	6	1	19	30	44	100
<b>Ensemble</b> .....	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

TAUX DE CHÔMAGE NEUF MOIS APRÈS LA SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF [2]



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES SORTIS DU SYSTÈME ÉDUCATIF [2]

% moyen calculé sur les bilans de 1984 à 1988



## 7 EMPLOI

### PRÉSENTATION

La *population active* en France s'élève à 24 369 000 personnes en mars 1991. À cette date, la *population active occupée* est de 22 166 000 personnes, légèrement supérieure à celle enregistrée en janvier 1990 (22 139 000 personnes). Les augmentations d'effectifs, par rapport à janvier 1990, ont bénéficié aux services marchands (+ 3,6 %), aux institutions financières (+ 2,0 %), aux services non marchands (+ 1,3 %), et aux industries des biens intermédiaires (+ 1,2 %). Toutes les autres activités ont vu leurs effectifs baisser [1].

Les « cadres de la fonction publique et les professions intellectuelles et artistiques », « cadres d'entreprises », « techniciens » et « artisans » voient leur nombre croître. Les « agriculteurs exploitants », « enseignement, santé, fonction publique » et « employés » connaissent la tendance inverse depuis mars 1989 [1].

C'est dans la tranche d'âge 25-49 ans que le *taux d'activité* est le plus élevé : 96 % chez les hommes, 75 % chez les femmes. Celles-ci sont présentes dans tous les secteurs, en particulier dans les services et le commerce [1].

En mars 1991, en raison de la progression de la scolarisation des jeunes, surtout les 20 à 24 ans, leur *taux d'activité* continue de baisser. Parmi les 16-25 ans, près de 3,5 millions sont stagiaires ou pourvus d'un emploi [3].

En 1990, dans la Communauté européenne, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne (ex-RFA), le Portugal et les Pays-Bas ont un *taux d'activité* supérieur à la France. Toutefois pour le *taux d'activité féminin*, la France se place en troisième position derrière le Danemark et le Royaume-Uni [4].

### SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1991. Résultats détaillés » *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenu », (à paraître).

[2] « Enquête sur l'emploi de 1982. Résultats détaillés », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 95.

[3] « De l'école à l'emploi — Les 16-25 ans en mars 1991 », *INSEE-Première*, n° 189, avril 1992.

[4] *Enquête communautaire sur les forces de travail, résultats 1990*, Commission des Communautés Européennes, Eurostat-OSCE, 1992.

### DÉFINITIONS

● **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT » (voir la définition au mot clé 7-4). La somme de ces deux populations donne la population active dite « au sens du BIT ». Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le Bureau international du travail (BIT). C'est cette définition de la population active qui sert de référence dans l'enquête sur l'emploi.

● **Population active occupée.** Elle est mesurée chaque année par l'enquête emploi. Elle comprend toutes les personnes au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation etc.

● **Contrat emploi-solidarité (CES).** Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans peu ou non qualifiés, les chômeurs de longue durée et les allocataires spécifiques : bénéficiaires de l'allocation de fin de droits, de celle de solidarité spécifique (ASS) ou du revenu minimum d'insertion (RMI) ainsi que leurs conjoints. Il n'est offert que par des collectivités locales, associations, établissements publics, sécurité sociale... à l'exclusion des entreprises.

● **Formations en alternance des jeunes.** Elles regroupent plusieurs formules : stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP), contrats de qualification et contrats d'adaptation.

● **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale correspondante.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire statistique du travail*, 1991. Bureau international du travail (BIT).

● *INSEE-Première* : « 25 millions d'actifs en mars 1990 », n° 149, juin 1991; « Les femmes aujourd'hui », n° 160, septembre 1991; « L'Île-de-France et les autres régions », n° 170, novembre 1991.

● « L'emploi régional et sectoriel au 31 décembre 1989 », *INSEE-Résultats*, série Emploi-Revenus, n° 126, août 1991.

● « L'emploi en Europe », ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, *Partenaires*, supplément au n° 17.

● *Problèmes économiques* : « L'emploi dans six pays de l'OCDE de 1980 à 1989 : des modèles très contrastés », n° 2237, 21 août 1991; « Les marchés du travail des pays de l'OCDE : évolution récente et perspectives », n° 2248, novembre 1991.

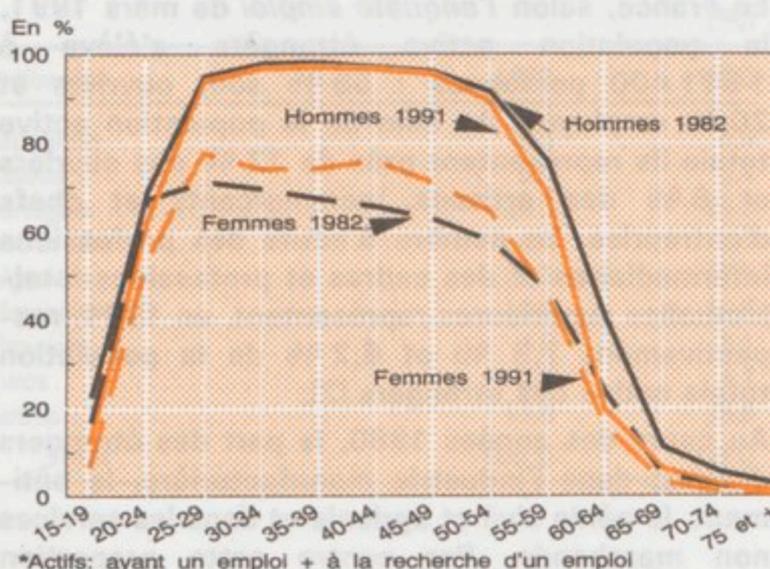
## 7.1 POPULATION ACTIVE

### EMPLOI DES JEUNES DE 16 À 25 ANS EN MARS 1991 [3]

	(milliers)
Stagiaires :	136
soit : programmes de stages des 16-25 ans .....	72
stages AFPA* .....	8
programmes « adultes » État ou régions .....	48
actions d'insertion et de formation .....	8
Actifs ayant un emploi : .....	3 306
soit : mesures d'aide à l'emploi :	
— apprentis .....	222
— CES (voir « définition ») .....	128
— SIVP .....	16
— contrats de qualification .....	136
— contrats d'adaptation .....	77
— contrats de retour à l'emploi .....	6
emploi non aidé (hors mesures) .....	2 721
<b>Total</b> .....	<b>3 442</b>

\* AFPA : Association de la formation professionnelle pour adultes.

### TAUX D'ACTIVITÉ EN AVRIL-MAI 1982 ET EN MARS 1991 (au sens du BIT) [1]



### POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Avril-mai 1982			Mars 1991		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants .....	950	587	1 537	690	411	1 101
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus) .....	1 154	618	1 772	1 174	588	1 762
dont : artisans .....	666	241	907	651	212	863
commerçants .....	401	361	762	413	356	769
Cadres et professions intellectuelles supérieures .....	1 373	435	1 808	1 771	790	2 561
dont : cadres fonc. pub., professions intellectuelles et artistiques .....	430	244	674	562	422	984
cadres d'entreprises .....	799	124	922	1 002	273	1 275
Professions intermédiaires .....	2 407	1 585	3 992	2 547	1 913	4 460
dont : techniciens .....	637	70	707	713	102	815
contremaîtres et agents de maîtrise .....	596	37	633	533	36	569
enseignement, santé, fonc. pub. et assimilés .....	618	1 113	1 731	664	1 229	1 893
Employés .....	1 423	4 070	5 493	1 353	4 452	5 805
dont : fonction publique .....	715	1 271	1 986	733	1 370	2 103
administrations d'entreprises .....	444	1 532	1 976	328	1 665	1 993
personnel des services aux particuliers .....	134	771	905	144	835	979
Ouvriers .....	5 449	1 345	6 794	4 993	1 253	6 246
dont : ouvriers qualifiés .....	3 509	344	3 853	3 559	382	3 941
ouvriers non qualifiés (ouvriers agricoles en 1982) .....	216	66	282	1 269	819	2 088
<b>Total</b> .....	<b>12 757</b>	<b>8 640</b>	<b>21 397</b>	<b>12 758</b>	<b>9 407</b>	<b>22 165</b>
Ensemble des non-salariés .....	2 314	1 306	3 620	2 177	1 171	3 348
Ensemble des salariés (y c. militaires du contingent depuis 1990) .....	10 443	7 334	17 777	10 581	8 236	18 817

### POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN MARS 1991 [1]

	Ensemble	dont salariés	dont femmes
Agriculture, sylviculture, pêche ..	1 325	258	468
Industries agricoles et alim .....	619	525	236
Production et distr. d'énergie ...	241	239	48
Ind. des biens intermédiaires ...	1 210	1 170	239
Ind. des biens d'équipement .....	1 495	1 445	354
Ind. des biens de consom. ....	1 220	1 109	566
Bât. et génie civil et agricole ...	1 636	1 283	137
Commerce .....	2 574	2 047	1 284
Transports et télécom. ....	1 325	1 244	349
Services marchands .....	5 181	4 217	2 783
Institutions financières .....	712	698	374
Services non marchands (a) .....	4 563	4 551	2 544
Activité indéterminée .....	65	32	25
<b>Total (a)</b> .....	<b>22 166</b>	<b>18 818</b>	<b>9 407</b>
dont : Salariées .....	///	///	8 236

(a) Y compris les militaires du contingent.

### ACTIVITÉ DE LA POPULATION DANS LA COMMUNAUTÉ EN 1990 [4]

	Taux Pop. active d'activité (a) %	Proportion occupée de Millions	Proportion de salariés %	Taux d'ac- tivité fé- minin %
Allemagne (ex-RFA) ..	57,4	29,0	89,0	44,9
Belgique .....	47,6	3,6	81,1	36,0
Danemark .....	67,4	2,7	88,6	60,8
Espagne .....	47,5	12,6	73,7	31,9
<b>France</b> .....	<b>55,0</b>	<b>21,9</b>	<b>84,3</b>	<b>46,0</b>
Grèce .....	49,1	3,7	52,3	34,9
Irlande .....	51,7	1,1	74,9	34,5
Italie .....	49,0	21,2	71,8	34,5
Luxembourg .....	50,1	0,2	89,0	33,6
Pays-Bas .....	56,1	6,2	88,1	43,3
Portugal .....	57,8	4,6	71,2	46,8
Royaume-Uni .....	62,1	26,8	86,6	51,7
CEE .....	<b>54,6</b>	<b>133,6</b>	<b>81,5</b>	<b>42,4</b>

(a) En % de la population de 14 ans et plus; y compris chômeurs.

## 7 EMPLOI

### PRÉSENTATION

En France, selon l'enquête emploi de mars 1991, la population active étrangère s'élève à 1 511 400 personnes : 55 % sont ouvriers et 20 % employés. Au sein de la population active totale ils représentent près de 12 % des ouvriers et 6 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Le nombre d'actifs des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures représentent, en 1991, respectivement 7,9 % et 6,2 % de la population totale active des étrangers [2].

Au cours des années 1980, la part des étrangers diminue dans l'industrie manufacturière, le bâtiment, le génie civil et agricole et dans les services non marchands. Par contre cette proportion s'accroît dans les transports et télécommunications et les services marchands [3].

De 1980 à 1990, le taux de chômage global en France est passé de 6 % à 9,2 %. Pour les étrangers, il croît de 9 % à 17 %; deux fois plus élevé que celui des Français (8,7 %) [3].

Au recensement de la population de 1990, la population étrangère active se compose de multiples nationalités. Les deux plus importantes sont la communauté portugaise (24 % du total des étrangers actifs) et algérienne (17 %). La communauté maghrébine (Algériens, Marocains et Tunisiens) représente plus du tiers (35 %) des actifs étrangers.

Par rapport à ses partenaires européens, la France est plutôt un pays d'accueil comme le sont la Belgique, l'ex-RFA ou le Royaume-Uni qui comptent tous entre 5 % et 7 % d'étrangers au sein de leur population active. Au cours de la dernière décennie le nombre de travailleurs étrangers a plutôt augmenté dans les pays de l'OCDE [5].

### SOURCES

[1] « Recensement général de la population de 1982 et 1990. Sondage au 1/20 INSEE.

[2] « Enquête sur l'emploi de 1991 », résultats détaillés, INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », (à paraître).

[3] « Enquêtes sur l'emploi de 1980 et 1990 », INSEE.

[4] « Tendances des migrations internationales », SOPEMI 1992, OCDE, juin 1992.

[5] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 19<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> éditions.

### DÉFINITIONS

● **Nombre des étrangers.** On dispose pour dénombrer les étrangers vivant en France, d'une part des recensements de la population, d'autre part des formalités administratives auxquelles ils sont soumis. Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRO) fournissent trimestriellement des chiffres exhaustifs relatifs aux entrées en France de travailleurs étrangers (sauf Algériens) permanents ou saisonniers, de membres de familles et de demandeurs d'asile. Les chiffres de naturalisation proviennent, quant à eux, de la Direction de la population et des migrations du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité.

● **Enquête emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

● **Enquête ACEMO.** C'est l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre étrangère réalisée tous les trois ans par le ministère du Travail auprès des établissements de 10 salariés et plus de l'ensemble des activités économiques. Sont exclus : l'agriculture, les administrations publiques, les services domestiques et les entreprises de travail temporaire.

● **Travailleurs étrangers.** Cette appellation recouvre, selon les pays, la population active étrangère ou les salariés étrangers (à l'exclusion, donc, des travailleurs indépendants et des chômeurs) ou le nombre de permis de travail.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● Résultats du recensement de la population de 1990, série jaune « Logement-Population-Emploi; évolutions 1975, 1982, 1990 ».

● *Rapport d'activité annuel de l'OMI*, Office des migrations internationales, service de l'Information et des Relations publiques (44, rue Bargne, 75732 Paris Cedex 15).

● « Les femmes étrangères en France », *Hommes et migrations*, n° 1141, mars 1991.

● Dossier « Les étrangers en France », *Économie et Statistique*, n° 242, avril 1991.

● « Les immigrés sur le marché du travail », *Problèmes économiques*, n° 2248, 7 novembre 1991.

● « La localisation des étrangers en France », *INSEE-Première*, n° 177, janvier 1992.

● « Les étrangers en France », *Le Monde, Dossiers et Documents*, février 1992.

● « Les travailleurs étrangers », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

## 7.2 EMPLOI DES ÉTRANGERS

### ÉTRANGERS ACTIFS EN MARS 1991 [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs Milliers	Étrangers dans la CS %
Agriculteurs exploitants .....	10,1	0,9
Artisans, commerc. et chefs d'entreprise (10 salar. et +) ..	109,0	6,0
Cadres et professions intellec- tuelles supérieures .....	93,5	3,5
Professions intermédiaires .....	119,4	2,6
Employés .....	298,1	4,5
Ouvriers .....	826,7	11,7
Chômeurs n'ayant jamais travaillé .....	51,1	17,4
Militaires du contingent .....	3,5	1,6
<b>Total</b> .....	<b>1 511,4</b>	<b>6,2</b>
dont : <i>salariés</i> .....	<b>1 156,0</b>	<b>6,1</b>

### PROPORTION D'ÉTRANGERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE 1980 À 1990 [3]

Secteur d'activité	(%)	
	1980	1990
Agriculture .....	2,9	3,0
Ind. manufacturière .....	8,4	8,0
Bâtiment, génie civil et agricole ..	17,4	16,1
Commerces .....	4,0	4,3
Transports et Télécom .....	2,2	3,2
Services marchands .....	5,4	6,4
Services non marchands .....	3,8	3,3

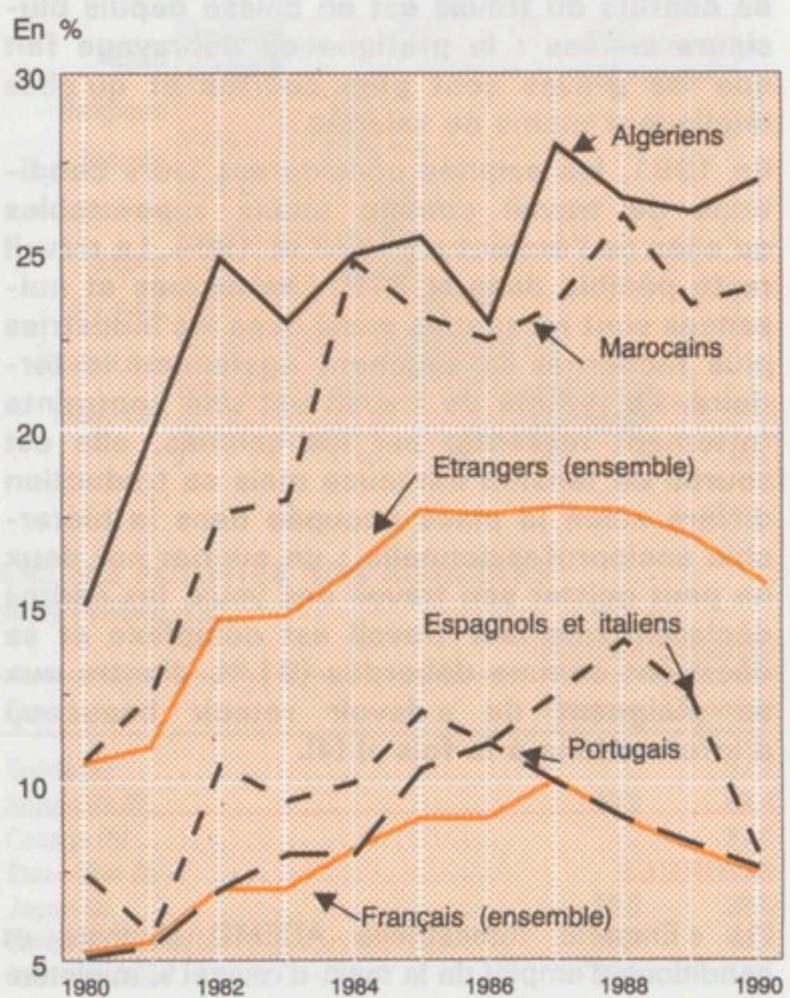
### TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE 1990 [4]

Pays d'origine	Pays de séjour (milliers)			
	Ex-RFA	France	Pays-Bas	Suisse
Grèce .....	117,8	...	2	...
Italie .....	199,8	96,6	9	234,3
Portugal .....	45,5	425,9	4	55,2
Espagne .....	66,3	108,9	8	75,1
Autres CEE .....	...	80,8	70	111,5
Total CEE .....	...	712,2	93	476,1
Autriche .....	...	...	...	20,9
Finlande .....	...	...	...	...
Turquie .....	...	...	...	...
Yougoslavie .....	680,2	54,6	41	33,2
Algérie .....	339,0	29,5	6	84,4
Maroc .....	...	251,6	(a)...	...
Tunisie .....	...	171,7	27	...
Autres .....	...	74,9	(a) 1	...
<b>Total</b> .....	<b>576,5</b>	<b>259,0</b>	<b>32</b>	<b>55,2</b>
(a) Tunisie-Algérie.	<b>2 025,1</b>	<b>1 553,5</b>	<b>200</b>	<b>669,7</b>

### RÉPARTITION DES ACTIFS ÉTRANGERS PAR NATIONALITÉ [1]

Nationalité	1982	1990
Espagnols .....	8,8	5,9
Italiens .....	9,4	6,4
Portugais .....	25,0	24,0
Autres CEE .....	4,2	5,4
Algériens .....	20,5	17,3
Marocains .....	10,8	12,6
Tunisiens .....	4,9	5,1
Turcs .....	2,6	4,7
Autres .....	13,8	18,6
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### TAUX DE CHÔMAGE SELON LA NATIONALITÉ DE 1980 À 1990 [3]



### TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS QUELQUES PAYS D'ACCUEIL [4] [5]

Pays	1980		1990	
	Milliers	% (a)	Milliers	% (a)
Autriche (b) .....	178,4	5,7	236,0	6,7
Belgique (c) .....	...	...	196,4	4,8
<b>France (b)</b> .....	<b>1 458,2</b>	<b>6,4</b>	<b>1 553,5</b>	<b>6,5</b>
Ex-RFA (b) .....	2 115,7	8,1	2 025,1	6,8
Luxembourg (c) .....	51,9	32,4	76,2	45,7
Pays-Bas .....	188,1	3,6	200,0	2,9
Suède (b) .....	234,1	5,4	257,9	5,6
Suisse (b) .....	501,2	16,6	669,8	18,7
Royaume-Uni .....	...	...	933,0	3,3

(a) Par rapport à la population active totale.  
(b) Chômeurs inclus. (c) 1989.

## 7 EMPLOI

### PRÉSENTATION

La *durée hebdomadaire moyenne (du travail) offerte* est quasiment de 39 heures pour l'ensemble des personnels depuis juillet 1984. Elle était de 45,2 heures en janvier 1969. La proportion des salariés travaillant 39 heures en janvier 1992 atteint 58,7 % pour les ouvriers et 64 % pour les non-ouvriers [1].

En 1991, 11,8 % des salariés travaillent à *temps partiel*, celui-ci est davantage le fait des femmes puisque 23,4 % d'entre elles ont opté pour cette solution [2]. Bien que la part du travail à temps partiel en France ait beaucoup progressé, elle reste dans l'hexagone bien en deçà du niveau atteint notamment au Royaume-Uni, en Allemagne (Ex-RFA) et aux États-Unis [5].

Le nombre de journées non travaillées en raison de conflits du travail est en baisse depuis plusieurs années : la pratique du débrayage fait que les grèves sont plus courtes et qu'elles impliquent moins de salariés.

En 1991, les salariés considèrent leurs conditions de travail comme moins supportables qu'elles ne l'étaient en 1978 et 1984. Le travail reste pénible dans le BTP. Les risques et nuisances sont ressenties aussi dans les industries plus modernes et touchent également le tertiaire. Le rythme de travail est une contrainte fortement ressentie par les salariés, elle est source de tension nerveuse mais sa traduction diffère selon la place occupée dans la hiérarchie socioprofessionnelle : un ouvrier sur deux ne peut quitter son travail des yeux, les cadres déclarent que leur travail est complexe et se décrivent comme débordés (91 % d'entre eux se plaignent de « devoir retenir beaucoup d'informations à la fois ») [4].

### SOURCES

[1] « Enquête trimestrielle ACEMO (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre) », ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, janvier 1992.

[2] « Enquête sur l'emploi de 1991, Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » (à paraître).

[3] *Bulletin des statistiques du travail*, BIT, 1991-4, tabl. 5.

[4] Résultats de l'enquête « conditions de travail » de 1991, *Premières Informations*, n° 264, 265 du 12 février 1992, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

[5] Bureau International du Travail (BIT) 1990.

### DÉFINITIONS

● **Durée du travail.** L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-neuf heures par semaine.

● **Durée (du travail) offerte.** La « durée offerte » ne concerne que les salariés à temps plein. Elle se distingue de la « durée effective » par l'exclusion de toutes pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie; les heures supplémentaires propres à chaque salarié ne sont pas prises en compte. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.

● **Salarié à temps partiel.** Légalement (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.

● **Enquête « conditions de travail »** (mars 1991). Les deux précédentes ont eu lieu en 1978 et 1984. Organisée et exploitée par le Service des études et de la statistiques (SES) du ministère du Travail, elle est réalisée en complément de l'enquête Emploi de l'INSEE. Le questionnaire a été soumis à tous les actifs ayant un emploi dans un ménage sur trois de l'échantillon de l'enquête Emploi soit environ 21 000 personnes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Travail et emploi* (trimestriel), *Bulletin mensuel de statistiques du travail*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française. « Le temps de travail et l'emploi », n° 2211, 6 février 1991; « Quatre jours de travail — trois jours de repos : un bilan de l'expérience des 4 × 10 à Peugeot-Poissy », n° 2270, 8 avril 1992.

● « Les rythmes quotidiens en France », *INSEE-Résultats*, série « consommation-modes de vie », n° 34-35, février 1992.

● « Le travail du dimanche », *INSEE-Première*, n° 190, avril 1992.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître) : « L'aménagement du temps de travail »; « Conditions de travail et vieillissement de la population »; « Conditions de travail des ouvriers ».

## 7.3 DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE ET RÉPARTITION DES HORAIRES DE TRAVAIL  
DES OUVRIERS DANS DIVERS GROUPES D'ACTIVITÉS (janvier 1992) [1]

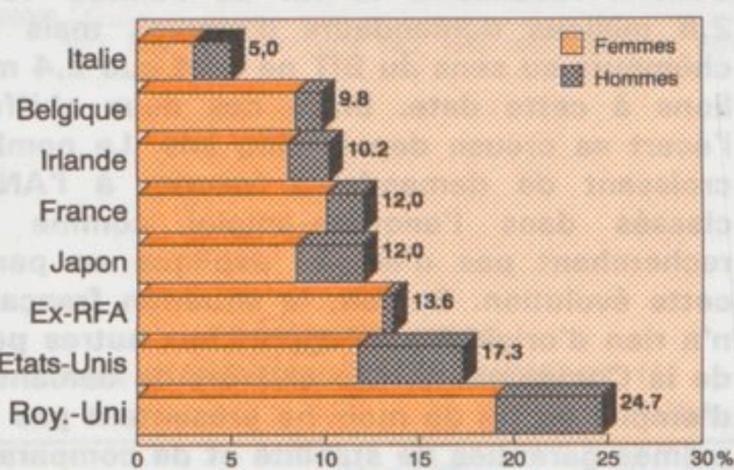
Groupes d'activités	Durée moyenne Heures	Moins de 35 h	35 h à moins de 39 h	39 h	Plus de 39 h à moins de 42 h	42 h à moins de 44 h	44 h et plus	(%)	
								Total	
NAP 73 - Niveaux 40 et 15									
Industries non compris BTP (U 02 à U 06) . . . . .	38,76	1,1	35,4	50,8	10,7	1,7	0,3	100,0	
Bâtiment et Génie civil (T 24) . . . . .	39,39	0,1	2,0	75,2	16,1	6,1	0,5	100,0	
Transports (non compris SNCF et RATP) (T 31) . . . . .	40,52	0,1	12,8	39,4	13,2	22,0	12,5	100,0	
Commerces (U 08) . . . . .	39,27	0,1	11,3	68,7	14,3	4,8	0,8	100,0	
Ensemble des ouvriers (y compris activités non reprises ici) (U 02 à U 14) (a) . . . . .	39,11	0,7	22,5	58,7	11,8	4,8	1,5	100,0	
Ensemble des non-ouvriers (U 02 à U 14) (a) . . . . .	38,87	0,3	26,5	64,0	7,2	1,5	0,5	100,0	

(a) Non compris : combustibles minéraux solides, gaz, électricité, SNCF et RATP.

PROPORTION DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL EN 1991 [2]

	(%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture . . . . .	6,7	28,6	14,5
Industrie . . . . .	1,2	10,5	4,0
Bâtiment, Génie civil et agricole . . . . .	1,0	32,2	3,6
Commerce . . . . .	2,7	24,4	13,5
Transport et Télécommunications . . . . .	2,7	23,3	8,1
Services marchands . . . . .	5,3	22,9	14,7
Institutions financières . . . . .	1,6	16,9	9,6
Services non marchands . . . . .	5,8	30,5	19,6
Ensemble des salariés . . . . .	3,3	23,4	11,8

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL EN 1990 [5]



DURÉE DU TRAVAIL HEBDOMADAIRE DANS LES ACTIVITÉS NON AGRICOLES DE DIFFÉRENTS PAYS (1990) [3]

Pays	(Nombre d'heures)		Pays	(Nombre d'heures)	
	Femmes	Ensemble		Femmes	Ensemble
Allemagne (ex-RFA) (b) . . . . .	38,4	39,7	Suède (a) . . . . .	...	37,7
Belgique (a) (g) . . . . .	...	33,9	Suisse (b) (f) . . . . .	40,9	42,4
Espagne (a) (d) . . . . .	35,5	37,6	Canada (b) . . . . .	...	31,5
France (a) . . . . .	...	39,1	États-Unis (b) . . . . .	...	34,5
Luxembourg (b) (g) . . . . .	38,9	40,5	Japon (a) . . . . .	35,8	39,5
Pays-Bas (b) (g) . . . . .	39,6	40,1	Corée du Sud (a) (e) . . . . .	48,4	48,2
Royaume-Uni (a) . . . . .	(c) 38,2	42,9	Australie (a) (e) . . . . .	29,3	34,4

(a) Heures réellement effectuées. (b) Heures rémunérées. (c) 1984. (d) 1986. (e) 1987. (f) 1988. (g) 1989.

LES FACTEURS DE PÉNIBILITÉ MENTALE LES PLUS FRÉQUENTS POUR LES SALARIÉS EN 1991 [4]

	(%)					
	Cadres	Profes-sions intermé-diaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ensemble
Devoir retenir beaucoup d'informations à la fois . . . . .	91	80	54	38	21	57
Devoir fréquemment abandonner une tâche pour une autre non prévue . . . . .	55	52	51	42	36	48
Ne pas pouvoir faire varier les délais fixés . . . . .	25	27	36	48	51	37
Ne pas pouvoir interrompre son travail en dehors des pauses . . . . .	20	25	28	30	34	28
Même de niveau modéré, le bruit gêne . . . . .	33	34	22	23	19	26
Ne pas quitter son travail des yeux . . . . .	12	20	22	40	39	26

## 7 EMPLOI

### PRÉSENTATION

Selon l'enquête emploi de mars 1991, le nombre des *chômeurs au sens du BIT* calculé sur une semaine d'enquête est de 2 204 300; il atteignait 2 429 100 en mars 1985. Le *taux de chômage global* s'établit à 9,0 % de la *population active* [1].

Les taux de chômage des femmes (11,7 %) et des moins de 25 ans (22,0 %) demeurent supérieurs à celui de l'ensemble de la population. Les *catégories socioprofessionnelles* les plus touchées par le chômage sont les ouvriers et les employés [1].

En mars 1991, 39,9 % de la *population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)* l'est depuis un an ou plus contre 45,5 % en mars 1985 [1].

L'ANPE recense à la fin de l'année 1991 2,8 millions demandeurs d'emploi, mais les chômeurs au sens du BIT ne sont que 2,4 millions à cette date. Entre ces deux chiffres l'écart se creuse depuis cinq ans. Le nombre croissant de demandeurs inscrits à l'ANPE classés dans l'enquête-emploi comme ne recherchant pas d'emploi explique en partie cette évolution. En fait, la situation française n'a rien d'original par rapport aux autres pays de la Communauté. Les chiffres de demandes d'emploi en fin de mois ne présentent pas les mêmes garanties de stabilité et de comparabilité internationale puisqu'ils dépendent étroitement de la réglementation et de l'application qui en est faite [3].

Pour la CEE, le taux de chômage au sens du BIT, après avoir culminé vers le milieu des années 1980, a connu depuis un net recul jusqu'en 1990 [5].

### SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1991. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenu », (à paraître).

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56.

[3] « Le marché du travail », *Économie et statistique*, n° 249, décembre 1991.

[4] « Y a-t-il une bonne statistique du chômage ? » *Observations et diagnostics économiques*, OFCE, n° 90, septembre 1991 (mise à jour par la division emploi de l'INSEE).

[5] « Enquête sur les forces de travail, résultats 1990 », Eurostat-OSCE.

### DÉFINITIONS

● **BIT.** Bureau international du travail.

● **Chômage au sens du BIT.** Voir tableau ci-contre. Outre les différences de critère il existe une différence sensible entre le nombre d'inscrits à l'ANPE répertorié par le ministère du Travail et celui calculé à partir de l'enquête-emploi à une période voisine. Incluant les chômeurs hors champ de l'enquête-emploi, cet écart « résiduel » serait en outre dû en partie aux aléas de l'enquête (réponses erronées ou imprécises), mais aussi aux difficultés de mise à jour des fichiers ANPE.

● **Enquête-emploi.** Elle est réalisée chaque année par l'INSEE, habituellement au mois de mars. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 67 000 « ménages ordinaires », soit 137 000 personnes en 1991. Son questionnaire a été rénové à l'occasion des recensements de 1982 et 1990.

● **Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) ou chômage ANPE.** Catégorie 1 : Ce sont les inscrits dans les ANPE demandeurs d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Leur nombre en fin de mois, corrigé des variations saisonnières, est le plus couramment cité par les médias. Les catégories 2 et 3 concernent respectivement les demandeurs d'un emploi à temps partiel et d'un emploi à durée déterminée.

● **Chômeurs PSERE : Personnes sans emploi à la recherche d'un emploi.** Ce sont les chômeurs BIT moins les personnes ayant trouvé un emploi qu'elles occuperont ultérieurement.

● **Chômage au sens du recensement.** Aucune vérification n'étant opérée sur l'absence d'emploi, la disponibilité et la recherche effective d'emploi par les personnes interrogées, cette mesure du chômage est assez subjective.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Emploi et chômage », *Les Cahiers Français*, La Documentation française, n° 246, mai-juin 1990.

● *Économie et statistique*, INSEE : « Le chômage : les chances d'en sortir », n° 241, mars 1991.

● *INSEE-Première* : « L'évolution du chômage dans les départements entre 1987 et 1990 », n° 154, juillet 1991.

● « Que deviennent les chômeurs de longue durée ? », *Premières informations*, SES, ministère du Travail, n° 243, août 1991.

● « Le chômage dans les régions de la Communauté en 1991 », *Statistiques rapides*, Eurostat, série « Régions » n° 3, novembre 1991.

● « L'opinion et le chômage à l'automne 1990 », *Premières synthèses*, SES, ministère du Travail, n° 13, décembre 1991.

## 7.4 CHÔMAGE

### CHÔMEURS AU SENS DU BIT SELON LE SEXE ET L'ÂGE [1]

	Mars 1985		Mars 1991	
	Effectifs Milliers	Taux* %	Effectifs Milliers	Taux* %
<b>Hommes</b>				
Moins de 25 ans . . . . .	428,3	24,5	240,2	15,8
25 à 49 ans . . . . .	552,6	6,2	578,1	6,0
50 ans et plus . . . . .	173,0	5,9	141,0	5,4
<b>Total . . . . .</b>	<b>1 153,9</b>	<b>8,5</b>	<b>959,3</b>	<b>7,0</b>
<b>Femmes</b>				
Moins de 25 ans . . . . .	501,2	30,5	294,8	24,0
25 à 49 ans . . . . .	635,8	9,7	799,7	10,6
50 ans et plus . . . . .	138,2	7,1	150,5	8,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>1 275,2</b>	<b>12,6</b>	<b>1 245,0</b>	<b>11,7</b>
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>2 429,1</b>	<b>10,2</b>	<b>2 204,3</b>	<b>9,0</b>

\* Proportion chômeurs/actifs.

### CHÔMAGE AU SENS DU BIT PAR CSP EN MARS 1991 [1]

Catégorie socio- professionnelle (CSP)	Effectifs en milliers	Taux en %	Rappel taux 1985
Agriculteurs exploitants . . . . .	7,3	0,7	0,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises . . . . .	46,7	2,6	3,0
Cadres et professions intellec- tuelles supérieures . . . . .	80,6	3,1	2,8
Professions intermédiaires . . . . .	197,8	4,2	4,5
Employés . . . . .	779,2	11,8	10,8
Ouvriers . . . . .	836,3	11,8	13,7
Chômeurs n'ayant jamais tra- vaillé . . . . .	256,5	///	///
<b>Total . . . . .</b>	<b>2 204,3</b>	<b>9,0</b>	<b>10,2</b>

\* Proportion chômeurs/actifs.

### DU CHÔMAGE ANPE AU CHÔMAGE BIT\* [4]

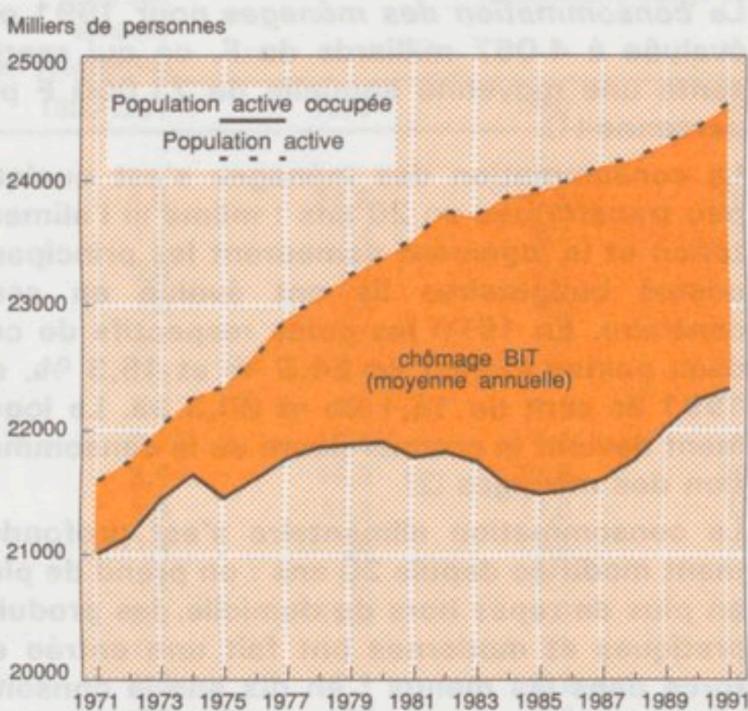
	(en milliers)	
	mars 1985	mars 1991
Chômeurs inscrits à l'ANPE (cat. 1, 2, 3)	2 706	2 906
dont : catégorie 1 . . . . .	2 486	2 621
+ Chômeurs BIT non inscrits à l'ANPE . . . . .	385	323
- Chômeurs inscrits à l'ANPE, non BIT . . . . .	- 663	- 1 025
soit :		
chômeurs inscrits actifs occupés . . . . .	- 245	- 272
chômeurs inscrits non disponibles . . . . .	- 117	- 123
chômeurs inscrits ne cherchant pas d'emploi . . . . .	- 75	- 315
écart résiduel entre le nombre observé et déclaré d'inscrits (voir définition) . . . . .	- 226	- 315
<b>Chômeurs BIT . . . . .</b>	<b>2 429</b>	<b>2 204</b>

\* Parmi les inscrits à l'ANPE répertoriés par le ministère du Travail, l'INSEE ne prend pas en compte ceux ne satisfaisant pas aux critères suivants :

- Être sans travail (est exclue toute personne ayant déclaré avoir exercé une activité, même de très courte durée, au cours de la semaine de référence).
- Être disponible dans un délai de 15 jours (un mois en cas de maladie bénigne).
- Chercher activement un emploi (au moins une démarche durant le mois précédant l'enquête).

En revanche, sont prises en compte dans le chômage BIT les personnes non inscrites à l'ANPE mais recherchant activement un travail.

### EMPLOI, CHÔMAGE ET POPULATION ACTIVE (y compris militaires du contingent) [2]



### CHÔMEURS PSERE SELON L'ANCIENNETÉ DU CHÔMAGE [1]

(milliers)

	Mars 1985		Mars 1991	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 1 mois . . . . .	49,6	46,5	41,1	37,5
1 à — de 6 mois . . . . .	293,0	248,3	310,1	361,1
6 mois à — de 1 an . . . . .	251,6	281,1	150,9	233,1
1 à — de 2 ans . . . . .	221,8	270,7	133,1	207,1
2 ans et plus . . . . .	220,7	317,2	158,3	231,7
Non renseigné . . . . .	33,1	29,1	47,4	62,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>1069,8</b>	<b>1 192,9</b>	<b>841,0</b>	<b>1 132,4</b>
Ancienneté				
moyenne en mois . . . . .	14,6	17,3	13,9	15,0

### \*TAUX DE CHÔMAGE-MOYENNES ANNUELLES DANS LES PAYS DE LA CEE [5]

(% de la population active)

	1983	1989	1990	dont âge < 25 ans
	Allemagne (ex RFA) . . . . .	6,9	5,6	4,8
Belgique . . . . .	12,5	8,6	7,8	17,6
Danemark . . . . .	9,1	7,7	8,0	11,0
Espagne . . . . .	17,8	17,0	16,1	32,0
<b>France . . . . .</b>	<b>8,2</b>	<b>9,4</b>	<b>9,1</b>	<b>19,6</b>
Grèce . . . . .	7,8	7,5	7,0	23,2
Irlande . . . . .	15,2	15,7	14,5	20,9
Italie . . . . .	8,7	10,6	9,8	28,6
Luxembourg . . . . .	3,5	1,8	1,8	4,3
Pays-Bas . . . . .	12,4	8,5	7,5	11,3
Portugal . . . . .	8,7	4,5	3,8	10,3
Royaume-Uni . . . . .	11,0	7,1	7,1	10,8
<b>CEE . . . . .</b>	<b>9,9</b>	<b>8,9</b>	<b>8,3</b>	<b>16,5</b>
États-Unis (a) . . . . .	9,5	5,2	5,4	...
Japon (a) . . . . .	2,6	2,3	2,1	...

\* Chômage au sens du BIT, forces armées exclues.

(a) Taux OCDE, forces armées comprises.

## 8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

### PRÉSENTATION

La consommation des ménages pour 1991 est évaluée à 4 067 milliards de F, ce qui représente une moyenne annuelle de 71 000 F par personne [1].

La consommation des ménages s'est quelque peu transformée en 20 ans : même si l'alimentation et le logement demeurent les principaux postes budgétaires ils ont évolué en sens contraire. En 1970 les poids respectifs de ces deux postes étaient de 24,5 % et 15,3 %, en 1991 ils sont de 18,1 % et 20,3 %. Le logement devient le premier poste de la consommation des ménages [2].

La consommation alimentaire s'est profondément modifiée depuis 20 ans : on prend de plus en plus de repas hors du domicile, les produits pratiques et modernes ont fait une entrée en force dans les menus : en dix ans la consommation de plats surgelés a été multipliée par cinq et celle des yaourts par deux [3].

Les niveaux de consommation par habitant varient fortement d'un pays à l'autre. En 1989, la Suisse est le pays qui a la plus forte consommation par habitant [2].

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992.

[2] « La consommation des ménages en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 177-178, mai 1992 et Eurostat-OSCE.

[3] « 20 ans de consommation alimentaire 1969-1989 », *INSEE-Première*, n° 188, avril 1992.

### DÉFINITIONS

● **Consommation des ménages.** Dans la comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements), non plus que les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers des logements habités par leur propriétaire).

● **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires en volume (à prix constants).

● **Les comptes nationaux français sont désormais exprimés en base 1980 du SECN.** (Système élargi de la comptabilité nationale.)

● **Consommation en écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Économie et Statistique* : « Consommation : l'effet du vieillissement », n° 243, mai 1991; « Les choix de consommation des ménages, une question de revenu avant tout », n° 248, novembre 1991.

● « La consommation des ménages européens. *Futuribles*, n° 163, mars 1992.

● « L'alimentation des Européens, différences et similitudes », *Point de vente*, n° 438, 9 octobre 1991.

● « La consommation alimentaire en France depuis 40 ans : les préférences ont-elles changé ? », *Problèmes économiques*, n° 2254, 18 décembre 1991.

● « Repas à l'extérieur du domicile en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 38, mars 1992.

● « La consommation des ménages en 1991 : changement du rythme », *INSEE-Première*, n° 198, mai 1992.

## 8.1 PRODUITS CONSOMMÉS

### CONSOMMATION DES MÉNAGES [1] [2]

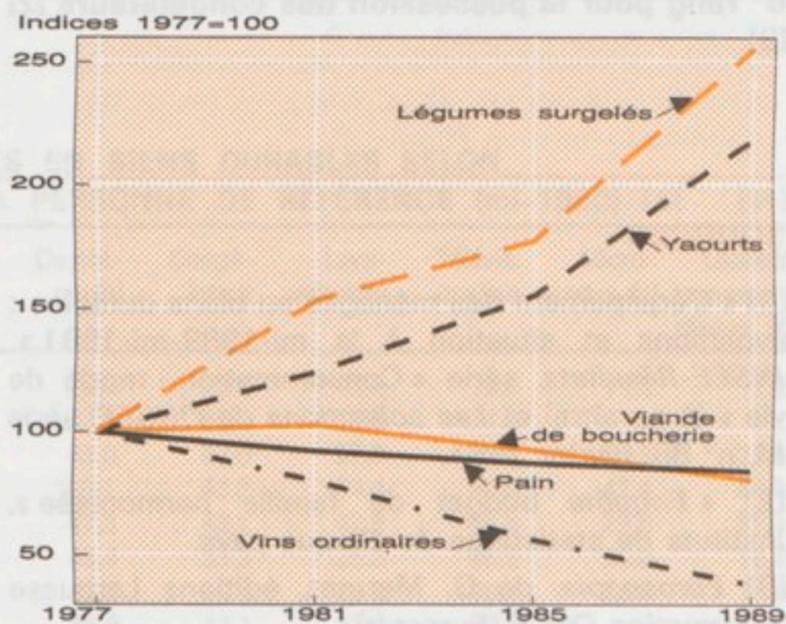
	Consommation (millions de F)	Variation annuelle en volume (%)	Coefficients budgétaires		
			1970	1980	1991
<b>PAR FONCTION</b>					
<b>Produits alimentaires</b> .....	<b>736 683</b>	<b>1,5</b>	<b>24,5</b>	<b>20,3</b>	<b>18,1</b>
dont : Viandes .....	209 084	1,1	7,4	6,2	5,1
Lait, fromages, œufs .....	94 810	2,6	2,7	2,5	2,3
Fruits et légumes .....	98 452	1,0	3,4	2,5	2,4
Autres produits alim. (y.c. confiserie) .....	63 953	3,7	1,2	1,4	1,6
Boissons alcoolisées .....	78 901	0,5	3,0	2,3	1,9
<b>Tabac</b> .....	<b>44 955</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>
<b>Habillement y.c. chaussures</b> .....	<b>257 315</b>	<b>0,7</b>	<b>9,6</b>	<b>7,3</b>	<b>6,3</b>
<b>Logement, chauffage, éclairage, eau</b> .....	<b>823 500</b>	<b>3,1</b>	<b>15,3</b>	<b>17,5</b>	<b>20,3</b>
soit : Logement .....	632 390	3,9	11,2	11,6	15,5
Chauffage, éclairage .....	164 604	1,4	3,6	5,2	4,0
Eau .....	26 506	1,2	0,5	0,7	0,7
<b>Meubles, matériel ménager</b> .....	<b>311 548</b>	<b>0,6</b>	<b>10,2</b>	<b>9,5</b>	<b>7,7</b>
dont : Meubles, accessoires .....	93 879	- 0,1	2,7	3,1	2,3
<b>Services médicaux et de santé</b> .....	<b>399 350</b>	<b>6,5</b>	<b>7,1</b>	<b>7,7</b>	<b>9,8</b>
dont : Soins des hôpitaux .....	77 501	2,9	1,4	1,8	1,9
Médicaments .....	104 924	8,1	2,4	2,1	2,6
Médecins et infirmiers .....	177 125	7,2	2,8	3,2	4,4
<b>Transports et communications</b> .....	<b>653 853</b>	<b>2,3</b>	<b>13,4</b>	<b>16,6</b>	<b>16,1</b>
dont : Achat de véhicules .....	143 881	2,6	2,6	3,6	3,5
Dépenses d'utilisation de véhicules .....	344 881	1,6	7,5	8,7	8,5
<b>Loisirs, culture, enseignement</b> .....	<b>309 943</b>	<b>4,0</b>	<b>6,9</b>	<b>7,3</b>	<b>7,6</b>
dont : Accessoires électroniques et récréatifs ...	142 214	5,5	3,1	3,5	3,5
Enseignement .....	25 576	5,6	0,5	0,4	0,6
<b>Autres biens et services</b> .....	<b>530 264</b>	<b>2,0</b>	<b>11,5</b>	<b>12,6</b>	<b>13,0</b>
dont : Hôtels, cafés, restaurants, voyages .....	292 006	1,7	6,1	6,4	7,2
<b>Consommation nationale (y.c. non marchande)</b> ..	<b>4 067 411</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### \* QUANTITÉS MOYENNES CONSOMMÉES PAR PERSONNE POUR QUELQUES PRODUITS [2]

	1970	1990
Légumes frais (kg) .....	70,44	88,79
Bœuf (kg) .....	15,62	17,60
Charcuterie et conserves de viande (kg) .....	9,20	14,25
Volailles (kg) .....	14,20	22,25
Œufs (kg) .....	11,53	14,34
Poissons, coquillages, crustacés (kg) (a) .....	10,80	14,76
Lait frais (litre) .....	95,24	75,57
Huile alimentaire (kg) .....	8,08	11,38
Sucre (kg) .....	20,41	10,02
Vins A.O.C. (litre) .....	8,03	23,73
Bière (litre) .....	41,43	39,67
Eaux minérales et de source (litre) .....	39,90	92,43

\* Estimations révisées en tenant compte des enquêtes sur les consommations alimentaires et des séries de la comptabilité économique nationale base 1980. (a) Frais et surgelés.

### ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE QUELQUES PRODUITS [3]



### CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES PAR HABITANT PAR FONCTION DE CONSOMMATION EN 1989 DANS QUELQUES PAYS (en écus) [2]

Fonction de consommation	Allemagne Ex-RFA	Grèce	France	Royaume- Uni	Europe des 12	Suisse	Japon	États- Unis
<b>Ensemble</b> .....	<b>10 239</b>	<b>3 504</b>	<b>9 350</b>	<b>8 119</b>	<b>8 227</b>	<b>13 004</b>	<b>11 909</b>	<b>12 495</b>
dont : Produits aliment., boissons et tabac ...	1 695	1 329	1 812	1 713	1 661	3 613	2 435	1 635
Articles habillement, chaussures .....	787	326	607	507	627	591	763	824
Logement, éclairage, chauffage .....	1 885	402	1 763	1 583	1 422	2 476	2 288	2 407
Transports, communications .....	1 548	471	1 568	1 435	1 257	1 554	1 213	1 809

# 8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

## PRÉSENTATION

Au cours de la décennie écoulée, l'équipement des foyers en téléphone (94 %) et téléviseurs (95 %) est arrivé à saturation. Parallèlement la diffusion des autres appareils électro-ménagers s'est poursuivie. Leur diversité s'est accrue (four à micro-ondes, sèche-linge indépendant, micro-ordinateur, lecteur de disques compacts, vidéo-disques), accompagnée d'importantes évolutions techniques. En 1990, le magnétoscope occupe plus du quart des foyers, le micro-ondes est présent dans 18,7 % des ménages et 16,5 % d'entre eux disposent d'un lecteur de disques laser. Le parc de minitel a dépassé les 6 millions en 1991 [1].

Entre 1980 et 1990, le *multi-équipement* a progressé dans les foyers : 26 % des ménages possèdent au moins deux voitures. La disposition de plusieurs récepteurs de télévision dans la résidence principale tend à se développer : 18,1 % des ménages disposent de deux téléviseurs ou plus.

À l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, la majorité des Français dispose des équipements de base (réfrigérateur, lave-linge, téléphone, téléviseur) et une minorité de la population composée de jeunes actifs de niveau social et culturel élevé possèdent les biens d'équipement les plus avancés (four micro-ondes, lecteur de disques compacts, caméscope).

Au niveau européen, la France occupe le 4<sup>e</sup> rang pour le parc automobile, mais le 2<sup>e</sup> rang pour celui des lave-vaisselle et seulement le 6<sup>e</sup> rang pour la possession des congélateurs [2] [3].

## SOURCES

[1] « L'équipement des ménages en biens durables : évolutions et situation à la mi-1989-mi-1991 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - mode de vie » (à paraître) et *Les collections de l'INSEE*, série M, n° 88, février 1981.

[2] « Enquête budget de famille harmonisée », instituts de statistique de chaque pays.

[3] *Euroscopie*, de G. Mermet, éditions Larousse (information OSCE, Eurostat).

## DÉFINITIONS

● **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs, etc., le nombre d'unités à un instant donné. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».

● **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Enquête de conjoncture auprès des ménages » (Enquête communautaire européenne), *Informations rapides*, INSEE.

● *INSEE - Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « Les ménages et leurs meubles, enquête biens durables - ameublement 1988 », n° 18, décembre 1990; « Équipements et pratique de communication - Enquête loisirs, mai 1987-mai 1988 », n° 23-24, février 1991; « L'équipement des foyers en 1988 - Enquête biens durables-ameublement de juin 1988 », n° 25-26, mars 1991.

● *INSEE-Première* : « Télé-communiquer à la maison », n° 137, mai 1991; « Micro-informatique : concurrence par les prix », n° 175, décembre 1991.

France	Allemagne	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Grèce	Irlande	Italie	Espagne	Portugal	Royaume-Uni	Finlande	France	Allemagne	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Grèce	Irlande	Italie	Espagne	Portugal	Royaume-Uni	Finlande
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

## 8.2 BIENS DURABLES

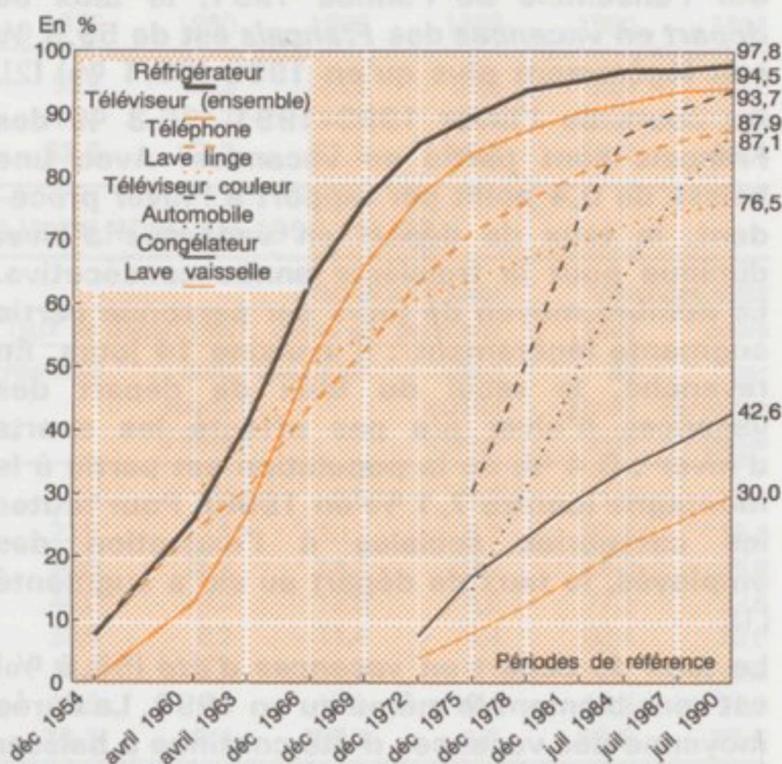
### PARCS ET ÂGE MOYEN DE DIVERS BIENS DURABLES Ménages seulement (mi-1990) [1]

Biens durables	Parc (Millions)	Âge moyen (Années)
Automobile	22,4	6,0
Réfrigérateur	23,5	8,4
Congélateur	9,6	6,8
Lave-linge	19,9	6,9
Lave-vaisselle	6,7	5,9
Téléviseur	24,6	5,8

### ÉQUIPEMENT EN AUTOMOBILE [2] LAVE-VAISSELLE ET CONGÉLATEUR [3] DANS LA COMMUNAUTÉ

	(%)			
	Automobile		Lave-vaisselle	Congélateur
	1979	1989	1987	1987
Allemagne (ex-RFA)	61,2	67,8	29	60
Belgique	70,2	79,7	24	59
Danemark	57,0	(a) 62,0	31	78
Espagne	52,0	...	11	9
<b>France</b>	<b>67,8</b>	<b>75,1</b>	<b>33</b>	<b>50</b>
Grèce	27,9	37,6	9	8
Irlande	63,3	62,2	11	29
Italie	66,5	75,3	20	33
Luxembourg	91,0	88,5	48	83
Pays-Bas	67,1	64,0	9	41
Portugal	27,0	38,8	12	29
Royaume-Uni	58,0	66,0	9	55

### TAUX D'ÉQUIPEMENT POUR LES PRINCIPAUX BIENS DURABLES [1]



### TAUX DE MULTI-ÉQUIPEMENT POUR QUELQUES BIENS DURABLES [1]

	(%)	
	Début 1980	Mi-1990
Automobile	17,3	26,0
Réfrigérateur	7,1	11,5
Machine à laver le linge	4,3	4,9
Télévision (couleur + noir et blanc)	5,6	18,1

### TAUX D'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES EN BIENS DURABLES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (mi-1990) [1] (%)

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Répart. des ménages	Automobile	Combiné (b)	Congélateur	Lave-vaisselle	Télévis. couleur	Micro-ondes (c)	Lecteur compact-disque (d)
Exploitants agricoles	2,8	95,9	20,4	78,6	45,2	78,8	11,5	7,2
Salariés agricoles (a)	0,6	74,7	33,3	55,2	12,6	77,0	...	...
Patrons de l'industrie et du commerce	5,6	95,2	43,0	57,0	57,0	90,2	30,5	21,6
Cadres supérieurs et professions libérales	8,7	94,4	53,1	43,8	64,4	90,0	42,4	44,2
Cadres moyens	11,0	93,3	47,3	43,1	42,8	88,3	29,5	31,3
Employés	8,2	78,3	43,4	33,3	25,8	85,5	20,0	16,6
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	19,8	90,7	41,3	52,5	28,2	90,7	16,8	14,9
Ouvriers non qualifiés	4,3	71,4	35,9	43,1	13,1	82,2	...	...
Personnel de service (a)	1,4	59,3	45,0	24,9	11,6	83,1	6,9	6,4
Autres actifs	2,0	90,2	56,5	38,8	34,4	88,8	26,3	30,0
Retraités	29,5	59,4	33,2	37,4	18,1	87,5	9,7	4,9
Autres inactifs	6,1	31,0	29,1	19,3	10,9	75,0	8,0	9,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>76,5</b>	<b>39,7</b>	<b>42,6</b>	<b>30,0</b>	<b>87,1</b>	<b>18,7</b>	<b>16,5</b>

(a) Catégorie de faible effectif, les résultats sont entachés d'une marge d'imprécision. (b) Réfrigérateur - congélateur. (c) En janvier 1990. (d) En mai 1990. (e) Y compris salariés agricoles. (f) Y compris ouvriers non qualifiés. (g) Y compris autres inactifs.

## 8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

### PRÉSENTATION

Sur l'ensemble de l'année 1991, le *taux de départ en vacances des Français* est de 59,8 % soit légèrement plus qu'en 1990 (59,1 %) [2]. Au cours de l'hiver 1990-1991, 26,3 % des Français sont partis en vacances. Avec une baisse de 0,4 point par rapport à l'hiver précédent, le *taux de départ en vacances d'hiver* diminue pour la troisième année consécutive. Le nombre moyen de jours par personne partie augmente légèrement : il avoisine 14 jours. En revanche, le recul du *taux de départ des vacances d'hiver* n'a pas affecté les sports d'hiver : 8,4 % de la population est partie à la montagne (contre 7,1 % en 1990). Pour toutes les catégories sociales à l'exception des employés, le *taux de départ au ski* a augmenté [1].

Le *taux de départ en vacances d'été* (55,6 %) est sensiblement le même qu'en 1990. La durée moyenne des vacances d'été continue à baisser (22,6 jours contre 23,3 en 1990). Les séjours en bord de mer demeurent toujours importants, ceux à la montagne connaissent un regain d'intérêt (13,4 % au lieu de 12 % en 1990). Les circuits sont également en progression. Les journées de vacances passées en France comme à l'étranger le sont surtout chez des parents et amis [2].

Le nombre total de séjours à l'étranger durant l'été est en baisse (7 265 millions en 1991, il avoisinait les 8 millions en 1989) [2].

En 1990, les touristes étrangers ont été plus nombreux en France (+ 4,6 % par rapport à 1989). La Suède a connu un net recul de son activité touristique et la Suisse a eu le *taux de croissance* le plus faible [3].

### SOURCES

- [1] « Reprise des sports d'hiver - saison 1990-1991 » *INSEE-Première*, n° 183, février 1992.  
[2] « Les vacances de l'été 1991 », *INSEE-Première*, (à paraître).  
[3] *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'OCDE*, OCDE, 1991.

### DÉFINITIONS

● **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'INSEE, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.

● **Vacances.** On entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins quatre jours pleins consécutifs (quatre fois 24 heures) en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Cette notion de vacances utilisée répond à une normalisation européenne.

● **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un jour du type considéré.

● **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972, le mois de mai était considéré comme « hors été »).

● **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le tourisme dans la Communauté européenne*, « Que sais-je ? », n° 2505, Presses universitaires de France.  
● « Le tourisme international de la France en 1989 », ministère du Tourisme, direction des industries touristiques, *Lettre de l'observation économique*, n° 6, avril 1991.  
● *Mémento du tourisme*, 11<sup>e</sup> édition, ministère du Tourisme, Direction des industries touristiques, juillet 1991.  
● « Temps libre : mythe ou réalité ? », *Problèmes économiques*, n° 2258, 15 janvier 1992.  
● « Les vacances des Français - Évolution sur 20 ans et résultats détaillés de 1986 à 1989 », INSEE-Résultats, série « Consommation-modes de vie », n° 32-33, janvier 1992.

## 8.3 VACANCES

### TAUX DE DÉPART EN VACANCES [1] [2]

	1965	1975	1980	1985	1989	1990	1991
Période d'été .....	...	50,2	53,3	53,8	56,5	55,4	55,6
Période d'hiver .....	...	17,1	22,7	24,9	27,3	26,7	26,3
<b>Ensemble de l'année</b> .....	<b>41,0</b>	<b>52,5</b>	<b>57,2</b>	<b>57,5</b>	<b>60,7</b>	<b>59,1</b>	<b>59,8</b>

### TAUX DE DÉPART ET DURÉE DES VACANCES EN 1991 [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Vacances d'hiver				Vacances d'été	
	Taux de départ (%)		Jours par personne		Taux	Jours
	Ensemble	dont sports d'hiver	Ensemble	dont sports d'hiver	de départ (%)	par personne partie
Exploitants et salariés agricoles .....	9,5	3,4	8,8	7,7	31,8	11,6
Patrons de l'industrie et du commerce .....	23,8	13,1	10,7	8,7	51,7	19,4
Cadres supérieurs et professions libérales .....	60,0	25,3	14,2	9,1	84,6	25,8
Cadres moyens .....	45,0	18,2	12,8	8,5	77,3	23,6
Employés .....	28,5	8,2	11,4	8,4	63,4	19,6
Ouvriers, contremaîtres .....	14,8	3,8	11,6	8,7	52,1	20,0
Retraités .....	19,9	2,0	19,2	13,4	39,4	27,1
<b>Ensemble</b> .....	<b>26,3</b>	<b>8,4</b>	<b>13,8</b>	<b>9,0</b>	<b>55,6</b>	<b>22,6</b>

### RÉPARTITION DES JOURNÉES DE VACANCES PASSÉES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER EN 1991 [1] [2]

Selon le genre de séjour	Hiver	Été	Selon le mode d'hébergement		Été	
			Hiver	Été	France	Étranger
Circuit .....	5,4	7,8	Hôtel .....	10,8	5,0	19,9
Mer .....	20,9	45,1	Location .....	15,1	16,9	7,7
Montagne .....	26,6	13,4	Résidence secondaire .....	13,8	16,1	9,6
Campagne .....	26,2	25,0	Parents et amis .....	54,1	36,3	52,8
Ville .....	20,9	8,7	Tente, caravane .....	0,6	18,2	4,7
<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	Villages de vacances .....	2,9	4,4	1,2
dont : en France .....	<i>84,4</i>	<i>79,9</i>	Auberge de jeunesse et autres ..	2,7	3,1	4,1
			<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### DESTINATION DE VACANCIERS À L'ÉTRANGER DURANT L'ÉTÉ [2]

Pays de destination	1980	1991	Pays de destination	1980		1991	
				1980	1991	1980	1991
Andorre, Espagne, Portugal .....	36,8	33,4	Europe de l'Est (y compris ex-URSS) .....	2,5	2,7		
Italie .....	16,1	9,4	Pays à destination lointaine (b) .....	5,1	9,5		
Algérie, Maroc, Tunisie .....	11,8	13,5	Circuits .....	3,2	5,0		
Grèce, Monaco, Turquie, Yougoslavie .....	6,8	6,5	<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		
Iles britanniques .....	5,7	6,5	<b>Nombre de séjours (milliers)</b> .....	<b>5 751</b>	<b>7 265</b>		
Europe de l'Ouest (autres pays (a)) .....	12,0	13,5					

(a) Autres pays CEE, Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse.

(b) Afrique sauf Maghreb, Amériques y compris USA, Asie sauf Turquie et URSS, Océanie.

### NUITÉES DE TOURISTES\* DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE EN 1990 [3]

Pays	Ensemble	Dont étrangers	Variation 90/89 en %	Pays	Ensemble	Dont étrangers	Variation 90/89 en %
Autriche .....	77,0	61,9	1,0	Norvège .....	12,0	3,5	3,4
Belgique .....	9,6	6,9	4,3	Portugal .....	23,8	16,7	8,0
Danemark .....	10,6	5,4	8,1	Suède .....	16,2	3,2	- 4,4
Espagne (d) .....	131,4	78,3	...	Suisse .....	34,6	21,0	1,4
Finlande .....	10,7	2,5	1,0	Turquie .....	16,3	10,3	11,6
<b>France (a)</b> .....	<b>145,8</b>	<b>55,9</b>	<b>4,6</b>	Yougoslavie .....	46,3	27,0	- 4,8
Grèce .....	46,4	35,0	4,6				

\* Dans l'hôtellerie proprement dite. (a) Non compris Pays de la Loire, Champagne - Ardenne et Corse. (b) 1988. (c) Depuis le 3 octobre 1990, les touristes en provenance de l'ex-RDA sont considérés comme touristes nationaux. (d) 1989.

## 8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

### PRÉSENTATION

En 1990, les dépenses des ménages pour la culture, les loisirs et le sport sont estimées à 192,7 milliards de F contre 179,4 l'année précédente. Ces dépenses représentent 5 % de la consommation nationale totale.

Le rythme de croissance de la fonction « culture, loisirs et sport » est supérieur (+ 7,4 % par rapport à 1989) à celui de la consommation nationale totale (+ 6,3 %) [2].

Les dépenses qui ont enregistré la plus forte progression par rapport à 1989 sont les « disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes » (+ 15 %), les « électrophones, magnétophones, magnétoscopes » (+ 14 %) et les « spectacles de cirques et parcs d'attraction » (+ 11 %) [2].

Au cours des années 1967-1988, l'évolution de la pratique des loisirs en France est marquée par l'emprise croissante de la télévision et l'augmentation de la fréquence de certaines sorties : sorties entre parents et amis, visites de musées ou de monuments historiques [3].

Le nombre de licenciés dans les fédérations olympiques est de 6 220 078 en 1990, soit une croissance de 3 % depuis 1985. Les deux fédérations qui ont le plus de licenciés sont celles de football (1,8 million) et de tennis (1,4 million) [5].

D'après la loi de finances pour 1992, le budget du ministère de la Culture et de la Communication s'élève à 12,96 milliards de F et celui de la Jeunesse et des Sports à 2,88 milliards de F [1].

Pour les dépenses de culture-loisirs par habitant, l'Allemagne (ex-RFA) et le Danemark devancent largement leurs partenaires européens. Le Japon et les États-Unis ont des niveaux de dépenses encore supérieurs.

### SOURCES

[1] « Budget 1992 », les Notes bleues, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 584, 16 au 22 mars 1992.

[2] « La consommation des ménages en 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n°s 27-28, mai 1991.

[3] « Les loisirs 20 ans après : davantage de loisirs et de télévision », *Premiers résultats*, INSEE, n° 148, octobre 1988.

[4] « Le cinéma dans le monde. Bilan 1991 », *Informations du CNC*, Centre National de la Cinématographie (à paraître).

[5] « Licences sportives et sections de clubs 1990 », Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

[6] « Une France un peu plus sportive qu'il y a vingt ans... grâce aux femmes » *Économie et Statistique*, INSEE, n° 224, septembre 1989.

### DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
  - produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques...) : NAP 18-09;
  - radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21;
  - appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrement (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22;
  - appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05;
  - produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15;
  - produits de la presse : NAP 51-20;
  - disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30;
  - articles de sport : NAP 54-02;
  - bateaux de plaisance : NAP 54-03;
  - redevance télévision : NAP 86-01;
  - fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04;
  - salles de spectacles (théâtres, concerts, ...) : NAP 86-06;
  - jeux de hasard : NAP 86-09;
  - centres de sport : NAP 86-10;
  - remontées mécaniques : NAP 86-11;
  - professeurs de sport : NAP 86-12.

● **Enquête sur les loisirs et sur la pratique sportive des Français.** Enquête réalisée en 1987-1988 par l'INSEE auprès des Français de 14 ans et plus. Dans cette enquête la pratique sportive comprend la gymnastique en général, les sports d'équipe, les randonnées d'au moins une journée à pied, les randonnées ou les promenades d'environ une demi-journée en vélo, le ski au moins une fois par an et les autres sports traditionnels. Sont exclus la pétanque et les jeux de boules. Dans le tableau ci-contre on a la population ayant pratiqué au moins un sport dans l'année.

● **Fédérations olympiques.** Ce sont les fédérations qui régissent des sports pratiqués lors des jeux olympiques.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 233, juin 1990.
- « La structure des budgets familiaux en 1985 : les loisirs stagnent », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 17, octobre 1990.
- *Les pratiques culturelles des Français, évolution 1973-1989*, La Documentation française, éditions La Découverte, avril 1990.
- « L'industrie du sport et des loisirs : un secteur fragile », *Problèmes économiques*, n° 2236, 7 août 1991.
- « Le développement personnel et l'intégration sociale des jeunes par les loisirs », J. Tillard, *Avis et rapports du Conseil économique et social*, JO n° 14, 25 juin 1991.
- *INSEE-Première* : « Télécommuniquer à la maison », n° 137, mai 1991; « Le cinéma des années quatre-vingt », n° 174, décembre 1991.

## 8.4 CULTURE - LOISIRS - SPORT

### ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE LOISIRS [3]

Proportion des individus ayant pratiqué l'activité suivante...	(%)	
	1967	1987-1988
Regarder la télév. ts les jours ou presque ...	51	82
Lire un quotidien tous les jours ou presque ..	60	42
Lire une revue ou un magazine régulièrement .....	56	79
Aller au théâtre au moins une fois par an .....	21	18
Assister à un spectacle sportif au moins 5 fois par an .....	17	9
Avoir visité un salon ou une foire-exposition depuis un an .....	33	56
Avoir visité un musée depuis un an .....	18	32
Avoir visité un château ou un monument depuis un an .....	30	41
Sortir le soir au moins une fois par mois .....	30	48
Aller au restaur. au moins une fois par mois ..	8	25
Recevoir des parents ou des amis pour un repas au moins une fois par mois .....	39	64
Participer régulièrement à au moins une association .....	11	18
Écouter la radio tous les jours ou presque ...	67	75
Danser au moins 5 ou 6 fois par an .....	20	30

### NOMBRE DE LICENCIÉS DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES (y compris DOM-TOM) [5]

	1985	1990
F. f. d'athlétisme .....	115 314	129 512
F. f. de basket .....	354 292	345 584
F. f. de cyclisme .....	88 075	89 758
D. nat. des sports équestres .....	183 479	230 767
F. f. de football .....	1 731 212	1 831 294
F. f. de gymnastique .....	126 824	140 781
F. f. de hand-ball .....	175 399	179 840
F. f. de judo et disciplines associées .....	382 544	455 481
F. f. de natation .....	113 763	142 618
F. f. de ski .....	827 317	552 688
F. f. de tennis .....	1 320 464	1 363 962
F. f. de tennis de table .....	107 404	124 711
F. f. de tir .....	131 113	127 674
F. f. de volley-ball .....	67 400	97 186
F. f. de voile .....	105 853	170 150
Autres fédérations olympiques ..	205 203	238 072
<b>Ensemble .....</b>	<b>6 035 656</b>	<b>6 220 078</b>

### ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN FRANCE [6]

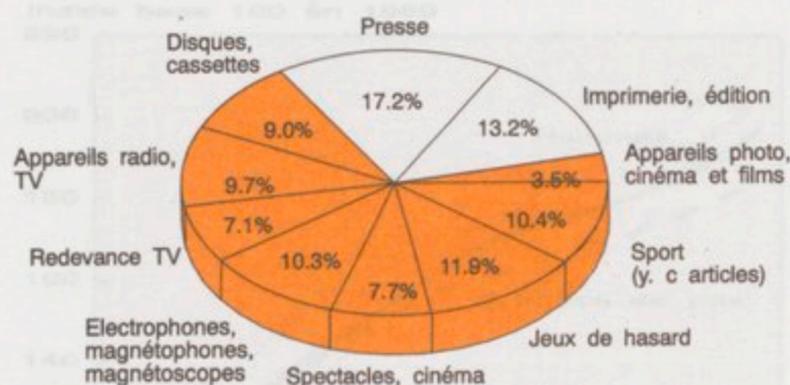
	1967		1987-1988	
	1967	1987-1988	1967	1987-1988
<b>Sexe :</b>				
Homme .....	50,5	53,4	51,7	57,9
Femme .....	28,9	42,5	71,4	81,4
<b>Âge :</b>				
de 14 à 17 ans .....	81,3	81,3	62,1	73,3
de 18 à 21 ans .....	67,5	71,7	46,2	54,9
de 21 à 24 ans .....	60,8	67,5	39,3	47,1
de 25 à 29 ans .....	51,4	62,0	20,3	25,9
de 30 à 39 ans .....	44,0	57,9		
de 40 à 49 ans .....	39,5	49,2		
de 50 à 59 ans .....	27,8	30,6		
60 ans et plus .....	11,1	18,9		
<b>Diplôme :</b>				
Pas de diplôme .....	27,9	25,3		
Certificat d'études primaires .....	36,7	36,4		
CAP ou brevet .....	57,6	60,2		
Baccalauréat et plus .....	76,4	74,5		
<b>Catégorie socioprofessionnelle :</b>				
Exploitants et salariés agricoles .....	19,1	31,2		
Professions indépendantes .....			51,7	57,9
Cadres supérieurs et professions libérales .....			71,4	81,4
Cadres moyens .....			62,1	73,3
Employés et personnels de service .....			46,2	54,9
Ouvriers .....			39,3	47,1
Inactifs .....			20,3	25,9
<b>Catégorie de commune de résidence :</b>				
Communes rurales .....			22,8	36,6
Communes rurales partiellement urbaines .....			30,5	40,3
Unités urbaines de moins de 20 000 habitants .....			33,8	46,1
Unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants .....			45,8	48,7
Unités urbaines de 100 000 habitants et plus .....			49,1	52,8
Agglomération parisienne (hors Paris) .....			53,6	53,4
Paris .....			50,8	59,0

### INDICATEURS DE CONSOMMATION DE LOISIRS [2] et [4]

	Loisirs, spectacles, enseignement, culture			
	Cinéma en millions de spectateurs		Indice de consommation par habitant*	
	1989	1990	1988	1989
Allemagne (ex-RFA) ..	101,6	102,5	142	132
Belgique .....	16,1	17,1	84	82
Danemark .....	10,3	9,6	148	140
Espagne .....	78,1	78,5	60	...
<b>France .....</b>	<b>120,9</b>	<b>121,6</b>	<b>103</b>	<b>98</b>
Italie .....	94,8	90,5	103	111
Pays-Bas .....	15,6	14,6	117	112
Portugal .....	11,5	10,0	(a) 19	(a) 17
Royaume-Uni .....	94,6	88,7	109	111
États-Unis .....	1 132,5	1 060,0	173	180
Japon .....	143,6	146,0	180	173

\* Europe des Douze = 100. (a) 1986.

### DÉPENSES DES MÉNAGES POUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LE SPORT EN 1990 [2]



## 9 REVENUS

### PRÉSENTATION

En 1991, le salaire annuel net moyen après prélèvement à la source, actualisé à partir des *déclarations annuelles des données sociales*, est de 113 900 F par an soit 9 492 F par mois pour les salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public [1].

De 1990 à 1991, le *salaire moyen net de prélèvement* augmente de 4,4 % (1,2 % en francs constants). À *structure constante*, les salaires des ouvriers nets de prélèvement à la source connaissent la plus forte croissance (4,6 %) tandis que ceux des cadres et professions intermédiaires augmentent moins vite (3,6 %). Pour les employés, le rythme correspond à celui de l'évolution moyenne : 4,0 %.

La main-d'œuvre est de plus en plus qualifiée et, par conséquent, la part des catégories les mieux rémunérées ne cesse de croître. Ces modifications constituent l'essentiel de l'*effet de structure*.

En 1991, les hommes ont perçu en moyenne un salaire net après CSG de 125 100 francs, les femmes de 94 900 francs soit un avantage des hommes de 31,9 % par rapport à leurs collègues féminines contre 33,3 % en 1984.

De 1990 à 1991, selon l'actualisation, le salaire en dessous duquel sont payés 10 % des salariés (1<sup>er</sup> décile) augmente de 4,6 %, les autres déciles de 4,2 % à 4,8 %, en francs courants. En 1991, les salariés du 1<sup>er</sup> décile ont gagné moins de 60 800 francs tandis qu'à l'inverse 10 % des salariés ont vu leurs gains dépasser 182 300 francs [1].

### SOURCES

[1] « L'évolution des salaires dans le secteur privé en 1991 », *INSEE-Première*, n° 211, juillet 1992.

### DÉFINITIONS

● **Salaire moyen net de prélèvement.** Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous). Les effectifs sont convertis en années-travail au prorata de leur durée de présence. Les salaires sont rapportés à cette durée. Ils comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée. Ce sont des salaires offerts, redressés des retenues éventuelles pour absence ou maladie. La mesure de l'évolution du salaire moyen net de prélèvement peut être décomposée en deux éléments : un indice de salaire à structure constante et un effet de structure.

● **Indice de salaire à structure constante.** Il cherche à mesurer l'évolution du « prix du travail » (voir aussi définition dans le mot clé 9.2).

● **Effet de structure ou « GVT solde ».** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la répartition de la population employée selon les postes de travail (voir aussi 9.2).

● **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise (à l'exclusion des agents de l'État et des collectivités territoriales, des apprentis, des gens de maison et des salariés agricoles), des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socio-professionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.

● **Évolution en termes réels ou pouvoir d'achat du salaire ou du gain.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du travail*, BIT.
- « Les déterminants du salaire », *Problèmes économiques*, n° 2208, janvier 1991.
- « Le salaire des cadres 1991 », *L'Expansion*, numéro spécial, mai-juin 1991.
- « Gains des ouvriers dans l'agriculture en 1988 », Eurostat-OSCE, *Statistiques rapides*, série « Population et conditions sociales », n° 1, 1991.
- « Gains nets des ouvriers des industries manufacturières dans la Communauté », Eurostat-OSCE, thème 3, série C, 1991.
- « Les salaires et la négociation salariale dans le secteur privé à la mi-1991 », *Premières synthèses* ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 12, 2 octobre 1991.
- « Les salaires en 1990, tome 1 : Le secteur privé », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 34, mai 1992.
- « Nouvelles politiques salariales incitatrices », *Données sociales*, INSEE, édition 1993 (à paraître).

## 9.1 SALAIRES DES SECTEURS PRIVÉ ET SEMI-PUBLIC

SALAIRES ANNUELS MOYENS NETS DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (a)  
ET ÉVOLUTIONS EN TERMES RÉELS (POUVOIR D'ACHAT) PAR PCS EN 1991\* [1]

Professions, catégories socioprofessionnelles (PCS)	Salaires en F/an			Évolution de pouvoir d'achat net 1990-91 (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, chefs d'entreprise .....	258 000	182 100	239 200	0,3	0,6	- 0,1
Techniciens, agents de maîtrise ...	131 800	111 700	129 100	0,2	0,2	0,2
Autres prof. intermédiaires .....	141 700	113 900	127 700	0,2	0,6	0,1
Employés .....	93 300	82 700	85 500	0,3	0,7	0,5
Ouvriers qualifiés .....	92 400	76 400	90 200	1,3	1,1	1,2
Ouvriers non qualifiés .....	82 200	66 400	77 100	1,1	1,3	1,0
<b>Ensemble</b> .....	<b>125 100</b>	<b>94 900</b>	<b>113 900</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>

\* Champ des déclarations annuelles de données sociales (salaires offerts dans les secteurs privé et semi-public). L'évolution moyenne des salaires, et donc du pouvoir d'achat, n'est pas la moyenne des évolutions (effet de structure). (a) Cotisations sociales et CSG.

ÉVOLUTION DES SALAIRES NETS  
ANNUELS MOYENS DE 1990 À 1991 [1]  
(en francs courants)

Professions, catégories socioprofessionnelles (PCS)	Salaires en F		Effet de structure
	net moyen après CSG	À structure constante	
Cadres sup., chefs d'entreprise ..	3,1	3,6	- 0,5
Professions intermédiaires .....	3,5	3,6	- 0,1
dont : Techniciens, agents de maîtrise .....	3,4	3,5	- 0,1
Autres professions .....	3,3	3,6	- 0,3
Employés .....	3,8	4,0	- 0,2
Ouvriers .....	4,7	4,6	0,1
dont : Qualifiés .....	4,4	4,7	- 0,3
Non qualifiés .....	4,2	4,5	- 0,3
<b>Ensemble</b> .....	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>0,4</b>

SALAIRES ANNUELS NETS MOYENS  
ÉVOLUTIONS 1990-1991 PAR SECTEUR\* [1]

Secteur	Salaires en F		Évolution de pouvoir d'achat (%)
	par an après CSG	par an après CSG	
Industrie .....	115 200	115 200	0,9
Bâtiment, travaux publics .....	104 500	104 500	3,6
Transports, télécommunications ..	112 500	112 500	0,1
Commerces .....	111 600	111 600	1,2
Services .....	116 100	116 100	1,1
<b>Ensemble</b> .....	<b>113 900</b>	<b>113 900</b>	<b>1,2</b>

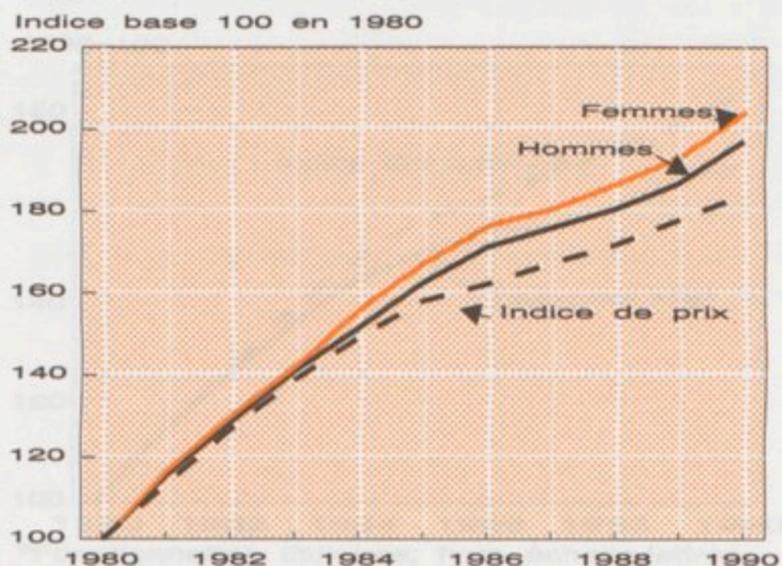
\* Voir note du tableau ci-dessus.

DISTRIBUTION DES SALAIRES NETS DE PRÉLÈVEMENT PAR DÉCILE [1]

Déciles (a)	Salaires en F (francs courants)						Évolution 91/90 (%)	
	1984		1990		1991		en F constants	
	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	en F courants	en F constants	
D1 .....	45 600	58 100	65 100	56 100	60 800	4,6	1,4	
D2 .....	51 700	66 400	74 300	63 900	69 600	4,8	1,6	
D3 .....	57 500	74 100	82 700	70 400	77 600	4,7	1,5	
D4 .....	63 100	81 200	90 000	77 200	85 000	4,7	1,4	
D5 (salaire net médian) .....	69 200	89 000	98 700	84 100	93 000	4,5	1,3	
D6 .....	76 700	98 300	109 100	92 400	102 800	4,6	1,3	
D7 .....	85 700	110 300	124 800	102 700	115 300	4,5	1,3	
D8 .....	100 700	131 200	151 400	116 600	136 700	4,2	1,0	
D9 .....	132 700	174 800	208 000	141 800	182 300	4,3	1,1	
D9/D1 .....	2,91	3,01	3,20	2,53	3,00			

(a) D1 (...D9) est le salaire en dessous duquel sont payés 10 % (...90 %) des salariés.

ÉVOLUTION DU SALAIRE NET ANNUEL  
MOYEN PAR SEXE [1]



# 9 REVENUS

## PRÉSENTATION

En 1990, la *rémunération nette moyenne* dans la Fonction publique s'élève à 114 400 F, soit 9 533 F par mois. Elle a crû de 4,8 % par rapport à 1989 soit 1,4 % en francs constants. Cette rémunération se décompose en un *traitement indiciaire brut* de 112 860 F, des compléments (indemnités et primes diverses) s'élevant à 19 070 F desquels sont déduits 17 530 F au titre des cotisations sociales et de la cotisation sociale généralisée (CSG) [1].

À corps, grade et échelon identique (*indice à structure constante*), la rémunération nette moyenne croît de 0,5 % en francs constants (0,7 % en 1989). L'effet des avancements et promotions ou *effet de structure*, représente une hausse de 0,9 % (0,7 % en 1989). En ce qui concerne les titulaires, l'évolution de l'indice du salaire net moyen a été relativement forte, en 1989 et 1990, pour les catégories A et C (respectivement + 2,1 % et 1,3 % en moyenne chaque année et en francs constants), plus faible pour la catégorie B (+ 0,7 %) et négative pour la catégorie D (- 0,5 %). Pour les non-titulaires, la progression a été de 0,7 %.

Parmi les catégories socio-professionnelles, ce sont les techniciens (+ 1,9 %), les professeurs (+ 1,6 %), suivis des employés (+ 1,5 %) qui bénéficient des plus fortes augmentations, tandis que les professions de « santé, social et travail » connaissent la plus faible croissance de rémunération (+ 0,1 %).

## DÉFINITIONS

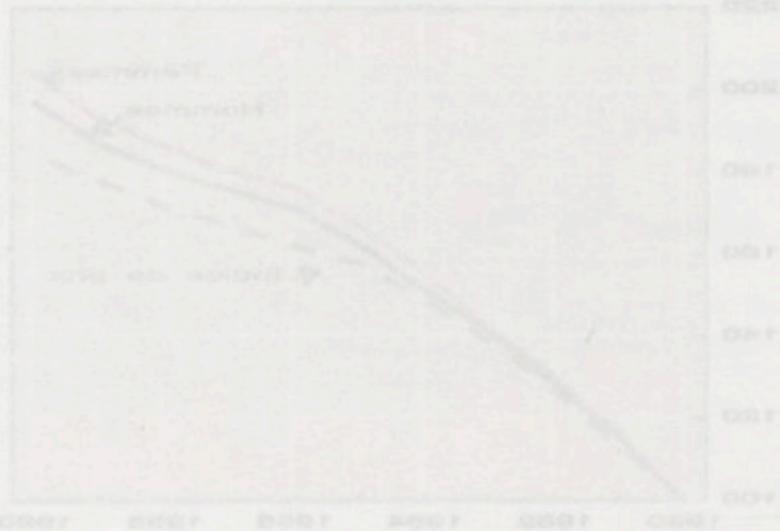
- **Traitement indiciaire brut.** Il s'obtient en multipliant l'indice nouveau majoré par la valeur du point.
- **Salaire net moyen.** Il est obtenu en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS) que les entreprises adressent à l'administration. Le salaire net moyen peut se décomposer en deux éléments : l'indice de salaire à structure constante et effet de structure.
- **Indice de salaire à structure constante :** il est obtenu en éliminant l'effet de structure. À cette fin on calcule la moyenne des évolutions de salaires mesurées pour chacun des postes élémentaires de travail.
- **Effet de structure ou glissement vieillissement-technicité (GVT).** Il mesure l'effet des modifications de la répartition de la population entre les différents postes de travail; ainsi, en l'absence de toute augmentation des rémunérations, le salaire moyen augmente si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Salaire net moyen dans le secteur public.** Les salaires des agents de l'État sont connus grâce aux fichiers de paie et à une enquête complémentaire de l'INSEE concernant les rémunérations des personnels (saisonniers, intermittents) absents des fichiers.
- **Salaire net médian :** c'est le salaire au-delà ou en deçà duquel sont rémunérés la moitié des salariés.

## SOURCES

[1] « L'évolution des salaires des agents de l'État en 1990 », *INSEE-Première*, n° 156, juillet 1991.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dispersion des salaires de l'État », *Économie et statistique*, n° 239, janvier 1991.
- « La structure des salaires en France : la dernière enquête de 1986 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 23, octobre 1991.
- « Rémunérations : quand la Fonction publique imite le secteur privé », *L'Observateur de l'OCDE* n° 175, avril-mai 1992.
- *Données sociales*, édition 1993 (à paraître) : « Comparaisons internationales des politiques sur les bas salaires »; « Salaire : l'ancienneté de moins en moins déterminante ».



## 9.2 SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

### RÉMUNÉRATION NETTE MOYENNE DES AGENTS CIVILS DE L'ÉTAT DE 1988 À 1990 (1)

	Niveau (francs courants)			En francs courants		Évolutions en % En francs constants	
	1988	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Traitement indiciaire brut .....	104 300	108 100	112 860	3,6	4,4	ε	1,0
Indemnité de résidence .....	1 110	1 140	1 200	2,7	5,3	- 0,9	1,9
Supplément familial .....	1 790	1 870	1 900	4,5	1,6	0,9	- 1,8
Primes et indemnités .....	11 590	14 770	15 970	27,4	8,1	23,8	4,7
Cotisations sociales « salariés » .....	- 15 020	- 16 770	- 17 530	11,7	4,5	8,1	1,1
Rémunération nette .....	103 770	109 110	114 400	5,1	4,8	1,5	1,4

### DÉCOMPOSITION EN INDICE ET EFFET DE STRUCTURE DES RÉMUNÉRATIONS (1)

	Variation de 1988 à 1989			Variation de 1989 à 1990		
	De la	À structure	Effet	De la	À structure	Effet
	moyenne	constante	de structure	moyenne	constante	de structure
Traitement indiciaire brut .....	3,6	2,9	0,8	4,4	3,2	1,1
soit en francs constants .....	0,0	- 0,7	0,8	1,0	- 0,2	1,1
Rémunération nette .....	5,1	4,4	0,7	4,8	3,9	0,9
soit en francs constants .....	1,5	0,7	0,7	1,4	0,5	0,9
dont : Titulaires .....	5,3	4,4	0,8	4,9	4,0	0,9
Non-titulaires .....	4,0	3,9	0,1	4,5	3,2	1,2

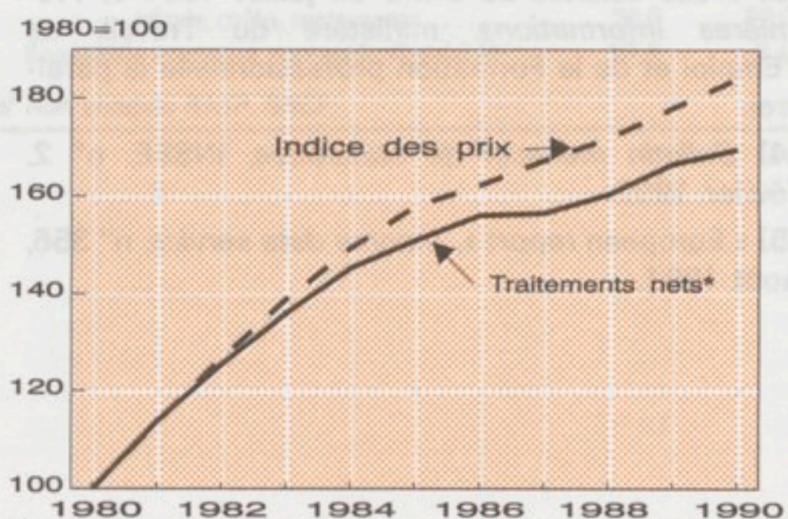
### RÉMUNÉRATIONS NETTES MOYENNES SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LA CATÉGORIE STATUTAIRE (1)

	Effectifs (milliers)	Rémunération nette moyenne (francs courants)		Évolution 1990/88 (% par an) (francs constants)			
		1988	1989	1990	De la	À structure	Effet de
		1988	1989	1990	moyenne	constante	structure
<b>Ensemble (titulaires et non-titulaires) .....</b>	<b>2 065,9</b>	<b>103 767</b>	<b>109 114</b>	<b>114 402</b>	<b>1,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>
Cadres supérieurs .....	142,8	163 460	171 696	176 829	0,5	0,7	- 0,2
Professeurs, chercheurs .....	254,4	151 719	157 806	167 627	1,6	0,8	0,7
Instituteurs, prof. des collèges .....	624,6	100 996	105 514	109 279	0,5	0,3	0,2
Autres professions intermédiaires :							
dont : Police et prison .....	201,6	103 459	109 022	113 328	1,1	0,8	0,4
Techniciens .....	49,8	113 547	120 639	126 342	1,9	1,3	0,6
Employés .....	546,1	77 119	81 776	85 071	1,5	1,3	0,2
Pers. police et prison .....	99,3	106 446	110 316	115 562	0,7	0,3	0,3
Ouvriers .....	106,2	76 665	80 620	82 913	0,5	0,9	- 0,4
<b>Titulaires .....</b>	<b>1 767,6</b>	<b>106 612</b>	<b>112 266</b>	<b>117 805</b>	<b>1,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
Catégorie A .....	519,0	144 156	151 888	160 926	2,1	0,9	1,2
Catégorie B .....	552,0	102 870	107 587	111 750	0,7	0,3	0,4
Catégorie C .....	601,6	85 553	90 414	93 955	1,3	1,1	0,2
Catégorie D .....	94,8	64 213	67 034	68 137	- 0,5	- 0,1	- 0,4
<b>Non-titulaires .....</b>	<b>298,3</b>	<b>86 708</b>	<b>90 195</b>	<b>94 237</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>

### DISTRIBUTION DES RÉMUNÉRATIONS NETTES MOYENNES PAR DÉCILE (1)

Déciles	1988	1989	1990	1990/88
	(Francs courants)	(Francs courants)	(F constants)	(% par an)
D1 .....	65 778	68 865	71 503	0,7
D2 .....	74 974	79 198	82 445	1,3
D3 .....	81 403	86 019	89 881	1,5
D4 .....	88 546	93 449	97 690	1,5
D5 .....	95 915	101 329	105 597	1,4
D6 .....	104 388	109 735	114 767	1,3
D7 .....	114 071	119 264	124 707	1,0
D8 .....	124 358	131 075	137 637	1,7
D9 .....	147 175	155 373	165 885	2,6
D9/D1 .....	2,237	2,256	2,320	///

### ÉVOLUTION DES TRAITEMENTS NETS DANS LA FONCTION PUBLIQUE (1)



\*Fonctionnaires titulaires; hors échelle-lettres et hors primes

## 9 REVENUS

### PRÉSENTATION

L'évolution de l'actuel salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) tient compte à la fois des évolutions des prix et de l'ensemble des salaires. Au 1<sup>er</sup> mars 1992, le SMIC horaire est fixé à 33,31 F, soit un montant mensuel brut de 5 629,39 F pour 169 heures de travail [1].

Sur la période janvier 1991 à janvier 1992, le SMIC progresse de 2,3 %; sur la même période, les prix augmentent de + 2,9 %. La perte de pouvoir d'achat du SMIC est de - 0,6 %. L'indice du taux de salaire horaire des ouvriers augmente de 4,1 %, le gain en pouvoir d'achat s'élève donc à 1,2 % [2].

En juillet 1991, dans les petits établissements (moins de 11 salariés) 10,4 % des hommes et 23,1 % des femmes sont payés au SMIC. Toutes tailles d'établissement confondues, ces proportions tombent à 5,1 % chez les hommes et 14,2 % chez les femmes. Pour tous les secteurs d'activités la proportion de salariés payés au SMIC est de 8,6 %. Cette proportion est de 28 % dans les « hôtels, cafés, restaurants » de 16,2 % dans le secteur « textile, habillement » [3].

À Paris, le minimum de rémunération mensuelle garanti dans la fonction publique s'élève à 5 860,72 F au 1<sup>er</sup> janvier 1992 [4].

Au sein de la Communauté européenne, la France (création du SMIG en 1950) est le premier pays à avoir institué un salaire minimum interprofessionnel [5].

### SOURCES

[1] *Journal officiel*, 28 février 1992.

[2] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 1992 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 270, mars 1992.

[3] « Les salariés au SMIC en juillet 1991 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (à paraître).

[4] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 2, février 1992.

[5] « European report », *Income data service*, n° 356, août 1991.

### DÉFINITIONS

● **Seuil de déclenchement du SMIC.** Le SMIC est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix; en outre une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet en fonction des conditions économiques générales.

● **Montant mensuel du SMIC.** À partir du 1<sup>er</sup> mai 1985, le SMIC mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).

● **Rémunération mensuelle dans la fonction publique.** Traitement + indemnités de résidence - retenues pour pension, sécurité sociale et chômage. Le minimum de rémunération mensuelle jouée dans la fonction publique, un rôle analogue à celui du SMIC dans le secteur privé.

● **Salaires minima dans la CEE.** Un salaire minimum interprofessionnel est appliqué dans sept pays de la CEE (voir tableau ci-contre). Il est fixé par l'État en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal, et par voie de négociation collective au niveau national en Belgique et en Grèce.

En Allemagne, les salaires minima sont négociés d'un syndicat à l'autre selon les branches comme selon les régions. Au Danemark, ils sont établis par accord de branche et au niveau des entreprises. En Irlande, la négociation collective s'effectue également au niveau de la branche et de l'entreprise mais dans certains secteurs, le salaire minimum est fixé au niveau régional par des *joint labour committees* (collectifs du travail) selon l'âge du salarié. En Italie, des salaires minima sont définis dans chaque branche, leur évolution étant réglée par des systèmes d'indexation (échelle mobile). Au Royaume-Uni, ils sont fixés au niveau des branches par convention collective ou par les *wage councils* (comités sur les salaires).

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « SMIC et politique des bas salaires », *Regards sur l'actualité*, n° 170, avril 1991, La Documentation française.

● « Les bas salaires dans les pays de la Communauté économique européenne », *Documents du Centre d'étude de revenus et des coûts (CERC)*, n° 101, 2<sup>e</sup> trimestre 1991.

## 9.3 SALAIRE MINIMUM

### MONTANT DU SMIC [1]

	Montant horaire en F	Augmen- tation (%)
1 <sup>er</sup> juillet 1985	26,04	2,0
1 <sup>er</sup> juin 1986	26,59	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1986	26,92	1,2
1 <sup>er</sup> mars 1987	27,57	2,4
1 <sup>er</sup> juillet 1987	27,84	1,0
1 <sup>er</sup> juin 1988	28,48	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1988	28,76	1,0
1 <sup>er</sup> mars 1989	29,36	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1989	29,91	1,9
1 <sup>er</sup> avril 1990	30,51	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1990	31,28	2,5
1 <sup>er</sup> décembre 1990	31,94	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1991	32,66	2,3
1 <sup>er</sup> mars 1992	33,31	2,0

### VARIATIONS DU SMIC ET DU POUVOIR D'ACHAT [2]

	SMIC	Pouvoir d'achat (%)	
	du SMIC horaire brut	du taux de salaire ouvrier*	
Janvier 1982/janvier 1981	22,7	7,7	2,1
Janvier 1983/janvier 1982	11,8	2,0	(a) - 0,3
Janvier 1984/janvier 1983	12,3	3,0	(a) - 0,1
Janvier 1985/janvier 1984	6,9	0,4	(a) - 0,4
Janvier 1986/janvier 1985	6,9	2,6	1,1
Janvier 1987/janvier 1986	3,4	0,4	0,3
Janvier 1988/janvier 1987	3,4	1,0	1,1
Janvier 1989/janvier 1988	3,3	0,0	0,1
Janvier 1990/janvier 1989	4,0	0,6	1,0
Janvier 1991/janvier 1990	6,8	3,3	1,6
Janvier 1992/janvier 1991	2,3	- 0,6	1,1

\* Salaire brut de l'heure, à l'exclusion de toute prime.  
(a) Compte tenu de la compensation salariale pour réduction de la durée du travail depuis février 1982.

### PROPORTION DE SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES DIRECTS DU RELÈVEMENT DU SMIC POUR TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1991 [3]

	(%)		
	1 à 10 salariés	11 salariés et plus	Ensemble
<b>Ouvriers :</b>			
Hommes	12,1	5,4	7,0
Femmes	31,9	19,5	23,1
Ensemble	18,1	9,1	11,4
<b>Employés :</b>			
Hommes	8,1	1,7	3,0
Femmes	19,4	6,1	10,2
Ensemble	14,8	3,6	6,5
<b>Salariés :</b>			
Hommes	10,4	3,6	5,1
Femmes	23,1	10,3	14,2
Ensemble	16,2	6,1	8,6

### SALAIRES MINIMA INTERPROFESSIONNELS DANS LA CEE EN 1991\* [5]

	Mois observé	Montant en francs de création	Année
Belgique	Juil.	6 280	1975
Espagne	Janv.	2 890	1963
France	Juil.	5 400	(a) 1950
Grèce (1990)	Sept.	2 160	1982
Luxembourg	Avril	5 920	1986
Pays-Bas	Juil.	6 330	1968
Portugal	Janv.	1 580	1975

\* Âge requis : 18 ans sauf en Belgique (21 ans) et aux Pays-Bas (23 ans); (a) SMIG.

### PROPORTION DE SALARIÉS PAYÉS AU SMIC AU 1<sup>er</sup> JUILLET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES [3]

	Juillet 1990	Juillet 1991	Juillet 1990	Juillet 1991
<b>Industrie non compris le bâtiment (a)</b>	<b>7,8</b>	<b>6,1</b>	<b>14,4</b>	<b>11,8</b>
dont : industrie textile, habillement	26,2	16,2	26,1	21,0
cuir, chaussures	20,8	14,6	28,0	28,0
<b>Bâtiment</b>	<b>8,2</b>	<b>5,4</b>	<b>10,9</b>	<b>8,6</b>
<b>Ensemble secteurs non agricoles (a), (b)</b>				

(a) Non compris combustibles minéraux solides, gaz et électricité. (b) Non compris RATP, SNCF.

## 9 REVENUS

### PRÉSENTATION

En 1991, la part du *revenu disponible brut* des ménages dans le PIB est de 68,8 %, 10 ans plus tôt elle était de 73,1 % [1].

En 1991, le *revenu disponible brut* annuel moyen par habitant s'élève à 81 557 F soit 6 796 F par mois (+ 4,6 % en francs courants par rapport à 1990). La part des prestations sociales représente 34 % de ce revenu [1].

En 1991, la croissance du pouvoir d'achat du *revenu disponible brut* des ménages s'est ralentie, passant de + 3,2 % en 1990 à + 1,8 %. Les facteurs responsables de ce ralentissement sont par ordre d'importance : la moindre croissance de la masse salariale brute reçue par les ménages, l'augmentation des prélèvements sociaux et fiscaux, la décélération de l'excédent brut d'exploitation des ménages et enfin l'inflexion des revenus de la propriété, de l'entreprise et de l'assurance [2].

En 1991, le salaire net par salarié croît de 4,9 % (5,1 % en 1990); les prestations sociales par habitant progressent de 6,3 % (5,8 % en 1990); l'excédent brut des entrepreneurs individuels agricoles diminue de 2,0 % (+ 8,2 % en 1990) et l'excédent brut des entrepreneurs individuels non agricoles progresse de 3,1 % (5,0 % en 1990).

En trois ans, 950 000 foyers représentant près de 2 millions de personnes avec les conjoints et les enfants ont bénéficié du *revenu minimum d'insertion*. À la fin de décembre 1991, 567 000 foyers perçoivent le RMI. L'effectif a crû en métropole de 18,5 % entre juin 1990 et juin 1991 contre 32,5 % entre juin 1989 et juin 1990. 1991 marque un resserrement des écarts entre départements [3].

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992.

[2] Note de conjoncture, INSEE, mars 1992.

[3] « Les bénéficiaires du RMI, statistiques définitives au 31 décembre 1991 », document de la Délégation interministérielle au RMI.

[4] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 1992.

### DÉFINITIONS

● **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique directement ou indirectement. Directement, il s'agit de revenus d'origine professionnelle : rémunérations salariales, bénéfices tirés de l'activité d'entreprises agricoles, artisanales ou commerciales, ou encore de l'exercice d'une profession libérale. Indirectement, il s'agit des revenus qui résultent de placements mobiliers ou immobiliers.

● **Revenu primaire brut ou net.** Dans les Comptes nationaux, le *revenu primaire* est un *revenu brut*; il inclut les cotisations sociales y compris la part patronale.

● **Revenu disponible.** C'est le montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages, une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le *revenu disponible* est égal au *revenu primaire* auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.

● **Revenu d'activité.** Il comprend les revenus du travail salarié et les revenus d'entreprise individuelle.

● **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 garantit un *revenu minimum* à toute personne dont les ressources sont inférieures à un certain montant (2 000 F pour une personne isolée). Une modulation est appliquée selon la composition de la famille : au 1<sup>er</sup> janvier 1992, le montant du RMI est de 2 184,79 F pour une personne seule, 50 % de ce montant pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

● **Indices de volume par tête du PIB.** Ces indices montrent l'importance du PIB par tête de chaque pays par rapport à celui des États-Unis, en utilisant les parités de pouvoir d'achat comme taux de conversion en dollars des États-Unis.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le revenu des ménages en région de 1982 à 1987 », *INSEE-Première*, n° 153, juin 1991.

● « RMI : bilan, trois ans après », *Alternatives économiques*, n° 93, janvier 1992.

● *RMI, le pari de l'insertion*, tomes 1 et 2, Rapport de la commission nationale d'évaluation du *revenu minimum d'insertion*, La Documentation française, 1992.

● « Le *revenu minimum d'insertion* », *Économie et statistique*, n° 252, mars 1992.

## 9.4 REVENUS DES MÉNAGES

### REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES [1]

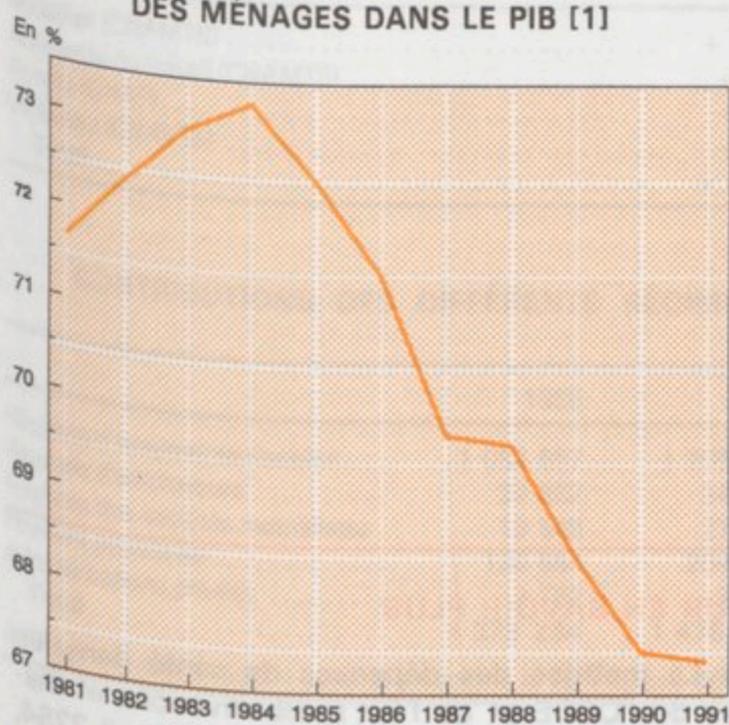
	(en milliards de F)		
	1985	1990	1991
Revenu primaire brut .....	3 550	4 753	4 999
soit : rémunération des salariés .	2 573	3 374	3 542
excédent brut d'exploita- tion .....	838	1 172	1 217
dont : EBE d'entrepre- neur individuel .....	542	715	719
revenus nets de la pro- priété .....	139	207	240
Transferts nets de redistribu- tion .....	- 227	- 331	- 346
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine .	- 311	- 391	- 462
cotisations sociales ver- sées .....	- 1 062	- 1 467	- 1 531
prestations sociales reçues .....	1 118	1 492	1 594
autres transferts nets ....	29	35	53
Revenu disponible brut .....	3 323	4 422	4 653
soit : consommation finale .....	2 858	3 882	4 068
épargne brute .....	465	540	585

### REVENU DES MÉNAGES PAR HABITANT [1]

	(en F courants)		
	1985	1990	1991
Revenu disponible brut par hab. .	60 109	77 947	81 557
RDB avant impôts par hab. ....	63 915	82 726	87 548
Salaires nets par salarié (a) .....	88 286	107 089	112 351
Prestations sociales par hab. ...	20 214	26 290	27 938
EBEI (b) agricole, par agriculteur .	114 785	176 042	172 661
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole .....	193 977	254 108	262 104
En % par rapport à l'année précédente (prix 1980) :			
RDB des ménages par hab. ....	1,3	2,9	1,3
RDB brut avant impôts par hab. .	0,9	3,0	2,5
Salaires nets par salarié (a) .....	0,4	2,1	1,6
Prestations sociales par hab. ...	2,8	2,7	2,9
EBEI (b) agricole par agriculteur .	- 1,2	5,1	- 5,0
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole .....	2,4	1,9	- 0,1

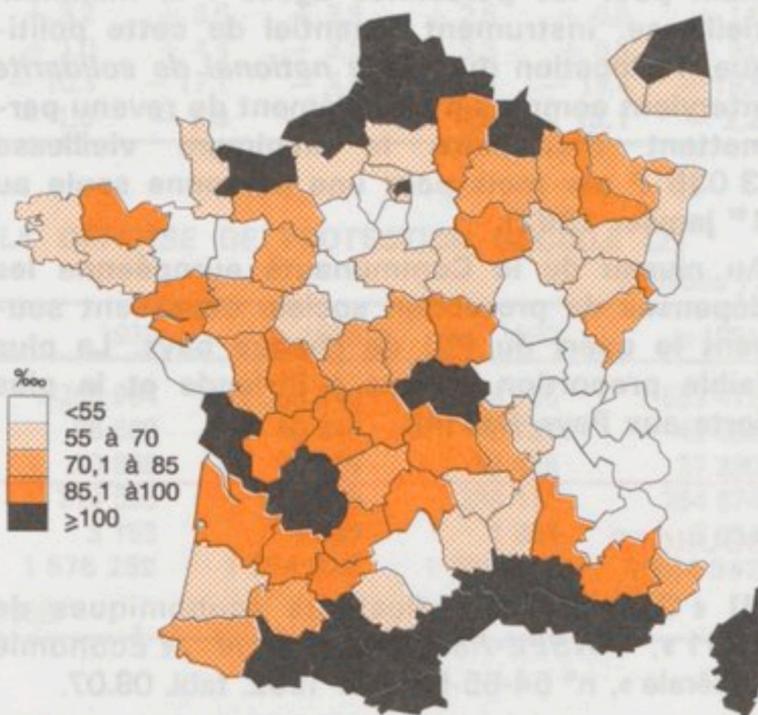
(a) Hors TUC. (b) EBEI : excédent brut d'exploitation.

### ÉVOLUTION DE LA PART DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES DANS LE PIB [1]



### BÉNÉFICIAIRES DU RMI AU 31 DÉCEMBRE 1991 [3]

(pour 10 000 habitants)



### POUVOIR D'ACHAT : INDICES DE VOLUME DU PIB PAR TÊTE (PAYS DE RÉFÉRENCE : ÉTATS-UNIS) [4]

	1980	1990	1991		1980	1990	1991
Allemagne (ex-RFA) .....	75	85	88	Luxembourg .....	76	90	93
Belgique .....	69	76	79	Pays-Bas .....	73	74	76
Danemark .....	71	78	81	Portugal .....	36	39	41
Espagne .....	49	55	57	Royaume-Uni .....	67	73	73
<b>France</b> .....	<b>74</b>	<b>81</b>	<b>83</b>	Canada .....	93	89	88
Grèce .....	38	34	35	États-Unis .....	100	100	100
Irlande .....	42	50	51	Japon .....	67	82	87
Italie .....	68	75	76	Suisse .....	91	98	98

## 9 REVENUS

### PRÉSENTATION

La *dépense de protection sociale* — dont 85 % vont aux prestations sociales — est estimée à 1 894 milliards de F en 1991 (26,7 % du PIB) [2]. La protection sociale est financée à 82 % par des *cotisations*; c'est le financement quasi exclusif du *régime général de la sécurité sociale*. L'équilibre financier de l'ensemble des régimes de sécurité sociale nécessite des réajustements périodiques portant à la fois sur le financement des prestations servies et sur la modification des taux de cotisations [1] [2].

Quatre grands risques sont couverts par les prestations sociales. Le premier concerne la « *vieillesse* » avec les retraites, les pensions de reversion et le minimum vieillesse. Il est le plus important (51 % de l'ensemble des prestations sociales). La « *santé* » vient ensuite avec 28 % du total. Le poste « *famille* » qui recouvre les diverses prestations d'entretien des enfants à charge (y compris celles relatives à la maternité) arrive en troisième position avec 13 % du total. Le poste « *emploi* » (8 %) recouvre essentiellement l'indemnisation du chômage [1].

Depuis 25 ans, l'État garantit un revenu minimum pour les personnes âgées : le minimum vieillesse. Instrument essentiel de cette politique, l'allocation du *Fonds national de solidarité* intervient comme un complément de revenu permettant d'atteindre le minimum vieillesse (3 035 F par mois pour une personne seule au 1<sup>er</sup> janvier 1992).

Au niveau de la Communauté européenne les dépenses de protection sociale dépassent souvent le quart du PIB de chaque pays. La plus faible proportion revient à l'Irlande et la plus forte aux Pays-Bas [4].

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992, tabl. 09.07.

[2] « Les comptes de la protection sociale », SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale (à paraître).

[3] « Rapport sur les comptes de la sécurité sociale; régime général, commission des comptes janvier 1992 », La Documentation française, 1992 (à paraître).

[4] *Statistiques de base*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, tabl. 3.31, 3.36.

### DÉFINITIONS

● *Dépense de protection sociale*. Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale et au financement des régimes de protection sociale.

● *Cotisations sociales*. Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).

● *Régimes de sécurité sociale*. Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds, UNEDIC et ASSEDIC), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (AGIR, ARRCO).

● *Fonds national de solidarité*. Le FNS est une allocation non contributive destinée à garantir à toute personne âgée de 65 ans ou plus un niveau de revenu égal au minimum vieillesse.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « La maîtrise des dépenses de santé dans les pays de l'OCDE et de l'Est », Observations et diagnostics économiques, *Revue de l'OFCE*, n° 2254, avril 1991.

● « Dossier : protection sociale et systèmes de santé en Europe », *Solidarité-Santé*, études statistiques, SESI, n° 2, avril-juin 1991.

● « Études de la fiscalité — Effets redistributifs de la contribution sociale généralisée », Direction de la Prévision, *Économie et prévision*, n° 98, 1991, Direction de la Prévision.

● « Les comptes de la protection sociale 1981-1990 », ministère des Affaires sociales, service des statistiques, des études et des systèmes d'information, document n° 125, septembre 1991.

## 9.5 PROTECTION SOCIALE

### PRESTATIONS SOCIALES REÇUES PAR LES MÉNAGES [1]

	(millions F)						%
	1985	1987	1988	1989	1990	1991	
Santé .....	306 640	344 747	369 339	394 066	417 949	439 617	5,2
Maladie .....	200 820	224 450	241 367	261 554	281 163	298 834	6,3
Infirmité, invalidité .....	76 341	89 747	96 199	99 685	103 465	104 714	1,2
Accident du travail .....	29 479	30 550	31 773	32 827	33 321	36 069	8,2
Vieillesse-survie .....	576 651	632 738	675 735	714 203	745 267	805 171	8,0
Cessation anticipée d'activité .....	55 448	46 007	41 964	37 573	32 424	31 948	- 1,5
Vieillesse .....	419 736	476 012	515 999	554 238	584 885	650 369	11,2
Survie .....	101 467	110 719	117 772	122 392	127 958	122 854	- 4,0
Maternité-famille .....	156 626	171 552	182 657	188 336	195 022	206 299	5,8
Maternité .....	16 416	17 904	20 444	21 267	22 511	24 684	9,7
Famille .....	140 210	153 648	162 213	167 069	172 511	181 615	5,3
Emploi .....	74 426	90 871	99 791	100 085	110 404	125 089	13,3
Inadaptation professionnelle .....	11 060	14 700	17 503	12 548	15 932	16 742	5,1
Chômage .....	63 366	76 171	82 288	87 537	94 472	108 347	14,7
Divers .....	3 160	3 472	3 777	9 845	13 411	17 673	31,8
Total des prestations à des résidents .....	1 117 503	1 243 380	1 331 299	1 406 535	1 482 053	1 593 849	7,5
Total des prestations (y compris non-résidents) .....	1 127 417	1 254 673	1 343 953	1 419 742	1 509 791	1 608 135	6,5

### LES SOLDES DU RÉGIME GÉNÉRAL [3]

	(milliards F)						
	1985	1987	1988	1989	1990	p 1991	p 1992
Maladies (CNAMTS) .....	+ 13,8	+ 4,6	+ 1,8	- 2,5	- 9,3	- 1,6	+ 7,0
Accidents du travail (CNAMTS) .....	+ 1,4	+ 3,2	+ 3,6	+ 3,3	+ 2,5	+ 0,6	+ 1,6
Famille (CNAF) .....	+ 6,1	+ 1,0	+ 4,4	+ 3,5	+ 3,8	+ 5,3	+ 9,0
Vieillesse (CNAVTS) .....	- 7,9	- 10,3	- 17,1	- 4,6	- 6,6	- 19,4	- 19,8
Total .....	+ 13,4	- 1,5	- 7,3	- 0,3	- 9,6	- 15,1	- 2,2

### CONTRIBUTIONS DES DIFFÉRENTS RÉGIMES À LA DÉPENSE DE PROTECTION SOCIALE [2]

	(millions F)					
	1985	1987	1988	1989	1990	p 1991
Régimes d'assurances sociales ...	1 083 557	1 205 824	1 285 984	1 369 640	1 458 155	1 553 412
Régimes d'employeurs .....	32 862	34 545	36 669	40 645	42 784	45 032
Régimes des sociétés mutualistes ..	19 549	27 077	30 868	33 466	38 525	37 290
Pouvoirs publics (a) .....	186 564	204 952	219 595	226 928	238 111	254 674
Administrations privées .....	2 752	3 000	3 153	3 344	3 664	3 954
Total .....	1 325 284	1 475 398	1 576 269	1 674 023	1 781 239	1 894 362

(a) Régimes d'intervention sociale, y compris le RMI depuis décembre 1988.

### PROTECTION SOCIALE DANS LA CEE [4]

	Dépenses en % du PIB				Structure des prestations en 1990					
	1980	1988	1989	1990	Maladie %	Vieillesse %	Famille %	Chômage %	Autres %	Total
Allemagne (ex-RFA) ...	28,6	28,4	27,6	26,9	28,2	29,9	7,3	4,1	30,5	100,0
Belgique .....	28,0	27,8	26,8	...	(b) 23,2	(b) 31,5	(b) 8,4	(b) 9,6	(b) 27,3	100,0
Danemark .....	28,7	28,8	29,6	28,8	20,1	37,0	10,3	11,2	21,4	100,0
<b>France</b> .....	<b>25,5</b>	<b>28,0</b>	<b>27,7</b>	<b>28,0</b>	<b>26,6</b>	<b>37,1</b>	<b>8,1</b>	<b>5,7</b>	<b>22,5</b>	<b>100,0</b>
Irlande .....	20,6	22,0	20,2	...	(b) 27,3	(b) 25,0	(b) 10,4	(b) 13,0	(b) 24,3	100,0
Italie .....	19,8	22,9	23,1	23,6	23,2	49,8	4,1	1,6	21,3	100,0
Luxembourg .....	26,4	26,1	25,6	26,7	24,5	32,0	9,6	0,6	33,3	100,0
Pays-Bas .....	30,4	30,9	30,2	31,2	25,8	30,4	4,0	8,6	31,2	100,0
Royaume-Uni .....	21,6	22,2	...	...	(a) 21,4	(a) 42,1	(a) 10,2	(a) 4,9	(a) 21,4	100,0

(a) 1988. (b) 1989.

## 9 REVENUS

### PRÉSENTATION

Le vieillissement de la population française, conséquence directe de la baisse de la natalité et de l'allongement de la durée de la vie, est une tendance inéluctable pour les vingt années à venir. De 9,6 millions en 1975, la population âgée de 60 ans et plus est passée à 11,3 millions en 1990 et pourrait atteindre 15 millions en 2020. Le taux de dépendance qui mesure le rapport entre inactifs de plus de 59 ans et cotisants, égal à 42,4 % en 1985 devrait atteindre 48,5 % en 2005. C'est dire que le financement de l'assurance vieillesse risque de ne pas être facile [1].

Entre 1980 et 1990, le nombre de *retraites* versées par les régimes de base des salariés et correspondant aux *droits directs* s'est accru de 47,8 %, celui des non-salariés de 14,5 %. Parallèlement le taux de revalorisation des retraites versées a été plus élevé que le rythme de croissance des prix. Le *minimum vieillesse* a été revalorisé plus fortement que le SMIC au cours des vingt dernières années. Au 1<sup>er</sup> janvier 1992 le minimum vieillesse est de 3 035 F par mois pour une personne seule et de 5 445 F pour un couple.

Au 1<sup>er</sup> juillet 1991, les retraités ayant exercé une carrière complète ont perçu une retraite moyenne de 6 562 F [1].

### DÉFINITIONS

● **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel la plupart du temps, on peut cesser l'activité professionnelle principale. Les personnes à la retraite perçoivent généralement une pension. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1983 elle est accordée au taux plein pour les salariés du régime général à l'âge de 60 ans et sous condition de 37,5 années d'activité professionnelle (salariée et non salariée).

● **Droits directs, droits dérivés.** En matière de retraites, il existe deux sortes de droits : les droits directs correspondant aux droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées et les droits dérivés correspondant aux pensions de reversion versées au conjoint lors du décès de l'assuré.

● **Le mécanisme du minimum vieillesse et le Fonds national de solidarité.** Institué par la loi du 30 juin 1956, le Fonds national de solidarité (FNS) accorde, sous certaines conditions d'âge, de nationalité et de résidence, une allocation supplémentaire aux personnes titulaires de pension de vieillesse ou d'invalidité, dans la limite d'un plafond de ressources personnelles à ne pas dépasser. Il leur assure ainsi le « minimum vieillesse ». Cette allocation est entièrement à la charge de l'État.

● **Le Fonds spécial d'allocation vieillesse (FSAV).** L'allocation du Fonds spécial est réservée, sous condition de ressources, aux personnes âgées ne relevant d'aucun régime de vieillesse. Cette allocation n'étant la contrepartie d'aucune cotisation est une allocation de solidarité.

AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres; ARRCO : Association des régimes de retraites complémentaires; BAPSA : Budget annexe des prestations sociales agricoles; CAMAVIC : Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes; CANCAVA : Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale; CAMR : Caisse autonome mutuelle des retraites des agents des chemins de fer français; CNRACL : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales; CRPCEN : Caisse de retraite et de prévoyance des cadres de l'éducation nationale; ORGANIC : Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

### SOURCES

[1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1990 et 1991*, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration.

[2] *Informations rapides*, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, n° 14, janvier 1992.

[3] *Abrégé statistique 1989-1990*, Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, OSCE, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, 1992 et « Dépenses et recettes de protection sociale 1980-1989 », Eurostat.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'évolution démographique des principaux régimes de retraite en France depuis 1950 », *Population*, INED, n° 6, novembre-décembre 1989.

● « Ressources et niveau de vie des personnes âgées », par G. Canceill, *Économie et statistique*, n° 222, juin 1989.

● « L'avenir des retraités », *Économie et statistique*, n° 233, juin 1990.

● « Les personnes âgées », série « Contours et Caractères », INSEE, 1991.

● « Les retraites : quelques données chiffrées », *Problèmes économiques*, n° 2212, février 1991.

● « Taux de remplacement vieillesse au moment du départ à la retraite », *Statistiques rapides*, Population et conditions sociales, Eurostat, juin 1991.

● « Assurance-vieillesse : un essai de mesure des écarts entre catégories de salariés », *Notes et graphiques*, n° 17, CERC, janvier 1992.

## 9.6 RETRAITES

### PENSIONS DE DROIT DIRECT PERÇUES PAR LES RETRAITÉS\* AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1991 [1]

Régime de base versant des droits directs	Retraite moyenne (a) (montant mensuel en francs)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Un seul régime d'affiliation.</b>			
Régime général .....	9 424	5 639	7 917
<b>Cadres (b) :</b>			
Durée d'affiliation supérieure à 15 ans .....	15 045	10 750	14 473
Durée d'affiliation inférieure à 15 ans .....	9 488	8 236	9 159
<b>Autres (c) :</b>			
Exploitants agricoles .....	6 890	5 142	6 051
Fonctionnaires .....	2 350	1 442	1 883
Artisans, commerçants .....	11 306	9 421	10 713
Salariés agricoles .....	3 228	2 855	3 152
Autres régimes de base .....	4 069	3 027	3 873
<b>Plus, régimes d'affiliation.</b>			
<b>Régime général plus :</b>			
Régime salarié agricole .....	8 857	3 998	7 866
Régime salarié agricole .....	6 268	4 672	6 030
Régime artis. ou com. ....	6 033	4 682	5 848
Régime exploitant agricole ...	5 413	3 184	4 207
Régime fonctionnaire .....	10 682	7 508	10 061
Autre régime de base .....	8 905	6 110	8 381
<b>Régimes salarié et exploitant</b>			
agricoles .....	4 853	3 355	4 564
<b>2 ou 3 régimes de base autres</b>			
que salarié et exploitant	6 891	4 694	6 718
agricoles .....	3 470	2 347	3 317
<b>Régimes salarié et exploitant</b>			
agricoles .....	6 737	5 022	6 572
<b>Autres situations .....</b>			
<b>Total .....</b>	<b>7 402</b>	<b>4 702</b>	<b>6 562</b>

\* Retraités ayant exercé une carrière complète.  
(a) Avantages principaux de base et complémentaires hors avantages accessoires. (b) Sont considérés comme cadres les salariés du régime général qui ont été affiliés à l'AGIRC. (c) La rubrique « Autres » regroupe les non-cadres du privé ainsi que les agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques.

### LES RECETTES ET LES DÉPENSES DU RÉGIME GÉNÉRAL [3]

(Millions de francs)

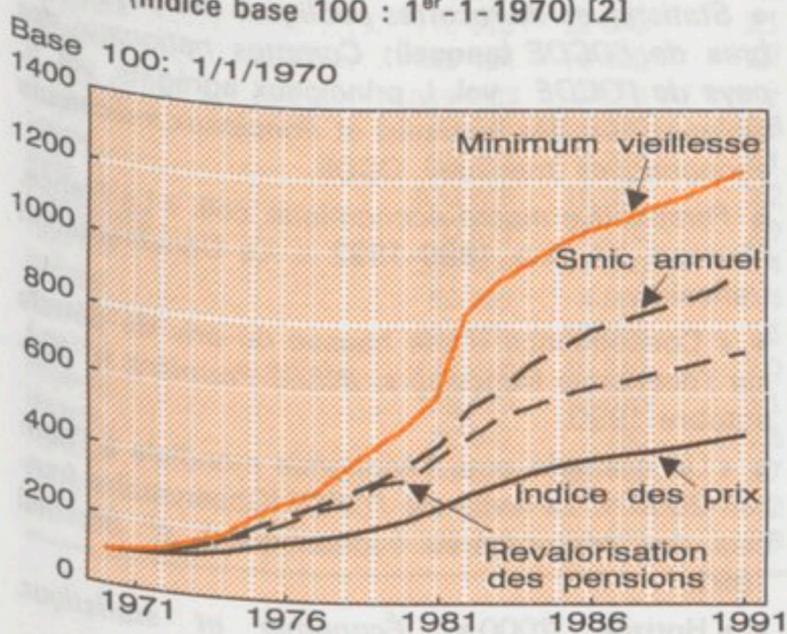
	1988	1989	1989/1988
%			
<b>RECETTES</b>			
Cotisations assurés, empl. ....	174 086	198 398	+ 14,0
Impôts et taxes affectés .....	6 992	6 354	- 9,1
Subventions de l'État .....	9 675	9 488	- 1,9
Transferts .....	13 094	18 694	+ 42,8
Revenus et recettes diverses ...	2 404	2 445	+ 1,7
<b>Total des recettes .....</b>	<b>206 251</b>	<b>235 379</b>	<b>+ 14,1</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Pensions, rentes, allocations ...	182 361	197 175	+ 8,1
FNS, assur. veuvage, divers ...	9 058	8 675	- 4,2
Compensation (démographique, agricole...) .....	20 284	22 138	+ 9,1
Fonds spécial, versements ...	2 971	2 725	- 8,3
Charges annexes .....	6 261	6 665	+ 6,4
Dépenses diverses .....	2 380	2 646	+ 11,2
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>223 315</b>	<b>240 024</b>	<b>+ 7,5</b>

### NOMBRE DE RETRAITES DE DROITS DIRECTS VERSÉES [1]

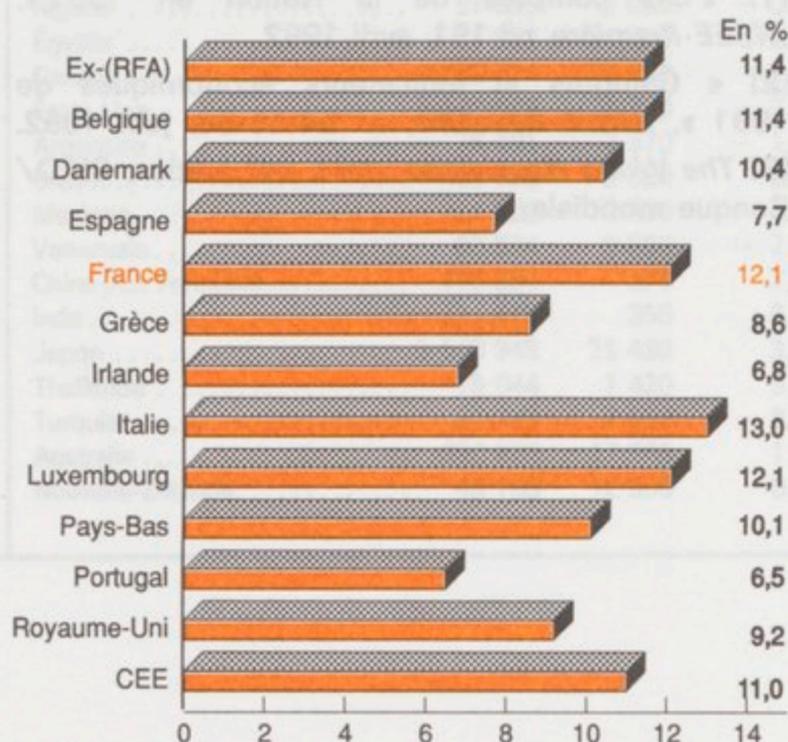
Au 1 <sup>er</sup> juillet	1980	1989	1990
(Milliers)			
Régimes de base			
<b>Total salariés .....</b>	<b>6 707,1</b>	<b>9 524,3</b>	<b>9 914,9</b>
dont : Régime général .....	4 238,7	6 202,6	6 502,5
Sal. agricoles .....	811,9	1 323,2	1 382,4
Fonctionnaires .....	749,6	927,9	940,0
<b>Total non salariés .....</b>	<b>2 602,2</b>	<b>2 858,8</b>	<b>2 980,8</b>
dont : BAPSA .....	1 598,4	1 711,8	1 804,9
ORGANIC .....	562,4	614,0	627,3
CANCAVA .....	325,1	383,2	394,3
<b>Total (a) .....</b>	<b>9 309,3</b>	<b>12 383,1</b>	<b>12 895,7</b>

(a) Nombre total de retraites et non de retraités; une même personne peut recevoir des retraites de plusieurs régimes de base.

### ÉVOLUTION DU MINIMUM VIEILLESSE ET D'AUTRES INDICATEURS (Indice base 100 : 1<sup>er</sup>-1-1970) [2]



### PART DES RETRAITES DANS LE PIB POUR LES PAYS DE LA CEE [4]



# 10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

## PRÉSENTATION

En 1991, l'économie française connaît un net ralentissement de sa croissance réelle. Le produit intérieur brut total en volume s'accroît en effet de 1,2 % et le produit intérieur brut marchand de 0,7 %. Cette évolution très modeste contraste avec les rythmes de croissance enregistrés au cours des trois années précédentes : 4,6 % en 1988, 4,4 % en 1989, 2,2 % en 1990 pour le PIB marchand. Il faut remonter à 1983 pour retrouver un rythme de croissance aussi faible. Ce ralentissement de l'activité frappe toutes les composantes de la demande intérieure, et notamment l'investissement des entreprises, qui recule de 3,1 %. La consommation des ménages bien qu'en net repli par rapport à l'année précédente, s'avère légèrement plus dynamique que l'activité économique dans son ensemble avec une progression en volume de 1,3 %. Le commerce extérieur en volume se ressent également du ralentissement de l'économie. Le repli est très sensible pour les importations (2,3 % contre 6,3 % en 1990), mais reste d'ampleur modérée sur les exportations (4 % après 5,1 %). L'économie française connaît en 1991 une croissance proche de la moyenne de ses principaux concurrents.

Selon la Banque mondiale, la France est, en 1990, le 4<sup>e</sup> pays pour le *produit national brut* derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale (l'URSS n'étant pas comptée), et devant l'Italie et le Royaume-Uni. Par contre au regard du produit intérieur brut par habitant, la France occupe le 11<sup>e</sup> rang avec un peu moins de 20 000 dollars par habitant.

## SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1991 », *INSEE-Première*, n° 191, avril 1992.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, n° 54-55-56, juin 1992.
- [3] *The World Bank Atlas 1991*, 24<sup>e</sup> édition, BIRD/Banque mondiale.

## DÉFINITIONS

● **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la *consommation intermédiaire* de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée brute*.

● **Produit intérieur brut (PIB) et produit intérieur net.** Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane. En déduisant les amortissements économiques, on obtient le produit intérieur net.

● **Marchand et non marchand.** Dans le « Système élargi de comptabilité nationale » (SECN), la production comprend donc, outre la production marchande, l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).

● **Formation brute de capital fixe.** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.

● **Revenu national.** C'est la somme des *revenus primaires*, i.e. avant transferts de revenus perçus par les secteurs.

● **Produit national brut (PNB).** C'est la principale mesure de l'activité économique d'un pays. Il correspond à la somme de la production finale de biens et services de l'économie nationale et du revenu net des facteurs en provenance de l'extérieur. Il se distingue du *PIB* qui mesure la production intérieure quelle que soit la nationalité des producteurs.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE* (annuel); *Comptes nationaux des pays de l'OCDE* : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels) et *Principaux indicateurs économiques* (mensuel), OCDE.

● *Perspective macro-économique*, coll. « La France, l'Europe. X<sup>e</sup> plan 1989-1992 ». La Documentation française.

● « Conséquence d'une hausse du prix du pétrole sur l'économie française », *INSEE-Première*, n° 104, octobre 1990.

● « Un scénario pour l'économie mondiale à l'horizon 2000 », *La lettre de l'OFCE* (Observatoire français des conjonctures économiques), n° 88, mai 1991.

● « Horizon 2000 », *Économie et statistique*, n° 243, mai 1991.

## 10.1 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ANNÉE

**PRINCIPAUX AGRÉGATS POUR LA FRANCE 1991\* [1] [2]**

	Valeur totale	Valeur p. hab.
	Milliards de F	F
Produit intérieur brut (PIB) .....	6 766,5	118 606
dont : PIB marchand .....	5 687,7	99 697
Revenu national brut .....	6 711,7	117 646
Consommation finale nationale .....	5 324,9	///
Formation brute de capital fixe (FBCF) .....	1 406,3	///
Exportations .....	1 526,2	///
Importations .....	1 506,6	///
		Milliers
Population moyenne totale résidente .....		57 050
Population active résidente .....		24 627
Population active résidente occupée .....		22 080

\* Résultats provisoires.

**FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE**

	(milliards de F)
Produits	1991
Agriculture, sylviculture et pêche .....	4,1
Biens intermédiaires .....	47,2
Équipement professionnel .....	367,8
Équipement ménager .....	4,1
Matériel de transport .....	102,7
Biens de consommation .....	19,3
Bâtiment, génie civil et agricole .....	776,4
Services marchands aux entreprises .....	84,7
<b>Total .....</b>	<b>1 406,3</b>

**COMPTES SIMPLIFIÉS DES MÉNAGES\* 1991 [2]**  
(milliards de F)

Emplois		Ressources	
Consommation .....	4 067,3	Revenu du travail des salariés .....	3 560,8
Impôts directs .....	489,5	Revenus d'entreprise .....	1 012,5
Cotisations sociales .....	1 530,7	Revenus de la propriété .....	425,6
FBCF .....	464,1	Prestations sociales .....	1 593,8
Variation des stocks .....	- 10,8	Opérations d'assurances .....	30,3
Capacité de financement .....	176,9	Aides à l'investissement .....	6,2
		Autres ressources .....	88,6
<b>Total .....</b>	<b>6 717,7</b>	<b>Total .....</b>	<b>6 717,7</b>

\* Y. c. les entrepreneurs individuels.

**FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL**

Secteurs	(milliards de F)
	1991
Sociétés et quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles .....	755,1
Institutions financières .....	28,0
Entreprises d'assurance .....	17,4
Administrations publiques .....	230,6
Administrations privées .....	4,6
Ménages hors EI .....	370,6
<b>Total .....</b>	<b>1 406,3</b>

**PRODUIT NATIONAL BRUT DE LA CEE ET DE QUELQUES AUTRES PAYS [3]**

Pays	1990			Pays	1990		
	Val. tot. Millions dollars	Valeur/habitant dollars	Taux ann. moyen de croiss <sup>ce</sup> PNB/hab. 1980-90		Val. tot. Millions dollars	Valeur/habitant dollars	Taux ann. moyen de croiss <sup>ce</sup> PNB/hab. 1980-90
Allemagne (ex-RFA) .....	1 411 346	22 730	2,2	Suisse .....	219 337	32 790	1,7
Belgique .....	154 688	15 440	1,2	Afrique du Sud .....	90 410	2 520	- 0,9
Danemark .....	113 515	22 090	2,1	Algérie .....	51 585	2 060	- 0,3
Espagne .....	429 404	10 920	2,7	Égypte .....	31 381	600	2,1
<b>France .....</b>	<b>1 099 750</b>	<b>19 480</b>	<b>1,7</b>	Canada .....	542 774	20 450	2,4
Grèce .....	60 245	6 000	0,8	États-Unis .....	5 445 825	21 700	2,2
Irlande .....	33 467	9 550	1,1	Argentine .....	76 491	2 370	- 1,8
Italie .....	970 619	16 850	2,2	Brésil .....	402 788	2 680	0,6
Luxembourg .....	10 875	28 770	3,9	Mexique .....	214 500	2 490	- 0,9
Pays-Bas .....	258 804	17 330	1,4	Venezuela .....	50 574	2 560	- 2,0
Portugal .....	50 692	4 890	2,4	Chine (n.c. Formose) .....	415 884	370	7,9
Royaume-Uni .....	923 959	16 070	2,5	Inde .....	294 816	350	3,2
Autriche .....	147 016	19 240	2,0	Japon .....	3 140 948	25 430	3,5
Finlande .....	129 823	26 070	3,1	Thaïlande .....	79 044	1 420	5,6
Hongrie .....	30 047	2 780	1,5	Turquie .....	91 742	1 630	3,0
Norvège .....	98 079	23 120	2,7	Australie .....	290 522	17 005	1,7
Pologne .....	64 480	1 700	1,2	Nouvelle-Zélande .....	43 185	12 680	0,6
Suède .....	202 498	23 680	1,8				

## 10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

### PRÉSENTATION

Le taux de croissance des pays de l'OCDE a fortement diminué, passant de 2,6 % en 1990 à 1 % en 1991. Le Japon et l'Allemagne, moteurs de la croissance en début d'année, ont connu un ralentissement marqué au second semestre et la reprise attendue dans les pays anglo-saxons après la guerre du Golfe n'a pas eu lieu [2].

Après avoir été l'un des éléments les plus dynamiques de l'économie française en 1990, l'évolution de l'investissement productif a pesé négativement sur la croissance en 1991 [2].

En 1991, l'accroissement de la *productivité* a été inférieur à celui de l'année 1990 (1,3 % contre 1,7 %). Dans l'industrie des réductions d'effectifs ont favorisé la reprise des gains de productivité. Le mouvement est essentiellement imputable à l'industrie manufacturière : dans ce secteur en effet la productivité a crû en 1991 à un rythme supérieur en moyenne annuelle à celui de 1990. En revanche, dans les services marchands, les gains de productivité ont été nettement plus faibles qu'en 1990 en raison du ralentissement de l'activité dans l'ensemble du secteur tertiaire et de la poursuite de la croissance des effectifs [2].

Entre 1963 et 1989, en moyenne, la croissance du PIB en volume a été plus forte en France (3,5 %) qu'en Allemagne (ex-RFA) (2,9 %). Durant cette période, la productivité en valeur a augmenté d'environ trois points par an de moins aux États-Unis qu'en France. Elle a augmenté d'environ 3,5 points par an de plus au Japon qu'en Allemagne [3].

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992, tabl. 03-22, 13-01.

[2] *Note de conjoncture de l'INSEE*, mars 1992.

[3] *Perspectives économiques de l'OCDE*, OCDE, juillet 1991.

### DÉFINITIONS

● **Facteurs de production.** La production résulte de la combinaison de facteurs physiques (travail des hommes, capital productif tel que bâtiments et machines). Les diverses mesures de la productivité visent à évaluer l'efficacité de cette combinaison pour une branche et pour l'ensemble de l'économie.

● **Productivité horaire apparente du travail.** Son évolution en volume est le rapport : valeur ajoutée sur nombre d'heures de travail offertes. Sa croissance résulte souvent d'une plus grande consommation de capital et le qualificatif « apparente » cherche à mettre en garde contre la tentation de n'en attribuer les causes qu'à la seule productivité du travail.

● **Productivité du capital.** C'est le rapport entre la valeur ajoutée et le stock de capital brut en fin d'année.

● **Productivité totale des facteurs.** En évolution, c'est la moyenne des taux de croissance des deux productivités, pondérée par les parts respectives des revenus du travail et des revenus du capital dans le partage de la valeur ajoutée.

● **Produit intérieur brut (PIB).** C'est la somme des valeurs ajoutées des branches augmentées de la TVA grevant les produits et des droits de douane.

● **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice, on obtient la valeur ajoutée nette.

● **Consommations intermédiaires.** Cumul des achats, travaux, fournitures, services extérieurs et transports, déplacements, effectués par une entreprise ou une branche. Dans le processus de production, elles disparaissent, soit par destruction, soit par incorporation dans des produits plus élaborés.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Théorie de la croissance : quelques développements récents, observations et diagnostics économiques », *Revue de l'OFCE*, n° 36, avril 1991.

● *Économie et statistique* : « Les causes d'une récession », n° 245, juillet-août 1991; « L'écart de croissance franco-allemand entre 1990 et 1992 » et « Productivité : des niveaux comparables en France et en Allemagne occidentale », n° 246-247, septembre-octobre 1991.

● « Économie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance », *la lettre du CEPII*, n° 100, 30 décembre 1991, La Documentation française.

● « Les PME-PMI et l'économie française », *Le Monde*, Dossiers et documents, n° 195, janvier 1992.

## 10.2 CROISSANCE-PRODUCTIVITÉ

PIB EN VOLUME : TAUX ANNUEL DE CROISSANCE DE QUELQUES PAYS DE L'OCDE [1]

	(%)							
	1970	1980	1985	1987	1988	1989	1990	1991
Allemagne (ex-RFA) (a) .....	5,0	1,4	1,9	1,5	3,7	3,8	4,5	3,1
Belgique .....	6,4	4,1	0,8	2,3	4,9	3,8	3,7	1,4
Espagne .....	4,1	1,2	2,3	5,6	5,2	4,7	3,7	2,4
<b>France</b> .....	<b>5,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>4,2</b>	<b>3,9</b>	<b>2,8</b>	<b>1,2</b>
Italie .....	5,3	4,2	2,6	3,0	4,2	3,0	2,0	1,1
Pays-Bas .....	5,7	1,5	3,4	0,8	2,7	4,2	3,9	2,0
Royaume-Uni .....	2,3	- 2,3	3,7	4,8	4,3	2,3	1,0	- 2,2
CEE à Douze .....	4,6	1,4	2,4	2,7	4,0	3,5	2,9	1,3
Canada .....	2,6	1,1	4,7	4,2	4,7	2,5	0,5	- 1,5
États-Unis .....	- 0,3	- 0,1	3,3	3,4	4,5	2,5	1,0	- 0,7
Japon (a) .....	9,5	4,2	4,9	4,3	6,2	4,8	5,2	4,5
<b>Total OCDE</b> .....	<b>3,1</b>	<b>1,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>4,5</b>	<b>3,3</b>	<b>2,5</b>	<b>0,9</b>

(a) PNB.

ÉVOLUTIONS COMPARÉES DES PRODUCTIVITÉS DES ÉTATS-UNIS, DE LA FRANCE DE L'ALLEMAGNE (EX-RFA) ET DU JAPON ENTRE 1963 ET 1989 [3]

Taux de croissance moyen annuel (%)

	États-Unis	France	ex-RFA	Japon
PIB (volume) .....	3,1	3,5	2,9	6,0
Emploi .....	2,1	0,4	0,1	1,1
Productivité (volume) .....	1,0	3,1	2,8	4,9
Prix du PIB (monnaie nationale) .....	5,4	7,2	4,0	4,9
Monnaie nationale/franc .....	1,0	///	4,0	4,8
Prix du PIB en francs .....	6,4	7,2	8,0	9,7
Productivité (valeur en francs) .....	7,4	10,3	10,8	14,6

PRODUCTIVITÉ HORAIRE APPARENTE DU TRAVAIL PAR BRANCHE [1]

(Variation en % par rapport à l'année précédente)

	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
U 01 Agriculture, sylviculture et pêche .....	3,7	8,5	5,8	6,4	3,3	6,5	6,1	0,9
U 02 Industries agricoles et alimentaires .....	- 3,0	5,7	1,1	- 2,3	4,0	8,8	4,0	3,4
U 03 Énergie .....	- 2,6	2,3	1,1	2,3	4,0	1,3	4,0	8,3
U 04 Biens intermédiaires .....	- 1,4	5,5	3,2	3,2	7,8	4,7	0,2	- 1,2
U 05 A Biens d'équipement professionnel .....	3,9	4,5	- 0,2	3,0	7,7	4,5	3,3	- 2,5
U 05 B Biens d'équipement ménager .....	12,5	7,4	13,8	6,5	12,3	12,3	- 1,6	8,3
U 05 C Matériels de transport terrestre .....	- 3,2	- 0,6	10,9	7,2	9,2	5,4	- 2,3	- 2,4
U 06 Biens de consommation courante .....	2,7	2,6	- 0,5	0,2	5,7	4,5	2,1	2,1
U 07 Bâtiment, génie civil et agricole .....	3,1	5,5	2,0	0,1	4,2	- 0,2	1,8	4,1
U 08 Commerce .....	0,2	2,5	4,2	0,8	0,9	2,6	2,0	1,5
U 09 Transports et télécommunications .....	4,8	4,6	3,4	5,1	7,8	5,4	3,0	1,5
U 10 Services marchands .....	2,0	3,0	3,8	- 0,2	0,7	2,1	0,3	- 2,4
U 11 Locations immobilières .....	-	-	-	-	-	-	-	-
U 12 Services d'assurances .....	4,2	- 3,2	- 3,8	- 7,5	- 2,6	3,6	- 26,4	16,7
U 13 Services des organismes financiers .....	12,5	5,3	14,6	7,5	- 3,5	- 2,5	- 9,7	- 5,9
U 14 Services non marchands .....	0,8	0,7	0,7	0,3	1,5	0,4	1,9	1,9
<b>Ensemble (U 01 à U 14)</b> .....	<b>1,5</b>	<b>3,7</b>	<b>2,9</b>	<b>1,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,3</b>

## 10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

### PRÉSENTATION

Au cours de l'année 1991, les prix des produits énergétiques ont baissé de 2,4 % en glissement de décembre à décembre, suite à la forte détente des prix des produits pétroliers qui a suivi la crise du Golfe. La forte diminution des prix des métaux et des produits chimiques de base a entraîné le repli de l'indice d'ensemble des prix des biens intermédiaires. Ce recul fait suite à la pause des prix observés depuis l'été 1989, période de retournement à la baisse de l'activité. De 1989 à 1991, la France est l'un des pays de la Communauté européenne où le ralentissement, puis la contraction des prix des biens intermédiaires ont été les plus accentués. En revanche, les prix de produits des industries agricoles et alimentaires se sont redressés en 1991, après avoir été plutôt à la baisse depuis la fin de 1989 [4].

Dans leur ensemble, les prix des produits agricoles à la production qui ont connu une forte croissance de 1980 à 1985, puis en 1989, ont peu progressé depuis lors. Toutefois, en 1991, la relative stabilité de leur indice général recouvre des évolutions fort contrastées selon les produits. Si la progression du prix des céréales traduit un rattrapage des chutes enregistrées au cours des années antérieures, celle du prix des légumes et surtout des fruits est la conséquence des graves gelées d'avril. Celles-ci ont également compromis la récolte du vin, les déstockages dans ce dernier secteur permettant de contenir les prix. Les prix à la production de l'élevage bovin continuent de subir les conséquences de l'engorgement des marchés aggravé par les importations en provenance d'Europe de l'Est [5].

### SOURCES

- [1] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE.
- [2] *Conjoncture industrielle*, thème 4, série B, Eurostat-OSCE, supplément de décembre 1989; n° 4 d'avril 1992.
- [3] Banque de données *CRONOS*, Eurostat-OSCE, mai 1992.
- [4] Division « Prix de vente industriels », INSEE.
- [5] Division « Agriculture », INSEE.

### DÉFINITIONS

● **Indices de prix de vente industriels (IPVI)**. Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 3 600 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, devient progressivement mensuelle. Les IPVI sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature d'activité et de produits (NAP).

● **Nomenclature générale des activités économiques dans les communautés européennes (NACE)**. S'appliquant à des regroupements et contenus différents, les indices des biens intermédiaires obtenus à partir de la nomenclature européenne ne sont pas comparables aux indices obtenus avec la nomenclature française.

● **Indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)**. Le champ de ces indices est délimité sur la base de l'agriculture en tant que « branche ». L'ensemble de la production agricole figure dans l'indice général. Les pondérations fixes des indices ont été déterminées à partir des comptes nationaux de l'agriculture.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Informations rapides*, INSEE, série H, mensuelle et trimestrielle.
- *Annuaire statistique de la France; Annuaire rétrospectif 1948-1988*, INSEE.
- *Informations rapides : Conjoncture industrielle; agriculture, sylviculture et pêche*, Eurostat-OSCE.
- *Prix agricoles, indices de prix et prix absolus 1982-1990*, Eurostat-OSCE.
- *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.
- « La bataille des prix », *La France des entreprises*, chapitre V, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

## 10.3 PRIX À LA PRODUCTION

### INDICES DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS (IPVI)\* [1]

1985 = 100

	Pondé- rations	Indices annuels			Variation 91/90 (a)	
		1988	1989	1990		
<b>Produits énergétiques</b>	<b>1 000</b>	<b>80,9</b>	<b>85,6</b>	<b>89,0</b>	<b>90,6</b>	<b>- 2,4</b>
Combustibles minéraux solides et cokes	14	92,6	95,2	99,4	101,2	+ 1,4
Produits pétroliers raffinés, gaz naturel	610	68,1	74,4	77,6	78,3	- 6,7
Électricité, gaz industriel, eau, chauffage urbain	376	101,1	103,6	107,0	110,2	+ 3,0
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>1 000</b>	<b>102,9</b>	<b>108,4</b>	<b>107,2</b>	<b>105,8</b>	<b>- 3,6</b>
Métaux ferreux	102	102,3	112,0	109,2	100,1	- 8,9
Métaux non ferreux	80	109,1	121,8	99,7	90,3	- 8,4
Matériaux de construction, minéraux divers	182	108,9	112,3	115,8	119,8	+ 3,3
Produits de l'industrie du verre	44	108,6	110,7	114,1	117,4	+ 1,6
Produits chimiques de base, fils, fibres artificielles et synthétiques	229	92,4	97,2	94,8	91,6	- 11,4
Papier-carton	156	102,7	109,8	111,0	108,3	- 2,9
Caoutchouc et matières plastiques	176	105,2	108,0	109,7	112,1	- 0,5
Produits du travail des métaux (partiel)	31	109,3	115,1	118,3	122,3	+ 3,5
<b>Produits des industries agricoles et alimentaires</b>	<b>1 000</b>	<b>101,8</b>	<b>106,4</b>	<b>106,1</b>	<b>106,6</b>	<b>+ 2,5</b>
Viandes et produits laitiers	490	100,7	107,5	105,8	103,9	+ 1,4
Autres produits des industries alimentaires	510	102,8	105,4	106,4	109,3	+ 3,4

\* Nomenclature française (NAP). (a) Glissement du 4<sup>e</sup> trimestre 1991 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 1990.

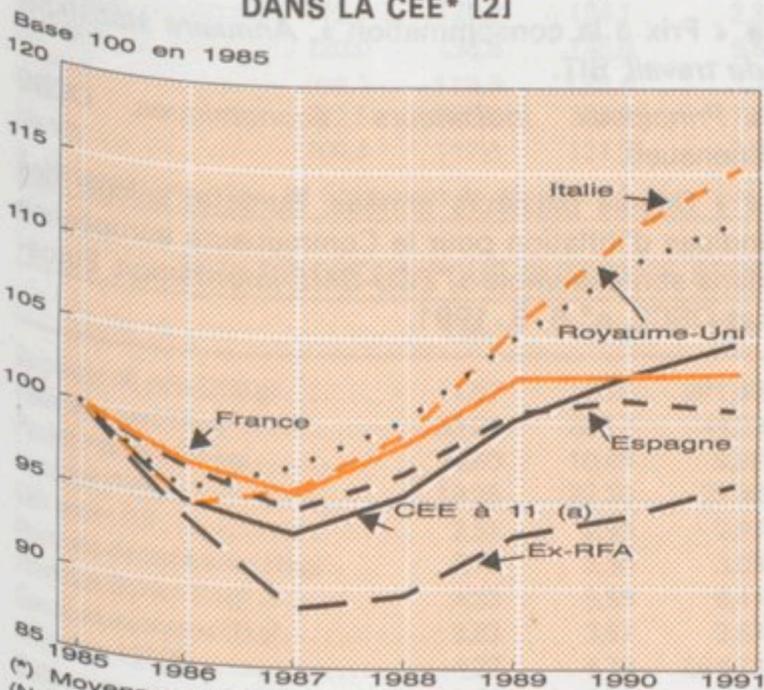
### INDICES DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES À LA PRODUCTION (IPPAP) [1]

1980 = 100

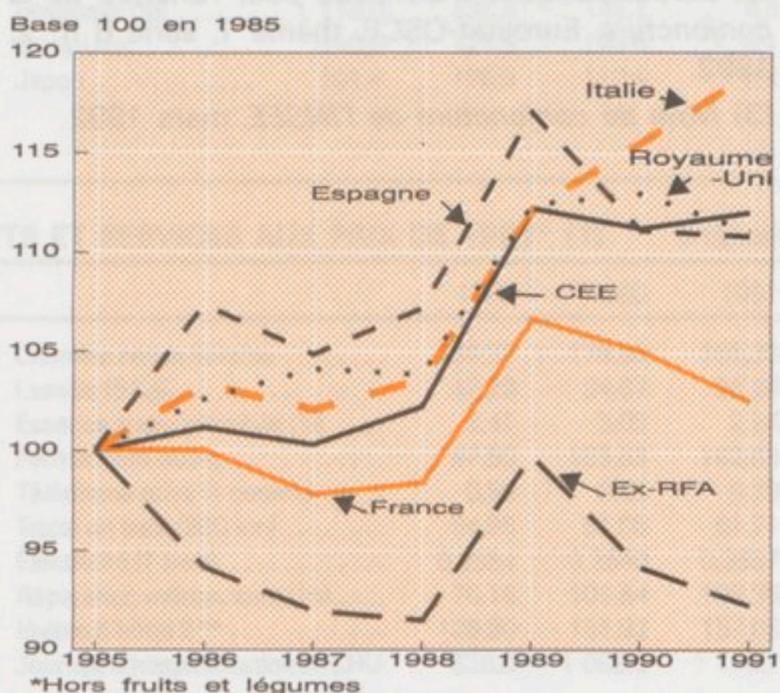
	Pondé- rations	Indices annuels			Variation 91/90 (a)	
		1988	1989	1990		
<b>Indice général</b>	<b>10 000</b>	<b>140,7</b>	<b>151,3</b>	<b>151,6</b>	<b>152,3</b>	<b>+ 3,1</b>
Céréales	1 780	119,1	119,5	116,4	125,0	- 3,4
dont : blé tendre	1 013	117,9	120,5	114,6	121,3	+ 1,4
Pommes de terre	96	160,8	234,3	229,1	224,3	- 18,4
Vins	1 039	143,1	171,3	198,8	190,2	+ 1,5
Horticulture florale	200	148,9	146,8	146,4	147,1	- 5,7
Fruits et légumes	810	153,9	153,8	175,9	224,2	+ 30,3
soit : légumes	420	156,6	155,0	167,1	196,7	- 3,7
fruits	390	150,9	152,6	185,5	253,9	+ 64,2
Autres produits végétaux	755	137,0	151,1	144,8	135,3	- 8,3
Produits animaux	5 320	145,3	156,3	150,1	144,5	+ 2,6
dont : gros bovins	1 289	145,4	156,5	145,7	132,0	- 4,1
porcs	735	117,1	144,4	137,8	137,6	+ 27,2
lait	1 803	156,2	163,4	163,5	159,7	- 0,2

(a) Glissement de décembre à décembre. En raison de fluctuations sensibles d'un mois à l'autre, les variations en glissement de l'IPPAP peuvent être très différentes de celles des indices annuels.

### PRIX DE VENTE DES BIENS INTERMÉDIAIRES DANS LA CEE\* [2]



### PRIX À LA PRODUCTION DES PRODUITS AGRICILES DANS LA CEE\* [3]



## 10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

### PRÉSENTATION

En 1991, l'indice des prix à la consommation s'est accru sur 12 mois de 3,1 % après 3,4 % en 1990. Pour la première fois depuis 1965, l'écart d'inflation avec l'Allemagne (ex Allemagne occidentale) s'établit en fin d'année en faveur de la France qui fait jeu égal avec les États-Unis.

Cette décélération de l'indice d'ensemble est principalement imputable au retournement à la baisse des prix énergétiques après deux années de hausse soutenue. Par rapport à 1990, le secteur de l'énergie a permis une diminution de 0,6 point de l'indice d'ensemble. Hors énergie, la hausse des prix (3,5 %) est légèrement supérieure à celle observée en 1990 (3,1 %) soit une croissance proche de celle de 1989.

Les prix des services privés retrouvent la tendance de 1989. Cette réduction de rythme recouvre des situations différentes selon les postes. La plus importante réduction concerne les services de travaux photographiques, de locations d'appareils et les services des banques : de 4,2 % à 1,1 % en moyenne; les prix dans d'autres secteurs sont en accélération tels que les transports privés (5 %) et la réparation-entretien du logement (5,6 %).

Les prix des consommations dans les cafés, bien qu'en décélération d'un demi-point, connaissent toujours la hausse la plus élevée (6,2 %).

Les prix alimentaires croissent de 3 % en 1991 comme en 1990. Cette apparente stabilité recouvre des évolutions très divergentes selon les produits.

Les tarifs publics ont augmenté de 3,5 %. Hors tabac, ils se sont accrus de 2,7 % après 1,5 % en 1990 [3].

### SOURCES

[1] *Bulletin mensuel de statistique*, n° 1, 1991, n°s 1, 2, 1992.

[2] *Eurostatistiques : Données pour l'analyse de la conjoncture*, Eurostat-OSCE, thème 1, série B n° 2, 1992.

[3] *Note de conjoncture de l'INSEE*, mars 1992.

### DÉFINITIONS

● **Indice.** L'indice élémentaire est le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs d'une même grandeur simple, mesurées dans deux situations distinctes. La situation considérée au dénominateur est dite situation de base ou de référence. Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires, d'exportations, etc.

L'instrument conjoncturel de mesure de la variation des prix à la consommation est, en France, l'indice mensuel de l'INSEE, dit des 296 postes.

● **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (*coefficient budgétaire*) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans un indice de Laspeyres, ces pondérations sont fixes tout au long de la vie de l'indice. Dans l'indice des 296 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année grâce aux informations recueillies par l'INSEE, à l'aide des enquêtes de consommation, des comptes nationaux, du calcul des indices de prix.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Pour comprendre l'indice des prix », INSEE, 2<sup>e</sup> édition.

● « Prix à la consommation », *Annuaire statistique du travail*, BIT.

● *Principaux indicateurs économiques*, OCDE (mensuel).

● « Depuis plusieurs années, Eurostat calcule des indices d'inflation pour la Communauté européenne dans son ensemble », *ECU-SME information*, Eurostat-OSCE, n° 8, 9, 1991.

## 10.4 PRIX DE DÉTAIL

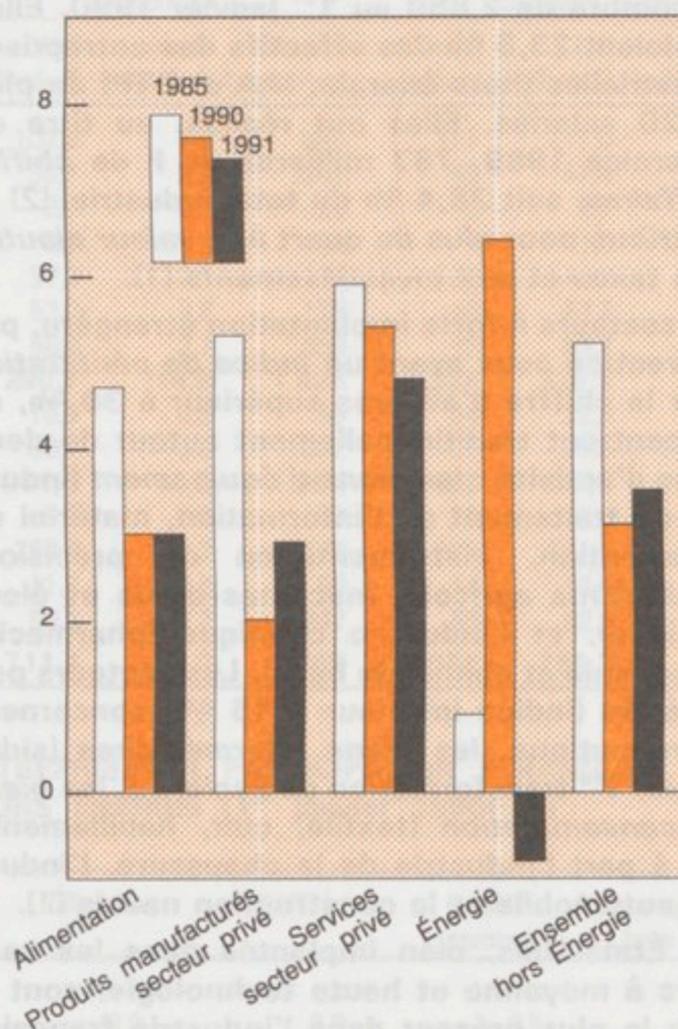
### INDICE NATIONAL DES PRIX À LA CONSOMMATION 1991\* [1]

Produits de consommation	Pondé- ration	Indice (Moyenne annuelle)	Glisse- ment de décembre à décembre
Ensemble (y.c. énergie) . . . . .	10 000	189,9	+ 3,1
Ensemble (hors énergie) . . . . .	9 141	192,5	+ 3,5
Alimentation (y.c. boissons) . . . . .	2 305	190,0	+ 3,0
Produits à base de céréales . . . . .	249	196,7	+ 3,3
Viandes et poissons . . . . .	819	187,3	+ 1,8
Œufs, lait, corps gras . . . . .	375	173,8	+ 0,8
Légumes et fruits . . . . .	328	230,2	+ 8,4
Autres produits alimentaires . . . . .	185	185,9	+ 2,2
Boissons . . . . .	349	179,0	+ 3,4
Produits manufacturés . . . . .	4 251	176,5	+ 2,2
Habillement . . . . .	773	197,6	+ 3,0
Autres articles textiles . . . . .	70	211,0	+ 4,0
Meubles et tapis . . . . .	283	187,8	+ 3,5
App. ménagers élect. et à gaz . . . . .	139	148,8	+ 0,7
Autres art. d'équip. du ménage . . . . .	176	211,1	+ 4,5
Savons et produits d'entretien . . . . .	72	177,1	+ 1,1
Articles de toilette et de soins . . . . .	500	156,2	+ 1,9
Véhicules . . . . .	485	177,9	+ 4,0
Papeterie, librairie, journaux . . . . .	209	221,1	+ 5,4
Photo, optique, électro-acoust. . . . .	192	99,8	- 1,7
Autres articles de loisir . . . . .	183	184,9	+ 5,1
Combustibles, énergie . . . . .	860	165,2	- 0,8
Tabacs et produits manuf. divers . . . . .	309	179,1	+ 2,8
Services . . . . .	3 444	210,0	+ 4,2
Services relatifs aux logements . . . . .	944	218,2	+ 5,4
Soins person., soins de l'habill. . . . .	140	240,1	+ 4,7
Services de santé . . . . .	458	156,9	+ 0,8
Transports publics . . . . .	209	206,5	+ 4,6
Services d'utilis. de véh. privés . . . . .	463	240,4	+ 5,4
Hôtels, cafés, restaur., cantines . . . . .	742	231,0	+ 4,8
Autres services . . . . .	488	188,1	+ 2,9

\* D'après la consommation des ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (dit des 296 postes).

### COMPARAISON ENTRE DIVERS SECTEURS DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION [3]

Glissements annuels en %



### \*INDICE GÉNÉRAL DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS LA CEE, LES ÉTATS-UNIS, LE JAPON [2]

(Base 100 en 1985)

	1989	1990	1991	Inflation 1991 (a)		1986	1990	1991	Inflation 1991 (a)
CEE . . . . .	110,8	123,0	129,1	4,8	Italie . . . . .	116,5	131,8	140,2	6,2
Allemagne (ex-RFA) . . . . .	101,4	107,0	110,7	4,2	Luxembourg . . . . .	101,7	109,0	112,4	2,6
Belgique . . . . .	104,1	111,0	114,6	2,8	Pays-Bas . . . . .	100,6	104,2	108,4	4,9
Danemark . . . . .	112,7	121,2	124,1	2,3	Portugal . . . . .	133,9	170,9	190,3	9,6
Espagne . . . . .	120,0	136,8	145,0	5,5	Royaume-Uni . . . . .	113,0	133,3	141,1	4,5
<b>France . . . . .</b>	<b>108,7</b>	<b>116,5</b>	<b>120,0</b>	<b>3,1</b>	États-Unis . . . . .	110,0	121,5	126,6	3,1
Grèce . . . . .	162,5	222,6	264,7	17,8	Japon . . . . .	101,4	106,9	110,4	2,4
Irlande . . . . .	109,4	117,6	121,3	3,6					

\* Moyennes annuelles. (a) Glissement de décembre à décembre.

### PRIX DE DÉTAIL POUR QUELQUES PRODUITS ET SERVICES AUX PRIX DE 1980\* [1]

(Francs)

	1980	1990	1991		1980	1990	1991
Baguette de pain (250 g) . . . . .	1,67	1,72	(a) 1,65	Chemise coton homme . . . . .	138,35	179,60	181,30
Faux-filet paré (1 kg) . . . . .	53,01	50,17	49,29	Lessive (5 kg) . . . . .	42,29	34,67	35,26
Poulet industriel (1 kg) . . . . .	14,80	10,48	9,98	Essence super plombée (1l) . . . . .	3,41	3,03	2,94
Lieu noir (1 kg) . . . . .	19,28	22,30	23,90	Permanente dame . . . . .	97,50	153,83	162,63
Lait entier (1l) . . . . .	2,51	2,93	2,97	Téléphone privé (1 comm.) . . . . .	0,50	0,40	0,39
Pommes de terre nouv. (1 kg) . . . . .	2,73	3,30	3,03	Trajet en train (200 km) . . . . .	54,95	61,05	61,71
Pommes Golden (1 kg) . . . . .	4,33	5,59	6,41	Électricité (1 kwh) . . . . .	0,3684	0,3840	0,3837
Sucre en morceaux (1 kg) . . . . .	3,83	3,67	3,67	Réparation mécan. auto (1h) . . . . .	70,16	101,54	108,35
Vin rouge 12° (1l) . . . . .	4,23	4,73	(a) 4,73	Nuitée d'hôtel 2** . . . . .	129,80	151,92	157,03
Café express (comptoir) . . . . .	1,55	2,20	2,27	Journée d'hospitalisation en CHU . . . . .	638,0	1 086,9	1 118,7

\* Moyennes annuelles dans l'agglomération parisienne. (a) Changement d'échantillon en janvier 1991.

# 10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

## PRÉSENTATION

Les entreprises françaises dont les *participations étrangères* au capital excèdent 20 % sont au nombre de 2 859 au 1<sup>er</sup> janvier 1990. Elles emploient 23,8 % des effectifs des entreprises industrielles (hors énergie, IAA et BTP) de plus de 20 salariés. Elles ont réalisé, au titre de l'exercice 1989, 787 milliards de F de *chiffre d'affaires*, soit 28,4 % du total industriel [2] et contribué pour plus du quart à la *valeur ajoutée* hors taxes et aux investissements [1].

Les secteurs à forte implantation étrangère, par convention ceux ayant un *indice de pénétration* pour le chiffre d'affaires supérieur à 30 %, se concentrent traditionnellement autour de deux pôles d'activité : les *biens d'équipement* (industrie du traitement de l'information, matériel de manutention, instrumentation de précision, machinisme agricole, machines-outils et électronique), et l'industrie chimique (pharmacie, parachimie et chimie de base). Les secteurs peu pénétrés (indice inférieur à 15 %) concernent l'aéronautique, les *biens intermédiaires* (sidérurgie, 1<sup>re</sup> transformation de l'acier...), les *biens de consommation* (textile, cuir, habillement), mis à part l'industrie de la chaussure, l'industrie automobile et la construction navale [1].

Les États-Unis, bien implantés dans les secteurs à moyenne et haute technologie, sont le pays le plus présent dans l'industrie française en 1989. Les entreprises à participation américaine représentent 30 % de l'effectif et 35 % du chiffre d'affaires des entreprises à participation étrangère. Au niveau européen, l'Allemagne (ex-RFA) reste le principal investisseur industriel en France devant le Royaume-Uni et l'Italie dont on peut remarquer la percée en 1989 [1].

## SOURCES

[1] « L'implantation étrangère dans l'industrie au 1<sup>er</sup> janvier 1990 », SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur et direction du Trésor, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, tableaux 12-1 à 12-4, 13 et 14.

[2] « La situation de l'industrie en 1989 », *Chiffres et Documents*, série Industrie, n° 114-01, SESSI.

## DÉFINITIONS

● **Participation étrangère.** Les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 20 % par l'étranger sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large. Les entreprises sont dites à participation majoritaire pour une participation à leur capital de l'étranger supérieure à 50 %. Elles sont dites à participation minoritaire lorsque les participations sont comprises entre 20 % et 50 %. Au-dessous du seuil de 20 %, les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise. Elles sont donc considérées comme à capitaux français.

● **Taux de contrôle.** Le taux de contrôle est égal à 100 % si le taux de participation est supérieur à 50 %, égal au taux de participation si ce dernier est compris entre 20 % et 50 % et égal à zéro si la participation étrangère est inférieure à 20 %.

● **Indice de pénétration.** L'indice de pénétration est la moyenne des taux de contrôle des entreprises, pondérée par une des grandeurs : effectif, chiffre d'affaires hors taxes, investissements, valeur ajoutée hors taxes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Investissements étrangers », DATAR, ministère de l'Aménagement du territoire et des reconversions, *Lettre de la DATAR*, n° 131, mars 1991.

● « Les investissements étrangers en France, un marché porteur », *Économie et Finances Agricoles*, n° 261, avril 1991, Caisse nationale de crédit agricole.

● « France : comment attirer les capitaux étrangers », *Le Nouvel Économiste*, n° 818, 1<sup>er</sup> novembre 1991.

● *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « Investissements étrangers aux États-Unis et américains à l'étranger », n° 546, 24 au 30 juin 1991; « Le développement des investissements directs étrangers en France », n° 580, 17 au 23 février 1992.

## 10.5 INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

ORIGINE DES PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE  
(entreprises de plus de 20 salariés hors énergie, 1<sup>er</sup> janvier 1990) [1]

	Entreprises à participation étrangère							
	majoritaire				majoritaire + minoritaire			
	Nombre d'entreprises	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards F)	Invest. (milliards F)	Nombre d'entreprises	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards F)	Invest. (milliards F)
Allemagne (RFA) .....	463	108	102,0	4,9	530	117	111,0	5,7
Belgique-Luxembourg .....	183	35	35,7	2,2	247	43	41,4	2,3
Danemark .....	24	3	2,7	0,2	26	3	2,7	0,2
Espagne .....	15	1	0,9	ε	24	1	1,2	0,1
Italie .....	97	43	37,3	2,1	120	52	44,2	3,0
Pays-Bas .....	116	42	53,2	2,8	136	46	57,2	2,9
Royaume-Uni .....	298	66	58,9	2,7	339	73	65,7	3,3
CEE .....	1 196	298	290,7	14,9	1 426	335	323,8	17,6
Suède .....	82	21	19,9	0,8	96	24	22,8	0,9
Suisse .....	299	69	60,7	3,0	382	81	71,0	3,5
Europe .....	1 618	398	381,1	18,9	1 954	452	429,1	22,3
Canada .....	32	13	9,8	0,3	38	13	10,0	0,3
États-Unis .....	508	212	258,1	11,2	570	229	271,5	12,1
Japon .....	41	12	11,8	0,6	50	14	13,6	0,6
Reste du monde .....	186	44	50,5	2,2	247	56	62,5	2,7
Tous pays .....	2 385	679	711,4	33,2	2 859	766	786,7	38,1

NOMBRE ET INDICES DE PÉNÉTRATION DES ENTREPRISES À PARTICIPATION ÉTRANGÈRE,  
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA NAP HORS ÉNERGIE (1<sup>er</sup> janvier 1990) [1]

	Nombre d'entreprises	Effectifs	CAHT (a)	Investis- sements	Valeur ajoutée hors taxes
09 Minerai de fer .....	1	c	c	c	c
10 Sidérurgie .....	8	9,0	8,3	9,5	6,8
11 Première transformation de l'acier .....	22	12,0	14,2	15,8	12,5
12 Minerais non ferreux .....	2	c	c	c	c
13 Métallurgie .....	34	22,6	31,3	13,6	30,1
14 Minéraux divers .....	15	20,9	33,5	32,1	30,5
15 Matériaux de construction .....	130	20,9	22,3	22,8	21,1
16 Industrie du verre .....	29	17,6	18,5	18,1	18,9
17 Chimie de base .....	127	36,9	40,5	41,4	37,8
18 Parachimie .....	193	47,7	55,1	54,4	52,9
19 Industrie pharmaceutique .....	102	48,3	50,3	50,8	52,5
20 Fonderie .....	23	12,0	11,6	13,2	11,9
21 Travail des métaux .....	211	12,0	14,0	15,1	12,7
22 Machinisme agricole .....	30	30,3	37,0	40,6	35,9
23 Machines-outils .....	83	34,3	35,9	40,6	34,5
24 Équipement industriel .....	248	24,7	29,0	33,4	27,7
25 Matériel de manutention .....	64	35,1	43,6	51,6	36,5
27 Matériel de traitement de l'information .....	27	54,1	72,5	68,4	72,8
28 Construction électrique .....	140	25,1	24,7	26,7	25,6
29 Matériel électronique ménager et professionnel .....	175	25,9	30,2	27,8	23,0
30 Équipement ménager .....	24	23,3	30,6	15,9	22,2
31 Construction automobile .....	158	23,0	17,9	17,4	19,5
32 Construction navale .....	5	2,2	2,1	3,4	2,8
33 Construction aéronautique .....	15	9,2	5,8	5,7	7,6
34 Instruments de précision .....	90	31,7	39,6	41,4	34,8
43 Fils et fibres artificiels .....	3	c	c	c	c
44 Industrie textile .....	133	14,6	14,5	18,0	15,1
45 Industrie du cuir .....	16	4,4	5,0	8,1	3,5
46 Industrie de la chaussure .....	20	22,6	31,2	26,6	23,5
47 Industrie de l'habillement .....	84	7,3	10,0	8,3	7,5
48 Travail mécanique du bois .....	44	6,5	7,9	21,1	7,1
49 Industrie de l'ameublement .....	38	8,5	9,6	7,7	8,6
50 Industrie du papier carton .....	106	29,6	33,1	42,3	31,3
51 Imprimerie, presse, édition .....	146	10,1	17,2	13,1	16,0
52 Industrie du caoutchouc .....	45	24,5	30,4	26,4	27,9
53 Transformation des matières plastiques .....	182	23,0	27,7	29,0	27,8
54 Industries diverses .....	86	18,2	19,8	19,8	20,0
Total .....	2 859	22,1	26,7	26,2	25,4

(a) Chiffre d'affaires hors taxes.

# 11 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## PRÉSENTATION

En 1991, en utilisant le critère de la *valeur ajoutée brute*, les cinq premières branches de l'économie française, appartiennent au secteur tertiaire : ce sont les services non marchands (qui progressent de 6,5 % par rapport à 1990), le commerce (+ 4,2 %), les services marchands aux entreprises (+ 3,6 %), les locations immobilières (9,1 %) et les services marchands aux particuliers (+ 7,3 %). Ces cinq branches totalisent 51,9 % du produit intérieur brut aux prix du marché. L'industrie au sens large, y compris l'énergie (branches T02 à T23), représente 24,2 % du PIB, l'agriculture 3,2 % [1].

La branche « services des organismes financiers » est celle qui a connu la plus forte croissance de sa production effective en volume en 1991 (22,6 %). Les branches « produits pétroliers, gaz naturel » et « électricité, gaz et eau » sont les deux seules autres branches à avoir fortement progressé respectivement de 10,8 % et 10,1 %. « Les minerais et métaux non ferreux » est la branche qui a eu la plus forte réduction de sa production en volume (- 12,8 %). Dans cette nomenclature en 40 positions, on trouve trois branches « chimie de base, fibres synthétiques », « biens d'équipement ménager » et « construction navale, aéronautique, armement » qui exportent plus de 50 % de leur production [1].

Au cours des dix dernières années, la structure de la valeur ajoutée s'est profondément modifiée. Celles des branches « services marchands » et « locations immobilières » représentent respectivement 20 % et 9 % de la valeur ajoutée totale en 1991 contre 15 % et 7 % en 1982. Toutes les branches industrielles et agricoles voient leur part baisser sur cette période [1].

## SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992, tabl. 03-11, 03-13 et tableau Entrées-Sorties (TES).

## DÉFINITIONS

● **Branches.** Ensemble d'unités de production (établissements en général) fabriquant la même catégorie de produits. À toute nomenclature de produits correspond donc une nomenclature de branches, sauf pour le commerce, branche sans produits. Une branche peut contenir des parties d'entreprises, par opposition aux secteurs qui ne contiennent que des entreprises entières.

● **Secteurs.** Voir au mot clé 11-3.

● **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises (donc des fusions, concentrations) ou entre branches (donc du degré de finesse de la nomenclature). La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette », s'ils le sont. Voir *produit intérieur brut*.

● **Correspondance entre les nomenclatures en « 16 branches » (en U) et en « 40 branches » (en T).** U01 = T01; U02 = T02 et T03; U03 = T04 à T06; U04 = T07 à T11, T13, T21 et T23; U05A = T14, T15A et T17; U05B = T15B; U05C = T16; U06 = T12, T18 à T20 et T22; U07 = T24; U08 = T25 à T28; U09 = T31 et T32; U10 = T29, T30, T33 et T34; U11 = T35; U12 = T36; U13 = T37; U14 = T38.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique industrielle*, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

● *INSEE-Résultats*, série Économie générale : « Les comptes de l'industrie en 1990 », n° 40-41, août 1991; « Les comptes des services en 1990 », n° 46-48, décembre 1991.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

● *INSEE-Première* : « Ralentissement de l'activité commerciale en 1991 », n° 180, février 1992; « L'industrie en 1991 : le creux de la vague », n° 194, avril 1992.

# 11.1 PRODUCTION DES BRANCHES

## STRUCTURE PAR BRANCHE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ET PART DES EXPORTATIONS DANS LA PRODUCTION (1991) [1]

Branches	Valeur ajoutée brute		Production effective	Rapport export./prod.
	(a) Millions F	%	(a) Millions F	%
T 01 Agriculture, sylviculture, pêche .....	207 225	3,2	439 864	18,8
T 02 Viande et produits laitiers .....	57 701	0,9	268 188	15,1
T 03 Autres produits agricoles et alimentaires .....	132 742	2,0	354 674	20,0
T 04 Combustibles minéraux solides, coke .....	1 972	ε	10 978	7,5
T 05 Produits pétroliers, gaz naturel .....	112 454	1,7	249 662	8,3
T 06 Électricité, gaz et eau .....	150 962	2,3	240 710	5,2
T 07 Minerais et métaux ferreux .....	34 331	0,5	110 469	40,7
T 08 Minerais, métaux non ferreux .....	24 639	0,4	76 949	46,7
T 09 Matériaux de construction .....	50 230	0,8	107 837	11,4
T 10 Verre .....	17 246	0,3	31 711	38,2
T 11 Chimie de base, fibres synthétiques .....	51 734	0,8	150 444	60,8
T 12 Parachimie, pharmacie .....	74 707	1,1	200 604	31,9
T 13 Fonderie, travail des métaux .....	119 642	1,8	256 793	12,6
T 14 Construction mécanique .....	122 101	1,8	297 008	39,3
T 15A Matériels électriques professionnels .....	156 885	2,4	329 152	35,5
T 15B Biens d'équipement ménagers .....	9 853	0,1	39 796	58,0
T 16 Automobiles, matériels de transport terrestre .....	103 965	1,6	343 077	48,3
T 17 Construction navale, aéronautique, armement .....	50 150	0,8	164 510	57,2
T 18 Textile, habillement .....	68 417	1,1	175 847	35,1
T 19 Cuir et chaussures .....	13 877	0,2	28 728	39,8
T 20 Bois, meubles, industries diverses .....	65 156	1,0	151 121	21,5
T 21 Papier carton .....	34 773	0,5	101 239	24,5
T 22 Imprimerie, presse et édition .....	78 109	1,2	175 394	6,2
T 23 Caoutchouc, matières plastiques .....	55 748	0,9	132 902	28,7
T 24 Bâtiment, génie civil .....	355 635	5,5	808 687	—
T 25-8 Commerce .....	718 953	11,1	936 189	—
T 29 Réparation, commerce automobile .....	114 878	1,8	168 528	—
T 30 Hôtels, cafés, restaurants .....	193 339	3,0	288 970	—
T 31 Transports .....	253 118	3,9	430 370	13,9
T 32 Télécommunications et postes .....	138 249	2,1	168 521	0,6
T 33 Services marchands aux entreprises .....	630 323	9,7	1 070 728	8,8
T 34 Services marchands aux particuliers .....	363 994	5,6	496 668	—
T 35 Locations immobilières .....	576 147	8,9	632 384	—
T 36 Assurances .....	51 088	0,8	112 583	2,2
T 37 Services des organismes financiers .....	235 838	3,6	789 329	4,2
T 38 Services non marchands .....	1 078 848	16,6	1 484 836	—
<b>Total : valeur ajoutée des branches ventilées .....</b>	<b>6 505 029</b>	<b>100,0</b>	<b>11 825 450</b>	<b>12,9</b>
Services bancaires imputés (b) .....	- 265 891			
<b>Valeur ajoutée totale .....</b>	<b>6 239 138</b>			
TVA grevant les produits .....	515 459			
Droits de douane et assimilés .....	11 920			
<b>Produit intérieur brut aux prix du marché .....</b>	<b>6 766 517</b>			

(a) En F courants. (b) Ou consommation intermédiaire non ventilée.

## VALEUR AJOUTÉE BRUTE DANS UN DÉCOUPAGE EN 16 BRANCHES [1]

(millions de F)

Branches	1982	1985	1989	1990	1991
U 01 Agriculture .....	166 219	182 310	215 191	220 431	207 225
U 02 Industries agricoles et alimentaires .....	123 307	144 129	173 923	180 919	190 443
U 03 Énergie .....	139 065	222 459	231 132	242 284	265 388
U 04 Industrie des biens intermédiaires .....	222 544	276 049	388 892	393 943	388 343
U 05 A Biens d'équipement professionnel .....	188 456	252 469	309 971	334 058	329 136
U 05 B Biens d'équipement ménager .....	9 713	10 267	10 358	10 179	9 853
U 05 C Matériels de transport terrestre .....	60 362	65 726	107 490	110 081	103 965
U 06 Biens de consommation courante .....	176 744	219 021	268 033	288 322	300 266
U 07 Bâtiment, génie civil .....	228 182	243 898	311 620	325 730	355 635
U 08 Commerce .....	374 000	501 562	652 798	691 286	718 953
U 09 Transports et télécommunications .....	213 208	289 050	353 288	371 481	391 367
U 10 Services marchands .....	527 205	711 947	1 135 134	1 242 146	1 302 534
U 11 Locations immobilières .....	240 739	339 304	485 253	527 447	576 147
U 12 Services d'assurances .....	26 980	46 547	60 510	40 595	51 088
U 13 Services des organismes financiers .....	134 444	178 162	252 739	240 944	235 838
U 14 Services non marchands .....	613 983	795 561	966 021	1 017 750	1 078 848
Consommation intermédiaire non ventilée .....	- 147 548	- 192 340	- 277 633	- 275 177	- 265 891
<b>Total .....</b>	<b>3 297 603</b>	<b>4 286 121</b>	<b>5 644 720</b>	<b>5 962 419</b>	<b>6 239 138</b>

# 11 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## PRÉSENTATION

L'emploi en 1991 est de 22,2 millions de salariés et non-salariés. Ils se répartissent de la façon suivante : 5,7 % dans l'agriculture, 21 % dans l'industrie (au sens large), 7,2 % dans le BGCA, 40,7 % dans les services marchands, 25,4 % dans les services non marchands [1]. L'industrie manufacturière représente, en 1991, 16,9 % des emplois totaux et 19,4 % des emplois salariés. Elle a réduit ses effectifs de 1,4 % en 1991. Cette contraction est surtout marquée dans l'industrie des biens de consommation courante (- 2,6 % par rapport à 1990) et plus atténuée dans l'industrie des biens d'équipement (- 0,7 %). Dans le bâtiment et le génie civil et agricole l'emploi est stable. Le tertiaire marchand reste le principal créateur d'emplois même si les embauches ont ralenti (+ 2,2 % par rapport à 1990 contre + 3,5 % par rapport à 1989). En 1991, les effectifs du tertiaire non marchand progressent de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Au total l'emploi progresse moins qu'en 1990.

Dans la Communauté européenne, la Grèce, le Portugal et l'Irlande ont encore une main-d'œuvre importante dans les branches agricoles. Aux États-Unis et au Canada près des trois quarts des effectifs se trouvent dans le tertiaire [2].

## DÉFINITIONS

- **Industrie au sens strict** (industrie manufacturière). Branches T07 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industrie au sens large** (industrie manufacturière + IAA + énergie). Branches T02 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Viandes et produits laitiers » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industries agricoles et alimentaires (IAA)**. Branches T02 et T03 : « Viande et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».
- **Énergie**. Branches T04 à T06 : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».
- **Administrations**. Au sens de la comptabilité nationale, les administrations comprennent les services publics nationaux (y compris l'armée), les collectivités locales, les services de la Sécurité sociale, mais non les entreprises publiques et les Postes et Télécommunications, classées en « sociétés et quasi-sociétés » (quasi-sociétés publiques).
- **Industries diverses**. Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.
- **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire; l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Secteur**. Voir au mot clé 11.3.

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992, tabl. 03.19, 03.20.  
[2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, tabl. 3.17 et 3.18 (annuel).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » : « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus. Années 1984 à 31 décembre 1990 », n° 24-26; « Structure des emplois au 31 décembre 1989 — Résultats détaillés », n° 27; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1987, 1988, 1989 », n° 30-31, avril 1992.
- *INSEE-Première* : « Tassement des recrutements à durée déterminée en 1990 », n° 165, septembre 1991; « La gestion de la main-d'œuvre par les entreprises 1987-1990 », n° 179, février 1992.

## 11.2 EFFECTIFS DES BRANCHES

EFFECTIFS SALARIÉS ET TOTAUX DES BRANCHES (1991) [1]

Branches	Salariés		Totaux		Branches	Salariés		Totaux	
	Milliers	%	Milliers	%		Milliers	%	Milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche .....	272,0	1,4	1 270,0	5,7	Cuirs et chaussures .....	65,6	0,3	69,5	0,3
Viande et produits laitiers .....	172,3	0,9	176,2	0,8	Bois, meubles, indus. diverses ..	266,9	1,4	309,8	1,4
Autres produits agric. alim. ....	315,3	1,6	392,9	1,8	Papier, carton .....	103,3	0,5	104,0	0,5
Combustibles minéraux solides, coke	20,7	0,1	20,7	0,1	Presse et édition .....	220,7	1,1	238,8	1,1
Pétrole et gaz naturel .....	51,3	0,3	51,4	0,2	Caoutchouc, mat. plastiques ....	207,8	1,1	210,6	0,9
Électricité, gaz, eau .....	162,4	0,9	162,6	0,8	Bâtiment, génie civil et agricole .	1 281,6	6,7	1 599,1	7,2
Minerais et métaux ferreux .....	90,2	0,5	90,4	0,4	Commerce .....	2 204,9	11,5	2 739,7	12,3
Minerais et métaux non ferreux .	53,6	0,3	53,8	0,3	Réparation, commerce de l'auto-				
Matériaux de construction .....	129,4	0,7	137,3	0,6	mobile .....	328,0	1,7	398,9	1,8
Verre .....	53,1	0,3	54,4	0,2	Hôtels, cafés, restaurants .....	542,2	2,8	797,6	3,6
Chimie, fibres synthétiques .....	119,5	0,6	120,0	0,5	Transports .....	795,8	4,2	866,8	3,9
Parachimie, pharmacie .....	171,9	0,9	173,0	0,8	Télécomm. et postes .....	435,2	2,3	435,5	2,0
Fonderie, travail des métaux ....	434,6	2,3	453,0	2,0	Services marchands rendus aux				
Construction mécanique .....	416,5	2,2	437,9	2,0	entreprises .....	1 677,8	8,8	1 877,7	8,5
Mat. élect., professionnel .....	448,7	2,4	453,4	2,0	Services marchands rendus aux				
Équipement ménager .....	60,0	0,3	60,5	0,3	particuliers .....	916,6	4,8	1 312,4	5,9
Matériels de transport terrestre .	369,8	1,9	371,4	1,7	Assurances .....	158,7	0,8	158,7	0,7
Construction navale, aéronauti-					Services organismes financiers .	443,2	2,3	443,2	2,0
que, armement .....	171,4	0,9	172,1	0,8	Services non marchands .....	5 640,3	29,5	5 640,3	25,4
Textiles, habillement .....	321,1	1,7	340,9	1,5	<b>Ensemble .....</b>	<b>19 122,4</b>	<b>100,0</b>	<b>22 204,5</b>	<b>100,0</b>

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIEUR PAR BRANCHE [1]

(Effectifs en milliers)

	1980	1985	1989	1990	1991	
					Effectifs	%
U 01 Agriculture, sylviculture, pêche .....	1 881,8	1 598,9	1 381,8	1 323,2	1 270,0	5,7
U 02 Industries agricoles et alimentaires .....	585,8	591,6	576,1	572,6	569,1	2,6
U 03 Énergie .....	268,1	272,3	248,1	240,5	234,7	1,1
U 04 Industrie des biens intermédiaires .....	1 520,9	1 264,7	1 221,7	1 238,6	1 223,5	5,5
U 05 A, B, C. Industrie des biens d'équipement .....	1 806,2	1 618,5	1 488,5	1 506,1	1 495,3	6,7
U 06 Industrie des biens de consommation courante .....	1 450,1	1 246,4	1 168,1	1 162,4	1 132,0	5,1
U 07 Bâtiment, génie civil .....	1 864,7	1 526,1	1 589,1	1 599,6	1 599,1	7,2
U 08 Commerce .....	2 644,9	2 626,9	2 704,3	2 729,9	2 739,7	12,3
U 09 Transports et télécommunications .....	1 182,4	1 241,2	1 276,8	1 293,8	1 302,3	5,9
U 10, 11, 12, 13 Services marchands .....	3 854,0	4 085,1	4 724,3	4 891,6	4 998,5	22,5
U 14 Services non marchands .....	4 788,2	5 329,1	5 518,6	5 555,5	5 640,3	25,4
<b>Ensemble de l'économie .....</b>	<b>21 847,1</b>	<b>21 400,8</b>	<b>21 897,4</b>	<b>22 113,8</b>	<b>22 204,5</b>	<b>100,0</b>

MAIN-D'ŒUVRE CIVILE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (1990) [2]

	Agriculture	Industrie	Services	Total	Milliers de personnes
	%	%	%	%	
Allemagne (ex-RFA) .....	3,4	39,8	56,8	100,0	27 946
Belgique .....	2,7	28,7	68,5	100,0	3 675
Danemark .....	5,7	25,6	68,7	100,0	2 752
Espagne .....	11,8	33,4	54,8	100,0	12 578
<b>France .....</b>	<b>6,1</b>	<b>29,9</b>	<b>64,0</b>	<b>100,0</b>	<b>21 733</b>
Grèce (1989) .....	25,3	27,5	47,1	100,0	3 670
Irlande .....	15,0	28,7	56,3	100,0	1 114
Italie .....	9,0	32,4	58,6	100,0	21 123
Luxembourg .....	3,2	30,7	66,1	100,0	189
Pays-Bas .....	4,6	26,3	69,1	100,0	6 268
Portugal .....	17,8	34,9	47,4	100,0	4 473
Royaume-Uni .....	2,2	29,5	68,3	100,0	26 187
<b>Europe des Douze .....</b>	<b>6,6</b>	<b>32,5</b>	<b>60,9</b>	<b>100,0</b>	<b>131 708</b>
Canada .....	4,2	24,6	71,2	100,0	12 571
États-Unis .....	2,8	26,2	70,9	100,0	117 914
Japon .....	7,2	34,1	58,7	100,0	62 490
Suède .....	3,3	29,2	67,5	100,0	4 502
Turquie (1989) .....	50,1	20,5	29,5	100,0	16 771

# 11 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## PRÉSENTATION

Parmi les 100 premiers groupes industriels mondiaux (non compris les pays de l'Est) classés selon leur *chiffre d'affaires* hors taxes, l'Europe des Douze arrive en tête (41 groupes) devant les États-Unis (28 groupes) et le Japon (18 groupes). Avec 10 groupes, la France se place après l'Allemagne (ex-RFA) qui en compte 13. Viennent ensuite le Royaume-Uni (7), l'Italie (5), les Pays-Bas (3), l'Espagne (2) et la Belgique (1) [1]. Les *secteurs* représentés au sein des cinq plus gros groupes industriels mondiaux sont l'automobile, le pétrole et l'informatique [1].

Six français figurent parmi les 50 premiers groupes mondiaux : Elf Aquitaine, Renault, Peugeot, EDF, Alcatel-Alsthom et Total. Le premier, Elf Aquitaine, se place au 28<sup>e</sup> rang mondial et au 11<sup>e</sup> rang européen [1].

## DÉFINITIONS

● **Chiffre d'affaires.** Valeur totale des ventes d'une entreprise. Le chiffre d'affaires est une notion commode pour repérer l'importance d'une entreprise. Il a l'inconvénient d'avantager les entreprises en aval du circuit de production (par exemple l'automobile) dont les prix de vente incorporent les valeurs ajoutées par leurs nombreux fournisseurs, directs et indirects, situés en amont.

● **Secteur.** Ensemble d'entreprises ayant la même activité principale, mais ayant éventuellement des activités secondaires différentes; par exemple, le secteur « matériel électrique » comprend l'ensemble des entreprises ayant pour activité principale la fabrication de matériel électrique.

● **Groupe.** Voir définition au mot clé 11-4.

## SOURCES

[1] « Les 7 227 premières sociétés françaises, européennes et mondiales en 1990 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, novembre 1991.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Mondial des entreprises 1991 », *L'Expansion*, n° 415, 31 octobre-13 novembre 1991.
- « Les 1 000 entreprises de la construction », *Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*, n° spécial, novembre 1991.
- « The 500 largest US industrial corporations », *Fortune*, 22 avril 1991.
- « The 500 largest industrial corporations in the world », *Fortune*, 29 juillet 1991.

## 11.3 GRANDES ENTREPRISES MONDIALES

LES PLUS GROS CHIFFRES D'AFFAIRES DES GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX EN 1990 [1]

Rang mondial	Rang européen	Firme	Pays	Secteur	Chiffre d'affaires Millions de F	Effectifs Milliers
1		General Motors	USA	Automobile	679 268	761
2		Exxon	USA	Produits pétroliers	576 755	104
3	1	Royal Dutch Shell	NL	Produits pétroliers	576 012	137
4		Ford Motor	USA	Automobile	531 899	370
5		IBM	USA	Informatique	375 941	374
6		Toyota Motor	JAP	Automobile	371 577	102
7	2	IRI	I	Groupes diversifiés	334 438	420
8	3	British Petroleum	GB	Produits pétroliers	320 247	118
9		Mobil	USA	Produits pétroliers	320 120	67
10		General Electric	USA	Biens d'équipement électrique	318 181	298
11		Hitachi	JAP	Biens d'équipement électrique	291 714	291
12	4	Daimler-Benz	D (1)	Automobile	288 049	377
13	5	Fiat	I	Automobile	259 957	303
14		Samsung Group	CRS	Biens d'équipement électrique	250 000	(2) 177
15		Matsushita Electric Industrial	JAP	Biens d'équipement électrique	248 820	198
16		Philip Morris	USA	Alimentation	241 427	168
17	6	Volkswagen	D (1)	Automobile	229 297	268
18	7	ENI	I	Groupes diversifiés	227 349	131
19		Nissan Motor	JAP	Automobile	224 901	138
20		Texaco	USA	Produits pétroliers	222 776	39
21	8	Unilever	NL	Groupes diversifiés	220 311	304
22		El du Pont de Nemours	USA	Chimie de base	218 136	144
23		Chevron	USA	Produits pétroliers	213 860	54
24	9	Siemens	D (1)	Biens d'équipement électrique	212 869	373
25	10	VEBA	D (1)	Groupes diversifiés	183 915	107
26		Nestlé	CH	Alimentation	181 998	199
27		Toshiba	JAP	Biens d'équipement électrique	177 035	142
28	11	<b>Elf Aquitaine</b>	<b>F</b>	<b>Produits pétroliers</b>	<b>175 479</b>	<b>90</b>
29	12	Philips	NL	Electroménager, hifi, vidéo	166 790	273
30		Chrysler	USA	Automobile	166 787	110
31		Tokyo Electric Power	JAP	Groupes diversifiés	165 282	40
32	13	<b>Renault</b>	<b>F</b>	<b>Automobile</b>	<b>163 620</b>	<b>157</b>
33		Lucky-Goldstar	CRS	Biens d'équipement électrique	163 321	95
34		Honda Motor	JAP	Automobile	162 184	86
35	14	<b>Peugeot SA</b>	<b>F</b>	<b>Automobile</b>	<b>159 976</b>	<b>159</b>
36		Amoco	USA	Produits pétroliers	159 057	55
37	15	BASF	D (1)	Chimie de base	157 074	135
38	16	<b>EDF</b>	<b>F</b>	<b>Groupes diversifiés</b>	<b>156 455</b>	<b>121</b>
39	17	Hoechst	D (1)	Chimie de base	151 140	173
40		Boeing	USA	Construction aéronautique	150 309	162
41		Procter & Gamble	USA	Pharmacie, phytosanitaire	147 210	94
42		ABB Asea Brown Boveri	CH	Machines industrielles	145 369	215
43	18	<b>Alcatel-Alsthom</b>	<b>F</b>	<b>Biens d'équipement électrique</b>	<b>144 053</b>	<b>206</b>
44	19	Bayer	D (1)	Chimie de base	140 295	171
45		Nec	JAP	Informatique	139 459	118
46		Sony	JAP	Électroménager, hifi, vidéo	139 157	96
47	20	RWE	D (1)	Groupes diversifiés	130 663	98
48	21	<b>Total</b>	<b>F</b>	<b>Produits pétroliers</b>	<b>128 445</b>	<b>46</b>
49		Petroleos de Venezuela	YV	Produits pétroliers	125 264	52
50	22	ICI	GB	Chimie de base	125 097	132
51		Mitsubishi Electric	JAP	Biens d'équipement électrique	125 035	89
52	23	Thyssen	D (1)	Sidérurgie	121 908	152
53		Daewoo	CRS	Biens d'équipement électrique	121 250	86
54		Occidental Petroleum	USA	Groupes diversifiés	119 545	55
55		United Technologies	USA	Construction aéronautique	116 794	193
56		Nippon Steel	JAP	Sidérurgie	114 207	73
57		Fujitsu	JAP	Informatique	112 036	115
58	24	Enel	I	Groupes diversifiés	111 820	112
59		Nippon Oil	JAP	Produits pétroliers	110 621	10
60	25	Bat industries	GB	Tabac	110 587	217
61		Dow Chemical	USA	Chimie de base	107 703	62
62	26	Robert Bosch	D (1)	Automobile	107 215	180
63		Conagra	USA	Conserves, produits conditionnés	106 216	75
64		Mitsubishi Motors	JAP	Automobile	105 487	25
65		Pemex	MEX	Produits pétroliers	105 287	168

(1) Allemagne occidentale. (2) En 1989.

# 11 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## PRÉSENTATION

Selon *Le Nouvel Économiste*, en France, 25 groupes d'entreprises dépassent les 50 milliards de F de chiffre d'affaires hors taxes en 1990 [1].

Le premier groupe, Elf Aquitaine, appartient au secteur du pétrole; son chiffre d'affaires a progressé de 17,1 % en 1990 par rapport à 1989. Renault, 2<sup>e</sup> groupe, enregistre une baisse de son chiffre d'affaires de 6,2 % [2].

Douze groupes emploient plus de 100 000 personnes, la Poste arrivant largement en tête avec 300 000 salariés devant la SNCF : 230 000 [2].

Quarante firmes enregistrent un chiffre d'affaires à l'étranger supérieur à 10 milliards de F et près de dix dépassent la barre des 50 milliards [2].

Parmi les 28 groupes de la CEE cités, 13 sont allemands, 6 anglais et 4 français [1].

## DÉFINITIONS

● **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales »; lorsque la fraction de capital possédée est comprise entre 10 et 50 % (loi du 24 juillet 1966, art. 354), on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire de la société mère et de ses filiales, peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.

● **Consolidation.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Les chiffres d'affaires donnés par *Le Nouvel Économiste* sont, dans la mesure du possible, présentés consolidés. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intervenus entre les sociétés appartenant au groupe.

## SOURCES

[1] « Les 7 227 premières sociétés françaises, européennes et mondiales en 1990 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, novembre 1991.

[2] « Dix ans de 1 000 », *L'Expansion*, novembre-décembre 1991.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique industrielle*, édition 1991, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

● « Place des groupes dans l'économie française en 1987 », *INSEE-Résultats*, n° 138-139, série « Système productif », juin 1991.

● « La France des entreprises », numéro spécial INSEE-*L'Entreprise*, novembre 1991.

● « L'atlas des 10 000 », *L'Entreprise*, n° 74, novembre-décembre 1991.

● « La création de filiales », *INSEE-Première*, n° 167, octobre 1991.

# 11.4 GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

## PRINCIPAUX GROUPES ET FILIALES\* EN 1990, PAR SECTEUR [1]

	Chiffres d'affaires Millions F	Effectifs Milliers		Chiffres d'affaires Millions F	Effectifs Milliers
<b>Agro-alimentaire :</b>					
1. BSN .....	52 897	45,9			
2. Cie fin, Sucres et denrées .....	46 753	5,6			
3. Beghin-Say .....	37 670	15,5			
4. Nestlé-France .....	24 000	17,4			
5. LVMH .....	19 832	14,3			
<b>CEE :</b>					
1. Unilever (NL) .....	220 311	304			
2. Bat Industries (GB) .....	110 587	217			
<b>Chimie :</b>					
1. Rhône-Poulenc .....	78 810	91,6			
2. Cie de Saint-Gobain .....	69 076	105,0			
3. Michelin .....	62 736	140,8			
4. Atochem (Elf Aquitaine) .....	52 412	33,5			
5. L'Oréal .....	30 360	29,3			
<b>CEE :</b>					
1. BASF (Ex-RFA) .....	157 074	134,6			
2. Hoechst (Ex-RFA) .....	151 140	172,9			
<b>Électricité-électronique :</b>					
1. Alcatel-Alsthom .....	144 053	205,5			
2. Thomson .....	75 228	105,5			
3. Schneider .....	49 884	83,6			
4. GEC Alsthom .....	48 487	79,5			
5. Compagnie IBM France .....	40 475	21,2			
<b>CEE :</b>					
1. Siemens (Ex-RFA) .....	212 869	373,0			
2. Philips (NL) .....	166 790	272,8			
<b>Mécanique :</b>					
1. SMAE (Citröen) .....	10 315	5,7			
2. Strafor Facom .....	8 862	14,5			
3. Nord-Est .....	7 454	10,5			
4. Case Poclair .....	7 136	5,7			
5. Legris Industries .....	5 665	5,9			
<b>CEE :</b>					
1. Mannesmann (Ex-RFA) .....	80 662	124,0			
2. Man (Ex-RFA) .....	63 797	65,9			
<b>Métaux :</b>					
1. Usinor-Sacilor .....	96 053	97,0			
2. Péchiney .....	76 869	69,7			
— Péchiney International .....	43 028	39,2			
— Sollac (Usinor-Sacilor) .....	37 718	27,6			
3. CMB Packaging .....	24 415	33,9			
<b>CEE :</b>					
1. IRI (I) .....	334 438	419,5			
2. Thyssen (Ex-RFA) .....	121 908	152,1			
<b>Matériel de transport :</b>					
1. Renault .....	163 620	157,4			
2. Peugeot SA .....	159 976	159,1			
— Automobiles Peugeot .....	99 205	81,1			
— Automobiles Citroën .....	68 828	58,7			
3. Aérospatiale .....	35 237	37,7			
<b>CEE :</b>					
1. Daimler-Benz (Ex-RFA) .....	288 049	376,8			
2. Fiat (I) .....	259 957	303,2			
<b>Bois, papier :</b>					
1. Groupe Arjomari .....	11 061	7,8			
2. La Cellulose du Pin .....	9 236	10,1			
3. Aussedat Rey .....	5 591	4,4			
<b>CEE :</b>					
1. Feldmuehle Nobel (Ex-RFA) .....	31 694	32,0			
2. Arjo Wiggins Appleton (GB) .....	25 188	19,0			
— Feldmuehle (Ex-RFA) .....	17 855	11,3			
<b>Énergie, Produits d'extraction :</b>					
1. Elf-Aquitaine (ERAP) .....	175 479	90,0			
2. EDF .....	156 455	120,7			
3. Total .....	128 445	46,0			
— Elf France .....	45 655	4,5			
— Total Raffinage Distribution .....	44 680	4,7			
<b>CEE :</b>					
1. Royal Dutch Shell (NL) .....	576 012	137,0			
2. British Pétroleum (GB) .....	320 247	118,1			
<b>Textile habillement :</b>					
1. Bernard Tapie Finances .....	12 382	11,5			
2. Chargeurs .....	10 988	13,5			
3. DMC .....	10 354	14,6			
<b>CEE :</b>					
1. Coats Viyella (GB) .....	17 713	58,4			
2. Adidas (Ex-RFA) .....	16 171	9,1			
<b>Communication loisirs :</b>					
1. Hachette .....	30 047	31,2			
2. Havas .....	23 661	11,9			
3. Eurocom .....	22 470	5,8			
<b>CEE :</b>					
1. WPP Group (GB) .....	52 928	22,0			
2. Bertelsmann (Ex-RFA) .....	48 850	45,5			
<b>Construction :</b>					
1. Bouygues .....	56 727	79,5			
2. SGE (Cie générale des Eaux) .....	39 020	63,2			
3. Dumez (Lyonnaise-Dumez) .....	36 000	66,0			
<b>CEE :</b>					
1. Bouygues (F) .....	56 727	79,5			
2. SGE (Cie générale des Eaux) (F) ..	39 020	63,2			
<b>Distribution :</b>					
1. Leclerc .....	100 000	47,0			
2. Intermarché .....	96 300	61,0			
3. Carrefour .....	75 800	51,3			
4. Promodes .....	58 477	36,6			
<b>CEE :</b>					
1. Métro (Ex-RFA) .....	165 000	90,0			
2. Tengelmann (Ex-RFA) .....	142 232	167,0			
<b>Transports, Tourisme :</b>					
1. SNCF .....	70 588	230,2			
2. Air-France .....	56 839	64,9			
— Sceta (SNCF) .....	18 968	25,2			
3. Bollore Technologies .....	17 691	16,0			
<b>CEE :</b>					
1. SNCF (F) .....	70 588	230,2			
2. Air-France (F) .....	56 839	64,9			
<b>Services :</b>					
1. Générale des Eaux .....	116 822	173,1			
2. France Telecom .....	109 652	156,6			
3. Lyonnaise des Eaux-Dumez .....	72 000	112,3			
4. La Poste .....	69 093	300,0			
5. Cogecom .....	11 986	10,4			
<b>CEE :</b>					
1. Deutsche Telekom (Ex-RFA) .....	136 781	250,0			
2. British Telecommunications (GB) ..	127 501	226,9			

\* Les filiales sont mentionnées sans rang de classement sectoriel lorsque le groupe auquel elles sont rattachées figure dans le même secteur. (1) 1990.

# 11 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 1991, 108 entreprises sont contrôlées directement par l'État. À cet ensemble s'ajoutent leurs filiales et sous-filiales : ces dernières sont recensées dans le *Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)*. Ces 2 505 entreprises du secteur public au sens large emploient 1 348 000 salariés en 1990. Le secteur public est fortement implanté dans l'énergie (EDF, GDF, CDF...), les biens intermédiaires (Usinor-Sacilor, Rhône-Poulenc, ...), les biens d'équipement (Aérospatiale, SNECMA, Thomson), le matériel de transport terrestre (Renault), les transports (SNCF, Air France, ...), les assurances (UAP, GAN, ...), les banques (BNP, Crédit lyonnais, ...) et les services marchands [1].

En 1989, l'emploi industriel a été particulièrement touché, alors qu'en 1990 les entrées dans le secteur public du Groupement Industriel des Armements Terrestres (GIAT) et de Framatome (environ 25 000 personnes pour les deux entreprises) ont pratiquement compensé les sorties [2]. En 1990, le nombre de salariés de l'ensemble du secteur public a progressé de 3,5 % par rapport à l'année précédente.

En 1990 dans l'ensemble des activités industrielles du secteur public (hors énergie, IAA et BTP), c'est le secteur des biens d'équipement qui a réalisé les chiffres d'affaires et les exportations les plus élevés. C'est également ce secteur qui emploie les effectifs les plus importants. Pour les investissements ce sont les biens intermédiaires qui occupent la première place.

## SOURCES

[1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 47, avril 1992.

[2] « Le secteur public concurrentiel en 1989-1990 », *Rapport du Haut Conseil du secteur public*, La Documentation française, 1992.

## DÉFINITIONS

● **Nationalisations.** En 1982, 43 entreprises ont été nationalisées avec transfert de propriété intégral : 36 banques, 2 compagnies financières (Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, Compagnie financière de Suez) et 5 sociétés mères de groupes industriels importants (Alcatel-Alsthom ex-CGE, Péchiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson) contrôlant 6 sociétés : Usinor, Sacilor, Bull, Dassault, ITT France et Matra. Depuis, Saint-Gobain a été privatisé en 1986, suivi par Alcatel-Alsthom (ex-CGE), Paribas et la Compagnie financière de Suez en 1987, Matra et le CNCA en 1988.

● **Champ ou « périmètre »** du secteur public. Sont considérés comme appartenant au secteur public les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les sociétés nationales d'économie mixte, les sociétés dont la majorité du capital est détenue par l'État, les filiales des sociétés et établissements précédents. Outre les opérations de nationalisations et de privatisations entre 1982 et 1988, les opérations de restructurations des groupes publics et un nombre limité de transferts des entreprises entre les secteurs public et privé ont modifié sensiblement la liste nominative des entreprises du Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État. Les évolutions retracées dans les tableaux, correspondent aux structures réelles du secteur public.

● **Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME).** Le décret du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'INSEE), ses modalités de constitution et de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, seul ou avec d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Notes et études documentaires*, La Documentation française : « Les privatisations en France », n° 4857, 1988; « Les établissements publics : transformation et suppression (étude du Conseil d'État) », n° 4876, 1989.

● *Problèmes économiques* : « Les entreprises publiques et le marché des fonds propres entre nationalisations et privatisations (1982-1986) », n° 2030, 24 juin 1987; « Les privatisations à la française », n° 2037, 26 août 1987; « Une approche comparative des politiques de privatisations (1982-1986) », n° 2077, 1<sup>er</sup> juin 1988; « Enjeux et difficultés de la tarification des services publics », n° 2157, 10 janvier 1990.

● « Le contrôle d'État : prévention des risques et évaluation des performances dans le secteur public », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 569.

● *Les chiffres clés de l'industrie*. Édition 1992. SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

## 11.5 SECTEUR PUBLIC

EFFECTIFS DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC PAR ACTIVITÉ [1]

Secteur de la NAP	Nombre d'entreprises (a)		Effectif salarié (b)	
	1989	1990	1989	1990
Agriculture, sylviculture, pêche .....	21	16	14 581	13 950
Industries agricoles et alimentaires .....	28	28	9 434	8 865
Production et distribution d'énergie .....	37	34	195 442	191 111
Industrie des biens intermédiaires .....	229	230	167 064	168 160
Industrie des biens d'équipement professionnel .....	95	105	151 417	171 108
Industrie des biens d'équipement ménager .....	12	9	8 739	8 769
Matériel de transport terrestre .....	16	14	98 361	94 742
Industrie des biens de consommation courante .....	70	62	25 814	22 266
Bâtiment, génie civil et agricole .....	19	19	486	359
Commerces .....	241	239	25 309	21 168
Transports et télécommunications .....	237	259	337 019	339 972
Services marchands .....	835	930	72 048	73 869
Location et crédit-bail immobiliers .....	110	213	3 898	5 906
Service d'assurances .....	34	35	40 727	41 938
Organismes financiers .....	309	280	159 727	151 771
Services non marchands .....	26	32	33 491	34 245
<b>Total</b> .....	<b>2 319</b>	<b>2 505</b>	<b>1 343 557</b>	<b>1 348 199</b>

(a) Au 31 décembre. (b) Effectif salarié moyen 1989 et 1990.

STRUCTURE DES ACTIVITÉS  
DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL [2]  
(hors énergie, IAA et BTP)

	Structure des activités (%)			
	1982	1988	1989	1990
<b>Biens intermédiaires :</b>				
Effectifs .....	35,2	36,5	35,7	34,3
Chiffre d'affaires (HT) .....	35,8	42,5	45,2	40,1
Investissements .....	43,4	58,7	53,7	52,6
Exportations .....	40,8	44,1	42,2	42,2
<b>Biens d'équipement :</b>				
Effectifs .....	59,5	57,5	58,1	59,8
Chiffre d'affaires (HT) .....	58,7	51,1	49,6	53,9
Investissements .....	52,6	37,9	42,9	44,0
Exportations .....	58,4	52,5	54,5	54,5
<b>Biens de consommation :</b>				
Effectifs .....	5,2	6,0	6,2	5,9
Chiffre d'affaires (HT) .....	5,4	6,3	5,2	6,0
Investissements .....	4,0	3,4	3,4	3,4
Exportations .....	2,8	3,4	3,3	3,3
<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

PART DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC  
DANS L'INDUSTRIE\*  
(hors énergie, IAA et BTP) [2]

	Part des entreprises (%)			
	1982	1988	1989	1990
<b>Biens intermédiaires :</b>				
Effectifs .....	22,0	17,4	15,9	15,2
Chiffre d'affaires (HT) .....	25,9	...	25,5	24,1
Investissements .....	39,3	34,4	29,5	35,5
Exportations .....	39,3	41,6	39,2	27,5
<b>Biens d'équipement :</b>				
Effectifs .....	29,1	20,3	19,5	16,9
Chiffre d'affaires (HT) .....	32,0	...	22,6	20,3
Investissements .....	38,4	23,7	25,8	29,3
Exportations .....	36,0	32,3	32,6	23,0
<b>Biens de consommation :</b>				
Effectifs .....	3,7	3,2	3,1	3,0
Chiffre d'affaires (HT) .....	5,3	...	4,2	4,9
Investissements .....	8,0	4,8	4,6	6,5
Exportations .....	6,5	7,0	6,3	4,7
<b>Ensemble activités industrielles :</b>				
Effectifs .....	19,8	14,4	13,9	13,8
Chiffre d'affaires (HT) .....	23,6	...	19,3	19,5
Investissements .....	33,6	24,7	23,7	28,4
Exportations .....	32,9	31,1	30,7	22,7

\* La part du secteur public est également importante dans les transports.

# 11 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## PRÉSENTATION

La *concentration économique* dans les entreprises industrielles est forte dans les mines de charbon, dans l'extraction et la préparation de minerai de fer, dans les industries des fils et fibres artificiels, dans la fabrication d'armement et dans les secteurs où dominent des monopoles nationaux (électricité, gaz); elle est faible dans la boulangerie-pâtisserie, dans l'industrie de la viande, dans le travail des métaux, les industries de l'ameublement, de l'habillement, du textile, du cuir, dans l'imprimerie, la transformation des matières plastiques et les industries diverses [1].

Selon les statistiques établies à partir des déclarations fiscales des bénéficiaires industriels et commerciaux, les 1 000 premières entreprises classées au 1<sup>er</sup> janvier 1989 suivant l'effectif représentent près de 3,8 millions de personnes, soit 33 % de l'ensemble des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, les 1 000 premières entreprises totalisent 3 772 milliards de F, soit 38 % de l'ensemble [1].

## SOURCES

[1] « SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises) », INSEE.

## DÉFINITIONS

● **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées; ces variables sont, dans les tableaux page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.

● **Établissement.** Unité géographique de production telle que siège social, usine, magasin d'exposition, dépôt.

● **Entreprise.** Unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

● **Secteur.** Voir au mot clé 11.3.

● **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.

● **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.

● **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services comme le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Enquête annuelle d'entreprise », ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, SESSI.

● « Le mouvement de concentration des entreprises en Europe et aux États-Unis, ses causes et les mécanismes de protection », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2149, 15 novembre 1989.

● « La sidérurgie », *Le Monde, Dossiers et documents*, avril 1991.

● *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1992, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

● *Économie et Statistique* : « Les entreprises exportatrices : une concentration accrue », n° 244, juin 1991; « Rentabilité, productivité et taille des entreprises », n° 251, février 1992.

## 11.6 CONCENTRATION ÉCONOMIQUE

### CONCENTRATION DES ENTREPRISES\* EN EFFECTIFS ET CAHT AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1989 [1]

Activités NAP 100	Nombre d'entreprises	Effectif Chiffre d'aff. H		Part des 4 premières entreprises	
			Millions F	% effectifs	% CAHT
04. Prod. combustibles min. solides, cokéfaction ...	18	32 610	8 844	46,1	98,5
05. Production de pétrole et de gaz naturel .....	115	38 459	189 374	64,2	66,6
06. Production et distribution d'électricité .....	788	129 512	150 861	98,4	97,1
07. Distribution de gaz .....	112	29 375	39 477	98,9	99,1
08. Distribution d'eau et chauffage urbain .....	250	31 864	31 093	56,0	52,5
09. Extraction et préparation de minerai de fer .....	20	1 620	765	96,5	96,3
10. Sidérurgie .....	58	61 675	71 632	66,2	71,0
11. Première transformation de l'acier .....	280	30 974	28 552	35,9	34,4
12. Extract. et prépar. de minerais non ferreux .....	27	1 364	942	92,1	88,9
13. Métallurgie, 1 <sup>re</sup> transf. des mét. non ferreux .....	328	48 436	86 608	47,5	53,6
14. Production de minéraux divers .....	280	11 283	7 249	65,8	56,7
15. Prod. de matér. de constr. et de céramique .....	7 739	127 909	95 975	6,7	12,0
16. Industrie du verre .....	1 158	53 143	33 985	33,2	37,3
17. Industrie chimique de base .....	1 148	113 376	190 640	32,0	32,4
18. Parachimie .....	1 753	117 142	125 526	17,4	15,2
19. Industrie pharmaceutique .....	558	71 503	89 385	10,4	11,7
20. Fonderie .....	606	43 965	21 811	20,4	26,4
21. Travail des métaux .....	22 627	315 602	164 976	3,5	4,0
22. Fabrication de machines agricoles .....	3 897	29 815	26 067	17,0	32,2
23. Fabrication de machines-outils .....	1 543	40 036	23 125	9,7	13,8
24. Production d'équipement industriel .....	8 112	203 160	134 535	6,7	12,5
25. Fabrication de mat. de manutent., de mat. pour les mines, la sidérurgie, le génie civil .....	1 209	51 089	41 119	21,7	29,6
26. Industrie de l'armement .....	26	4 587	3 274	86,9	89,3
27. Mach. de bureau, mat. traitem. information .....	645	56 804	70 613	80,8	85,5
28. Fabrication de matériel électrique .....	3 604	190 946	120 031	26,4	29,1
29. Fabr. mat. électron. ménager, professionnel .....	4 760	229 850	163 871	23,2	28,5
30. Fabrication d'équipement ménager .....	376	44 106	26 391	38,4	34,4
31. Constr. automobiles, mat. transport terrestre ...	2 290	373 024	399 131	47,0	58,2
32. Construction navale .....	748	11 778	6 246	27,4	31,3
33. Construction aéronautique .....	263	108 789	118 980	60,6	62,0
34. Fabr. d'instruments, matériels de précision .....	6 837	71 952	38 320	15,3	18,1
35. Industrie de la viande .....	3 481	95 690	126 252	7,0	7,7
36. Industrie laitière .....	1 140	70 568	137 409	17,3	16,7
37. Fabrication de conserves .....	1 223	39 888	37 666	19,6	22,8
38. Boulangerie, pâtisserie .....	40 492	133 901	50 816	2,8	3,7
39. Travail du grain .....	2 528	56 435	90 111	14,4	14,1
40. Fabrication de produits alim. divers .....	2 127	63 723	84 338	20,0	24,4
41. Fabrication de boissons et alcools .....	2 575	46 435	65 395	23,6	20,3
42. Transformation du tabac .....	7	7 045	27 872	///	///
43. Fils et fibres artificiels et synthétiques .....	21	5 752	4 697	93,1	92,3
44. Industrie textile .....	5 821	194 646	110 523	8,5	7,5
45. Industrie du cuir .....	2 674	26 619	13 359	10,6	12,5
46. Industrie de la chaussure .....	990	49 025	19 901	19,5	29,7
47. Industrie de l'habillement .....	14 782	155 211	68 336	3,0	4,5
48. Travail mécanique du bois .....	8 486	80 949	45 078	5,3	9,0
49. Industrie de l'ameublement .....	17 887	79 896	39 249	5,8	6,2
50. Industrie du papier et du carton .....	1 538	102 682	90 964	10,7	14,0
51. Imprimerie, presse, édition .....	17 214	205 497	149 880	4,9	7,3
52. Industrie du caoutchouc .....	737	83 985	44 137	55,9	53,5
53. Transformation des matières plastiques .....	3 647	109 831	76 224	6,7	8,2
54. Industries diverses .....	10 475	80 372	45 520	6,2	8,5

\* Champ : ensemble des entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

### CONCENTRATION ÉCONOMIQUE : PART DES *n* PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES SOUMISES AUX BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1989 [1]

	Effectif % cumulé	CAHT % cumulé		Effectif % cumulé	CAHT % cumulé
4 premières entreprises .....	4,9	4,0	300 premières entreprises ...	24,3	26,4
10 premières entreprises .....	9,3	6,5	500 premières entreprises ...	27,6	30,8
20 premières entreprises .....	11,9	9,4	1 000 premières entreprises ...	32,6	37,5
30 premières entreprises .....	13,6	11,5	Niveau des 1 000 premières :		
50 premières entreprises .....	15,5	14,4	Milliers de salariés .....	3 792	///
100 premières entreprises .....	18,3	18,4	Milliards de F. ....	///	3 772

# 12 ÉNERGIE

## PRÉSENTATION

La consommation d'énergie primaire, en France, s'est élevée à 218 millions de tep en 1991, contre 214 millions de tep en 1990.

En 1991, malgré le tassement de l'activité économique, le fléchissement du taux de croissance de la consommation d'énergie primaire en France est relativement modéré : + 1,6 % en données corrigées des variations du climat, contre + 2,5 % en 1990.

La hausse du cours du dollar a atténué les effets de la baisse du prix du pétrole. L'augmentation des volumes importés d'hydrocarbures et le retard d'indexation des prix du gaz se soldent par une dégradation de la facture énergétique : 94,8 milliards de F contre 93,0 milliards de F l'an passé.

Le taux d'indépendance énergétique pour 1991 se stabilise au même niveau que l'année précédente (47,8 %).

Pour la deuxième année consécutive, le gaz renforce sa position dans la consommation totale d'énergie. La quantité de charbon utilisée dans les centrales électriques est la plus élevée des cinq dernières années [1].

En 1989, les États-Unis consomment le quart de l'énergie primaire mondiale, l'ex-URSS 17 % et la CEE 14 %. Le premier producteur mondial d'énergie était l'ex-URSS (21 %), devant les États-Unis (20 %) et les États du Proche-Orient (12 %).

La France occupe en 1990 le quatrième rang dans la CEE pour le taux d'indépendance énergétique derrière les pays producteurs de la Mer du Nord (Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark).

## DÉFINITIONS

● **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1951-1980 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».

● **Tonnes-équivalent pétrole (tep).** Équivalences retenues par l'Observatoire de l'énergie : 1 tonne de houille = 0,619 tep; 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep; 1 tonne de lignites = 0,405 tep; 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep; 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep; 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep; 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep; 1 MWh d'électricité = 0,222 tep; 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep.

L'Agence internationale pour l'énergie ainsi que l'OCDE utilisent pour l'électricité deux coefficients d'équivalence : 1 MWh = 0,267 tep pour la production et la consommation primaire d'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes. Ceci explique certaines divergences avec l'Observatoire de l'énergie.

● **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.

● **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités ». Le taux français produit par l'Observatoire de l'énergie diffère quelque peu de celui publié par l'Agence internationale pour l'énergie et l'OCDE en raison de différences d'équivalences (voir ci-dessus).

## SOURCES

- [1] « Bilan énergétique provisoire de 1991 », *Lettre d'information*, n° 101, Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, janvier 1992.
- [2] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1992, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.
- [3] *Statistiques énergétiques - Europe*, OSCE/Observatoire de l'énergie, dépliant, janvier 1992.
- [4] *Bilan énergétique des pays de l'OCDE 1989-1990*, Agence internationale pour l'énergie (AIE), avril 1992.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Énergie internationale 1980-1991*, J.-M. Martin, Institut d'économie et de politique de l'énergie, éditions Economica, 1990.
- « Les perspectives énergétiques à l'horizon 2000 », *Futuribles*, analyse-prévision-prospective, juillet-août 1991.
- *Prospective technologique de l'énergie*, Commissariat général du Plan, La Documentation française, avril 1991.
- Eurostat (OSCE) : *Statistiques mensuelles sur l'énergie*. En vente au Journal officiel.
- Observatoire de l'énergie, DGEMP, ministère de l'Industrie, et de l'Aménagement du Territoire : « Tableaux des consommations d'énergie en France », édition 1991.

Année	Consommation d'énergie primaire (tep)	Production d'énergie primaire (tep)	Taux d'indépendance (%)
1989	214	102	47,7
1990	218	104	47,7
1991	218	104	47,7

## 12.1 BILAN ÉNERGÉTIQUE

### BILAN ÉNERGÉTIQUE PROVISOIRE DE LA FRANCE (1991) [1]

(millions de tonnes - équivalent pétrole)

	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Autres énergies	Total
Approvisionnement :						
Production primaire .....	7,5	3,4	2,9	87,4	4,2	105,4
Importations .....	14,0	104,5	25,9	1,2	—	145,6
Exportations .....	- 0,8	- 13,6	- 0,3	- 13,1	—	- 27,8
Variation de stocks .....	- 0,3	- 2,2	- 0,4	///	—	- 2,9
<b>Total des disponibilités .....</b>	<b>20,4</b>	<b>92,1</b>	<b>28,1</b>	<b>75,5</b>	<b>4,2</b>	<b>220,3</b>
Emplois :						
Consommation de la branche énergie .....	10,5	7,5	1,2	4,3	0,1	23,6
Consommation finale énergétique (a) .....	9,6	73,0	24,5	70,6	4,1	181,8
dont : industrie (a) .....	2,6	8,6	9,3	23,9	0,6	45,0
résidentiel-tertiaire (a) .....	1,7	17,1	14,9	42,1	3,5	79,3
transports (a) .....	—	44,4	—	1,8	—	46,2
Consommation finale non énergétique .....	0,2	10,9	1,9	—	—	13,0
<b>Consommation totale d'énergie primaire (a) .....</b>	<b>20,3</b>	<b>91,4</b>	<b>27,6</b>	<b>74,9</b>	<b>4,2</b>	<b>218,4</b>

(a) Chiffres corrigés des variations climatiques. Voir « Définitions ».

### PART DES ÉNERGIES CONSOMMÉES TAUX D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE \* [1]

	(%)			Écart
	1979	1990	1991	91-90
Énergie primaire .....	15,9	8,9	9,3	+ 0,4
Charbon .....	10,5	12,3	12,6	+ 0,3
Gaz .....	59,5	42,5	41,8	- 0,7
Pétrole .....	12,6	34,3	34,3	—
Électricité .....	1,5	2,0	2,0	—
Énergies nouvelles .....	100,0	100,0	100,0	///
Taux d'indépendance .....	24,4	47,8	47,8	///

\* Voir définitions.

### PRODUCTION ET CONSOMMATION MONDIALES D'ÉNERGIE PRIMAIRE\* (1989) [2]

	Pro- duction Millions de tep	Consom- mation Millions de tep	Part dans la consom- mation en %
Europe de l'Ouest .....	796	1 324	16,9
dont : Allemagne (ex-RFA) .....	132	272	3,5
Espagne .....	31	86	1,1
<b>France</b> .....	<b>132</b>	<b>219</b>	<b>2,8</b>
Italie .....	26	153	2,0
Royaume-Uni .....	209	211	2,7
CEE .....	595	1 123	14,4
Europe de l'Est .....	1 998	1 842	23,6
dont : ex-URSS .....	1 644	1 362	17,4
ex-RDA .....	76	97	1,2
Amérique du Nord .....	1 878	2 163	27,7
dont : États-Unis .....	1 603	1 943	24,9
Canada .....	275	220	2,8
Amérique latine .....	500	376	4,8
Afrique .....	473	219	2,8
Asie .....	2 099	1 791	22,9
dont : Chine .....	679	650	8,3
Japon .....	65	405	5,2
Proche-Orient .....	922	230	2,9
Océanie .....	156	101	1,3
<b>Monde .....</b>	<b>7 900</b>	<b>7 816</b>	<b>100</b>

\* Source AIE/OCDE.

### ÉNERGIE CONSOMMÉE EN 1990-CEE [3]



### TAUX D'INDÉPENDANCE EN QUELQUES PAYS [4]

	(%)		
	1979	1989	1990
Allemagne (ex-RFA) .....	43,2	48,7	46,8
Belgique .....	15,5	26,8	26,2
Danemark .....	3,7	51,8	54,2
Espagne .....	23,4	36,4	35,4
<b>France</b> .....	<b>21,7</b>	<b>47,0</b>	<b>47,4</b>
Grèce .....	23,5	40,2	39,8
Irlande .....	16,5	38,6	32,0
Italie .....	14,6	16,6	16,6
Luxembourg .....	0,7	1,0	0,9
Pays-bas .....	106,0	91,2	90,1
Portugal .....	18,2	10,8	12,5
Royaume-Uni .....	87,7	99,0	97,7
<b>CEE</b> .....	<b>44,6</b>	<b>53,1</b>	<b>52,2</b>
États-Unis .....	81,3	82,5	85,6
Japon .....	11,1	16,0	16,1

## 12 ÉNERGIE

### PRÉSENTATION

En 1991, la production mondiale de pétrole est estimée à 3 144 millions de tonnes; la part de l'OPEP, qui détiendrait plus des trois quarts des réserves « prouvées », est de 40 % (48,5 % en 1978). La même année, la consommation mondiale est de 3 115 millions de tonnes, soit une diminution de 0,5 % par rapport à 1990. Les États-Unis représentent le quart de cette consommation et l'Europe occidentale le cinquième [1].

En France, le gazole, le fioul domestique et les carburants automobile représentent les deux tiers de la consommation en produits pétroliers [1]. Ses principaux fournisseurs en pétrole demeurent les pays du Proche-Orient, notamment l'Arabie Saoudite qui fournit à elle seule plus du quart des importations en 1991, l'Afrique (près de 30 %) et les pays de la Mer du Nord (14 %) [1].

En francs courants, la tonne de pétrole brut valait, en France, 1 893 francs en moyenne en 1984, 895 francs en 1990 et 814 francs en 1991 [2].

En ce qui concerne les ressources de charbon, trois pays réalisent, en 1990, 61 % de la production mondiale : les États-Unis (23 %), la Chine (23 %) et l'ex-URSS (14 %). Les réserves prouvées de charbon (houille et lignite) qui atteindraient 1 500 milliards de tonnes seraient détenues à 45 % par la Chine, à 15 % par les États-Unis et à 14 % par l'Australie [3].

En France, la consommation recensée de houille et lignite s'établit à 31 millions de tonnes en 1990, dont les 3/4 sont consacrés à la branche énergie. 80 % des cokes et des agglomérés sont consommés dans la sidérurgie [4].

### SOURCES

[1] *Pétroles et énergies 1991*, dépliant du Comité professionnel du pétrole, février 1992.

[2] *Le prix des énergies (janvier 1992)*, dépliant du ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur. Observatoire de l'énergie.

[3] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1992, Observatoire de l'énergie.

[4] « Combustibles minéraux solides : bilan 1990 ». *La lettre 101*, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, n° 263, septembre 1991.

### DÉFINITIONS

● **Réserves « prouvées »**. Quantité de pétrole brut qu'on estime pouvoir extraire dans l'avenir des gisements connus d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés sont à utiliser avec précaution, certains pays ayant tendance à ajouter les réserves probables pour avoir des quotas de production plus élevés.

● **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.

● **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Elle regroupe, début 1992, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigéria, le Qatar et le Venezuela.

● **Houille, lignite, coke**. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le prix du pétrole 1970-1990 ». D. Maillard, *Regards sur l'actualité*, n° 165, novembre 1990, La Documentation française.

● « Le renouveau du parapétrolier », *La lettre 101*, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, n° 257, mars 1991.

● « Le pétrole à l'horizon 2000 », *La Revue de l'énergie*, Éditions techniques et économiques (numéro spécial) n° 432, août 1991.

● *Statistique annuelle du pétrole et du gaz naturel*, OCDE.

● Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel*; *Bulletin trimestriel*; *Le bulletin analytique*.

● « Pétrole : la revanche des compagnies », *Le Nouvel Économiste*, 1<sup>er</sup> novembre 1991.

● *Pétrole 91-Éléments statistiques*, Comité professionnel du pétrole, 1992.

## 12.2 PÉTROLE - CHARBON

### PRINCIPALES PRODUCTIONS EN 1991\* ET RÉSERVES PÉTROLIÈRES AU 1<sup>er</sup> janvier 1992 [1]

	Production		Réserves
	Millions tonnes	%	Milliards tonnes
Ex-URSS .....	515	16,4	7,8
Arabie Saoudite .....	427	13,6	35,2
États-Unis .....	416	13,2	3,6
Iran .....	166	5,3	12,7
Mexique .....	155	4,9	7,0
Chine .....	139	4,4	3,3
Vénézuela .....	127	4,0	8,1
Nigéria .....	96	3,1	2,4
Norvège .....	93	3,0	1,1
Canada .....	92	2,9	0,8
Royaume-Uni .....	91	2,9	1,2
Reste du monde .....	827	26,3	52,4
<b>Total mondial .....</b>	<b>3 144</b>	<b>100,0</b>	<b>135,6</b>
dont : OPEP .....	1 264	39,7	104,3

\*Données provisoires.

### PRODUCTION MONDIALE DE HOUILLE [3]

(millions de tonnes)

	1973	p 1990	%
Chine .....	430	992	29
États-Unis .....	530	859	25
Ex-URSS .....	461	487	14
Inde .....	78	220	6
CEE .....	273	197	6
dont : Royaume-Uni .....	132	89	3
Allemagne (ex-RFA) ..	104	77	2
France .....	26	10	ε
Afrique du Sud .....	62	185	5
Australie .....	56	155	4
Pologne .....	157	145	4
<b>Total mondial .....</b>	<b>2 205</b>	<b>3 442</b>	<b>100</b>

### CONSOMMATION DE CHARBON EN 1990 [4]

(milliers de tonnes)

	Houille, lignite	Coke agglom.
Branche électrique .....	22 914	188
soit : centrale électriques .....	12 871	—
transformation .....	10 043	188
Consommation finale .....	7 718	8 186
soit : sidérurgie (hors cokeries) ..	1 729	6 665
industrie .....	4 264	670
résidentiel tertiaire .....	1 725	851
<b>Consommation recensées ..</b>	<b>30 632</b>	<b>8 374</b>

### ORIGINE DU PÉTROLE BRUT IMPORTÉ PAR LA FRANCE [1]

(%)

	1978	1990	1991		1978	1990	1991
Proche-Orient .....	78,9	42,6	48,6	Autres .....	6,4	29,1	22,2
dont : Arabie Saoudite .....	19,4	20,3	27,3	dont : ex-URSS .....	2,7	6,8	4,2
Iran .....	9,7	12,1	11,2	Mer du Nord .....	2,8	13,9	14,0
Irak .....	17,7	4,1	—	<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Afrique .....	14,7	28,4	29,2	<b>Millions de tonnes .....</b>	<b>115,6</b>	<b>73,4</b>	<b>75,2</b>
dont : Gabon-Congo .....	1,0	6,6	6,8				
Nigeria .....	7,2	4,2	5,4				
Algérie .....	3,4	4,1	4,0				

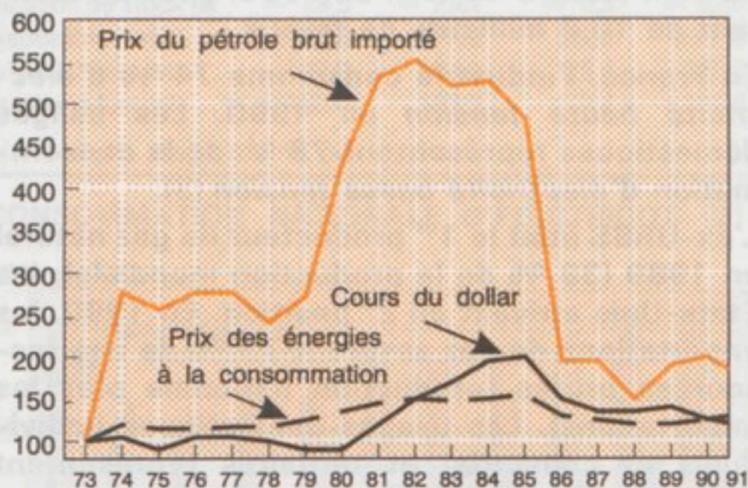
### PRINCIPALES CONSOMMATIONS PÉTROLIÈRES DU MONDE [1]

(Mt = millions de tonnes)

	1978	e 1991	
	Mt	Mt	%
États-Unis .....	889	764	24,4
Ex-URSS .....	419	398	12,8
Japon .....	263	248	8,0
Chine .....	85	117	3,8
Allemagne (ex-RFA) .....	143	115	3,7
Italie .....	100	95	3,0
<b>France .....</b>	<b>119</b>	<b>93</b>	<b>3,0</b>
Mexique .....	45	83	2,7
Royaume-Uni .....	94	81	2,6
Reste du monde .....	927	1 121	36,0
<b>Total mondial .....</b>	<b>3 084</b>	<b>3 115</b>	<b>100,0</b>
dont : Europe occidentale .....	701	612	19,6

### LE PRIX DES ÉNERGIES [2]

En francs constants  
indice base 100 en 1973



### CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS PÉTROLIERS [1]

(Mt)

	1978		1991	
	Mt	%	Mt	%
Gazole .....	8,6	8,2	18,7	22,1
Fioul domestique .....	32,3	30,8	18,0	21,3
Carburants auto .....	17,6	16,8	17,9	21,2
Bases pétrochimie ..	6,1	5,8	9,0	10,6
Fiouls lourds .....	28,7	27,3	7,9	9,3
Carburéacteurs .....	2,3	2,2	3,7	4,4
Bitume .....	2,9	2,8	3,1	3,7
Gaz (GPL) .....	2,9	2,8	3,0	3,6
Autres produits .....	3,6	3,3	3,3	3,8
<b>Total .....</b>	<b>105,0</b>	<b>100,0</b>	<b>84,5</b>	<b>100,0</b>

# 12 ÉNERGIE

## PRÉSENTATION

Les principaux producteurs mondiaux d'électricité en 1990 sont les États-Unis (2 781 tWh) suivis de l'ex-URSS (1 598 tWh) et du Japon (725 tWh). La *production nette d'électricité* française : 400 tWh représente 23 % de la production de l'Europe des Douze. La part du *nucléaire* est particulièrement forte en France, 75 %, de la production nette d'électricité, contre 35 % pour l'Europe des Douze, 19 % pour les États-Unis et 12 % pour l'ex-URSS. La France est le 2<sup>e</sup> producteur mondial d'électricité nucléaire derrière les États-Unis. Les centrales nucléaires en service sur notre territoire au 1<sup>er</sup> juillet 1991 (57 tranches) ont une puissance totale de 57 085 mWe. Le *thermique* classique représente 11 % de la production nationale, contre 62 % en Allemagne (ex-RFA) et 78 % au Royaume-Uni.

Les exportations nettes d'électricité s'élèvent à 53 tWh (contre 46 tWh en 1990) pour un montant de 10,8 milliards de francs.

En France, l'industrie consomme 74 % d'*électricité haute tension* en 1990. Les usages domestiques représentent 78 % de la consommation d'*électricité basse tension* [3].

L'ex-URSS était le 1<sup>er</sup> producteur de gaz naturel en 1989 (39 % de la production mondiale), les États-Unis arrivant en 2<sup>e</sup> position. En 1990, les importations de gaz assurent 73 % de nos ressources brutes (production nationale plus les importations). Les usages domestiques (individuels et collectifs) et tertiaires représentent 52 % des emplois.

## SOURCES

- [1] *Statistiques de base*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, 1992, tableau 4.32.
- [2] *Statistiques 1991*, EDF Production Transports, janvier 1992 (dépliant).
- [3] *Résultats techniques d'exploitation 1991*, EDF Production Transport, janvier 1992.
- [4] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1992, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.
- [5] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1990*, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

## DÉFINITIONS

● **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales thermiques ou nucléaires ou des usines hydroélectriques (*production brute*), défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs.

● **Origine nucléaire, thermique ou hydraulique de l'électricité.** Les centrales nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques sont surtout alimentées au fioul et au charbon.

● **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (Transports et Télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.

● **Puissance nucléaire installée.** Elle est exprimée en kilowatts (kW) ou kilowatts électriques (kWe) et indique la quantité d'énergie que peut produire la centrale par unité de temps. La production au cours d'une période exprimée en kilowattheures dépendra donc à la fois de la puissance installée et du régime d'utilisation.

● **Unités de mesure :**

- 1 mégawattheure (mWh) =  $10^3$  kWh;
- 1 gigawattheure (gWh) =  $10^6$  kWh;
- 1 térawattheure (tWh) =  $10^9$  kWh.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de l'énergie, Énergie-statistiques mensuelles*, et « Exploitation des centrales nucléaires » (annuel), thème 4, série C, Eurostat (OSCE).
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France : statistiques 1991*, DIGEC, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur (à paraître).
- « Commissariat à l'Énergie atomique. Rapport annuel 1990 » CEA, 1991.
- « Statistique 1991 », Gaz de France.
- « Rapport annuel 1990 ». Gaz de France, mai 1991.
- *Charbon*. Eurostat (OSCE) mensuel.
- « Résultats provisoires de GDF en 1990 », *Revue de l'Énergie*, Éditions Techniques et Économiques, n° 429, avril 1991.

## 12.3 ÉLECTRICITÉ - GAZ

### PRODUCTION NETTE D'ÉLECTRICITÉ DANS QUELQUES PAYS EN 1990 [1]

	(tWh)			Total
	Nucléaire	Thermique classique	Autres (a)	
Allemagne (ex-RFA) .	139	262	18	419
Belgique . . . . .	40	26	1	67
Espagne . . . . .	52	66	25	143
<b>France . . . . .</b>	<b>298</b>	<b>45</b>	<b>57</b>	<b>400</b>
Italie . . . . .	—	168	37	205
Pays-Bas . . . . .	3	66	1	70
Royaume-Uni . . . . .	59	234	6	299
<b>Europe des Douze .</b>	<b>592</b>	<b>950</b>	<b>160</b>	<b>1 702</b>
Ex-URSS (b) . . . . .	198	1 178	222	1 598
États-Unis (b) . . . . .	529	1 975	277	2 781
Japon (b) . . . . .	176	467	82	725

(a) Productions hydraulique et géo-thermique. (b) 1989.

### PRODUCTION COMMERCIALISÉE DE GAZ NATUREL [4]

	(millions de tep)		
	1979	1989	%
Amérique du Nord . . . . .	522	492	30
dont : Canada . . . . .	67	87	5
États-Unis . . . . .	455	405	24
Amérique Latine . . . . .	47	75	5
Afrique . . . . .	24	57	3
dont : Algérie . . . . .	18	41	2
Asie . . . . .	81	179	11
dont : Proche-Orient . . . . .	38	80	5
Océanie . . . . .	8	17	1
Europe de l'Ouest . . . . .	158	154	9
dont : France . . . . .	7	3	8
Pays-Bas . . . . .	71	54	3
Royaume-Uni . . . . .	33	37	2
CEE . . . . .	137	125	8
Norvège . . . . .	19	28	2
Europe de l'Est . . . . .	381	684	41
dont : ex-URSS . . . . .	336	644	39
<b>Total mondial . . . . .</b>	<b>1 221</b>	<b>1 658</b>	<b>100</b>

### PUISSANCE NUCLÉAIRE DANS LE MONDE ET PRÉVISIONS [4]

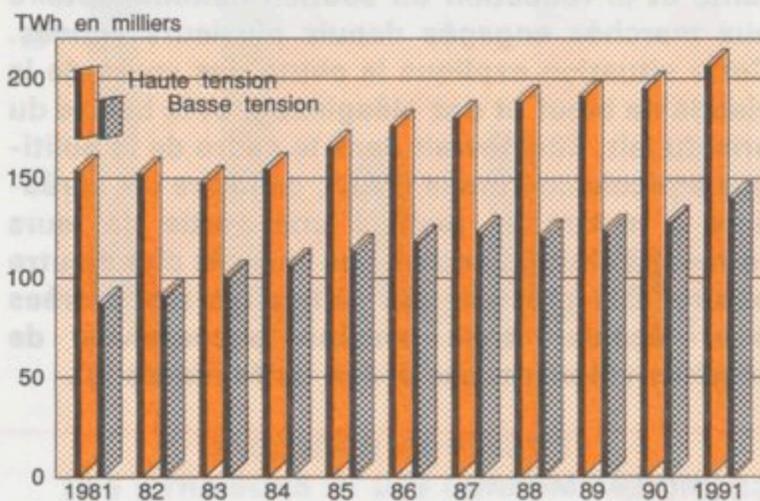
	(gWe)			
	1990	1995	2000	2005
États-Unis . . . . .	101,7	105,1	107,3	106,0
<b>France . . . . .</b>	<b>55,9</b>	<b>58,5</b>	<b>64,3</b>	<b>65,5</b>
Ex-URSS . . . . .	34,8	34,2	46,3	57,0
Japon . . . . .	30,9	39,7	48,9	54,7
Allemagne (ex-RFA) .	22,5	24,6	25,1	25,2
Canada . . . . .	14,0	15,8	16,4	15,2
Royaume-Uni . . . . .	13,5	12,8	11,2	10,9
Autres pays . . . . .	55,2	64,5	79,5	87,5
<b>Monde . . . . .</b>	<b>328,5</b>	<b>355,2</b>	<b>399,0</b>	<b>422,0</b>

### RESSOURCES ET EMPLOIS DE GAZ EN FRANCE POUR L'ANNÉE 1990 [5]

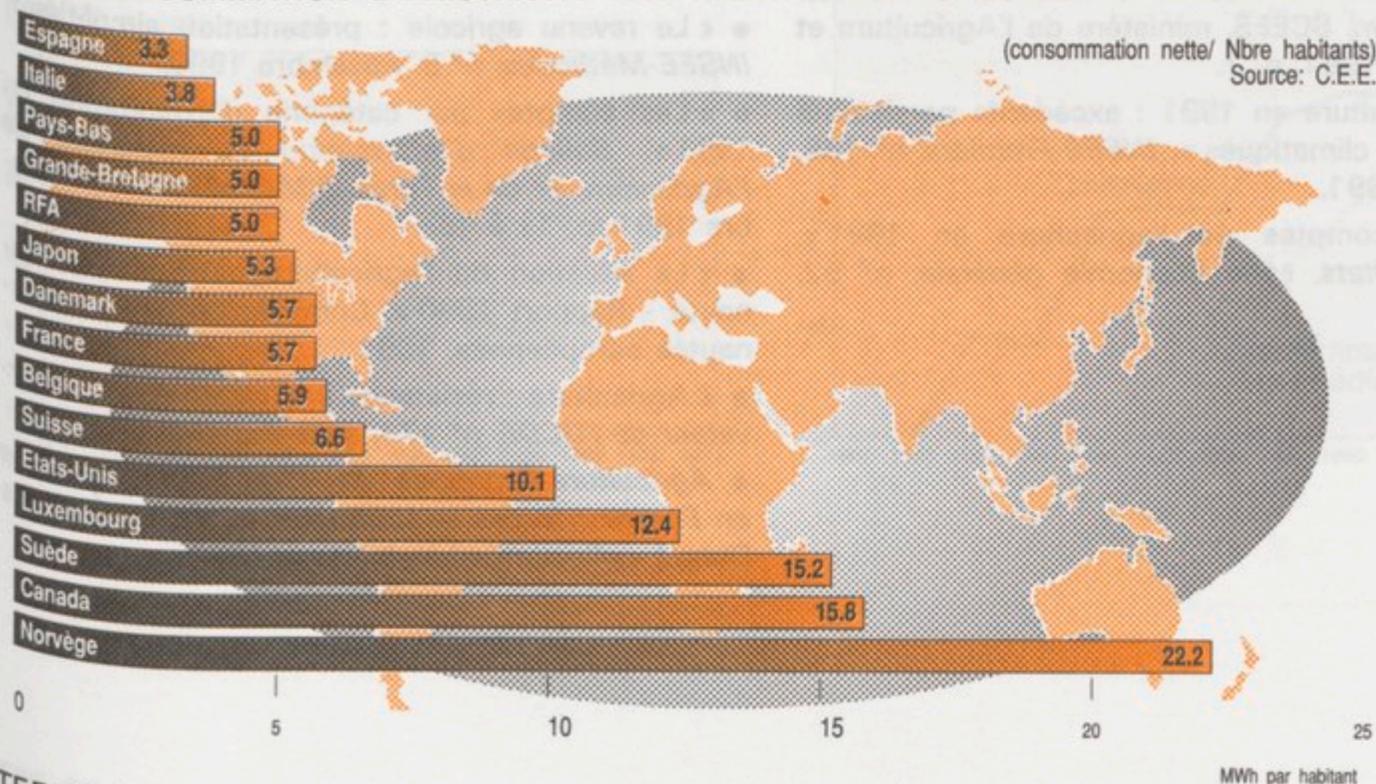
	(tWh)			Rappel 1989
	Ensemble	dont : gaz naturel	Gaz de pét. liq.	
Production . . . . .	128,9	31,3	31,7	132,8
Importations . . . . .	343,1	318,8	24,3	319,2
Exportations . . . . .	— 14,7	— 3,8	— 10,9	— 17,4
Variation de stock (a) .	— 79,5	— 29,1	— 9,3	— 62,8
<b>Disponible net . . . . .</b>	<b>377,8</b>	<b>317,2</b>	<b>35,8</b>	<b>371,8</b>
soit : us. domest. . . . .	192,3	164,0	28,4	220,6
Usages industriels . . . . .	185,4	153,2	7,4	179,6

(a) Y compris usage interne, pertes, divers.

### CONSOMMATION NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ [2]



### CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR HABITANT DANS QUELQUES PAYS EN 1990 [3]



(consommation nette/ Nbre habitants)  
Source: C.E.E.

# 13 AGRICULTURE - PÊCHE

## PRÉSENTATION

Dans la Communauté européenne des Douze, la *Superficie Agricole Utilisée (SAU)* représente 127 millions d'hectares en 1989, soit 56,5 % de la surface totale. Les proportions extrêmes pour les prairies et pâturages dans la SAU totale de chaque pays sont de 25 % en Espagne et de 64 % dans le Royaume-Uni; pour les céréales, les extrêmes sont aux Pays-Bas (10 %) et au Royaume-Uni (41 %). La France a une position moyenne avec 38 % de sa SAU totale en prairies et 31 % en céréales [1].

En 30 ans, la taille moyenne des exploitations agricoles, en France, a doublé. Elle atteint 29 hectares en 1987 contre 64 hectares au Royaume-Uni.

Entre 1979 et 1988, le nombre des exploitations de plus de 100 hectares a progressé de 27 %, celui des exploitations de moins de 10 hectares a chuté de 40 % [2].

Le revenu brut agricole moyen par exploitation baisse en francs constants de 2,2 % en 1991. L'éventail des résultats s'étend de - 18 % pour la viticulture à + 52 % pour le maraîchage. À l'origine de cette baisse du revenu, on trouve principalement les excédents agricoles persistants et la réduction du soutien communautaire aux marchés engagée depuis plusieurs années. Cette situation explique la chute des cours de la viande de bœuf et des oléagineux, et la baisse du prix du lait. Elle devrait dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), conduire les céréaliers à mettre en jachère une partie de leurs terres. La chute du cours des vins est d'une autre nature. Elle provient des difficultés rencontrées pour écouler trois années successives de récoltes volumineuses à des tarifs élevés [3].

## SOURCES

[1] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1991, Eurostat.

[2] *Graph agri*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 1991, p. 7.

[3] « L'agriculture en 1991 : excédents persistants et accidents climatiques », *INSEE-Première*, n° 168, novembre 1991.

[4] « Les comptes de l'agriculture en 1991 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 52, avril 1992.

## DÉFINITIONS

● **Terres cultivées.** Terme générique adopté ici pour désigner à la fois les terres arables, c'est-à-dire labourées, et les cultures permanentes telles qu'arbres fruitiers et vignobles.

● **Superficie Agricole Utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies et pâturages permanents.

● **Indicateur de revenu agricole.** Celui utilisé par l'INSEE diffère de celui publié habituellement par l'OSCE au mois de décembre, tout en étant établi à partir des mêmes chiffres. En effet, l'INSEE retrace la situation de trésorerie effective des agriculteurs (optique livraisons), alors que l'OSCE mesure le revenu potentiel dégagé par la production, même si celle-ci n'a pas été vendue (optique production).

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Performances des régions de l'Europe verte », *INSEE-Première*, n° 56, février 1990.

● « Le revenu agricole : présentation simplifiée », *INSEE-Méthodes*, n° 5, novembre 1990.

● « Les comptes par catégorie d'exploitation en 1991 », *Bulletin d'information du ministère de l'Agriculture et de la Forêt, BIMA*, n° 1368, décembre 1991 (p. 11 à 15).

● « La situation de l'agriculture dans la Communauté - Rapport 1990 », Commission des communautés européennes, 1991.

● « Agriculture : résistance à la réforme », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 171, août-septembre 1991.

● *Agriculture-Économie de l'agriculture française en Europe : forces et faiblesses*, A. Neveu, Éditions Dunod, collection « Les bases », 1991.

# 13.1 TERRES ET REVENUS AGRICOLES

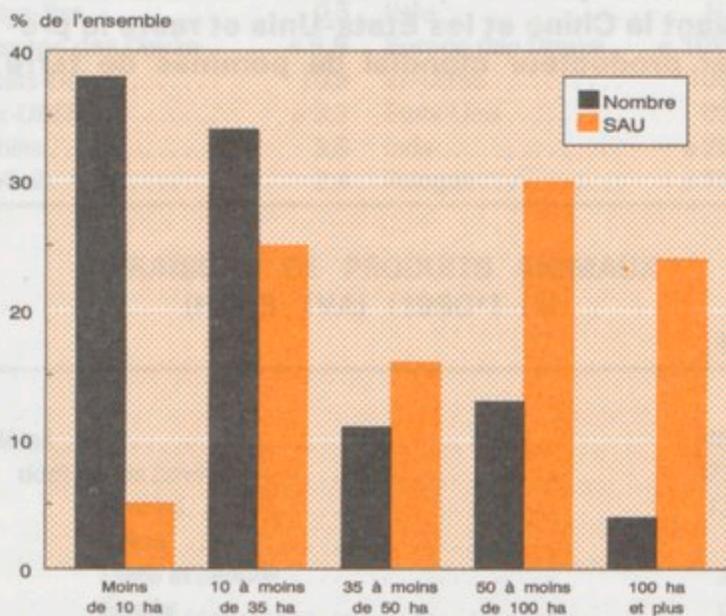
UTILISATION DES TERRES DANS L'EUROPE DES DOUZE (1989) [1]

	Allemagne (ex-RFA)	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni des Douze	Europe des Douze
Terres arables .....	7 265	e 15 560	17 669	e 8 920	897	6 671	e 67 200
dont : céréales .....	4 639	7 851	9 419	4 354	203	3 682	38 926
légumes secs .....	72	326	648	153	26	215	e 1 900
plantes sarclées .....	653	540	691	420	292	470	e 3 600
plantes industrielles .....	473	1 130	1 782	e 570	14	343	e 5 000
légumes .....	49	504	267	396	65	141	e 1 700
fourrages verts .....	1 202	1 134	4 582	2 408	240	1 568	e 12 400
Cultures permanentes .....	184	e 4 900	1 224	e 3 330	37	59	e 10 900
dont : vignes .....	102	1 473	964	1 065	—	e 1	e 4 000
Prairies et pâturages permanents .....	4 407	e 6 650	11 565	4 883	1 067	11 817	e 48 800
Jardins familiaux .....	30	—	233	89	e 5	16	e 400
Superficie agricole utilisée (SAU) .....	11 885	e 27 110	30 690	e 17 210	e 2 020	18 563	e 127 300
Superficie totale .....	24 862	50 476	54 909	30 128	4 148	24 414	225 987

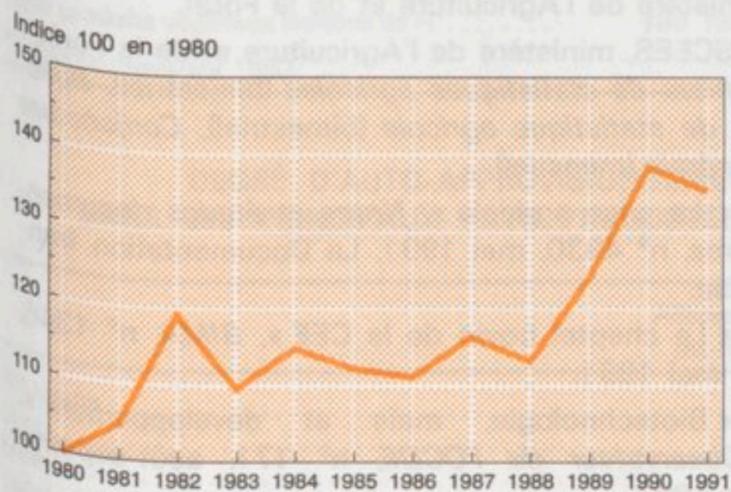
NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (1977-1987) [1]

	1977		1987	
	Milliers	SAU moy. (ha)	Milliers	SAU moy. (ha)
Allemagne (ex-RFA) .....	852	14,3	705	16,8
Belgique .....	127	11,5	93	14,8
Danemark .....	128	22,9	87	32,2
Espagne .....	...	...	1 792	13,8
<b>France</b> .....	<b>1 249</b>	<b>23,5</b>	<b>982</b>	<b>28,6</b>
Grèce .....	957	3,5	953	4,0
Irlande .....	225	22,5	217	22,7
Italie .....	2 634	6,3	2 784	5,6
Luxembourg .....	6	21,8	4	30,2
Pays-Bas .....	155	13,3	132	15,3
Portugal .....	...	...	636	5,2
Royaume-Uni .....	271	63,2	260	64,4
Europe des Douze .....	...	...	8 644	13,3

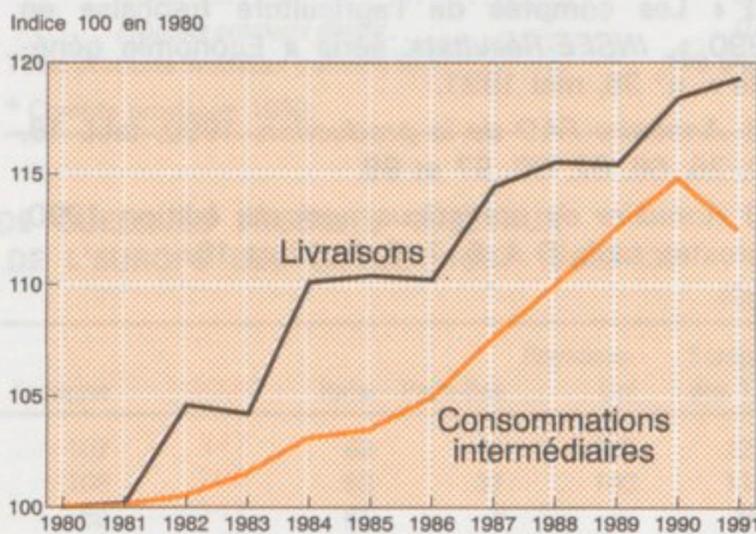
RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES SELON LA TAILLE (1988) [2]



REVENU BRUT MOYEN PAR EXPLOITATION DEPUIS 1980 [3]



ÉVOLUTION EN VOLUME DES LIVRAISONS ET DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES [4]



# 13 AGRICULTURE - PÊCHE

## PRÉSENTATION

En France, en 1990, les céréales représentent en valeur 30,2 % des livraisons de produits végétaux, le vin 29,8 %. L'ensemble des produits végétaux représente 54,6 % des livraisons totales de produits agricoles. Le lait constitue le premier produit des livraisons animales [1].

L'important excédent des productions végétales [3] fait de la France le premier exportateur de la CEE en ce domaine. Elle produit notamment plus de 40 % du blé et du maïs de la CEE, 35 % du vin. Pour la production animale, l'Allemagne (ex-RFA) et la France se placent en tête dans la CEE [2].

Au niveau mondial, les États-Unis sont les premiers producteurs de maïs avec une production 22 fois supérieure à celle de la France et le plus gros producteur de viande abattue. L'Ex-URSS devient le premier producteur mondial de blé devant la Chine et les États-Unis et reste le premier producteur mondial de pommes de terre [2].

## SOURCES

[1] « Les comptes de l'agriculture française en 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 35, mai 1991.

[2] *Annuaire FAO de la production*, 1990, tabl. 16, 20, 26, 66, 92, 96, 97 et 99.

[3] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1990, Eurostat, tabl. ID 4, 5, 7, 8, 9, 12 et 16.

## DÉFINITIONS

● **FAO.** Sigle de la *Food and agriculture organization*, nom anglais de « l'Organisation (des Nations unies) pour l'alimentation et l'agriculture », qui siège à Rome.

● **Degré d'auto-provisionnement.** Rapport production intérieure/consommation intérieure.

● **Productions végétales et animales.** La précision des statistiques établies par la FAO dépend évidemment de celle des statistiques nationales dont elle dispose. En particulier, les chiffres relatifs à la Chine et à l'URSS résultent le plus souvent d'estimations incertaines. On reprend ici les cinq pays les plus gros producteurs de la CEE, le total de la Communauté européenne et les quatre pays les plus gros producteurs du monde, hors CEE.

● **Livraisons de la branche agriculture.** Ensemble de la production commercialisée ou autoconsommée par les ménages agricoles.

● **Production de viande.** On reproduit ici les tableaux de la FAO relatifs à la viande fournie par les animaux de toutes provenances abattus dans chaque pays, et non ceux relatifs à la viande fournie par les seuls animaux « indigènes ». Cette dernière définition, qui est celle de l'annuaire Eurostat, conduit à des différences liées aux exportations et importations de bétail sur pied, faibles par rapport au degré de précision (à 100 000 tonnes près) choisi ici.

● **Production de lait.** La France, l'Allemagne, l'Italie figurent parmi les pays qui comptent dans leur production laitière le lait tété au pis par les jeunes animaux.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique agricole 1990*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

● SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt : *Cahiers de statistiques agricoles* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel).

● « La crise agricole », *Notes et études documentaires*, n° 4930, mai 1991, La Documentation française.

● « Le cheptel bovin de la CEE », *BIMA*, n° 1346, 27 mai 1991.

● « Biotechnologie, maïs et développement », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 171, août-septembre 1991.

● « Pourquoi le vin français se vend mal », *Le Nouvel Économiste*, n° 808, 23 août 1991.

● « Les produits agricoles tropicaux et leurs marchés », *Problèmes économiques*, n° 2247, 30 octobre 1991.

## 13.2 PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET ANIMALES

### PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE LA CEE ET DU RESTE DU MONDE POUR QUELQUES PRODUITS VÉGÉTAUX ET ANIMAUX (1990) [2]

(millions de tonnes)

Blé		Maïs		Pommes de terre		Vin	
<b>France</b> .....	<b>33,4</b>	<b>France</b> .....	<b>9,0</b>	Allemagne (ex-RFA) .	e 7,7	<b>France</b> .....	<b>6,4</b>
Royaume-Uni .....	13,9	Italie .....	5,9	Pays-Bas .....	7,0	Italie .....	5,3
Allemagne (ex-RFA) .	11,1	Espagne .....	3,1	Royaume-Uni .....	6,5	Espagne .....	4,1
Italie .....	8,1	Grèce .....	1,7	<b>France</b> .....	<b>e 6,0</b>	Allemagne (ex-RFA) .	1,0
Espagne .....	4,8	Allemagne (ex-RFA) .	1,5	Espagne .....	5,4	Portugal .....	1,0
<b>Europe des Douze</b> .	<b>80,3</b>	<b>Europe des Douze</b> .	<b>e 21,9</b>	<b>Europe des Douze</b> .	<b>41,3</b>	<b>Europe des Douze</b> .	<b>e 18,3</b>
Chine .....	e 96,0	États-Unis .....	201,5	Ex-URSS .....	63,7	Argentine .....	e 2,0
Ex-URSS .....	e 108,0	Chine .....	e 87,3	Pologne .....	36,3	Ex-URSS .....	e 2,1
États-Unis .....	74,5	Brésil .....	21,3	Chine .....	e 33,1	États-Unis .....	e 1,7
Inde .....	49,7	Ex-URSS .....	e 16,0	États-Unis .....	17,9	Afrique du Sud .....	e 0,9

Viande de bœuf et veau		Viande de porc		Viande de volailles		Lait (de vache)	
<b>France</b> .....	<b>1,9</b>	Allemagne (ex-RFA) .	3,4	<b>France</b> .....	<b>1,4</b>	<b>France</b> .....	<b>e 26,0</b>
Allemagne (ex-RFA) .	1,8	<b>France</b> .....	<b>e 1,9</b>	Italie .....	e 1,1	Allemagne (ex-RFA) .	23,7
Italie .....	e 1,2	Espagne .....	e 1,7	Royaume-Uni .....	1,0	Royaume-Uni .....	15,3
Royaume-Uni .....	1,0	Pays-Bas .....	e 1,6	Espagne .....	e 0,8	Pays-Bas .....	e 11,2
Pays-Bas .....	0,5	Italie .....	e 1,3	Pays-Bas .....	0,5	Italie .....	10,4
<b>Europe des Douze</b> .	<b>e 8,0</b>	<b>Europe des Douze</b> .	<b>e 13,4</b>	<b>Europe des Douze</b> .	<b>e 5,9</b>	<b>Europe des Douze</b> .	<b>e 109,0</b>
États-Unis .....	10,5	Chine .....	e 23,7	États-Unis .....	10,9	Ex-URSS .....	106,3
Ex-URSS .....	e 8,7	États-Unis .....	7,0	Ex-URSS .....	e 3,3	États-Unis .....	67,4
Argentine .....	e 2,7	Ex-URSS .....	e 6,6	Chine .....	3,3	Inde .....	e 26,7
Brésil .....	e 2,9	Pologne .....	e 1,8	Brésil .....	2,4	Pologne .....	e 16,2

### LIVRAISONS DE PRODUITS VÉGÉTAUX (HORS TVA) [1990\*] [1]

	(%)
Céréales .....	30,2
dont : Blé tendre .....	17,7
Maïs .....	6,0
Orge .....	4,1
Fruits et légumes .....	23,6
dont : Légumes frais .....	10,1
Fruits .....	8,2
Plantes industrielles .....	11,7
dont : Oléagineux .....	6,6
Vins .....	29,8
dont : Vins de qualité .....	23,1
Produits végétaux divers .....	4,7
dont : Fleurs et plantes .....	3,2
<b>Total produits végétaux (millions de F) .....</b>	<b>180 194</b>

\* Compte provisoire 1990.

### LIVRAISONS DE PRODUITS ANIMAUX (HORS TVA) [1990\*] [1]

	(%)
Bétail .....	46,7
dont : Gros bovins .....	23,0
Porcins .....	13,4
Veaux .....	7,3
Ovins et caprins .....	2,6
Équins .....	0,3
Autres animaux .....	14,3
dont : Volailles .....	11,7
Animaux divers .....	2,5
Produits animaux .....	39,1
dont : Lait .....	35,1
Œufs .....	3,5
Produits animaux divers .....	0,4
<b>Total produits animaux (millions de F) .....</b>	<b>149 669</b>

\* Compte provisoire 1990.

### DEGRÉ D'AUTO-APPROVISIONNEMENT DE QUELQUES PRODUITS VÉGÉTAUX DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'EUROPE DES DOUZE (1987-1988) [3]

(%)

	Allemagne (ex-RFA)	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume- Uni	Europe des 12
Blé tendre .....	106	107	<b>247</b>	62	41	100	121
Orge .....	95	108	<b>206</b>	63	31	140	118
Maïs .....	55	80	<b>217</b>	81	ε	—	96
<b>Total céréales</b> .....	<b>95</b>	<b>99</b>	<b>218</b>	<b>80</b>	<b>27</b>	<b>105</b>	<b>114</b>
Pommes de terre .....	91	96	<b>104</b>	94	152	93	103
Sucre .....	122	101	<b>93</b>	112	176	59	124
Vin .....	60	122	<b>108</b>	113	—	ε	104

# 13 AGRICULTURE - PÊCHE

## PRÉSENTATION

En 1990, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et cultures marines s'élève en France à 8,6 milliards de F. Les principales régions maritimes sont, pour la production en valeur, la « Bretagne-Sud », « Nord-Normandie » et « Sud-Ouest ». Les premiers *quartiers* sont Concarneau, Guilvinec, Marennes et Lorient. 28 195 marins ont été embarqués sur des navires de pêche en 1990. 13 183 d'entre eux ont exercé leur activité plus de neuf mois au cours de l'année. La flotte de pêche est constituée au 1<sup>er</sup> janvier 1991 de 8 654 navires, dont les trois quarts mesurent moins de 12 mètres. Les poissons les plus pêchés sont, en 1990, le thon, le lieu noir et le merlan, les espèces qui réalisent le plus gros chiffre d'affaires : le thon, le merlu et la baudroie. Ce sont cependant les huîtres qui, de tous les produits de la pêche et des cultures marines, constituent notre plus importante production en valeur [1].

Le taux de couverture *CAF/FAB* de la France en produits de la mer est de 33,8 % en 1990. La France est d'ailleurs le premier importateur de la CEE en ce domaine. Les principales espèces importées sont le saumon, les crevettes, le cabillaud, le thon et le crabe tourteau; les principaux fournisseurs : le Royaume-Uni, la Norvège et le Danemark [2].

En 1989, la France occupe, d'après la FAO, le 3<sup>e</sup> rang dans la CEE pour les *captures nominales* de produits de la mer, derrière le Danemark et l'Espagne. L'ex-URSS, le Japon et la Chine totalisent la même année 34 % des captures mondiales. Les États-Unis et le Canada sont les premiers exportateurs. Le Japon reste le premier importateur (28 % des importations mondiales), suivi des États-Unis et de la France.

## SOURCES

[1] *Rapport sur la production de l'industrie des pêches maritimes en 1990*, Comité central des pêches maritimes (CCPM).

[2] *Le commerce extérieur des produits de la mer 1990*. CCPM-FIOM (Fonds d'intervention et d'organisation des marchés).

[3] *Statistiques des pêches. Captures et quantités débarquées en 1989*. FAO, édition 1991, vol. 68, p. 93 à 95.

[4] *Statistiques des pêches. Produits en 1989*, FAO, édition 1991, vol. 69.

## DÉFINITIONS

● **Quartier**. Circonscription territoriale de l'inscription maritime.

● **Quantités débarquées**. Souvent les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées, ... à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mis à terre.

● **Captures nominales**. C'est l'équivalent en *poids vif* des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour se ramener aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement, pertes et gains divers.

● **Commerce extérieur des produits de la pêche**. Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.

● **CAF/FAB**. Voir définitions des mots clés 16.1 et 16.2.

● **FAO**. Voir définitions du mot clé 13.2.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire des statistiques de la pêche*, Eurostat.

● *Atlas des pêches et cultures marines en France*. GIP-Reclus, maison de la géographie, Montpellier.

● *Statistiques des pêches maritimes*, Direction des pêches maritimes et des cultures marines (annuel).

● « Les grands marchés des produits de la mer » ; « L'aquaculture : techniques de production et importance économique », *Problèmes économiques*, n° 2247, 30 octobre 1991.

## 13.3 PÊCHES MARITIMES

### CHIFFRE D'AFFAIRES DES PÊCHES MARITIMES ET CULTURES MARINES (1990) [1]

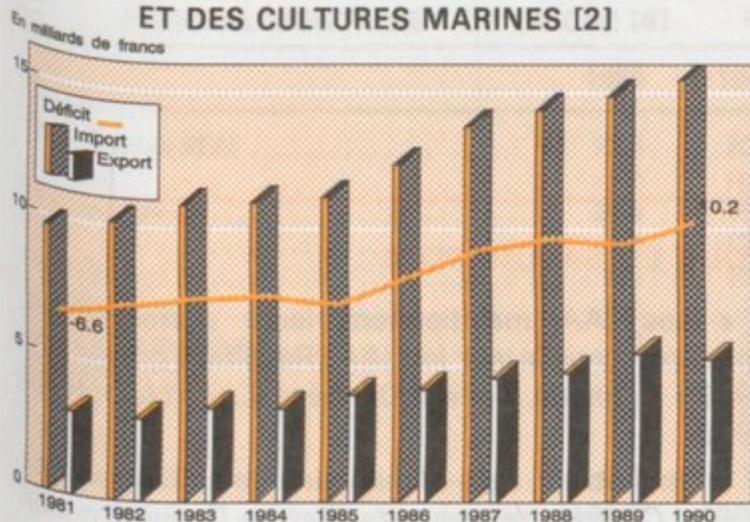
Nature du produit	Valeurs (millions de F)	Structure
Poisson frais .....	4 421,7	51,3
dont : merlu .....	537,9	6,2
Crustacés .....	688,5	8,0
Cultures marines .....	2 133,4	24,7
dont : huîtres .....	1 630,4	18,9
Mollusques de pêche .....	661,0	7,7
dont : coquillages .....	325,5	3,8
Produits congelés .....	694,0	8,0
dont : thon tropical .....	663,7	7,7
Autres produits (a) .....	26,2	0,3
<b>Total</b> .....	<b>8 624,8</b>	<b>100</b>

(a) Algues, poisson salé, farine, oursins, violets, céphalopodes.

### PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSONS DÉBARQUÉS PAR LA PÊCHE FRANÇAISE [1] (milliers de tonnes)

	1989	1990	Variation en %
Thon .....	144,9	136,4	- 5,9
Lieu noir .....	35,6	46,0	+ 29,2
Merlan .....	23,2	25,3	+ 9,1
Hareng .....	10,3	24,8	+ 140,8
Sardine .....	22,3	21,7	- 2,7
Maquereau .....	16,8	21,1	+ 25,6
Merlu .....	22,0	19,8	- 10,0
Cabillaud .....	28,6	18,3	- 36,0
Baudroie (lotte) .....	15,7	16,5	+ 5,1
Lingue .....	17,4	15,2	- 12,6
Anchois .....	11,0	9,1	- 17,3

### COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA PÊCHE ET DES CULTURES MARINES [2]



### COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE (1989) [4]

Importateurs			Exportateurs		
	Volume	Structure		Volume	Structure
<b>France</b> .....	<b>2 194</b>	<b>6,1</b>	Danemark .....	1 745	5,3
Italie .....	1 984	5,5	Pays-Bas .....	1 061	3,2
Espagne .....	1 816	5,1	Royaume-Uni .....	776	2,4
Royaume-Uni .....	1 612	4,5	Espagne .....	776	2,4
Allemagne (ex-RFA) .....	1 479	4,1	<b>France</b> .....	<b>772</b>	<b>2,4</b>
Danemark .....	864	2,4	Allemagne (ex-RFA) .....	553	1,7
<b>CEE (a)</b> .....	<b>11 850</b>	<b>33,0</b>	<b>CEE</b> .....	<b>6 505</b>	<b>19,8</b>
Japon .....	10 127	28,2	États-Unis .....	2 532	7,7
États-Unis .....	5 757	16,0	Canada .....	2 051	6,3
Autres pays .....	8 162	22,8	Autres pays .....	21 699	66,2
<b>Total mondial</b> .....	<b>35 896</b>	<b>100</b>	<b>Total mondial</b> .....	<b>32 787</b>	<b>100</b>

(a) Non compris le Luxembourg.

### LES DIX PREMIERS QUARTIERS FRANÇAIS EN 1990 \* [1]

	Valeur Millions de F	Quantité Milliers de t
Concarneau .....	1 215	163,8
Guilvinec .....	725	38,9
Marennes .....	589	42,9
Lorient .....	583	51,3
Boulogne .....	566	76,5
Sète .....	393	40,0
Cherbourg .....	387	51,8
La Rochelle .....	376	27,4
Les Sables-d'Olonne .....	346	21,7
Caen .....	276	25,5

\* Selon le chiffre d'affaires des quantités débarquées.

### CAPTURES NOMINALES DE QUELQUES PAYS [3] (millions de tonnes)

	1980	1989
Danemark .....	2,03	1,93
Espagne .....	1,31	1,37
<b>France</b> .....	<b>0,79</b>	<b>0,88</b>
Royaume-Uni .....	0,85	0,83
Italie .....	0,51	0,55
<b>CEE à Douze</b> .....	<b>6,70</b>	<b>6,96</b>
Chine .....	4,24	11,22
Ex-URSS .....	9,52	11,31
Japon .....	10,43	11,17
Pérou .....	2,71	6,83
États-Unis .....	3,65	5,74
<b>Total mondial</b> .....	<b>72,13</b>	<b>99,53</b>

### UTILISATION DES CAPTURES MONDIALES [4] (milliers de tonnes)

	1980	1989
Consommation humaine .....	52 190	69 215
soit : marée fraîche .....	15 199	21 744
congélation .....	16 508	23 784
séchage, fumage, salage ..	9 723	10 975
conserves .....	10 760	12 712
Traitement industriel .....	18 642	28 820
Autres utilisations .....	1 300	1 500
<b>Total</b> .....	<b>72 132</b>	<b>99 535</b>

# 13 AGRICULTURE - PÊCHE

## PRÉSENTATION

En 1991, l'excédent commercial de la branche des industries agro-alimentaires atteint 16,1 milliards de F, soit une baisse de 4 % par rapport à 1990. Le *taux de couverture* global décroît, passant de 118,9 % en 1990 à 116,9 % en 1991, en raison d'une forte augmentation des importations (+ 6,3 milliards de F). L'industrie sucrière obtient le taux de couverture le plus élevé avec 410 % devant les boissons et alcools (338 %) et l'industrie laitière (240 %) [1].

En 1991, le taux de pénétration, en dépit d'une hausse (18,1 % en 1991 contre 17,3 % en 1990), demeure plus faible pour les IAA que pour le reste de l'industrie [2].

En 1990, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, 4 171 entreprises privées et entreprises coopératives agricoles de 10 salariés et plus ont exercé leur activité principale dans le secteur des IAA, employant 387 300 salariés permanents [1] [2].

Le quart des salariés des IAA, soit 99 100 personnes, travaillent dans l'industrie de la viande en 1990. C'est l'industrie laitière qui dégage le chiffre d'affaires le plus élevé : 154,1 milliards de F (25 % du total). La branche « boissons et alcools » représente la plus importante valeur ajoutée brute (22 %) [1] [2].

En 1990, l'ancienne Allemagne occidentale, la France et le Royaume-Uni représentent 58 % de la production communautaire en produits alimentaires, boissons et tabac [4].

## SOURCES

[1] « Les industries agro-alimentaires en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).

[2] *Graph Agri 1992*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt (à paraître).

[3] « Industries agricoles et alimentaires, enquête annuelle d'entreprise 1990 : principaux résultats », *Collections de statistique agricole*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt (à paraître).

[4] *Panorama de l'industrie communautaire*, Commission des Communautés européennes, supplément statistique 1992.

## DÉFINITIONS

● **Industries agro-alimentaires.** Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches, les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elles-mêmes en dix branches :

— industries de la viande et du lait (T 02) : industrie de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36);  
— les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37); boulangerie-pâtisserie (S 38); travail du grain (S 39); fabrication d'huiles et de corps gras (S 40); sucreries, raffineries de sucre (S 402); fabrication de produits alimentaires divers (S 403); fabrication de boissons et alcools (S 41); transformation du tabac (S 42).

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Réalisée par le SCEES, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus.

● **Taux de pénétration.** Importations rapportées au marché intérieur (production + importations — exportations).

● **Taux d'effort.** Exportations rapportées au marché intérieur.

● **Production distribuée.** En comptabilité nationale, c'est le montant d'un produit disponible pour les divers emplois.

● **Taux de valeur ajoutée.** Rapport de la valeur ajoutée brute (valeur ajoutée hors taxes + subventions — impôts et taxes) au chiffre d'affaires hors taxes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les IAA maintiennent leurs performances. Enquête annuelle sur les IAA. Résultats provisoires 1989 », *Agreste*, série « Données », n° 14, octobre 1990.

● « L'industrie agro-alimentaire en Europe de l'Est », *Courrier des pays de l'Est*, La Documentation française, 1990.

● *INSEE-Première* : « Le pétrole vert - dix ans d'exportations agro-alimentaires », n° 130, avril 1991; « Les industries agro-alimentaires en 1990 : relatif dynamisme », n° 131, mai 1991.

● « L'agro-alimentaire sous influence étrangère », *L'Usine Nouvelle*, 5 décembre 1991.

● « Les industries agro-alimentaires en 1991 : ralentissement », *INSEE-Première*, n° 195, mai 1992.

● « L'agriculture dans la CEE, tome V - les échanges extérieurs de produits agro-alimentaires », *INSEE-Résultats*, série « système productif », n° 50, mai 1992.

# 13.4 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

## ÉVOLUTION DU SOLDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES [1]

	Solde en milliards de F						Taux de couvert.*
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	en 1991 (%)
Viandes et conserves de viandes .....	- 5,4	- 5,1	- 4,3	- 5,0	- 4,2	- 2,9	87,5
Industrie laitière .....	11,1	10,6	11,4	12,5	13,1	11,6	240,4
Conserves .....	- 6,2	- 7,7	- 8,0	- 8,9	- 9,6	- 10,1	36,1
Produits du travail du grain .....	3,6	2,9	3,1	4,6	4,5	5,0	143,8
Huiles et corps gras .....	- 7,6	- 6,3	- 7,2	- 7,5	- 6,5	- 6,4	29,8
Industrie sucrière .....	3,1	2,9	6,6	8,5	6,6	5,8	410,4
Divers (chocolat, condiments, café) .....	- 2,5	- 2,6	- 2,6	- 1,9	0,2	0,8	107,1
Boissons et alcools .....	11,6	13,2	13,9	16,0	16,9	17,4	338,4
Produits à base de tabac .....	- 3,3	- 3,5	- 4,1	- 4,4	- 4,5	- 5,1	15,2
<b>Ensemble des produits des IAA .....</b>	<b>4,4</b>	<b>4,4</b>	<b>8,8</b>	<b>13,9</b>	<b>16,5</b>	<b>16,1</b>	<b>116,9</b>

\* Taux de couverture : valeur des exportations (FAB)/importations (CAF) × 100.

### COMMERCE EXTÉRIEUR DES IAA [1]

(milliards de F)

	Expor- tations	Impor- tations	Solde
1981 .....	55,6	45,0	+ 10,6
1982 .....	59,1	52,1	+ 7,0
1983 .....	65,1	60,0	+ 5,1
1984 .....	76,1	67,8	+ 8,3
1985 .....	77,2	71,4	+ 5,8
1986 .....	73,8	69,4	+ 4,4
1987 .....	76,4	72,0	+ 4,4
1988 .....	89,2	80,3	+ 8,9
1989 .....	103,3	89,4	+ 13,9
1990 .....	105,6	88,9	+ 16,7
1991 .....	111,3	95,2	+ 16,1

### TAUX D'EFFORT ET DE PÉNÉTRATION PAR BRANCHE [2]

(%)

	Taux d'effort		Taux de pénétr.	
	1990	1991	1990	1991
Industr. de la viande .....	12,0	13,5	15,2	15,6
Industrie laitière .....	22,9	23,3	7,1	9,1
Conserves .....	9,8	10,8	33,2	34,5
Travail du grain .....	20,2	21,4	13,0	13,3
Huiles, corps gras .....	17,2	17,3	51,2	51,9
Sucre .....	121,9	145,3	13,1	16,8
Produits alim. divers .....	28,3	30,8	27,7	29,2
Boissons et alcools .....	40,5	36,8	18,4	17,8
Transform. du tabac .....	4,6	5,7	33,7	38,4
<b>Ensemble .....</b>	<b>20,0</b>	<b>20,8</b>	<b>17,3</b>	<b>18,1</b>

### STRUCTURE DE LA PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE \* DE LA CEE [4]

%

	1980	e 1990
Allemagne (ex-RFA) .....	22,5	20,9
<b>France .....</b>	<b>18,2</b>	<b>19,1</b>
Royaume-Uni .....	20,5	18,0
Italie .....	9,8	12,5
Espagne .....	9,5	10,6
Pays-Bas .....	8,3	7,0
Belgique-Luxembourg .....	3,8	3,4
Danemark .....	3,2	3,2
Irlande .....	2,1	2,5
Portugal .....	1,0	1,6
Grèce .....	1,1	1,2
<b>CEE .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Soit en milliards d'écus .....	232	404

\* Y compris tabac

### ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DISTRIBUÉE EN VALEUR [1]

(milliards de F)

	1977	1990	1991
Industrie de la viande .....	72,7	162,9	165,5
Industrie laitière .....	38,1	104,6	102,5
Conserves .....	11,5	39,0	41,2
Pain et pâtisserie .....	17,6	50,1	52,2
Travail du grain .....	33,5	84,6	90,0
Huiles, corps gras .....	9,0	12,3	12,2
Sucre .....	9,5	20,4	18,4
Produits alimentaires divers .....	18,8	42,3	45,0
Boissons et alcools .....	20,7	74,1	81,4
Transformation du tabac .....	6,9	13,1	12,8
<b>Ensemble IAA .....</b>	<b>238,3</b>	<b>603,4</b>	<b>621,2</b>

### STRUCTURES DES ENTREPRISES DES IAA [2] [3]

	Entreprises		Salariés		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée brute	
	1989	1990	(milliers)		(milliards de F)		(milliards de F)	
			1989	1990	1989	1990	1989	1990
Industrie de la viande .....	1 360	1 330	99,0	99,1	135,8	140,5	17,7	19,1
Industrie laitière .....	499	463	73,0	71,9	152,6	154,1	20,1	18,4
Conserves .....	420	420	43,2	44,4	41,6	45,6	9,4	10,0
Pain et pâtisserie .....	291	272	19,1	18,3	8,6	9,1	3,1	3,2
Travail du grain .....	743	744	53,3	51,3	95,5	94,7	17,2	17,3
Produits alimentaires divers .....	488	488	58,4	57,0	85,4	88,7	20,1	21,7
Boissons et alcools .....	367	354	44,7	45,2	72,1	81,7	22,1	24,8
<b>Ensemble IAA .....</b>	<b>4 168</b>	<b>4 071</b>	<b>390,7</b>	<b>387,3</b>	<b>591,6</b>	<b>614,4</b>	<b>109,7</b>	<b>114,5</b>

# 14 INDUSTRIE - BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## PRÉSENTATION

Entre octobre 1990 et mars 1991, la crise du Golfe accentue la récession de la production manufacturée. Le rebond qui intervient au cours des six mois suivants résulte davantage d'un dynamisme des exportations que d'une reprise de la demande intérieure. L'industrie retrouve fin 1991 les tendances au ralentissement à l'œuvre avant la crise. L'automobile a connu, durant cette période, des mouvements plus amples que ceux de l'industrie dans son ensemble : recul plus accentué et rebond plus prononcé. En 1991, selon les comptes nationaux, la production de l'industrie manufacturière recule de 1,7 % en volume par rapport à 1990. Le déficit extérieur en biens manufacturés s'est sensiblement réduit mais le fléchissement de la demande interne n'a pu être enrayer. Si l'on excepte la chimie, les biens d'équipement ménager, l'aéronautique, le matériel de précision et le papier-carton, toutes les autres branches enregistrent une baisse de production [1].

Au sein de la CEE, le recul subi par l'industrie française en 1991 est moindre que celui des industries britannique ou italienne, mais il tranche avec le dynamisme allemand [1].

En 1990, selon l'enquête annuelle d'entreprise, les 37 247 entreprises individuelles de l'industrie manufacturière de 10 personnes ou plus, employant au total 3 421 530 personnes, ont réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 2 976 milliards de francs. Les biens intermédiaires représentent 33 % du chiffre d'affaires total de l'industrie hors énergie, les biens d'équipement 28 %, les biens de consommation courante 24 % et la construction automobile 15 % [2].

## SOURCES

[1] *INSEE-Première* : « 1989-1991 : ralentissement dans l'industrie », n° 178, janvier 1992; « L'industrie en 1991 : le creux de la vague », n° 194, avril 1992.

[2] *La situation dans l'industrie en 1990. Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise 1990*, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, 1992, tome 1.

[3] *Conjoncture industrielle*, Eurostat-OSCE, n° 4, 1992.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat-OSCE, 29<sup>e</sup> édition 1992.

[5] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992.

## DÉFINITIONS

● **Indice de production industrielle.** Élaboré par l'INSEE, il est un des principaux indicateurs conjoncturels de suivi de l'économie. Il permet des comparaisons internationales sur l'évolution de l'activité industrielle. Il est constitué d'un indice mensuel et d'un indice trimestriel.

● **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U 04, U 05, U 06 (niveau 16 de la NAP).

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de la CEE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Différents ministères réalisent ces EAE :

— Agriculture et Forêt : industries agricoles et alimentaires;

— Équipement, Logement, Transports et Mer : mise en œuvre du bâtiment et des travaux publics; transports et auxiliaires de transports;

— Économie, Finances et Budget (INSEE) : commerces, services;

— Industrie et Aménagement du Territoire (SESSI) qui interroge, pour tous les secteurs non repris ci-dessus, les entreprises de 10 salariés et plus.

● **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infra-sectorielles occasionnant des doubles comptes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique industrielle 1991-1992 et Les chiffres clés de l'industrie dans les régions*, édition 1991-1992, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

● *Annuaire statistique 1991 de l'industrie*, Eurostat série 4A, Journal officiel, service publications des Communautés européennes.

● « Les comptes de l'industrie en 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 40-41, septembre 1991.

● « L'atlas de l'industrie 1991 », *L'usine nouvelle*, n° hors série, juin 1991.

● « Les défaillances d'entreprises en 1990 : des disparités régionales fortes », *INSEE-Première*, n° 163, septembre 1991.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

# 14.1 PRODUCTION INDUSTRIELLE

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES PAR POSTE ET SECTEUR EN 1990 [2]  
(entreprises de 10 salariés et plus)

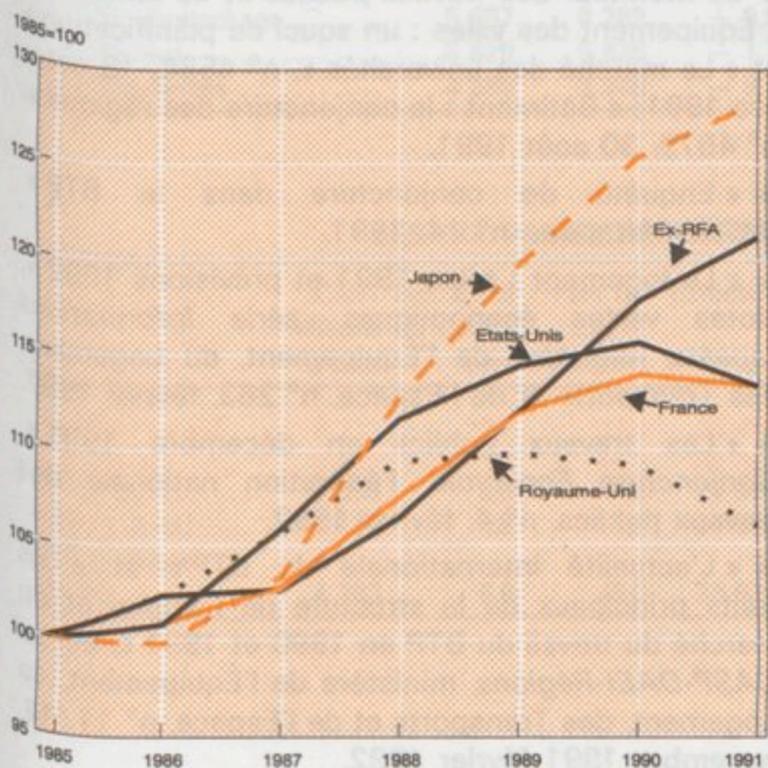
	Milliards de francs	%		Milliards de francs	%
U04 Biens intermédiaires ...	971,3	28,0	U05 B Biens d'équipement ménager .....	45,5	1,3
T07 Minerais et métaux ferreux	101,9	2,9	U05 C Véh. automob., autres mat. de transp. terrestre ...	450,5	13,0
T08 Minerais, métaux, demi-prod. non ferreux .....	84,2	2,4	U06 Biens de consommation courante .....	730,3	21,1
T09 Matériaux de constr. et minér. divers .....	104,0	3,0	T12 Parachimie, ind. pharmac. .	249,2	7,2
T10 Industrie du verre .....	36,4	1,1	T18 Industries text. et hab. ....	176,4	5,1
T11 Chimie de base, fibres synthétiques .....	196,0	5,6	T19 Industries cuir et chaus. ....	35,4	1,0
T13 Fonderie, travail des mét. .	203,5	5,9	T20 Bois, meubles, ind. div. ...	115,3	3,3
T21 Ind. du papier, carton .....	107,0	3,1	T22 Imprimerie, presse, édition	154,0	4,4
T23 Caoutchouc et matières plastiques .....	138,3	4,0	<b>Total industrie manufacturière .....</b>	<b>2 976,2</b>	<b>85,8</b>
U05 A Biens d'équipement professionnel .....	778,6	22,4	U03 Production et distribution d'énergie .....	491,7	14,2
T14 Construction mécanique ..	289,6	8,3	T04 Combustibles min. solides et cokéfaction .....	8,7	0,3
T15 A Matériels électriques et électron. profes. ....	378,2	10,9	T05 Pétrole et gaz naturel .....	229,8	6,6
T17 Construction navale et aéronautique (sauf armement)	110,8	3,2	T06 Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et d'eau .....	253,2	7,3
			<b>Ensemble .....</b>	<b>3 467,9</b>	<b>100,0</b>

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DE VINGT SALARIÉS ET PLUS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (1990) [2]

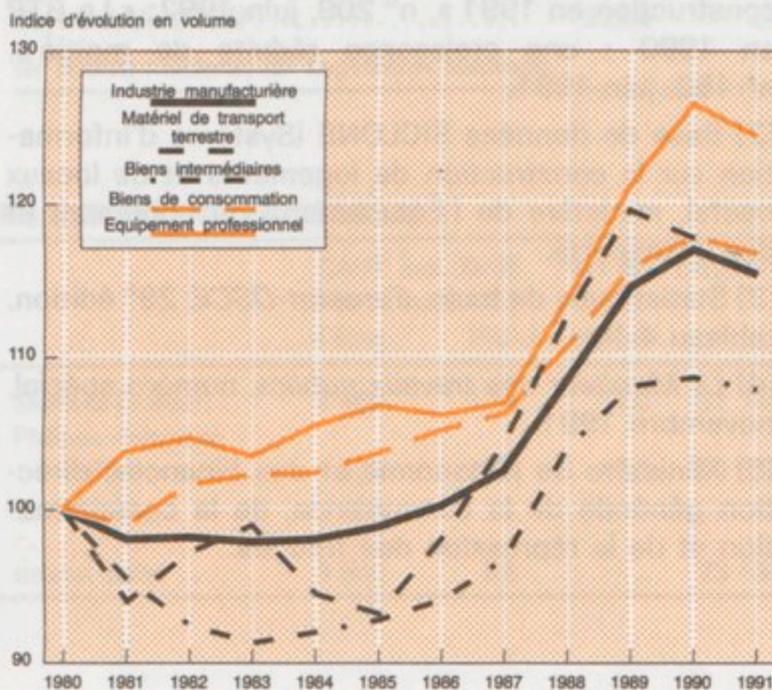
	Taille des entreprises (nombre de salariés)						Ensemble
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus tranches (a)	Hors	
Nombre d'entreprises .....	13 719	4 811	2 417	1 611	890	861	24 309
Effectif employé (milliers) .....	449,3	346,1	341,0	496,1	1 567,2	27,5	3 227,2
Chiffre d'affaires HT (milliards de F) .....	269,0	225,0	243,7	406,8	1 662,7	66,2	2 873,3
Exportations/CAHT (b) (en %) .....	10,0	15,1	20,2	22,8	35,4	34,5	28,3
Valeur ajoutée HT (milliards de F) .....	106,5	83,1	85,2	137,8	537,1	12,2	961,9
Investissements corporels totaux (milliards de F) .....	12,2	10,9	12,5	21,5	96,7	1,0	154,8

(a) Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordre. (b) CAHT : chiffre d'affaires hors taxes.

PRODUCTION INDUSTRIELLE - INDICE GÉNÉRAL DE QUELQUES PAYS (Base 100 : 1985) [3] [4]



INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - PRODUCTION ÉVOLUTION EN VOLUME (Base 100 : 1980) [5]



# 14 INDUSTRIE - BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## PRÉSENTATION

En 1991, la production de la branche bâtiment, génie civil et agricole — BGCA, plus communément appelée bâtiment et travaux publics (BTP) — atteint, d'après les *comptes nationaux*, 914 milliards de F. Elle augmente de 1,3 % en volume après 2,4 % en 1990 et 5,0 % en 1989. Les effectifs du BTP se stabilisent en 1991 par rapport à l'année précédente. La branche emploie 1,3 million de salariés, 0,3 million de non-salariés et près de 57 000 intérimaires. Ces derniers diminuent de 2,1 % par rapport à 1990 [1].

Les *stocks* ayant atteint un niveau très élevé, les mises en chantier de logements diminuent de 2,2 % : le nombre de maisons individuelles commencées chute de 5,9 % par rapport à 1990 alors que celui des logements collectifs progresse de 2,1 %. L'investissement total en logement a baissé de 0,9 %. L'investissement des ménages diminue de 2,0 %, alors que celui des administrations publiques est en hausse sensible (5,0 %) [1] [2].

Les constructions commencées de bâtiments non résidentiels croissent très légèrement en 1991 (+ 0,2 % par rapport à 1990). Les mises en chantier de bâtiments industriels baissent fortement (— 6,6 % par rapport à l'année précédente). La superficie de bureaux commencés décroît de 1,6 % par rapport à 1990 et celle des commerces de 9,9 %.

Les travaux publics maintiennent une croissance semblable à celle de 1990 (un peu moins de 2 % en volume) [1] [2].

En 1990, quatre entreprises françaises et trois entreprises britanniques se classaient parmi les dix premiers bâtisseurs européens [3].

## SOURCES

[1] *INSEE-Première* : « Ralentissement de la construction en 1991 », n° 209, juin 1992; « Le BTP en 1990 : une croissance réduite de moitié », n° 152, juin 1991.

[2] Base de données SICLONE (Système d'information sur la construction de logements et de locaux neufs), ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

[3] Statistiques de base, *Eurostat-OSCE*, 29<sup>e</sup> édition, tableau 4.14.

[4] *Le Moniteur des travaux publics*, numéro spécial, novembre 1991.

[5] Ministère de l'Économie et des Finances, direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

## DÉFINITIONS

● **BTP au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités du BTP, y compris celles des entreprises du semi-public, des administrations, pour leur compte propre et celle des ménages. Fraude fiscale et « travail au noir » font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.

● **Stocks de logements.** Ce sont les logements mis en chantier ou terminés détenus par les promoteurs n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.

● **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).

● **Investissements (FBCF).** Ils sont comptabilisés au fur et à mesure des travaux et affectés à l'acquéreur final.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* : « Équipement des villes : un souci de planification » et « Le marché des universités », n° 4586, 18 octobre 1991; « Bâtiment : la conjoncture des régions », n° 4579, 30 août 1991.

● « Enquête de conjoncture dans le BTP », *INSEE-Méthodes*, n° 14, 1991.

● « Le logement : bilan 1991 et prévisions 1992 », Notes vertes économiques, série *Informations rapides*, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace, n° 283, février 1992.

● « Les travaux publics en décembre 1991 », *Conjoncture Économie*, Fédération nationale des travaux publics, n° 4, février 1992.

● « L'actualité internationale du BTP » et « Les traits principaux de la structure de l'emploi et du marché du travail du BTP en 1990 et 1991 », *Échos CASP-DAEI-Régions*, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace, n° 11/12, novembre 1991-février 1992.

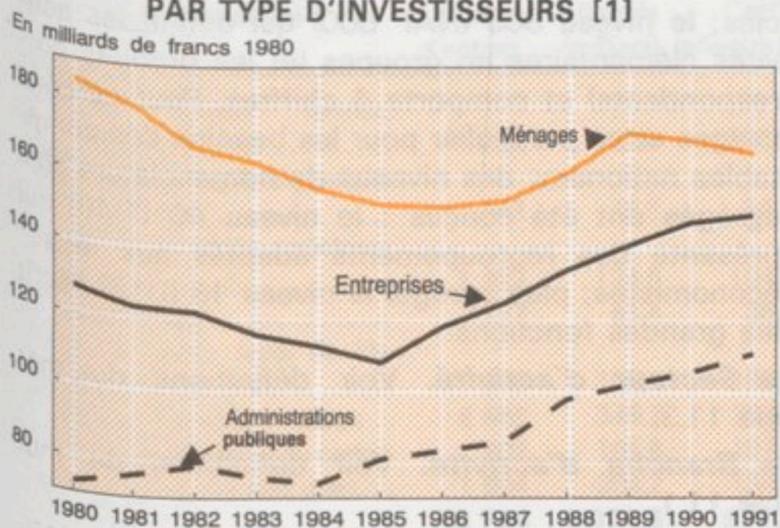
## 14.2 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

### ÉVOLUTION EN VOLUME DE LA PRODUCTION [1]

	Variations en %*		1991 Milliards de F
	1990/89	1991/90	
Production de BTP .....	+ 2,4	+ 1,3	914,3
Entretien .....	+ 2,6	+ 2,4	130,2
soit :			
Entrep. marchandes .....	+ 3,0	+ 1,4	44,9
Entrep. non marchandes .....	+ 2,7	+ 4,8	42,7
Ménages .....	+ 2,0	+ 1,0	42,6

\*Moyennes annuelles.

### ÉVOLUTION DE LA FBCF PAR TYPE D'INVESTISSEURS [1]



### NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCÉS [2]

	1980	1985	1991
Individuel .....	264,6	191,7	151,9
Collectif .....	132,8	103,8	151,2
Ensemble .....	397,4	295,5	303,1

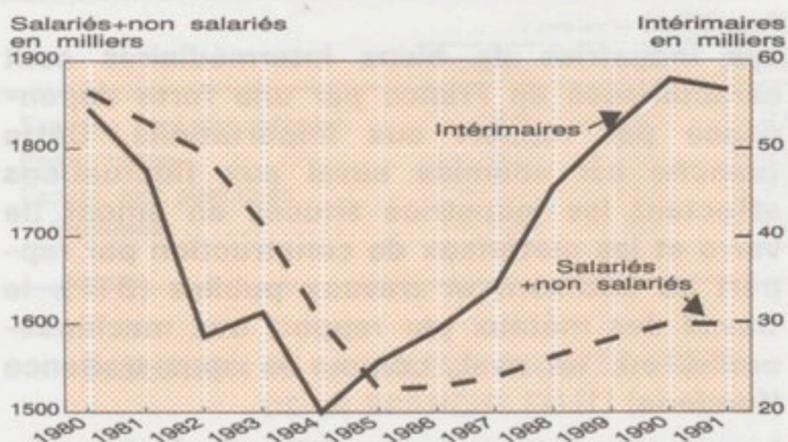
### CONSTRUCTIONS AUTRES QU'HABITATION COMMENCÉES [2]

	(milliers de m <sup>2</sup> )		Variation en %
	1990	1991	
Ensemble .....	42 857	42 950	+ 0,2
dont :			
Bâtiments industriels ...	8 649	8 079	- 6,6
Bât. de stockage .....	5 937	6 283	+ 5,8
Bureaux .....	5 629	5 536	- 1,7
Commerces .....	4 380	3 945	- 9,9

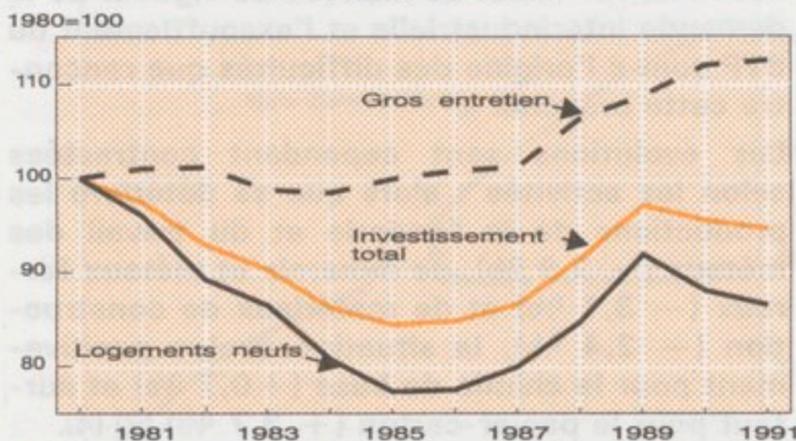
### LES DIX PREMIERS BÂTISSSEURS EUROPÉENS EN 1990 [4]

	CAHT Évol. 90/89			Effectifs	CAHT Évol. 90/89			Effectifs	
	Millions du CAHT d'écus	Part du CAHT (%) à l'export	Part du CAHT		Millions du CAHT d'écus	Part du CAHT (%) à l'export	Part du CAHT		
Bouygues (France) ..	8 217	20,7	23,4	79 453	4 660	17,4	11,0	31 746	
SGE (France) .....	5 652	11,0	40,7	68 326	Philippe Holzmann (ex-RFA) .....	4 533	17,9	47,0	36 810
BICC (R.-U.) .....	5 389	2,6	44,0	44 379	SAE (France) .....	3 898	3,9	31,0	26 371
TARMAC (R.-U.) ....	5 120	4,8	14,0	34 876	Dumez (France) .....	3 796	-	...	...
Trafalgar House (R.-U.) .....	4 783	6,9	45,0	28 928	Italstat (Italie) .....	3 340	8,6	...	23 130

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE BTP [1]



### ÉVOLUTION DE LA FBCF EN LOGEMENT NEUFS, GROS ENTRETIEN [1]



### INDEX BÂTIMENT BT 01 ET TRAVAUX PUBLICS TP 01\* [5]

	1989	1990	1991
Index BT 01 .....	+ 2,5	+ 2,8	+ 2,5
Index TP 01 .....	+ 3,6	+ 3,4 (a)	- 1,6

\*Glissement de décembre à décembre. (a) octob. à octob.

### LOGEMENTS TERMINÉS EN QUELQUES PAYS [3]

	Milliers	% hab.
Allemagne [ex-RFA] (1989) .....	238,6	3,8
Espagne (1987) .....	202,6	5,2
France (1991) .....	(a) 258,9	(a) 4,6
Italie (1988) .....	(b) 208,0	(b) 3,6
Royaume-Uni (1988) .....	223,6	3,9

(a) Source : Siclon; (b) Logements autorisés.

# 14 INDUSTRIE - BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## PRÉSENTATION

Les industries de biens intermédiaires sont caractérisées en France par une forte dépendance par rapport aux importations. Cette *branche* est soumise aussi aux fluctuations affectant les industries situées en amont (le verre et les matériaux de construction par rapport au bâtiment et travaux publics (BTP), le travail des métaux par rapport aux machines-outils) ou, en aval, comme la sous-traitance (fonderie) [1].

Le ralentissement de l'activité de la branche s'est poursuivi en 1991 (- 1,4 %), après un net recul fin 1990. Le manque de vigueur de la demande interindustrielle et l'essoufflement du BTP sont à l'origine des difficultés que rencontre cette branche.

Les évolutions sont cependant contrastées selon les activités : alors que se détériore les productions de la fonderie et du travail des métaux (- 3,9 %), de minerais et métaux ferreux (- 3,1 %) et de matériaux de construction (- 2,4 %), la situation évolue positivement pour la chimie de base (+ 0,7 %) et surtout pour le papier-carton (+ 3,7 %) [2] [4].

En 1990, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, la valeur ajoutée brute du *secteur* des biens intermédiaires représentait 34,7 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière. D'une façon générale, ce sont dans les secteurs où l'effectif moyen par entreprise est le plus élevé que la valeur ajoutée par emploi est la plus importante, tels la chimie de base et la production de minerais et métaux.

La France est en 1990 le troisième exportateur mondial en biens intermédiaires, derrière l'Allemagne et les États-Unis [5].

## SOURCES

[1] *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1992, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

[2] « L'industrie en 1991 : le creux de la vague », *INSEE-Première*, n° 194, avril 1992.

[3] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991.

[4] Note de conjoncture, INSEE, mars 1992.

[5] Enquête annuelle d'entreprise 1990, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

## DÉFINITIONS

● **Parts du marché mondial des exportations.** La part de marché détenue par un pays sur un produit ou un ensemble de produits, est le rapport de ses exportations au total mondial des exportations correspondantes. Elle est calculée à partir des déclarations des pays de l'OCDE.

● **NAP.** Pour définir avec précision le champ de l'industrie en France, il faut se référer aux nomenclatures d'activités et de produits 1973 (NAP). Elles comportent quatre niveaux de détail : le niveau 100 (NAP 100), à 2 chiffres, correspond aux grandes classes d'activité et aux produits qui leur sont associés; le niveau 600 (NAP 600) qui définit les activités élémentaires en groupes (et les produits correspondants) et comporte 4 chiffres. Pour certains usages et en particulier pour les besoins des comptes nationaux, des niveaux de nomenclature plus agrégés ont été conçus : le niveau 40 (T 40) qui présente des regroupements adaptés aux micro-économistes; plus agrégé, le niveau 16 (U16) décrit les grandes fonctions.

● **Secteur d'activité.** Voir définitions du mot-clé 11.3.

● **Branche d'activité.** Voir définitions du mot-clé 11.1.

● **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définitions du mot-clé 14.1.

● **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin mensuel de statistiques industrielles et Annuaire de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

● « La sidérurgie : sortie de crise ? », *Le Monde, Dossiers et documents*, n° 187, avril 1991.

● « La sous-traitance française de la mécanique et de la fonderie : au milieu du gué », *Traits fondamentaux du système industriel français*, collection « Chiffres et documents », ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, supplément gratuit, 1991.

● *INSEE-Première* : « Les marchés des minéraux depuis 1973 », n° 128, avril 1991; « 1991 : une année contrastée pour la chimie de base », n° 201, mai 1992; « La sidérurgie face au recul de la demande en 1991 », n° 205, juin 1992.

● « Minerais et métaux en France et dans le monde », *Réalités industrielles*, février 1992.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

## 14.3 BIENS INTERMÉDIAIRES

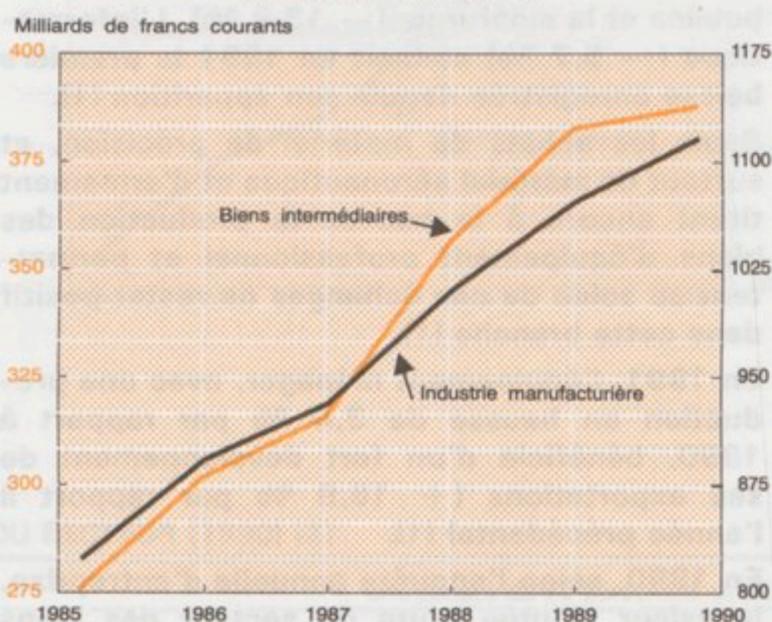
### RÉSULTATS DE LA BRANCHE. ÉVOLUTION 1991-1990 [2]

	Variations 91/90 en %				Variations 91/90 en %		
	Product.	FBCF	Emploi		Product.	FBCF	Emploi
Minerais, métaux ferreux .....	- 3,1	1,8	- 4,3	Fonderie, trav. des métaux	- 3,9	- 10,0	- 0,5
Minerais, métaux non ferreux ...	- 1,2	- 3,4	- 2,0	Papier-carton .....	5,2	- 11,0	- 0,9
Matériaux de construction .....	- 2,4	- 13,0	- 2,0	Caoutc., mat. plastiques .....	- 1,7	- 15,8	- 0,8
Verre .....	- 0,9	- 9,8	- 0,2	<b>Ensemble</b> .....	<b>- 1,4</b>	<b>- 9,7</b>	<b>- 1,2</b>
Chimie de base .....	0,7	- 10,7	- 1,6				

### PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1990 [5]

Secteur d'activité	Entrep. de 10 pers. ou plus		
	Nombre d'entrep.	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards de F)
Minerais, métaux ferreux, 1 <sup>re</sup> transf. de l'acier .....	232	82,0	101,9
Minerais, métaux, demi-produits non ferreux .....	143	45,5	84,2
Matériaux de const., minéraux divers .....	1 922	124,8	104,0
Industrie du verre .....	277	51,4	36,4
Chimie de base, prod. de fils, fibres artif. et synth. ....	369	108,4	196,0
Fonderie et travail des métaux ..	6 868	349,7	203,5
Industries du papier et du carton	909	105,8	107,0
Caoutc., transf. des mat. plast. ..	1 994	204,2	138,3
<b>Ensemble</b> .....	<b>12 714</b>	<b>1 071,8</b>	<b>971,3</b>

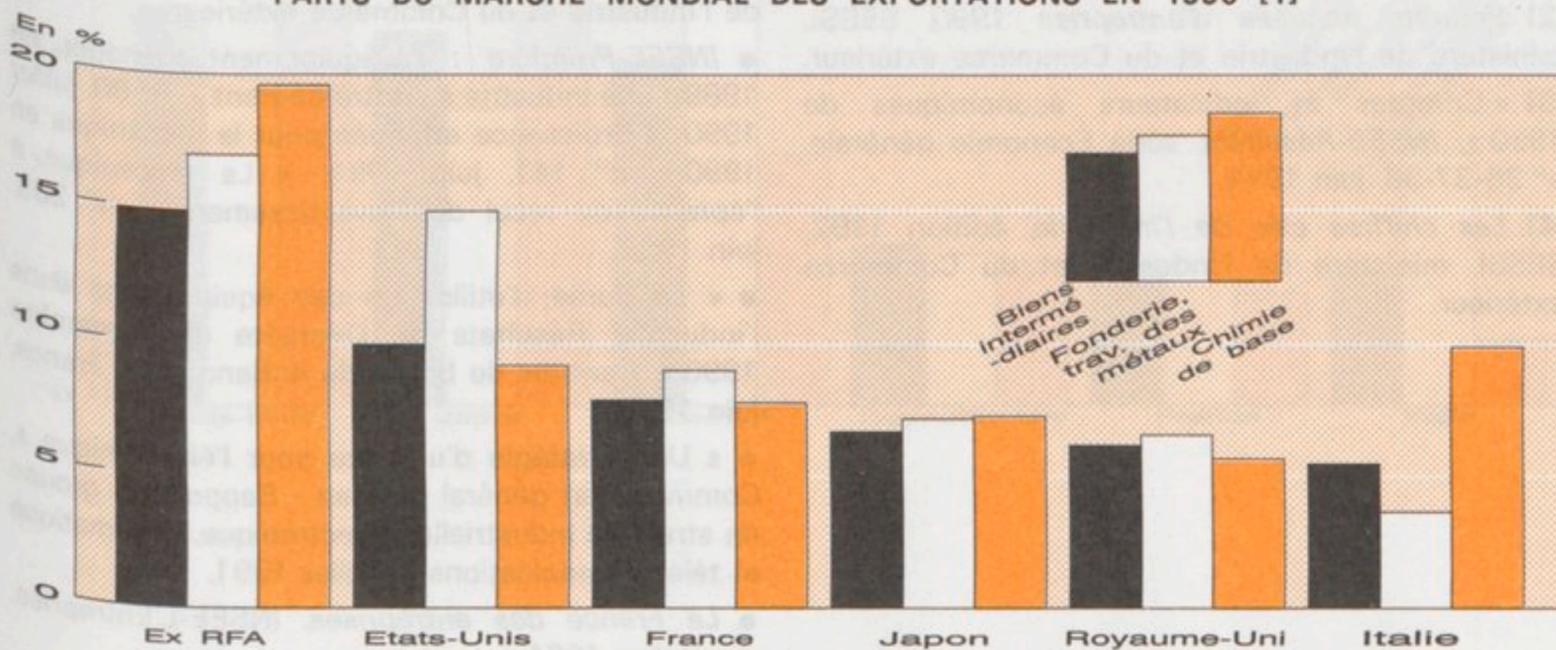
### ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE DE LA BRANCHE [3]



### PRINCIPAUX RATIOS DU SECTEUR EN 1990 (entreprises de 20 personnes ou plus) [5]

Secteur	Effectif moyen par entrep.	CAHT/Effectif milliers de F	VAHT/Effectif milliers de F	Invest./Effectif milliers de F	Exports/CAHT %
Minerais, métaux ferreux, 1 <sup>re</sup> transform. de l'acier ...	430	1 245,4	374,8	67,0	38,1
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux .....	368	1 853,0	505,7	197,3	35,7
Matériaux de construction et minerais divers .....	97	846,8	332,0	65,5	10,4
Industrie du verre .....	305	714,6	318,7	42,6	30,0
Chimie de base, prod. de fils, fibres artif. et synth. ....	358	1 813,7	524,1	151,0	40,7
Fonderie et travail des métaux .....	76	598,0	248,1	33,4	14,9
Industries du papier et du carton .....	149	1 022,8	319,6	83,8	21,7
Caoutchouc et transform. des mat. plast. ....	142	681,7	247,2	42,8	25,0
<b>Industries des biens intermédiaires</b> .....	<b>125</b>	<b>931,3</b>	<b>319,8</b>	<b>67,2</b>	<b>27,0</b>

### PARTS DU MARCHÉ MONDIAL DES EXPORTATIONS EN 1990 [1]



# 14 INDUSTRIE - BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## PRÉSENTATION

En 1991, d'après les comptes nationaux, la production de la branche des biens d'équipement professionnel baisse de 2,6 % en volume.

À partir de la mi-1990, la demande d'investissement en matériels de la part des producteurs nationaux marque un coup d'arrêt. En 1991, le recul déjà amorcé en 1990 s'accroît pour les machines agricoles (- 18,9 %). Il apparaît désormais de façon marquée dans la machine-outil (- 13,3 %) et le matériel pour les travaux publics et la sidérurgie (- 13,8 %). L'informatique (- 5,7 %) connaît en 1991 la première baisse enregistrée depuis son apparition [1].

Seuls les achats de matériel de précision, et surtout de matériel aéronautique et d'armement tirent encore à la hausse la production des biens d'équipement professionnel et permettent au solde de nos échanges de rester positif dans cette branche [1].

En 1991, l'équipement ménager, avec une production en hausse de 3,4 % par rapport à 1990, bénéficie d'un fort développement de ses exportations (+ 16,9 % par rapport à l'année précédente) [1].

En 1990, selon l'enquête annuelle d'entreprise, la valeur ajoutée brute du secteur des biens d'équipement représentait 29,9 % de la valeur ajoutée brute de l'industrie manufacturière.

La France occupe en 1990 le 5<sup>e</sup> rang mondial pour ses exportations de biens d'équipement, derrière les États-Unis, le Japon, l'ex-RFA et le Royaume-Uni [2].

## SOURCES

[1] « L'industrie en 1991 : le creux de la vague », *INSEE-Première*, n° 194, avril 1992.

[2] *Enquête annuelle d'entreprise 1990*, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

[3] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 36-37-38, juin 1991.

[4] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1992, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

## DÉFINITIONS

- **Biens d'équipement (U05)**. Ils comprennent :
  - les biens d'équipement professionnel (U05 A) qui comprennent eux-mêmes la construction mécanique (T14), la construction électrique et électronique professionnelle (T15 A), la construction navale et aéronautique et l'armement (T17);
  - les biens d'équipement ménager (U05 B);
  - les véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre (U05 C).

Dans ce mot clé, seuls sont traités les biens d'équipement professionnel (U05 A) et ménager (U05 B); la construction automobile fait l'objet du mot clé 14-6.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

● *INSEE-Première* : « L'équipement ménager en 1989 : une industrie à contre-courant », n° 90, juillet 1990; « Croissance atténuée pour la mécanique en 1990 », n° 141, juin 1991; « La mécanique à l'épreuve du recul de l'investissement », n° 203, juin 1992.

● « La durée d'utilisation des équipements dans l'industrie, Résultats de l'enquête de septembre 1990 », Centrale de bilans de la Banque de France, juin 1991.

● « Une stratégie d'urgence pour l'électronique », Commissariat général du Plan - Rapport du groupe de stratégie industrielle « électronique, informatique et télécommunications », juillet 1991.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

## 14.4 BIENS D'ÉQUIPEMENT

### RÉSULTATS DE LA BRANCHE ÉVOLUTION 1991-1990 [1]

Branche d'activité	Variations 91/90 en %		
	Product.	FBCF	Emploi
Biens d'équipement profes. ...	- 2,6	- 17,0	- 0,3
Mécanique .....	- 5,3	- 17,1	- 0,8
Mat. électrique et électronique ..	- 2,3	- 14,9	- 0,1
Constr. navale, aéronaut., arme- ment .....	2,7	- 23,7	0,3
Biens d'équipement ménager	3,4	17,4	- 2,6

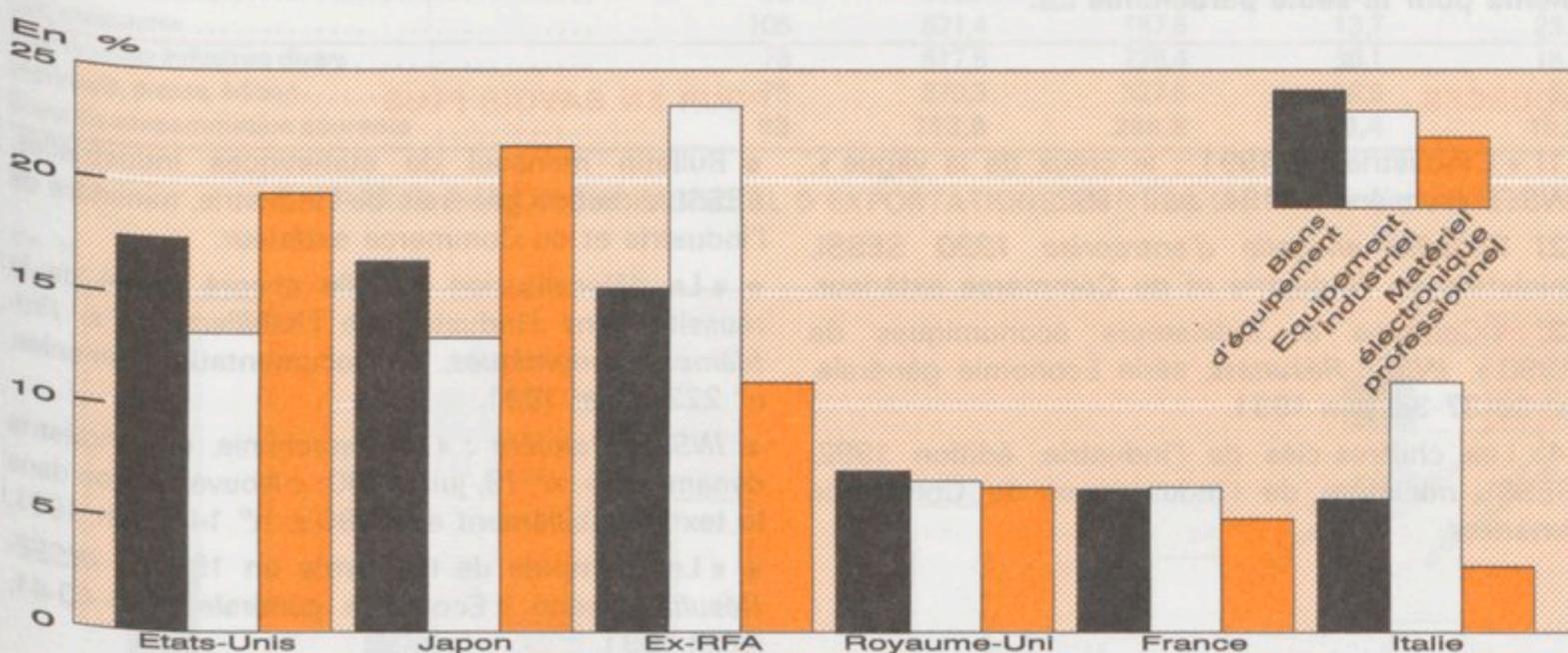
### PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR EN 1990 [2]

Secteur d'activité	Entrep. de 10 pers. ou plus		
	Nombre d'entrep.	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards de F)
Biens d'équipement profes. ...	9 043	973,2	778,6
Construction mécanique .....	5 660	394,4	289,6
Mat. électrique et électron. ....	3 145	455,4	378,2
Construction navale et aéronaut.	238	123,4	110,8
Biens d'équipement ménager	174	53,4	45,5

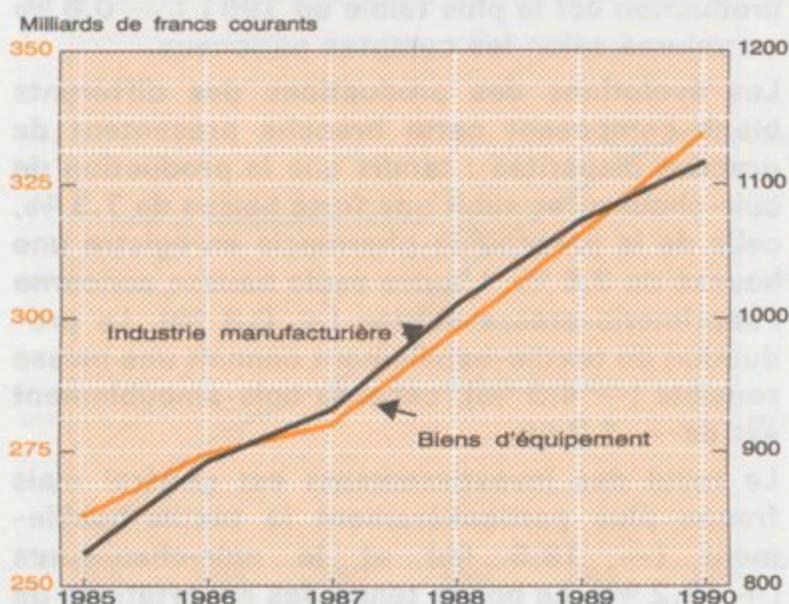
### PRINCIPAUX RATIOS DU SECTEUR (1990) [2]

Secteur d'activité	Effectif moyen par entrep.	Entreprises de 20 personnes et plus			
		CAHT/Effectif milliers de F	VAHT/Effectif milliers de F	Invest./Effectif milliers de F	Exports/CAHT %
Biens d'équipement professionnel .....	154	812,4	308,8	34,7	34,1
Construction mécanique .....	97	748,9	268,3	26,8	31,9
Mat. électrique et électronique .....	212	840,9	337,5	39,0	31,1
Construction navale et aéronautique .....	633	899,6	326,4	43,1	49,7
Biens d'équipement ménager .....	408	855,6	250,1	37,9	33,4

### PARTS DU MARCHÉ MONDIAL DES EXPORTATIONS EN 1990 [4]



### ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE DE LA BRANCHE [3]



# 14 INDUSTRIE - BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## PRÉSENTATION

Les biens de consommation sont dans l'industrie manufacturière ceux pour lesquels la baisse de production est la plus faible en 1991 : - 0,6 % en volume selon les comptes nationaux.

Les évolutions des productions des différents biens composant cette branche présentent de grandes disparités : tandis que la production de cuir-chaussures subit une forte baisse de 7,3 %, celle de la parachimie-pharmacie enregistre une hausse de 3,5 %. L'autre seule hausse concerne l'imprimerie-presse-édition (+ 0,8 %). La production du textile-habillement connaît une baisse sensible (- 4,3 %), celle du bois-ameublement est de - 1,7 %.

Le recul des investissements est général mais frappe plus particulièrement le textile-habillement (- 19,5 %) et le cuir-chaussures (- 19,2 %). La bonne tenue des exportations de la parachimie-pharmacie en 1991 (+ 8,4 %) permet d'atténuer le déficit commercial dû aux autres biens de consommation [1].

En 1990, selon l'enquête annuelle d'entreprise, la valeur ajoutée brute du secteur biens de consommation s'élevait à 195,7 milliards de francs, soit 27 % de la valeur ajoutée brute de l'industrie manufacturière.

Les secteurs textile-habillement et bois-ameublement emploient une main-d'œuvre nombreuse mais peu concentrée. L'imprimerie-presse-édition fait exception : secteur peu concentré, la valeur ajoutée par personne y est cependant une des plus élevées de l'industrie manufacturière en 1990 [2].

La France est en 1990 le quatrième exportateur mondial en biens de consommation et le troisième pour la seule parachimie [3].

## SOURCES

[1] « L'industrie en 1991 : le creux de la vague », *INSEE-Première*, n° 194, avril 1992.

[2] *Enquête annuelle d'entreprise 1990*, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

[3] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 36-37-38, juin 1991.

[4] Les chiffres-clés de l'industrie, édition 1992, SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

## DÉFINITIONS

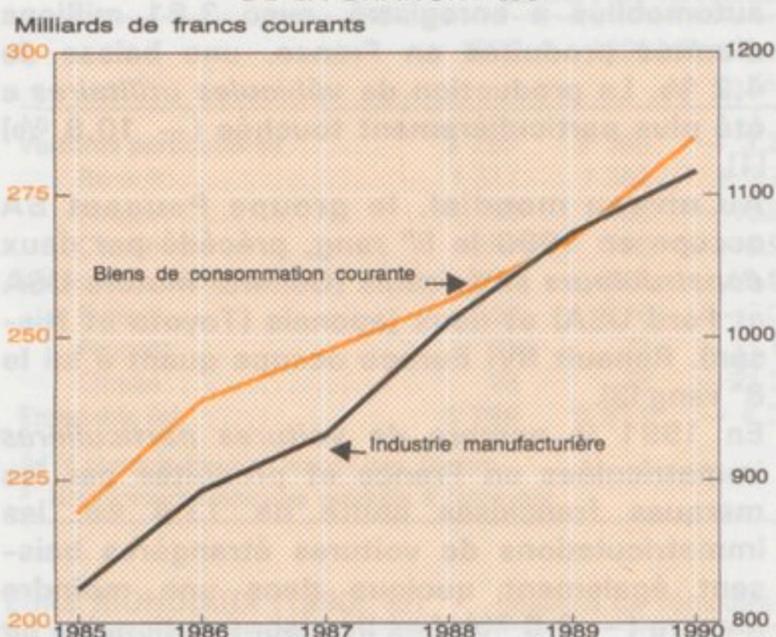
● **Biens de consommation (U 06)**. Ils comprennent : la parachimie et la pharmacie (T 12); les industries textiles et de l'habillement (T 18); les industries du cuir et de la chaussure (T 19); les industries du bois et de l'ameublement (T 20); l'imprimerie, la presse, l'édition (T 22).

## 14.5 BIENS DE CONSOMMATION

### RÉSULTATS DE LA BRANCHE. ÉVOLUTION 1991-1990 [1]

Branche d'activité	Variations 91/90 en %		
	Product.	FBCF	Emploi
Parachimie-pharmacie .....	3,5	- 4,8	- 0,3
Textile-habillement .....	- 4,3	- 19,5	- 5,3
Cuir, chaussures .....	- 7,3	- 19,2	- 6,0
Bois, meubles, divers .....	- 1,7	- 10,3	- 2,0
Imprimerie, presse, édition .....	0,8	- 6,1	- 0,1
<b>Biens de consommation courante .....</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 9,9</b>	<b>- 2,6</b>

### ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE DE LA BRANCHE [3]



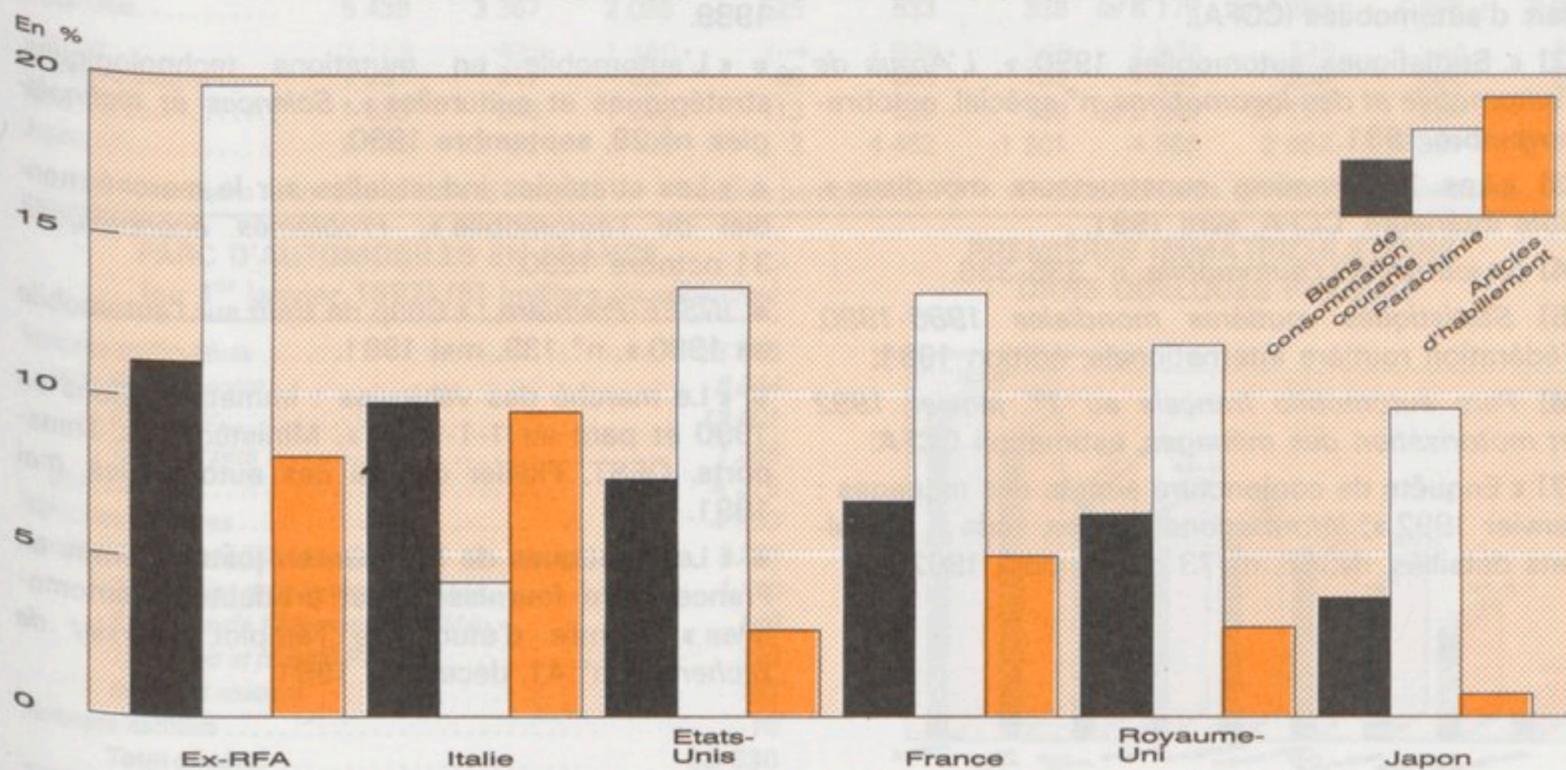
### PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1990 [2]

Code NAP	Secteur d'activité	Entreprises de 10 personnes ou plus		
		Nombre d'entreprises	Effectif (milliers)	CAHT (milliards de F)
	Parachimie et industrie pharmaceutique .....	1 050	194,3	249,2
	Industries textiles et de l'habillement .....	5 099	312,2	176,4
	Industries du cuir et de la chaussure .....	874	68,6	35,4
	Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses .....	3 634	191,8	115,3
	Imprimerie, presse, édition .....	3 726	183,9	154,0
	<b>Biens de consommation courante .....</b>	<b>14 383</b>	<b>947,8</b>	<b>730,4</b>

### PRINCIPAUX RATIOS DU SECTEUR (1990) [2]

Secteur d'activité	Entreprises de 20 personnes et plus				
	Effectif moyen par entrep.	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT %
Parachimie-pharmacie .....	222	1 310,6	393,1	48,0	22,3
Textile et habillement .....	78	580,6	193,6	20,1	25,4
Cuir, chaussures .....	106	521,4	187,5	13,7	23,2
Bois, meubles industries divers .....	78	617,5	225,4	30,1	18,5
Imprimerie, presse, édition .....	78	870,3	327,6	29,9	5,8
<b>Biens de consommation courante .....</b>	<b>93</b>	<b>793,6</b>	<b>266,8</b>	<b>29,4</b>	<b>19,2</b>

### PARTS DE MARCHÉ MONDIAL D'EXPORTATIONS EN 1990 [4]



# 14 INDUSTRIE - BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## PRÉSENTATION

En 1991, la production nationale de véhicules automobiles a enregistré, avec 3,61 millions d'unités produites en France, une baisse de 4,2 %. La production de *véhicules utilitaires* a été plus particulièrement touchée (- 10,8 %) [1].

Au niveau mondial, le groupe Peugeot SA occupe en 1990 le 5<sup>e</sup> rang, précédé par deux *constructeurs* américains (General motors USA et Ford USA) et deux japonais (Toyota et Nissan). Renault RVI Europe occupe quant à lui le 8<sup>e</sup> rang [3].

En 1991 le nombre de *voitures particulières* immatriculées en France et produites par les marques françaises chute de 13,4 %, les immatriculations de voitures étrangères baissent également quoique dans une moindre mesure (- 9,6 %). Les livraisons nationales au marché intérieur ont reculé de 15,6 % [1] [4]. La France exporte 62,6 % de sa production de voitures particulières en 1991, soit 1 996 milliers de véhicules (+ 6,1 % par rapport à 1990), ce qui la place au 3<sup>e</sup> rang des pays exportateurs, derrière le Japon et l'ancienne Allemagne occidentale [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1992, le parc automobile français est estimé à 24,5 millions de voitures particulières. À cette date, 77,0 % des ménages disposent d'au moins une voiture particulière : 49,8 % n'en possèdent qu'une et 27,2 % en possèdent deux ou plus [7].

## SOURCES

[1] *Statistiques automobiles françaises année 1991*, Document interne, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

[2] « Statistiques automobiles 1990 », *L'Argus de l'automobile et des locomotions*, n° spécial, octobre-novembre 1991.

[3] « Les 35 premiers constructeurs mondiaux », note intérieure, CCFA, avril 1991.

[4] *Le journal de l'automobile*, n° 335-336.

[5] *Statistiques routières mondiales 1986-1990*, Fédération routière internationale, édition 1991.

[6] *Parc automobile français au 1<sup>er</sup> janvier 1992 et motorisation des ménages*, estimation CCFA.

[7] « Enquête de conjoncture auprès des ménages : janvier 1992 », *Informations rapides*, série A, Résultats détaillés, INSEE, n° 73 du 17 mars 1992.

## DÉFINITIONS

● *Voiture particulière (anciennement « voiture de tourisme »)*. En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, « la voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.

● *Véhicules utilitaires*. Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs. Les autocars sont le plus souvent comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.

● *PTMA* : poids total maximum autorisé.

● *Constructeurs mondiaux*. Les chiffres du tableau « Les dix principaux constructeurs mondiaux » comprennent les productions de filiales et usines de montage installées hors du pays d'origine.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Où trouver l'information statistique sur l'automobile ? », *Bloc-notes de l'OEP*, INSEE, n° 1, janvier 1989.

● « L'automobile en mutations technologiques, stratégiques et culturelles », *Sciences et technologies*, n° 29, septembre 1990.

● « Les stratégies industrielles sur le marché mondial de l'automobile », *Problèmes économiques*, 31 octobre 1990.

● *INSEE-Première* : « Coup de frein sur l'automobile en 1990 », n° 139, mai 1991.

● « Le marché des véhicules : immatriculations en 1990 et parc au 1-1-1991 ». Ministère des Transports, OEST, Fichier central des automobiles, mai 1991.

● « Les pratiques de livraison en juste à temps en France entre fournisseurs et producteurs automobiles », Centre d'étude de l'emploi, *Dossier de recherche*, n° 41, décembre 1991.

## PRODUCTION MONDIALE D'AUTOMOBILES 1990 [2]

	(milliers de véhicules)			
	Voitures particulières	Véhicules utilitaires	Tous véhicules	%
Ex-RFA .....	4 661	316	4 977	10,2
<b>France</b> .....	<b>3 295</b>	<b>474</b>	<b>3 769</b>	<b>7,7</b>
Italie .....	1 875	246	2 121	4,4
Espagne .....	1 679	374	2 053	4,2
Royaume-Uni .....	1 296	270	1 566	3,2
Belgique .....	312	74	386	0,8
Pays-Bas .....	121	17	138	0,3
<b>CEE</b> .....	<b>13 239</b>	<b>1 771</b>	<b>15 010</b>	<b>30,8</b>
Japon .....	9 948	3 539	13 487	27,7
États-Unis .....	6 077	3 703	9 780	20,1
Autres pays .....	6 731	3 671	10 402	21,4
<b>Monde</b> .....	<b>35 995</b>	<b>12 684</b>	<b>48 679</b>	<b>100,0</b>

## PRODUCTION NATIONALE DE VÉHICULES AUTOMOBILES [1] \*

	(milliers de véhicules)		
	1990	1991	Variation en %
<b>Voitures particulières</b> .....	<b>3 295</b>	<b>3 188</b>	<b>- 3,2</b>
Renault .....	1 317	1 352	+ 2,7
Peugeot .....	1 288	1 126	- 12,6
Citroën .....	690	710	+ 2,9
<b>Véhicules utilitaires (a)</b> .....	<b>474</b>	<b>423</b>	<b>- 10,8</b>
Renault .....	299	278	- 7,0
Peugeot .....	81	72	- 11,1
Citroën .....	93	73	- 21,5
<b>Ensemble (a)</b> .....	<b>3 769</b>	<b>3 611</b>	<b>- 4,2</b>

(a) Y compris Heuliez, Iveco-Unic, Sovam.  
\* Non compris véhicules produits à l'étranger.

## LES DIX PRINCIPAUX CONSTRUCTEURS MONDIAUX (1990) [3] (millions de véhicules)

1. General Motors (États-Unis) .....	4,22	6. Fiat-Iveco (Italie) .....	2,08
2. Toyota (Japon) .....	4,21	7. Volkswagen-Audi (RFA) .....	2,02
3. Ford (États-Unis) .....	2,76	8. Renault-RVI (France) .....	1,62
4. Nissan Motor (Japon) .....	2,42	9. Mazda (Japon) .....	1,42
5. Peugeot SA (France) .....	2,15	10. Honda (Japon) .....	1,38

## VOITURES PARTICULIÈRES IMMATRICULÉES EN FRANCE [4]

	1990			1991			
	Milliers	Milliers	%	Milliers	Milliers	%	
PSA .....	765	673	33,1	48	35	1,7	
soit : Peugeot .....	498	433	21,3	Groupe Fiat .....	163	143	7,1
Citroën .....	267	240	11,8	soit : Fiat .....	129	117	5,8
Renault .....	639	540	26,6	Lancia .....	18	14	0,7
Ford .....	160	175	8,6	Alfa .....	16	12	0,6
Groupe VRG .....	237	170	8,4	Autres marques .....	345	330	16,2
soit : VW .....	156	111	5,5	<b>Total</b> .....	<b>2 309</b>	<b>2 031</b>	<b>100,0</b>
Audi .....	33	24	1,2				

## PRODUCTION, COMMERCE ET IMMATRICULATIONS D'AUTOMOBILES DES PRINCIPAUX PAYS CONSTRUCTEURS (1991) [1] (milliers de véhicules)

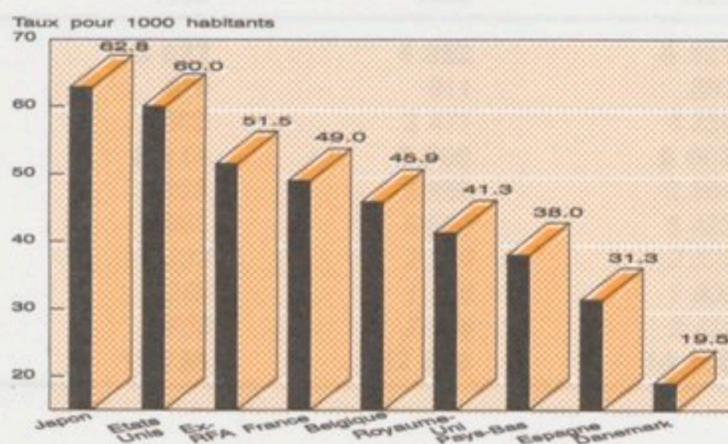
	Production		Importations		Exportations		Immatriculations		* LNMI	
	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU
Allemagne (ex-RFA) .....	4 659	356	...	...	2 185	162	3 428	247	2 475	193
États-Unis .....	5 439	3 367	2 038	525	533	338	(a) 8 175	(a) 4 367	4 906	3 029
<b>France</b> .....	<b>3 188</b>	<b>423</b>	<b>1 160</b>	<b>204</b>	<b>1 996</b>	<b>200</b>	<b>2 031</b>	<b>393</b>	<b>1 194</b>	<b>298</b>
Grande-Bretagne .....	1 237	217	821	60	605	109	1 592	209	632	108
Italie .....	1 633	245	1 298	113	639	169	(b) 2 340	(b) 154	994	78
Japon .....	9 753	3 492	195	2	4 452	1 301	4 868	2 657	5 301	2 191

\* LNMI = livraisons nationales au marché intérieur. VP = voitures particulières. VU = véhicules utilitaires. (a) Ventes. (b) Livraisons.

## PARC D'AUTOMOBILES EN FRANCE (au 1<sup>er</sup> janvier 1992) [6] (milliers de véhicules)

Voitures particulières .....	23 810
soit : 5 CV et moins .....	8 944
6 à 10 CV .....	13 601
11 CV et plus .....	1 265
dont : diesel .....	4 275
Véhicules utilitaires .....	4 950
soit : moins de 2,5 tonnes de PTMA .....	3 285
2,5 à moins de 5 tonnes de PTMA .....	1 110
5 à moins de 12 tonnes de PTMA .....	149
12 tonnes et plus de PTMA .....	219
tracteurs routiers .....	187
Autocars-autobus .....	70
<b>Total général</b> .....	<b>28 830</b>

## PREMIÈRES IMMATRICULATIONS DANS QUELQUES PAYS [5]



# 15 SECTEUR TERTIAIRE

## PRÉSENTATION

Selon l'enquête annuelle d'entreprise, le commerce compte fin 1990 463 159 entreprises dont 86 340 dans le commerce de gros (y compris les intermédiaires) et 376 819 dans le commerce de détail [1].

Les effectifs salariés se sont accrus de 14 000 personnes en 1991 par rapport à 1990. L'effectif salarié du commerce a de nouveau passé le seuil des 2 millions d'emplois, atteint en 1987. La reprise de l'embauche à partir du début de 1986, permise par la bonne tenue de l'activité commerciale, s'est donc poursuivie depuis. La croissance de l'emploi salarié a été sensible dans tous les secteurs du commerce, hormis le commerce de gros alimentaire qui continue à perdre des emplois (3 000 en 1991) [2].

En 1991, les achats des ménages (*consommation commercialisable*) atteignent 1 975 milliards de F. Les produits alimentaires représentent 36,7 % de l'ensemble. L'évolution des parts de marché met en évidence le développement des *hypermarchés* et des *supermarchés*. Ensemble, ils ont gagné 1,1 point de part de marché. En 1991, ils représentent 53,6 % des ventes au détail de produits alimentaires. Pour les produits non alimentaires, leur part globale atteint 15,7 % [2].

En 1991, le nombre des défaillances d'entreprises commerciales s'est accru de 9,7 %, proportion inférieure à celle enregistrée pour l'ensemble des activités économiques (12,4 %) [2].

## DÉFINITIONS

● **Consommation commercialisable des ménages.** Elle ne retient que les achats susceptibles de s'adresser au commerce de détail. Outre l'ensemble des services, en sont exclus l'eau, le gaz de ville, l'électricité et les automobiles.

● **Supérette.** Sa surface de vente a moins de 400 m<sup>2</sup>, et les produits alimentaires représentent plus des deux tiers des ventes.

● **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.

● **Magasin populaire.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup> comme le supermarché, mais les produits alimentaires constituent entre un tiers et deux tiers des ventes.

● **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>.

## SOURCES

[1] « Les résultats du commerce pour 1990 », *INSEE-Première* (à paraître).

[2] « Les comptes du commerce en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » (à paraître).

## POUR EN SAVOIR PLUS

● **Informations rapides**, INSEE, série T : indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce et les services.

● « La grande distribution française 1990, monographies de 57 groupes » mission d'information de la direction du commerce intérieur, ministère du Commerce et de l'Artisanat, janvier 1991.

● « La France des commerces », ministère du Commerce et de l'Artisanat, édition 1991.

● « Les entreprises du commerce en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 45-46, août 1991.

● « La fonction commerciale en France : réseaux et entreprises », *Problèmes économiques*, n° 2247, octobre 1991.

● « Le ralentissement de l'activité commerciale en 1991 », *INSEE-Première*, n° 180, février 1992.

● « Petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 48-49, avril 1992.

## 15.1 COMMERCES

### POPULATION ACTIVE TOTALE\* DU COMMERCE (moyennes annuelles) [2] (milliers)

	1980	1989	1990	1991	
				Total	Salariés
<b>Commerce de gros</b> .....	<b>873,4</b>	<b>986,8</b>	<b>1 006,2</b>	<b>1 003,9</b>	<b>930,8</b>
Alimentaire .....	271,5	274,6	272,1	268,4	239,1
Non alimentaire .....	601,9	712,2	734,1	735,5	691,7
<b>Commerce de détail</b> .....	<b>1 616,2</b>	<b>1 653,6</b>	<b>1 658,3</b>	<b>1 661,4</b>	<b>1 211,6</b>
Alimentaire .....	599,4	685,0	690,8	693,9	541,9
Non alimentaire .....	1 016,8	967,6	967,5	965,7	666,7
<b>Ensemble du commerce</b> (y compris intermédiaires du commerce) .....	<b>2 489,6</b>	<b>2 640,4</b>	<b>2 664,5</b>	<b>2 665,3</b>	<b>2 142,4</b>

\* Y compris les stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP).

### LES PARTS DE MARCHÉ DES FORMES DE VENTE AU DÉTAIL [2] (%)

	Ensemble des produits commercialisables		Produits alimentaires		Produits non alimentaires	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
	Grandes surfaces d'alimentation générale .....	28,2	29,3	52,2	53,6	15,0
soit : hypermarchés .....	16,6	17,4	25,7	26,8	11,6	12,2
supermarchés .....	11,6	11,9	26,4	26,8	3,4	3,5
Magasins populaires (sauf hypermarchés leur appartenant) .....	1,4	1,4	2,3	2,3	0,9	0,9
Petites surfaces d'alim. générale succursalistes et coopératives .....	1,7	1,6	3,7	3,6	0,6	0,6
Commerce de détail non alimentaire non spécialisé .....	3,2	3,1	0,7	0,7	4,6	4,5
dont : grands magasins .....	1,6	1,5	0,6	0,6	2,1	2,1
<b>Ensemble du commerce de détail non spécialisé de grande surface ou concentré</b> .....	<b>34,5</b>	<b>35,4</b>	<b>58,9</b>	<b>60,2</b>	<b>21,1</b>	<b>21,7</b>
Petites surfaces d'alimentation générale indépendantes .....	3,1	3,1	8,2	8,0		
Commerce des viandes .....	3,7	3,6	10,5	9,9	0,4	0,4
Commerce de détail alimentaire spécialisé .....	3,1	3,0	8,6	8,4		
Pharmacies .....	5,5	5,7	0,2	0,2	8,4	8,7
Autres commerces spécialisés non alimentaires .....	30,7	30,0	0,3	0,3	47,4	46,7
<b>Ensemble du commerce de détail spécialisé, et commerce de détail non spécialisé de petite surface non concentré</b> .....	<b>46,1</b>	<b>45,4</b>	<b>27,8</b>	<b>26,8</b>	<b>56,2</b>	<b>55,8</b>
<b>Ensemble du commerce de détail</b> .....	<b>80,6</b>	<b>80,8</b>	<b>86,7</b>	<b>86,9</b>	<b>77,3</b>	<b>77,4</b>
Achats effectués en dehors du commerce de détail (a) .....	19,4	19,2	13,3	13,1	22,7	22,6
<b>Ensemble des ventes au détail</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
(En milliards de F TTC) .....	1987,7	2 053,0	704,8	735,4	1 283,0	1 317,6

(a) Boulangerie-pâtisserie, commerce de gros, commerce de l'automobile, autres prestataires de services et ventes directes des producteurs.

### PARC DES GRANDES SURFACES DE L'ALIMENTATION GÉNÉRALE AU 1<sup>er</sup> JANVIER [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente en milliers de m <sup>2</sup>	
	1991	1992	1991	1992
Grandes entreprises d'hypermarchés .....	544	547	3 577	3 664
Indépendants .....	316	356	1 104	1 264
<b>Ensemble des hypermarchés</b> .....	<b>860</b>	<b>903</b>	<b>4 621</b>	<b>4 928</b>
Supermarchés .....	6 520	6 730	6 360	6 640

### DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DU COMMERCE EN 1989, 1990 ET 1991 [2]

	1989	1990	1991
<b>Commerce de gros</b> .....	<b>3 622</b>	<b>4 382</b>	<b>5 131</b>
soit : commerce de gros alimentaire .....	819	911	893
commerce de gros non alimentaire .....	2 803	3 471	4 238
<b>Commerce de détail</b> .....	<b>8 114</b>	<b>8 508</b>	<b>9 007</b>
soit : commerce de détail alimentaire .....	2 553	2 658	2 584
commerce de détail non alimentaire .....	5 561	5 850	6 423
dont : habillement, textile, cuir .....	2 233	2 249	2 329
équipement du foyer .....	1 385	1 440	1 606
hygiène, culture, loisirs et divers .....	1 868	2 086	2 419
<b>Ensemble du commerce</b> .....	<b>11 736</b>	<b>12 890</b>	<b>14 138</b>

# 15 SECTEUR TERTIAIRE

## PRÉSENTATION

Le secteur tertiaire tient une place prépondérante dans le développement économique. En 1989, les services marchands non financiers recensés par l'enquête annuelle d'entreprise, représentent 603 000 entreprises employant 3 429 000 personnes, qui ont réalisé 1 670 milliards de F de chiffre d'affaires et dégagé 671 milliards de valeur ajoutée [1].

La croissance de ces services, incontestable depuis quelques années, se maintient en 1989. Leur valeur ajoutée a progressé de 15 % depuis 1988. Ceci est largement dû à la croissance des services aux entreprises. En effet, la valeur ajoutée des « études, conseils et assistances » qui représentent 42 % de celle de l'ensemble des services a augmenté de 20 % en un an. Pour les prestations de travail temporaire, la progression dépasse les 30 % autant en terme d'effectifs que de valeur ajoutée. Les cabinets d'études informatiques voient leur chiffre d'affaires s'améliorer de 30 % et celui de la publicité (créateurs et intermédiaires en publicité et régies publicitaires) de 24 %. Quant aux cabinets d'études techniques, c'est grâce à une forte reprise des exportations (+ 40 %) que leur chiffre d'affaires croît de 24 % [1].

Les services immobiliers continuent de se développer : le nombre d'entreprises s'est encore fortement accru (15 %) dans l'année. Avec seulement 4 % de croissance de leur valeur ajoutée et une baisse de leurs investissements, les activités audiovisuelles et cinématographiques restent un peu à l'écart [1].

## DÉFINITIONS

● **Services marchands.** Ils constituent les postes U10 à U13 de la comptabilité nationale.

Les services marchands non financiers (U10 et U11) se composent de cinq branches :

- la branche T29 « Commerce et réparation automobile » comprenant également la vente au détail de carburants et de lubrifiants;
- la branche T30 « Hôtels, cafés, restaurants » incluant les services des traiteurs et la restauration collective;
- la branche T33 « Services rendus principalement aux entreprises » qui est très hétérogène;
- la branche T34 « Services rendus principalement aux particuliers »;
- la branche T35 « Locations immobilières ».

Les services marchands financiers (U12 et U13) correspondent à deux branches :

- la branche T36 « Assurances » (voir mot clé 15-3);
- la branche T37 « Organismes financiers » (voir mot clé 15-3).

● **Services non marchands.** Ils sont rendus essentiellement par les administrations. Ils sont regroupés dans les postes U14 de la nomenclature en 16 branches ou T38 de la nomenclature en 36 branches.

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands (au sens de la comptabilité nationale) à l'exclusion des services marchands de santé, enseignement, recherche, action sociale et de quelques services récréatifs et culturels. Elle ne couvre pas non plus les services des assurances et organismes financiers.

La branche « Commerce et réparation » est interrogée, dans le cadre de l'Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce.

## SOURCES

[1] « Les entreprises des services en 1989 », série « système productif », *INSEE-Résultats*, n° 131-132, avril 1991.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *INSEE-Première* : « 1989, une année exceptionnelle pour les services marchands », n° 84, juin 1990.

● *INSEE-Résultats* : « Les entreprises de travail temporaire en 1989 », série « Système productif », n° 43, juin 1991; « Les comptes des services en 1990 », série « Économie générale », n° 46-48, décembre 1991.

● *Problèmes économiques* : « Les services : un atout durable pour les échanges extérieurs ? », n° 2234, juillet 1991; « Les mutations du marché de l'expertise et du conseil », n° 2238, août 1991.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

## 15.2 SERVICES NON FINANCIERS

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES MARCHANDS NON FINANCIERS\* EN 1989 [1]

(Entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F)

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié	Effectif salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
<b>Ensemble des services marchands non financiers</b>	<b>603 091</b>	<b>690 514</b>	<b>2 738 556</b>	<b>1 669 687</b>	<b>671 475</b>
Récupération	4 767	5 290	20 627	31 422	6 443
Réparation et commerce de l'automobile	68 366	77 383	325 522	430 186	68 669
Commerce de détail d'accessoires et d'équip. auto.	3 323	3 690	16 278	12 818	3 314
Commerce de détail de carburants et lubrifiants	9 903	12 511	26 895	21 473	4 334
Vente et réparation de véhicules automobiles	22 661	23 677	206 903	356 909	46 204
Réparation de véhicules automobiles	32 479	37 505	75 446	38 986	14 818
Réparations diverses	15 081	16 427	17 330	8 440	4 057
Hôtels, cafés, restaurants	166 544	203 593	486 409	188 867	90 374
dont :					
Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)	71 223	89 434	233 651	83 649	38 745
Traiteurs	1 473	1 747	57 808	16 455	7 431
Débits de boissons (sans spectacle)	40 856	46 763	22 387	15 069	7 261
Cafés-tabacs	14 260	18 748	14 277	9 553	5 082
Débits de boissons avec spectacle	3 024	3 699	13 749	4 333	2 262
Cafés associés à une autre activité	6 311	7 221	2 064	2 916	1 002
Hôtels avec restaurant	22 113	28 279	118 516	47 858	23 335
Hôtels sans restaurant	7 064	7 522	22 176	8 518	5 059
Agences de voyages	2 250	2 334	26 370	35 260	5 728
Activités d'études, de conseil et d'assistance	164 551	197 382	1 148 666	542 422	279 740
Cabinets d'études techniques	17 075	17 590	116 533	80 687	35 692
Cabinets d'études économiques et sociologiques	2 693	2 644	23 606	6 562	3 596
Cabinets d'études informatiques et d'organisation	21 172	21 325	125 304	71 670	39 504
Travaux à façon informatiques	4 182	4 181	42 757	26 084	12 108
Cabinets d'architectes	20 383	23 251	26 989	18 462	10 472
Cabinets de métreurs et géomètres	4 985	5 838	13 194	4 916	3 407
Cabinets de conseils en information et documentation	5 127	5 281	17 457	13 222	4 797
Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	22 416	32 008	96 274	49 424	34 902
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	13 402	12 081	99 303	36 704	27 385
Créateurs et intermédiaires en publicité	11 757	12 361	83 677	73 823	17 588
Régies publicitaires	1 624	1 697	20 841	34 233	7 131
Travaux à façon divers	10 336	10 773	17 009	9 066	4 701
Prestation temporaire de personnel	867	752	283 569	43 294	40 351
Services divers rendus aux entreprises	28 532	47 600	182 153	74 276	38 105
Auxiliaires d'assurances	22 316	25 956	43 906	21 979	14 362
Promoteurs et sociétés immobilières (*)	37 294	40 014	99 054	153 992	50 759
Location de biens domestiques et industriels	11 054	8 087	42 463	45 787	27 751
Location de biens immobiliers	12 026	8 095	81 375	87 141	50 371
Location de logements	4 347	2 370	75 787	73 116	40 760
Location d'immeubles industriels et commerciaux	7 679	5 725	5 588	14 025	9 611
Services audiovisuels et cinématographiques	3 979	3 747	58 590	49 022	25 338
Radiodiffusion et télévision	618	412	29 389	30 222	16 067
Production de films	2 291	2 416	22 399	12 780	6 925
Distribution de films	197	158	966	2 317	796
Gestion de salles de cinéma	873	761	5 836	3 704	1 550
Services divers (marchands)	94 863	102 206	388 244	75 168	47 884
Laverie-blanchisserie-teinturerie de détail	11 215	12 736	16 245	5 045	2 773
Blanchisserie et teinturerie de gros	459	490	7 329	1 924	1 206
Salons de coiffure	49 768	53 196	99 840	18 937	13 438
Esthétique corporelle	7 378	7 690	4 194	2 003	785
Services funéraires	2 386	2 630	16 331	6 702	3 122
Studios de photographie	6 724	7 674	7 529	5 788	2 117
Services personnels divers	7 714	8 007	3 880	1 644	848
Services de nettoyage	7 831	8 472	203 698	21 193	16 746
Enlèvement des ordures	523	404	19 625	8 245	4 638
Autres services d'assainissement	865	907	9 573	3 687	2 211

\* À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE services (cf. définition page ci-contre).

## 15 SECTEUR TERTIAIRE

### PRÉSENTATION

En 1990, la France a trois de ses établissements, le Crédit agricole, la BNP et le Crédit lyonnais parmi les dix premières banques mondiales, le Japon occupant tous les premiers rangs.

En 1990 la situation des banques françaises est préoccupante. La crise du Golfe et la baisse de la bourse, suivies par un ralentissement économique ont révélé les faiblesses structurelles du système bancaire français. Le renchérissement des ressources, assorti d'une réduction des marges, a fait plonger leurs résultats [1] [2].

Ne pouvant être classées parmi les banques, certaines institutions financières spécialisées (la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations et le Crédit foncier de France) n'en jouent pas moins un rôle essentiel dans la politique économique du pays et dans le financement des entreprises. [2].

En 1990, le nombre d'opérations (factures et retraits) s'est accru de 10,9 % en un an et atteint 1 624 millions [4].

Avec de nombreux regroupements et fusions, l'assurance française se prépare à affronter l'ouverture des frontières européennes. L'UAP s'impose comme numéro 2 derrière l'allemand Allianz. La France classe quatre groupes dans les dix premiers européens. Les trois grands groupes publics (UAP, AGF et GAN) sont maintenant concurrencés par de nouveaux groupes (Axa-Midi et Victoire) [1].

Les compagnies ont réalisé 200,8 milliards de F de chiffre d'affaires, en 1990, du fait des assurances de Dommages (Incendie, Accidents et Risques divers) contre 206,5 milliards de F au secteur Vie et Capitalisation [3].

### SOURCES

[1] « 5 000 — Classement des 7 227 premières sociétés françaises, européennes et mondiales », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, novembre 1991.

[2] « Les dix ans de 1 000 — Le palmarès des mille premières entreprises françaises », *L'Expansion*, n° 416, novembre-décembre 1991, p. 235, 250.

[3] « L'assurance française en 1990 », Fédération française des sociétés d'assurances, p. 5 (*idem* années précédentes).

[4] « La banque en chiffres », *Économie bancaire*, Association française des banques, janvier 1992, p. 19, 33, 55.

### DÉFINITIONS

● **Établissements de crédit.** Le secteur du crédit français est régi par une loi entrée en application le 20 juillet 1984. On distingue six catégories :

— les banques AFB (Association française des banques), au nombre de 406, emploient près de 220 000 salariés en 1990;

— les établissements mutualistes et coopératifs : les principaux sont le Crédit agricole mutuel (90 établissements et près de 73 000 salariés), les Banques populaires, spécialisées dans le financement des PME (33 banques régionales), le Crédit mutuel (22 établissements avec plus de 18 700 salariés) axé sur le crédit aux particuliers;

— les caisses d'épargne et de prévoyance (Écuireuil) qui collectent des fonds essentiellement destinés à la Caisse des dépôts et consignations;

— le Crédit municipal (21 établissements en France), qui a le monopole des prêts sur gage;

— les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) au nombre de 1 047 en 1990;

— les institutions financières spécialisées. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, principal organisme de crédit à la construction et à l'accès à la propriété immobilière, le CEPME, chargé du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs, la Caisse centrale de coopération économique.

● **Guichet bancaire.** Guichet où il est possible d'effectuer des opérations financières courantes (dépôts, retraits, virements).

● **Paiements scripturaux.** Paiements par chèque bancaire ou postal.

● **DAB-GAB.** Distributeur automatique de banque. Guichet automatique de banque.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'activité internationale des institutions de crédit de la Communauté européenne », *Eurostat*, thème 7, services et transports, 1989.

● « La rentabilité bancaire de 1978 à 1988 », *Économie et Statistique*, n° 234, juillet-août 1990.

● *Problèmes économiques* : « Le marché de l'assurance en Europe », n° 2192, septembre 1990; « L'organisation du système bancaire français », n° 2206, janvier 1991.

● *Les Notes bleues* : « Les restructurations financières », n° 528, 24 février 1991; « La banque française en 1990 », n° 562, 14 au 20 octobre 1991.

● « Banques et assurances », *Les Cahiers français*, n° 252, juillet-septembre 1991, La Documentation française.

● « Rapport annuel 1990 », Association française des banques.

● « Système intermédiaire d'assurance », *INSEE-Méthodes*, février 1992.

## 15.3 BANQUES - ASSURANCES

### PRINCIPALES BANQUES FRANÇAISES EN 1990 [2]

	Total du bilan (millions F)	Résultat net (millions F)	Effectifs (milliers)
1. Crédit agricole .....	1 544 001	4 696	74,5
2. BNP .....	1 486 113	1 616	59,7
3. Crédit lyonnais .....	1 462 985	3 707	68,5
4. Société générale .....	1 120 077	2 678	32,7
5. Caisses d'épargne Écureuil ..	885 970	2 805	35,5
6. Banque Paribas .....	568 156	631	9,0
7. Union européenne de CIC ..	457 728	811	25,0
8. Groupe des Banques popu- laires .....	399 733	1 162	27,5
9. Banque Indosuez .....	346 242	929	16,8
10. Crédit mutuel .....	345 807	891	22,3

### STRUCTURE DES ENCAISSEMENTS DE L'ASSURANCE FRANÇAISE [3]

	(%)		
	1972	1989	1990
Assurance-vie .....	22,2	38,2	42,4
Capitalisation .....	2,9	15,3	10,3
Domages corporels (a) .....	10,4	8,7	9,0
Automobile .....	40,1	18,2	18,2
Domages aux biens (b) .....	14,5	12,0	11,9
Transports .....	3,4	1,7	1,8
Responsabilité civile générale ..	5,4	2,0	2,2
Construction .....	—	1,0	1,0
Divers .....	1,1	2,0	2,2
Catastrophes naturelles .....	—	1,0	1,0
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(a) Maladie, accidents. (b) Incendie, vol, etc.

### PRINCIPALES COMPAGNIES D'ASSURANCE FRANÇAISES EN 1990 [2]

	Montant des primes (millions F)	Résultat net (millions F)	Effectifs (milliers)
1. UAP .....	97 295	4 219	39,6
2. Victoire .....	58 378	1 834	16,3
3. Axa-Midi .....	47 992	3 355	15,3
4. AGF .....	46 037	2 703	20,0
5. GAN .....	33 514	2 357	51,0
6. Caisse nationale de pré- voyance .....	29 001	872	1,9
7. Groupama .....	22 959	1 794	12,9
8. Mutuelle du Mans .....	17 631	553	5,4
9. Predica (a) .....	13 198	403	0,1
— AMA [Groupama] (b) .....	12 907	1 923	11,8
10. Athéna .....	12 571	753	8,0

(a) Chiffres non consolidés. (b) Les filiales sont mentionnées sans rang de classement.

### PRINCIPAUX GROUPES D'ASSURANCES EUROPÉENS EN 1990 [1]

	(millions de F)
1. Allianz Worldwide (RFA) .....	128 947
<b>2. UAP (France)</b> .....	<b>97 295</b>
3. Groupe Zurich (Suisse) .....	67 838
4. Prudential Corp (Grande-Bretagne) .....	62 373
5. Generali (Italie) .....	62 120
<b>6. Groupe Victoire (France)</b> .....	<b>61 423</b>
7. Royal Insurance (Grande-Bretagne) .....	51 130
8. National Nederlanden (Pays-Bas) .....	49 016
9. Winterthur (Suisse) .....	48 975
<b>10. Axa Midi (France)</b> .....	<b>48 189</b>
<b>11. AGF (France)</b> .....	<b>46 037</b>
12. Münchener Ruck (RFA) .....	42 626
13. Commercial Union (Grande-Bretagne) .....	41 001
14. Norwich Union (Grande-Bretagne) .....	36 736
15. Trygg-Hansa SPP Group (Suède) .....	35 932

### INSTRUMENTS DE PAIEMENT AUTRES QUE LES ESPÈCES DANS LA CEE EN 1989 [4]

	Allemagne (ex-RFA)	Belgique	Espagne	France	Italie (a)	Royaume- Uni	Pays-Bas
Chèques .....	9,7	27,4	45,3	<b>60,2</b>	46,6	52,9	15,9
Cartes de crédit .....	1,7	1,5	10,6	(b)	1,7	12,2	—
Cartes de débit .....	—	7,9	4,2	<b>13,4</b>	0,2	1,1	1,0
Virements « papier » .....	26,2	42,9	0,3	<b>1,4</b>	(c) 45,9	8,4	37,6
Virements automatisés .....	25,2	(d) 12,6	7,7	<b>15,0</b>	3,2	13,5	25,9
Avis de prélèvement .....	37,7	7,7	31,9	<b>10,0</b>	2,4	11,9	19,6
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(a) Les données portent sur 75 banques représentant 80 % du montant total des actifs des établissements bancaires. (b) Sont comptabilisés dans « avis de prélèvement ». (c) Y compris les virements interbancaires. (d) Non compris les virements interbancaires.

### LES CARTES BANCAIRES [4]

	1989	1990
Parc de cartes (millions) .....	18,7	19,5
Nombre d'opérations (millions) .....	1 465	1 624
Volume (milliards de F) .....	512	582
Nombre d'opérations de retrait (millions) ...	425	446
Nombre de factures (millions) .....	1 040	1 178
Nombre de commerces .....	480 000	500 000

### GUICHETS BANCAIRES \* AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1991 [4]

Banques (AFB) .....	10 330
Banques mutualistes ou coopératives .....	11 029
dont : Banques populaires .....	1 620
Crédit agricole .....	5 689
Crédit mutuel (a) .....	3 720
Caisses d'épargne et de prévoyance .....	4 308
Caisse de crédit municipal .....	75
<b>Total</b> .....	<b>25 742</b>

\* Y compris l'outre-mer. (a) Non compris l'outre-mer.

## 15 SECTEUR TERTIAIRE

### PRÉSENTATION

La loi du 2 juillet 1990 a fixé le nouveau cadre statutaire de La Poste et de France-Télécom, chacun devenant un exploitant public placé sous la tutelle du ministre chargé des Postes et Télécommunications.

Parmi les établissements postaux, on distingue les recettes (9 910 recettes de plein exercice, 2 842 recettes rurales), les établissements secondaires (3 086 agences postales, 44 correspondants postaux) et 1 085 guichets annexes au 1<sup>er</sup> janvier 1991 [1].

En 1990, pour la première fois, le courrier déposé en métropole (y compris les plis en franchise) dépasse les 20 milliards d'objets (+ 4,2 % par rapport à 1989). Mais la croissance est ralentie par rapport à celle des deux années précédentes : baisse des écoplis (- 120 millions d'objets) et des franchises, réduction de la croissance de la prospection commerciale (+ 102 millions d'objets contre + 313 en 1989). Le trafic de la messagerie est en légère baisse. Parmi les services accélérés, *Chronopost* confirme son succès avec 10,6 millions d'objets déposés (+ 32 % par rapport à 1989) [1].

Au 31 décembre 1991, le parc téléphonique compte 29 millions de lignes dont 89 % sont électroniques. Le parc de minitel est de 6,1 millions de terminaux, 17 300 codes de services sont accessibles sur le réseau Télétel. Une gamme de services permet de passer de l'ère du téléphone à celle de la communication. La télécopie connaît une expansion continue : le trafic s'élève désormais à quinze pages par jour en moyenne par télécopieur. Les tarifs téléphoniques ont subi une baisse importante depuis cinq ans (33 % pour les appels de longue distance) [2].

### SOURCES

[1] *Statistiques 1990*, édition 1991, direction générale de La Poste.

[2] Rapport d'activité 1990, France-Télécom.

[3] Direction générale France-Telecom, service du Plan, des Programmes et de la Gestion.

[4] France-Télécom, *La lettre de Télétel*, hors-série n° 6.

### DÉFINITIONS

● **Recettes de plein exercice.** Établissements qui participent dans la plupart des cas, à toutes les opérations relatives aux services postaux, financiers, télégraphiques et téléphoniques. L'exercice de ces multiples activités les fait souvent dénommer bureaux mixtes ou bureaux de plein exercice.

● **Guichets annexes.** Ce sont des annexes d'une recette de plein exercice où toutes les opérations postales sont exécutées.

● **Correspondants postaux.** Ce sont de petites agences postales, survivance des circuits de la « poste automobile rurale ».

● **Objets de correspondance.** L'analyse du courrier fait apparaître deux grands ensembles de courrier parmi les catégories d'objet de correspondance :

— le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo J + 2, colieco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses);

— les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.

● **EMS Chronopost.** On distingue la prestation J + 1 (livraison le lendemain avant midi au domicile du destinataire de tout objet déposé dans un bureau de poste), le J et le J + assurent une prestation porte à porte dans la journée dans les grandes métropoles françaises.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.

● *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des Télécommunications (UIT), Genève.

● *La lettre de Télétel*, France Télécom (trimestriel).

● « Équipements et pratiques de communication », *INSEE-Résultats*, n° 23-24, janvier 1991.

● Messages des Postes et Télécommunications : « 1991, l'an I de l'autonomie », n° 401, janvier 1991; « Dossier : les années Numéris », n° 405, mai-juin 1991.

● « Télécommunications : les échanges en mutation », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 171, août-septembre 1991.

# 15.4 POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

## VOLUME DU COURRIER DÉPOSÉ [1]

(millions d'objets)

Catégories d'objets	1986	1990
<b>Courrier déposé par les particuliers et les entreprises</b> .....	<b>13 882,9</b>	<b>18 561,8</b>
Lettres .....	4 616,0	6 041,0
Ecoplis .....	3 480,7	3 630,1
Objets avec valeur déclarée .....	2,9	2,8
Journaux et écrits périodiques .....	2 050,8	2 107,0
Messagerie .....	297,2	318,9
dont : <i>Colissimo J + 2</i> .....	47,8	47,9
<i>Coliéco tarifs spéciaux</i> .....	164,5	185,4
Colis postaux .....	1,3	1,0
Prospection commerciale .....	3 434,0	6 461,0
dont : <i>Catalogues</i> .....	73,6	91,4
<i>Postimpacts</i> .....	2 008,8	3 080,3
<i>Postcontacts</i> .....	1 300,9	3 211,1
<b>Plis de service et correspondances en franchise</b> .....	<b>2 576,0</b>	<b>1 565,9</b>
Plis ordinaires .....	2 444,0	1 447,1
Paquets ordinaires, journaux, annuaires .....	60,9	52,3
Plis chargés et recommandés .....	71,1	66,5
<b>Courrier total déposé</b> .....	<b>16 458,9</b>	<b>20 127,7</b>

## TARIFS TÉLÉPHONIQUES

### DANS QUELQUES PAYS DE LA CEE [2]

(En francs HT)

De → Vers	CEE	Amérique du Nord	Japon	Afrique du Nord
<b>France</b> .....	<b>3,79</b>	<b>7,89</b>	<b>16,09</b>	<b>6,97</b>
Ex-RFA .....	3,88	10,62	10,62	4,40
Espagne .....	6,35	19,72	23,76	7,42
Italie .....	3,80	16,45	22,92	7,22
Pays-Bas .....	3,29	7,78	12,57	7,33
Royaume-Uni .....	3,62	6,67	12,17	6,01
Moyenne CEE .....	4,43	11,62	17,28	6,56

Prix moyen HT par minute sur la base d'une communication de 6 minutes. Taux de change : JO du 1/12/90.

## TRAFIC TÉLÉPHONIQUE, ET TARIF TÉLÉTEL [3]

	1985	1990	1991
<b>Le téléphone :</b>			
Parc de lignes principales (en millions) .....	23,0	28,1	29,1
— dont électronique .....	13,0	24,3	25,9
Numérisation du réseau :			
— transmission numérique (%) .....	46,0	82,0	86,0
— commutation temporelle (%) .....	43,0	75,0	79,0
Parc de publiphones à cartes (en milliers) .....	7,5	72,9	88,0
Télécartes vendues (en millions) .....	2,0	60,0	72,0
Facturation détaillée (en milliers) .....	///	2 456,1	3 170,0
Services Confort (en milliers) ...	107,8	1 696,2	2 300,0
<b>Le vidéotex :</b>			
Trafic Télétel et annuaire électronique (en millions d'heures) .....	14,7	100,0	105,1

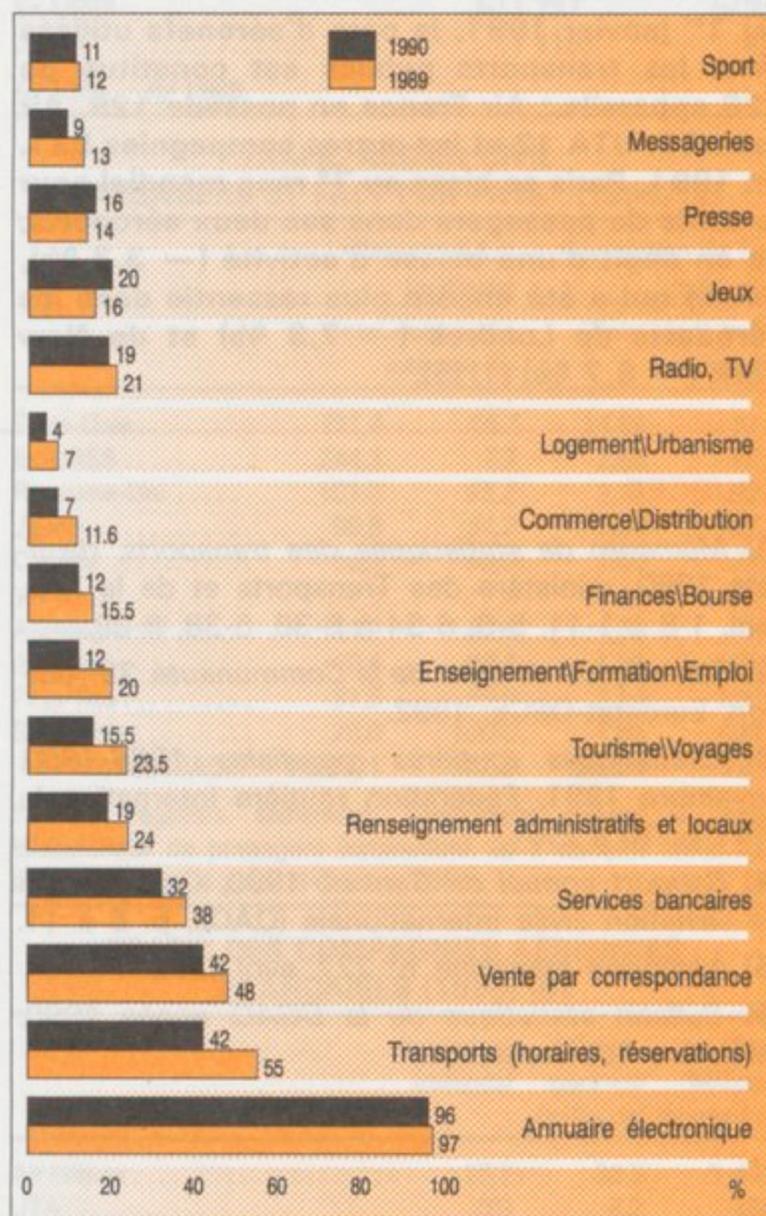
## SERVICES FINANCIERS DE LA POSTE [1]

(France métrop. + DOM)

	1980	1990
<b>Chèques postaux :</b>		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers) ...	7 435	8 865
Avoir des comptes au 31 déc. (milliards F) ..	151,3	283,0
Nombre d'opérations (millions) .....	1 883	2 908
<b>Mandats :</b>		
Nombre de mandats émis (millions) .....	194,5	p 77,9
Montant des mandats émis (milliards F) ....	707,3	p 928,5
<b>Caisse nationale d'épargne :</b>		
Livrets A et B :		
— nombre de comptes au 31 déc. (millions)	15,7	19,8
— avoir au 31 déc. (milliards F) .....	171,9	290,4
Épargne-logement (comptes + plans) :		
— nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	450,4	937,8
— avoir au 31 déc. (milliards F) .....	10,7	32,6
Épargne CODEVI :		
— nombre de comptes au 31 déc. (milliers) (a)	276,7	665,5
— avoir au 31 déc. (milliards F) .....	(a) 2,3	5,6
Livret d'épargne populaire :		
— nombre de comptes au 31 déc. (milliers) (b)	246,5	569,9
— avoir au 31 déc. (milliards F) .....	(b) 1,2	13,4

(a) 1983. (b) 1982.

## CONSULTATION DES SERVICES PAR MINTEL [4]



## 15 SECTEUR TERTIAIRE

### PRÉSENTATION

En 1990, la France occupe le premier rang européen quant au transport ferroviaire de voyageurs. Si le TGV ne transporte que 9,6 % des voyageurs du réseau principal, il réalise 27,1 % du trafic kilométrique. Le trafic SNCF du réseau principal a augmenté de 23 % depuis 1980, de même que le trafic SNCF en banlieue parisienne. Sur 843 millions de voyageurs ayant utilisé le réseau ferroviaire en 1990, 531 millions d'entre eux (63 %) se sont déplacés à l'intérieur de la zone d'action du syndicat des Transports parisiens. Le métro et le RER, réseaux confondus, ont vu leur nombre de voyageurs croître de 22 % en dix ans [1] [2].

Le trafic kilométrique SNCF de marchandises a chuté de 26 % en France depuis 1980.

Le flux des voyageurs empruntant les bus RATP a progressé beaucoup plus faiblement, en dix ans (+ 3 %), que celui des utilisateurs de transports routiers urbains dans les autres agglomérations françaises (+ 13 % en moyenne).

Le trafic kilométrique routier de marchandises, qui était en récession au début des années 1980, atteint un niveau record en 1990 après sept années de croissance ininterrompue [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1991, le parc d'aéronefs utilisés dans les transports publics est constitué de 728 appareils : Air France en possède 129, Air Inter 56, UTA 12 et les autres compagnies 531. En 1991, Paris se hisse au 7<sup>e</sup> rang mondial pour le trafic de passagers dans ses deux aéroports, ce en dépit d'une baisse d'activité (- 3,3 %), baisse qui a été encore plus ressentie dans les aéroports de Londres (- 7,3 %) et de New York (- 8,7 %) [1] [5].

### SOURCES

[1] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1990, ministère des Transports et de la Mer, tabl. 1-8 à 1-11, 5-9, 6-34 à 6-36, 6-38, 6-39.

[2] *Statistiques de base de la Communauté*, 29<sup>e</sup> édition, Eurostat-OSCE, 1992.

[3] *Statistiques routières mondiales 1986-1990*, novembre 1991, Fédération routière internationale (IRF), p. 10 à 27.

[4] *Rapport annuel du Conseil*, 1990, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), p. 8 à 11.

[5] *Aéroports magazine*, n° 227, avril 1992.

[6] *Bulletin statistique de la DGAC*, année 1990, ministère des Transports.

### DÉFINITIONS

● **Transports routiers.** Les statistiques des transports routiers de marchandises résultent d'enquêtes par sondage qui sous-estiment vraisemblablement le trafic réel.

● **Trafic kilométrique.** Il permet de décompter les voyageurs ou les marchandises transportées proportionnellement à la distance parcourue. Les unités utilisées pour mesurer le trafic kilométrique sont le voyageur-kilomètre et la tonne-kilomètre.

● **Trafic SNCF.** Il comprend :

— le trafic de la banlieue parisienne, dont les titres de transports sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens;

— le trafic du réseau principal, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.

● **Tonnes-kilomètres.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

● **Voyageurs-kilomètres.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

● **Trafic « expéditions ».** C'est un trafic assuré par le SERNAM (Service national des messageries) pour les envois de messageries, express et les journaux neufs.

### POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistique internationale des chemins de fer*, UIC 1990, statistiques des réseaux.

● *Enquêtes annuelles d'entreprises*, ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

● *Les notes de synthèse de l'Observatoire des transports* (mensuel), OEST, ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

● « Réseaux ferroviaires européens - comparaison internationale ». Étude de la SNCF, novembre 1989.

● *Le financement des transports collectifs urbains dans les pays développés*, C. Quin, M. Houée, A. Méyère. La Documentation française, mai 1990.

● « Les comptes des transports en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 17, juin 1990.

● « Les transports routiers de marchandises à la veille des échéances européennes », *Économie et Statistique*, n° 239, janvier 1991.

## 15.5 TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

### TRANSPORTS DE MARCHANDISES PAR RAIL, ROUTE, OLÉODUCS [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	1980	1990	1980	1990
Rail (y c. « expéditions ») .....	213	140	69,5	51,5
Route .....	1 517	1 457	103,9	114,8
Oléoducs de plus de 50 km .....	105	56	34,6	20,5

### TRANSPORTS COLLECTIFS DE VOYAGEURS [1]

	Véhicules-km (millions)		Voyageurs (millions)	
	1980	1990	1980	1990
SNCF réseau principal .....	...	...	253	312
dont TGV .....	...	...	///	30
SNCF banlieue de Paris .....	...	...	432	530
RATP (métro et RER) .....	239	268	1 299	1 580
RATP (autobus) .....	142	149	734	819
Transports routiers hors RATP :				
Transport urbain .....	367	440	1 272	1 438
Transp. interurbain .....	373	309	338	261
Transport scolaire .....	286	299	460	505
Transp. de personnel .....	234	144	273	148
Transp. occasionnel .....	314	485	149	244

### TRAFIC FERROVIAIRE : CEE, ÉTATS-UNIS, JAPON (FIN 1990) [2]

	Voyageurs-km (milliards)	Tonnes-km nettes (milliards)
<b>France</b> .....	<b>63,8</b>	<b>50,7</b>
Italie .....	45,5	21,2
Allemagne (ex-RFA) .....	43,6	61,4
Royaume-Uni .....	33,2	16,0
Espagne .....	15,5	13,4
Pays-Bas .....	11,1	3,1
Belgique .....	6,5	9,5
<b>CEE</b> .....	<b>233,0</b>	<b>180,5</b>
États-Unis (1989) .....	21,0	1 480,2
Japon .....	237,6	26,8

### PRINCIPAUX AÉROPORTS MONDIAUX (1991) [5]

	Pas-sagers (millions)	Fret (milliers tonnes)	Mouv. commerc. (milliers)
New York (b) .....	68,3	1 594	937
Chicago (c) .....	67,1	778	1 095
Tokyo (c) .....	62,7	1 841	314
Londres (a) .....	60,8	898	569
Dallas (c) .....	53,8	...	826
Los Angeles (c) .....	51,5	1 004	712
<b>Paris (c)</b> .....	<b>45,3</b>	<b>853</b>	<b>445</b>
Atlanta .....	37,9	436	567
San Francisco .....	31,8	493	393
Denver .....	28,3	217	455

(a) 4 aéroports. (b) 3 aéroports. (c) 2 aéroports.

### NATURE DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR RAIL ET PAR ROUTE (1990) [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	Rail	Route	Rail	Route
Produits agricoles et alimentaires .....	28	311	12	38
Produits énergétiques .....	21	66	6	5
Matières premières et demi-produits .....	70	908	21	41
Produits manufacturés .....	21	172	12	31
<b>Total</b> .....	<b>140</b>	<b>1 457</b>	<b>51</b>	<b>115</b>

### PRINCIPAUX RÉSEAUX ROUTIERS : CEE ET RESTE DU MONDE (FIN 1990) [3]

	(milliers de km)	
	Longueur totale	Autoroutes
<b>CEE :</b>		
<b>France</b> .....	<b>806</b>	<b>7,1</b>
Allemagne (ex-RFA) .....	(a) 497	(a) 8,7
Grande-Bretagne .....	357	3,0
Italie .....	(a) 302	(a) 6,7
Espagne .....	324	2,4
<b>Reste du Monde :</b>		
États-Unis .....	(b) 6 237	(b) 84,4
Brésil .....	1 670	—
Ex-URSS .....	(a) 1 737	(a) 3,8
Japon .....	1 115	4,7

(a) 1988. (b) 1989.

### TRAFIC AÉRIEN CIVIL PASSAGERS ET FRET PAR PAYS\* (1990) [4]

	Passagers-km (milliards)		Tonnes-km de fret (milliards)	
	Total dont trafic internat. %			
États-Unis .....	731,4	26,7	14,96	51,5
Ex-URSS .....	244,3	7,3	2,56	15,3
Royaume-Uni .....	101,8	95,2	3,72	99,9
Japon .....	99,6	51,2	4,99	87,2
Canada .....	56,2	56,0	1,50	73,9
<b>France</b> .....	<b>52,2</b>	<b>67,4</b>	<b>4,03</b>	<b>95,2</b>
Allemagne (a) .....	44,9	90,6	4,03	99,1
Australie .....	40,4	68,5	1,21	92,7
Pays-Bas .....	31,6	99,8	2,14	100,0
Singapour .....	28,0	100,0	1,65	100,0
<b>Monde (OACI)</b> .....	<b>1 894,1</b>	<b>47,3</b>	<b>59,04</b>	<b>78,9</b>

\* Vols réguliers seulement. Classement suivant le trafic kilométrique de passagers (estimation). (a) Y compris trafic des länders de l'Est à partir d'octobre 1990.

### TRAFIC DES COMPAGNIES AÉRIENNES FRANÇAISES (1990) [6]

	Passagers (millions)	Passagers-km (milliards)	Fret Millions tonnes-km
Air France .....	15,7	36,8	3 440
UTA .....	0,9	6,2	556
Air inter .....	16,2	8,9	32
Autres compagnies .....	7,3	13,3	130
<b>Total</b> .....	<b>40,1</b>	<b>65,2</b>	<b>4 158</b>

## 15 SECTEUR TERTIAIRE

### PRÉSENTATION

La flotte mondiale compte 80 000 navires à la mi-1991, pour un total de 436 millions de *tonneaux de jauge brute* (TJB), chiffre qui évolue peu depuis 1981 (+ 3,6 %) et est même en baisse de 0,7 % par rapport à 1990.

Les flottes qui ont le plus progressé en 1991 sont celles du Panama et des Bahamas, tandis que l'importance du pavillon libérien décline (- 30 % en tonnage depuis 1981).

La France est au 25<sup>e</sup> rang mondial, quant au tonnage, précédée par des puissances maritimes traditionnelles comme le Japon (3<sup>e</sup>), l'ex-URSS, la Norvège, la Chine ainsi que le Libéria et le Panama (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>) qui offrent des régimes fiscaux favorables aux armateurs. Au niveau de l'Europe des Douze, le pavillon français occupe le 6<sup>e</sup> rang, derrière la Grèce, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne (ex-RFA) et le Danemark [1].

En 1990, le Japon et la Corée du Sud ont livré près des deux tiers de la construction navale mondiale en tonnage (15,9 Mtjb) [5].

Avec 239 millions de tonnes embarquées et débarquées au titre du commerce extérieur en 1990, la France a le 7<sup>e</sup> trafic de marchandises du monde [3].

Marseille figure au 3<sup>e</sup> rang parmi les grands ports européens pour le *trafic de marchandises* en 1990 derrière Rotterdam et Anvers. Calais est le deuxième port européen derrière Douvres et le premier port français pour le *trafic de passagers* (10,7 millions en 1990) loin devant Boulogne et Dunkerque [2].

Le trafic fluvial voit son importance décroître régulièrement depuis 1970 [6].

### SOURCES

- [1] « Statistical tables 1991 », Lloyd's Register of Shipping, 1991.
- [2] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 27 décembre 1991, p. 3342 à 3346.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Nations Unies, décembre 1991, tabl. 49, p. 162 à 166.
- [4] *Flotte de navires de commerce sous pavillon français* (trimestriel), Secrétariat d'État à la Mer, mise à jour : 1<sup>er</sup> janvier 1992.
- [5] *Annual Summary of Merchant Ships Completed 1990*. Lloyd's Register of Shipping, 1991.
- [6] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1990. OEST, 1991.
- [7] *Bulletin annuel de statistiques des transports*, Nations Unies, 1991, p. 128 à 131.

### DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire; elle s'exprime en tonneaux, qui valent 100 pieds cubes, soit 2,83 m<sup>3</sup> (tjb = tonneau de jauge brute).
- **Port en lourd.** Poids total que peut charger un navire (cargaison, soutes, avitaillement, eau, provisions de bord, etc.), exprimé en tonnes métriques.
- **Trafic de marchandises.** Il s'agit des marchandises embarquées et débarquées.
- **Trafic de passagers.** Il s'agit des passagers embarqués et débarqués (trafic international et cabotage national).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le transport maritime français », *Études et statistiques*, et *Annuaire de la marine marchande*, Comité central des armateurs de France (annuel).
- *Les transports maritimes*, OCDE (annuel).
- « Les ports, outils de développement ». *Inter Régions*, n° 132, novembre 1990. En vente au Conseil national des économies régionales et de la productivité.
- *Le transport fluvial en France* par Alain Boussuge, Office national de la navigation, 1990.
- « Trafics captés par les ports étrangers », *Statistiques de l'année 1989*, SITRAM, OEST, février 1991.
- « La gestion du domaine public fluvial », *Note d'information* de la direction des transports terrestres, n° 117, janvier 1991.

## 15.6 TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

### PRINCIPALES FLOTTES MONDIALES\* au 30 juin 1991 [1]

	Tonnage Millions tjb		Nombre navires 1991
	1991	Rappel 1991	
1 Liberia .....	52,4	74,9	1 605
2 Panama .....	44,9	27,7	4 953
3 Japon .....	26,4	40,8	10 063
4 Ex-URSS .....	26,4	23,4	7 377
5 Norvège .....	23,6	21,7	2 577
6 Grèce .....	22,8	42,0	1 863
7 Chypre .....	20,3	1,8	1 359
8 États-Unis .....	20,3	18,9	6 222
9 Bahamas .....	17,5	0,2	973
10 Chine (Rép. popul.) .....	14,3	7,7	2 382
25 France .....	4,0	...	910
<b>Monde</b> .....	<b>436,0</b>	<b>420,8</b>	<b>80 030</b>

\* Navires à partir de 100 tjb, y compris les flottes de pêche.

### TRAFICS MARITIMES INTERNATIONAUX (1990) [3]

	(millions de tonnes)		
	Marchand. embar- quées	Marchand. débar- quées	Total
États-Unis .....	372	495	867
Japon .....	84	712	796
Pays-Bas .....	92	281	373
Australie .....	288	31	319
Royaume-Uni .....	124	170	294
Italie .....	42	227	269
France .....	62	177	239
Corée du Sud .....	48	172	220
Brésil (1988) .....	161	57	218
Singapour .....	82	106	188
Mexique .....	132	45	177

### CONSTRUCTIONS NAVALES EN 1990 [5]

	Nombre de navires	Tonnage livré milliers tjb
Japon .....	633	6 824
Corée du Sud .....	110	3 460
Allemagne (ex-RFA) .....	97	856
Taiwan .....	10	667
Yougoslavie .....	25	457
Danemark .....	29	395
Italie .....	27	372
URSS (a) .....	142	367
Chine .....	46	367
Espagne .....	97	363
France .....	26	60
<b>Monde</b> .....	<b>1 672</b>	<b>15 885</b>

### TRAFIC DES PRINCIPAUX PORTS MARITIMES EUROPÉENS \* EN 1990 [2]

	Millions tonnes	Millions tonnes	
Rotterdam (P-B) .....	287,8	Douvres (RU) .....	15,53
Anvers (Belgique) .....	102,0	Calais .....	10,68
<b>Marseille</b> .....	<b>90,3</b>	Stockholm (Suède) ..	8,00
Hambourg (RFA) .....	61,4	Malmö (Suède) .....	5,08
Londres (RU) .....	53,9	Göteborg (Suède) ..	4,43
<b>Le Havre</b> .....	<b>54,0</b>	Helsinki (Finlande) ..	3,89
Gênes (Italie) .....	42,7	Algesiras-La Linea (Esp.) .....	3,69
Grimsby-Immingham (R-U) .....	37,6	Copenhague (Dan.) ..	3,18
<b>Dunkerque</b> .....	<b>36,6</b>	<b>Boulogne</b> .....	<b>2,97</b>
Trieste (Italie) .....	34,2	Stavanger (Norvège)	2,92

\* Non répertoriés les ports dont les résultats 1989 sont disponibles.

### FLOTTE FRANÇAISE DE COMMERCE \* en service au 1<sup>er</sup> janvier 1992 [4]

	Nombre de navires	Tonnage milliers tjb
<b>Navires à passagers</b> .....	<b>30</b>	<b>234</b>
soit : paquebots .....	2	7
transbordeurs .....	24	227
aéroglesseurs marins .....	4	1
<b>Cargos</b> .....	<b>130</b>	<b>1 432</b>
dont : cargos de ligne .....	27	171
porte conteneurs .....	34	894
transporteurs de vrac sec .....	12	332
caboteurs (moins de 500 tjb) .....	8	3
<b>Pétroliers</b> .....	<b>56</b>	<b>2 058</b>
dont : pétroliers long-cours .....	14	1 594
caboteurs pétroliers .....	27	259
<b>Total</b> .....	<b>216</b>	<b>3 725</b>

\* De plus de 100 tonneaux de jauge brute.

### VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES DANS QUELQUES PAYS EN 1989 [7]

	Ensemble (km)	Dont canaux
<b>CEE :</b>		
France .....	8 500	4 575
Pays-Bas .....	5 016	3 715
Allemagne (Ex-RFA) .....	4 447	1 522
Royaume-Uni .....	2 351	944
<b>Hors CEE :</b>		
Ex-URSS .....	123 732	20 177
États-Unis .....	20 573	673
Finlande .....	6 239	77
Pologne .....	3 997	379

### MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR VOIES NAVIGABLES [6]

	(millions de t-km)		
	1970	1980	1990
Produits agricoles et alimen- taires .....	2 768	3 102	1 604
Produits énergétiques .....	3 895	4 311	1 559
Matières premières et autres produits (a) .....	7 520	4 738	4 418
<b>Total</b> .....	<b>14 183</b>	<b>12 151</b>	<b>7 581</b>

(a) Demi-produits et produits manufacturés.

# 15 SECTEUR TERTIAIRE

## PRÉSENTATION

En 1990 la *DNRD* s'est élevée à 154,4 milliards de F, soit 2,4 % du PIB, financée à hauteur de 80,7 milliards de F (52 %) par les administrations publiques et privées et à hauteur de 73,7 milliards de F (48 %) par les entreprises. En termes d'exécution de la recherche, la *DIRD* atteint 155,8 milliards de F, dont 59,9 milliards de F (38 %) réalisés par les administrations et 95,9 milliards de F (62 %) par les entreprises [1]. Les *travaux de recherche et développement* (R et D) ont mobilisé en 1989, l'équivalent de 290 000 salariés, à temps plein, dont 120 700 chercheurs. Ces derniers ont augmenté de 5 000 personnes en un an [1].

L'intensification de l'effort de R et D des entreprises a permis depuis quatre ans un rythme élevé de croissance en volume de la recherche, supérieur en moyenne annuelle de près de deux points de celui du PIB. Au cours des années 1980, l'effort national de R et D a progressé au total de 58 % en volume, soit 34 points de plus que le PIB [1].

L'effort français de recherche (*DIRD*), avec 2,3 % du PIB se situe en 1989 au quatrième rang de celui des principaux pays de l'OCDE, après celui de l'Allemagne (ex-RFA) (2,9 %), celui du Japon (2,85 %) et celui des États-Unis (2,9 %) [1] et [4].

La recherche dans les entreprises, pour l'essentiel du développement expérimental (68 %) et de la recherche appliquée (29 %), est en bonne partie concentrée sur quelques activités comme l'électronique, l'aéronautique, la chimie, la pharmacie, la construction automobile [2].

Le secteur public de la recherche comprend les établissements publics (*CNRS, INSERM, INRA, ...*), les laboratoires de recherche (*CEA, CNES, IFREMER, ...*), les services de recherche des ministères et les universités. Ses travaux sont principalement orientés (45 %) vers la recherche fondamentale [1] et [3].

## SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1991 — Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique », Imprimerie Nationale, Paris 1991.

[2] « Recherche et développement dans les entreprises — Résultats 1989 », ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT), La Documentation française.

[3] *La recherche publique en 1989 et 1990*, MRT (à paraître).

[4] « Statistiques de base de la science et de la technologie », OCDE, Paris 1991.

## DÉFINITIONS

● **Travaux de recherche et développement (R et D)**. Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications ». Ils regroupent, de façon exclusive :

— la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière;

— la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé;

— le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

● **Dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)**. Ensemble des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire, quelle que soit la nationalité des bailleurs de fonds.

● **Dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)**. Financements consacrés à la recherche-développement par les agents économiques nationaux (administrations et entreprises, publiques et privées).

$DNRD = DIRD + \text{financement national des recherches exécutées à l'étranger} - \text{financement par l'étranger des recherches exécutées en France.}$

● **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique.

● **INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

● **INRA** : Institut national de la recherche agronomique.

● **CEA** : Centre de l'énergie atomique.

● **CNES** : Centre national d'études spatiales.

● **IFREMER** : Institut français de la recherche en mer.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le compte de la recherche. Méthodologie, résultats 1984, 1985, 1986 », *INSEE-Méthodes*, n° 1, 1989.

● « Estimation des ressources mondiales consacrées à la recherche et au développement expérimental », 1980-1985, UNESCO, 1990.

● « Atlas régional de la recherche et de la technologie, résultats 1989 », MRT, La Documentation française 1991.

● « Recherche-développement : un avantage à l'Allemagne », *Économie et Statistique*, n° 246-247, septembre-octobre 1991.

● *L'évaluation économique de la recherche et du changement technique*, J. de Banot et D. Foray, éditions du CNRS, Paris, 1991.

● « La France des entreprises » numéro spécial *INSEE-L'Entreprise*, novembre 1991 : « L'effort de recherche et de développement »; « L'essor des filiales de recherche ».

# 15.7 RECHERCHE

## ÉVOLUTION DE L'EFFORT DE RECHERCHE [1]

(millions de F)

	1980	1985	1989	p 1990
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD) .....	50 939	106 278	142 885	154 400
soit : financement par les administrations (a) ..	28 670	60 656	75 891	80 700
financement par les entreprises (b) .....	22 269	45 622	66 994	73 700
Part des administrations dans la DNRD .....	56 %	57 %	53 %	52 %
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) .....	51 014	105 917	143 553	155 800
soit : exécution par les administrations (a) ..	20 226	43 720	56 930	59 900
exécution par les entreprises (b) .....	30 788	62 197	86 623	95 900
Part des administrations dans la DIRD .....	40 %	41 %	40 %	38 %
Taux de croissance annuel en volume de la DIRD .....	3,8 %	4,1 %	6,5 %	5,6 %
DIRD/PIB .....	1,82 %	2,25 %	2,34 %	2,40 %

(a) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif). (b) Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

## STRUCTURES DE FINANCEMENT ET D'EXÉCUTION DE LA RECHERCHE POUR 1990 [1]

(milliards de F)

Secteurs de financement	Secteurs d'exécution				
	Adminis- trations	Entre- prises	Étran- ger	Total DIRD	Total DNRD
Administrations (a) .....	56,0	18,7	6,0	///	80,7
Entreprises (b) .....	2,8	66,3	4,6	///	73,7
Étranger .....	1,1	10,9	///	///	///
<b>Total DIRD</b> .....	<b>59,9</b>	<b>95,9</b>	<b>///</b>	<b>155,8</b>	<b>154,4</b>
% du PIB .....	0,92	1,48	///	2,40	2,38

(a) (b) Voir notes (a) et (b) du tableau ci-dessus.

## DÉPENSES ET EFFECTIFS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ\* [2]

Branche	Dépense intérieure de recherche Millions de F			Effectifs Équivalent temps plein		
	1985	1988	1989	1985	1988	1989
	U 01 Agriculture .....	149	358	331	496	982
U 02 Industries agricoles et alimentaires .....	587	855	1 000	1 800	2 195	2 397
U 03 Énergie .....	2 762	2 846	2 964	3 909	3 381	3 398
U 04 Biens intermédiaires .....	6 517	8 135	8 745	16 788	17 272	17 036
U 05 Biens d'équipement .....	37 574	47 040	52 469	84 797	85 278	86 839
U 06 Biens de consommation courante .....	4 987	6 342	7 133	10 492	12 239	12 631
U 07 Bâtiment et génie civil .....	710	782	958	1 866	1 759	1 981
U 08 Commerces .....	12	135	223	54	309	485
U 09 Transports et Télécommunications .....	1 429	1 798	2 064	4 320	4 783	5 392
U 10 Services marchands .....	9 379	11 668	13 285	21 788	23 349	25 515
dont : recherche marchande .....	8 227	9 112	10 179	19 006	17 677	18 888
U 14 Services non marchands .....	41 811	50 672	54 381	126 704	131 552	133 426
<b>Ensemble</b> .....	<b>105 917</b>	<b>130 631</b>	<b>143 553</b>	<b>273 014</b>	<b>283 099</b>	<b>289 966</b>

\* Les branches U 11 à U 13 n'effectuent pas de dépenses de recherche.

## L'EFFORT DE RECHERCHE DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [1]

	DIRD/PIB		DIRD DIRD/hab.			Chercheurs (1988)	
	(%)		(milliards F) (milliers F)			/pop. act. Milliers (a)	
	1981	1989	1981	1989	1989	( <sup>0</sup> /∞)	
Allemagne (ex-RFA) .....	2,42	2,88	88,1	199,8	3,2	5,6	(b) 107,1
Canada .....	1,23	1,35	22,4	50,3	1,9	4,4	26,0
États-Unis .....	2,45	2,82	449,5	1 081,8	4,3	7,7	714,2
<b>France</b> .....	<b>1,97</b>	<b>2,34</b>	<b>62,5</b>	<b>143,6</b>	<b>2,6</b>	<b>4,8</b>	<b>51,8</b>
Italie .....	0,87	1,23	26,3	77,2	1,4	3,1	29,9
Japon .....	2,14	2,85	136,1	406,2	3,3	7,3	294,2
Royaume-Uni .....	2,41	2,20	70,4	...	2,5	4,6	(b) 87,0

(a) Chercheurs dans l'industrie en équivalent temps plein. (b) 1987.

# 16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

## PRÉSENTATION

En 1991, les échanges extérieurs de la France en biens et services dépassent les 1 500 milliards de F, dans chaque sens. Les exportations (FAB) avec 1 526,2 milliards de F représentent 22,6 % du PIB. Elles ont augmenté de 3,9 % en un an en valeur. Les importations (FAB) d'un montant de 1 506,6 milliards de F progressent de 2,5 % en valeur. Le solde (FAB-FAB) devenu nettement négatif après le premier choc pétrolier s'est creusé jusqu'à - 69 milliards de F en 1982. Il redevient positif dès 1984, culmine à + 52,3 milliards de F en 1986 et redevient négatif en 1990 (- 1,8 milliard de F). En 1991 il est à nouveau positif avec + 19,6 milliards de F. Le déficit commercial en biens manufacturés s'est réduit en 1991. Il est passé de - 58,2 milliards de F en 1990 à - 36,7 milliards de F en 1991. Cette amélioration est essentiellement due à l'accroissement de nos exportations en matériel de transport et à la diminution de nos importations en biens intermédiaires. Le déficit des biens énergétiques est quasiment stable, il passe de - 93,3 milliards de F en 1990 à - 94,5 milliards de F en 1991. À l'inverse le solde largement positif des échanges extérieurs pour les services s'accroît encore passant de + 99 milliards de F en 1990 à + 106,3 milliards de F en 1991. Enfin, le solde toujours positif de l'agriculture et des IAA a tendance à se réduire passant de + 51,1 milliards de F à + 44,5 milliards de F en 1991 [1]. Le taux de couverture (FAB-FAB) élevé des services (152 %) permet d'obtenir un taux de couverture global de 101,3 % en 1991. Ce taux minimal en 1982 (82 %) était de 99,8 % en 1990 [1] [2].

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1991 », *INSEE-Première*, n° 191, avril 1992.
- [3] *Tendances de la conjoncture*, INSEE, cahier 2, graphiques sur 20 ans, n° 39 du 31 mars 1992.

## DÉFINITIONS

- **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.
- **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret), c'est-à-dire qu'au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.
- **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.
- **Correction CAF-FAB** (Voir au mot clé 16-2).
- **Taux de couverture en volume.** Il s'agit du rapport entre l'indice de volume des exportations FAB (base 100 en 1980) et l'indice de volume des importations CAF (base 100 en 1980).
- **Nomenclatures douanières.** Fondées sur des principes tarifaires, elles se sont, autant que faire se peut, harmonisées avec les nomenclatures économiques de branches et celles des autres pays. Elles diffèrent par le niveau d'agrégation des produits. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988, la *NGP* (Nomenclature générale des produits) est codée sur 9 caractères et la *NDP* (Nomenclature de dédouanement des produits) comprend 13 caractères au lieu de 9 précédemment.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).
- *Rapport annuel du GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Genève.
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel); *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.
- « Quelles utilisations pour nos importations », *INSEE-Première*, n° 120, janvier 1991.
- Note de conjoncture de l'INSEE, mars 1992.
- « Les entreprises face aux marchés extérieurs », *Économie et Statistique*, n° 244, juin 1991.
- « La grande pratique de l'exportation », *Le Nouvel Économiste*, n° hors série, juin 1991.

## 16.1 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

IMPORTATIONS\* DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

	(milliards de F)							
	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Agriculture, sylviculture, pêche .....	50,0	50,6	48,5	47,4	49,3	52,1	50,6	54,1
Industries agricoles et alimentaires .....	67,8	71,4	69,4	72,0	80,3	89,4	89,0	95,2
Énergie .....	224,0	219,1	115,3	105,0	89,6	110,8	124,5	128,4
Biens intermédiaires .....	217,9	236,6	233,9	246,9	285,5	331,8	330,0	321,0
Biens d'équipement professionnel .....	159,2	177,4	186,2	208,4	254,4	291,9	306,0	321,5
Biens d'équipement ménager .....	16,6	18,1	23,1	26,6	30,1	32,1	33,8	35,5
Matériel de transport terrestre .....	62,4	69,2	78,3	92,8	104,5	127,8	132,1	132,5
Biens de consommation courante .....	116,6	128,4	139,2	153,3	170,2	193,7	207,8	215,3
Transports et télécommunications .....	24,0	27,4	26,4	27,4	29,4	31,9	35,3	35,8
Services marchands .....	42,5	46,0	46,7	48,0	45,7	48,5	50,6	57,5
Services d'assurances et des org. financiers ..	6,4	7,0	9,7	16,1	20,0	28,7	43,2	41,5
<b>Total (a).....</b>	<b>1 025,0</b>	<b>1 092,6</b>	<b>1 021,8</b>	<b>1 095,0</b>	<b>1 217,0</b>	<b>1 402,5</b>	<b>1 470,3</b>	<b>1 506,6</b>

\* Y compris le matériel militaire.

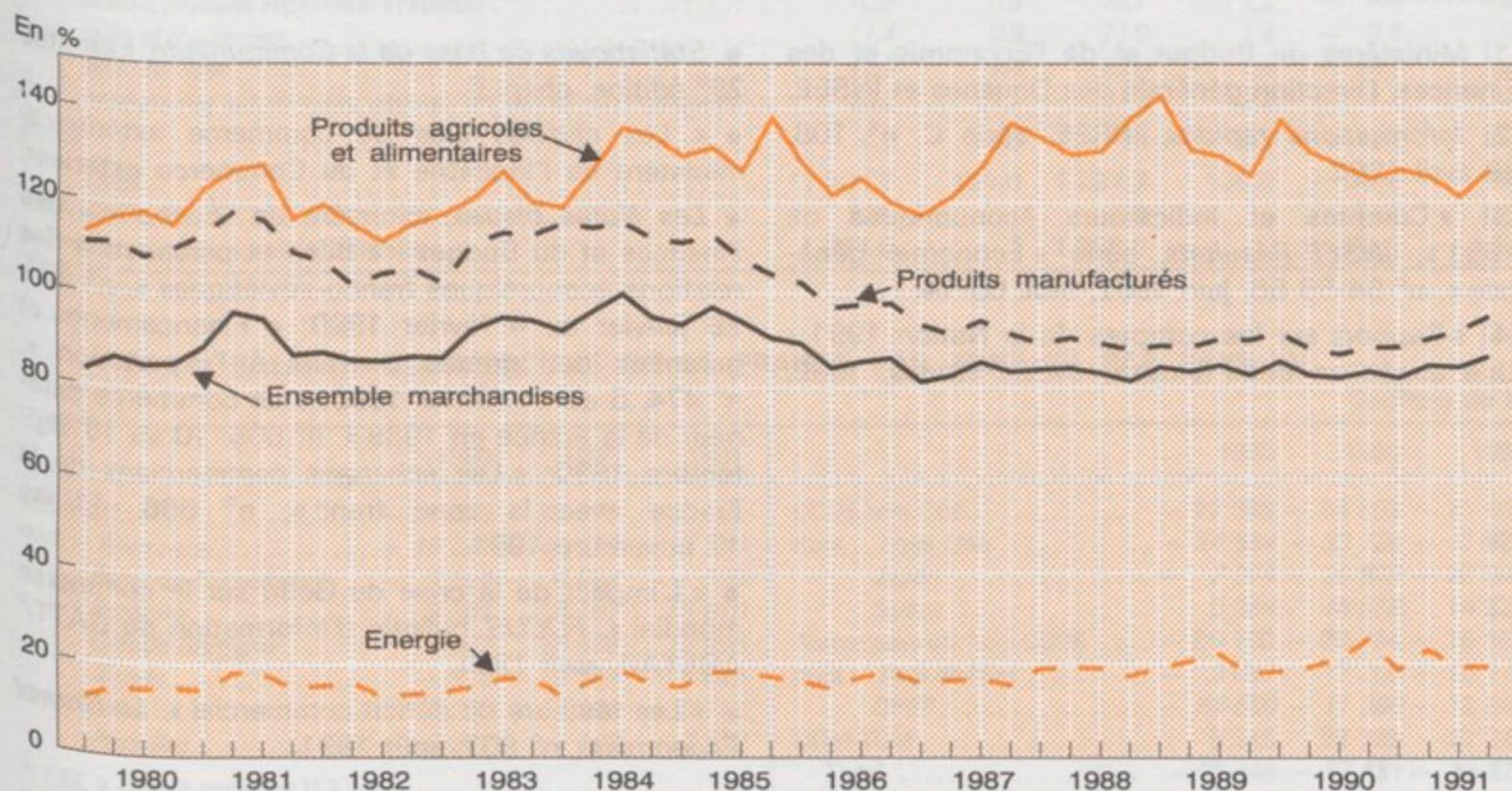
(a) La correction CAF-FAB a été intégrée au niveau des échanges de services, notamment de transports; le total inclut les achats de « touristes » hors du territoire national (correction territoriale, c'est-à-dire les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France).

EXPORTATIONS\* DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

	(milliards de F)							
	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Agriculture, sylviculture, pêche .....	65,8	74,3	69,6	72,0	79,5	86,2	85,1	82,5
Industries agricoles et alimentaires .....	76,1	77,2	73,8	76,4	89,1	103,3	105,6	111,3
Énergie .....	33,4	37,2	23,6	21,3	21,8	26,5	31,2	33,9
Biens intermédiaires .....	224,6	241,5	223,5	229,2	261,6	292,5	287,3	292,1
Biens d'équipement professionnel .....	227,3	234,7	228,3	231,8	255,5	299,8	311,4	327,6
Biens d'équipement ménager .....	8,4	9,4	10,9	11,9	13,7	16,5	19,7	23,1
Matériel de transport terrestre .....	95,8	101,9	107,6	115,7	128,4	145,2	157,3	165,7
Biens de consommation courante .....	113,8	125,2	122,9	128,4	143,0	166,3	175,6	180,6
Transports et télécommunications .....	51,0	55,8	49,5	49,7	53,3	59,2	59,5	60,8
Services marchands .....	86,1	88,1	88,6	82,3	79,1	87,2	85,7	94,6
Services d'assurances et des org. financiers ..	5,0	7,1	9,1	13,4	14,1	26,5	39,6	35,2
<b>Total (a).....</b>	<b>1 053,3</b>	<b>1 123,9</b>	<b>1 074,1</b>	<b>1 103,2</b>	<b>1 220,5</b>	<b>1 412,1</b>	<b>1 468,5</b>	<b>1 526,2</b>

\* Y compris le matériel militaire. (a) Avec correction territoriale.

TAUX DE COUVERTURE EN VOLUME  
DES PRINCIPAUX REGROUPEMENTS DE PRODUITS [3]



## 16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

### PRÉSENTATION

Le *taux de couverture* (CAF-FAB) (hors matériel militaire) des importations françaises par les exportations est de 93 % en 1991 soit trois points de plus qu'en 1990. Le solde de la balance commerciale a ainsi été ramené de - 125 milliards de F en 1990 à - 97 milliards de F en 1991. Y compris le matériel militaire le solde est passé de - 97 milliards de F en 1990 à - 82 milliards de F en 1991. Les exportations en valeur croissent de 3,8 % alors que les importations progressent de 2,4 %. Le solde des produits énergétiques est quasiment stable (- 95 milliards de F), alors que le déficit sur les produits manufacturés diminue fortement passant de - 58 milliards de F en 1990 à - 28 milliards de F en 1991. Quant au solde toujours positif des produits agricoles et agro-alimentaires, il passe de 51 milliards de F en 1990 à 44 milliards de F en 1991. La balance pour l'électroménager et l'électronique grand public s'est améliorée en 1991 passant de - 14 milliards de F à - 12 milliards de F [1]. Dans ses échanges commerciaux avec l'étranger, la France est fortement déficitaire avec les États-Unis et le Japon. En 1991, la balance commerciale avec ces deux pays s'est encore dégradée (passant de - 63 milliards de F à - 77 milliards de F) alors qu'elle s'est notablement améliorée avec les pays de la CEE passant de - 36 milliards de F à + 5 milliards de F. Pour la première fois depuis 1975, la France a plus exporté vers la CEE qu'elle n'a reçu d'importations de cette zone. Cette situation est surtout due aux progrès réalisés avec l'Allemagne [3] [4].

### SOURCES

- [1] Ministères du Budget et de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes et INSEE.  
[2] *Informations rapides*, INSEE, série C, n° 108, 28 avril 1992.  
[3] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992, tabl. 05-14.  
[4] « Rapport sur les comptes de la Nation 1991 - Une année en demi-teinte », *INSEE-Études*, 1992.

### DÉFINITIONS

● **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale inclut uniquement les biens, les services étant exclus.

● **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays, etc. Le taux de couverture est le rapport  $E/I$  alors que le solde du commerce extérieur est la différence  $E - I$ . Ces deux notions ne sont donc pas interchangeables.

● **CAF-FAB, FAB-FAB.** Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des *importations CAF* à des *exportations FAB*. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB. Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la Direction générale des Douanes et Droits indirects; il est égal à 96,3 % pour 1990 et 96 % pour 1991.

● **Statistiques douanières - statistiques de la comptabilité nationale.** La comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités et de produits (NAP) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part l'avitaillement des navires et celui des avions sont ajoutés.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition, chap. 6.  
● « Les chiffres clés du commerce extérieur », ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.  
● *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « Bilan et perspective des relations économiques franco-soviétiques », n° 473, 29 janvier au 4 février 1990; « Financements et garanties des grands contrats à l'exportation », n° 474, 5 au 11 février 1990; « Le commerce extérieur de la France en 1989 », n° 505, 10 au 16 septembre 1990; « Les échanges commerciaux de la France avec la zone franc », n° 566, 11 au 17 novembre 1991.  
● « L'impact de la crise du Golfe sur le commerce mondial », *FOCUS*, bulletin d'information du GATT/AGETAC, avril 1991.  
● « Les fauteurs du déficit commercial », *Le Nouvel Économiste*, n° 807, août 1991.

## 16.2 BALANCE COMMERCIALE

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE 1991 CAF-FAB [1] [2]

Nomenclature pour les études conjoncturelles	Exportations FAB		Importations CAF		Solde Milliards de F	Taux de couvert. %
	Milliards de F	%	Milliards de F	%		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche .....	82,6	6,9	54,1	4,2	+ 28,5	153
dont : produits végétaux .....	72,7	6,1	47,8	3,7	+ 24,9	152
produits animaux .....	9,8	0,8	6,3	0,5	+ 3,5	155
Produits des industries agricoles et alimentaires .....	110,5	9,2	94,8	7,3	+ 15,7	117
soit : viandes et conserves de viande .....	20,5	1,7	23,4	1,8	- 2,9	88
lait et produits laitiers .....	19,8	1,6	8,3	0,6	+ 11,5	238
autres produits des industries agricoles et alimentaires .....	70,2	5,8	63,1	4,9	+ 7,1	111
Produits énergétiques .....	29,8	2,5	124,5	9,6	- 94,7	24
dont : pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés .....	16,4	1,4	115,1	8,9	- 98,7	14
Matières premières minérales .....	1,6	0,1	8,5	0,7	- 6,9	19
Métaux et produits du travail des métaux .....	115,9	9,7	118,8	9,2	- 2,9	98
soit : produits sidérurgiques .....	31,0	2,6	25,4	2,0	+ 5,6	122
produits de la première transformation de l'acier .....	14,0	1,2	11,5	0,9	+ 2,5	122
métaux et demi-produits non ferreux .....	35,5	3,0	46,2	3,6	- 10,7	77
produits de la fonderie et du travail des métaux .....	35,4	2,9	35,7	2,7	- 0,3	99
Demi-produits non métalliques .....	177,1	14,8	193,4	14,9	- 16,3	92
dont : matériaux de construction et céramique .....	10,9	0,9	13,6	1,0	- 2,7	80
produits de l'industrie du verre .....	12,1	1,0	9,3	0,7	+ 2,8	130
produits chimiques de base .....	91,5	7,6	92,6	7,1	- 1,1	99
papier et carton .....	24,8	2,1	38,1	2,9	- 13,3	65
caoutchouc et matières plastiques .....	37,9	3,2	39,9	3,1	- 2,0	95
Biens d'équipement professionnel .....	306,2	25,5	315,4	24,3	- 9,2	97
dont : machines et appareils mécaniques .....	92,8	7,7	105,0	8,1	- 12,2	88
matériel électrique .....	38,2	3,2	28,5	2,2	+ 9,7	134
machines de bureau et matériel électronique professionnel .....	78,2	6,5	104,7	8,1	- 26,5	75
produits de la construction aéronautique .....	73,3	6,0	50,1	3,8	23,2	146
instruments et matériel de précision .....	23,7	2,0	27,0	2,1	- 3,3	88
Électroménager, électronique grand public .....	23,1	1,9	35,5	2,7	- 12,4	65
soit : matériel électronique ménager .....	11,8	1,0	22,2	1,7	- 10,4	53
équipement ménager .....	11,3	0,9	13,3	1,0	- 2,0	85
Équipement automobile des ménages .....	82,7	6,9	73,7	5,7	+ 9,0	112
dont : voitures particulières .....	80,3	6,7	68,5	5,3	+ 11,8	117
Pièces détachées de véhicules et mat. util. de transport terrestre .....	83,1	6,9	58,8	4,5	+ 24,1	141
dont : véhicules utilitaires .....	18,0	1,5	20,2	1,6	- 2,2	89
pièces et équipement de véhicules .....	62,7	5,2	37,6	2,9	+ 25,1	167
Biens de consommation courante .....	181,2	15,1	215,3	16,6	- 34,1	84
dont : produits de la parachimie et de la pharmacie .....	64,7	5,4	42,1	3,2	+ 22,6	154
produits textiles, articles d'habillement .....	61,8	5,1	85,6	6,6	- 23,8	72
presse, produits imprimerie et édition .....	10,9	0,9	15,7	1,2	- 4,8	69
cuirs et chaussures .....	11,4	0,9	21,0	1,6	- 9,6	54
bois, meubles .....	12,3	1,0	23,0	1,8	- 10,7	53
produits des ind. diverses; objets d'art, de coll. et d'antiquités ..	20,2	1,7	27,9	2,2	- 7,7	72
Divers .....	6,7	0,6	4,4	0,3	+ 2,2	151
<b>Total</b> .....	<b>1 200,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 297,2</b>	<b>100,0</b>	<b>- 96,8</b>	<b>93</b>
Matériel militaire .....	20,5		5,8		+ 14,7	
<b>Total y compris matériel militaire</b> .....	<b>1 221,0</b>		<b>1 303,0</b>		<b>- 82,0</b>	<b>94</b>

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE PAR ZONE ET PAR PAYS [3]

(Millions de F)

	1980	1990	1991		1980	1990	1991
CEE à 12*	- 21 605	- 35 593	5 157	OCDE hors CEE	- 27 398	- 64 863	- 81 402
dont : Allemagne	- 16 811	- 40 649	- 6 314	dont : États-Unis	- 24 564	- 33 726	- 47 929
Belgique-Luxembourg	- 3 694	- 4 080	- 323	Japon	- 7 074	- 28 949	- 29 065
Espagne	- 3 301	13 107	15 616	Suisse	9 254	16 578	14 827
Grande-Bretagne	2 007	16 666	10 998	Autres pays étr. hors OCDE	- 55 790	- 20 744	- 16 951
Irlande	- 919	- 5 832	- 6 848	dont : Pays de l'Est	- 3 057	- 17 200	- 16 770
Italie	5 259	- 15 929	- 8 759	OPEP	- 64 560	- 11 386	- 12 644
Pays-Bas	- 7 977	- 107	- 7 192	DOM-TOM	5 346	23 769	27 324
				<b>Total</b>	<b>- 99 448</b>	<b>- 97 431</b>	<b>- 65 872</b>

\* CEE à champ constant (12 pays).

# 16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

## PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France sont nettement privilégiés avec les pays de l'Europe des Douze qui totalisent 61,4 % des exportations et 57,9 % des importations de l'Hexagone en 1991 [1].

Selon les produits, le lien européen est plus ou moins affirmé : nos approvisionnements énergétiques proviennent de pays plus lointains tandis que nos achats industriels proviennent largement de nos voisins européens; inversement, nos exportations agro-alimentaires vont surtout vers la CEE tandis que nos ventes industrielles débordent très largement ce cadre.

L'Allemagne, suivie de l'Italie, sont nos premiers clients et fournisseurs, le solde avec ces deux pays qui était structurellement défavorable pour la France, est à l'équilibre en 1991. Suite à la réunification, les importations allemandes ont fait un bond. Le Japon reste en 1991 un client modeste (2 % de nos exportations) alors qu'il est un fournisseur plutôt important (4,1 % de nos importations), devancé par les États-Unis (9,6 % de nos importations) parmi les fournisseurs non européens [1].

## DÉFINITIONS

● **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus de l'Europe des Douze (CEE), les pays de l'Europe Occidentale (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie), en Amérique, les États-Unis et le Canada, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.

● **Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).** Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Équateur, Gabon, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigeria, Venezuela.

● **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, ex-URSS.

## SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992, tabl. 05-11, 05-12, 05-13.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé, ministère de l'Économie et des Finances (trimestriel et annuel).

● *Annuaire des échanges extérieurs des pays de la CEE, OEST*, ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

● « Le pétrole vert - Dix ans d'exportations agro-alimentaires », *INSEE-Première*, n° 130, avril 1991.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « L'image de marque des produits français au Royaume-Uni », n° 2230, juin 1991; « Le déficit commercial français est-il inéluctable? Une approche comparée avec le Japon et l'Allemagne », n° 2234, juillet 1991.

● « La France, l'Europe et le monde », *La France des entreprises*, chapitre IV, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

## 16.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

### LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR ZONE ET PRODUIT [1]

	1980				1991			
	Exportations		Importations		Exportations		Importations	
	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%
Agriculture .....	34,8	7,4	31,0	5,4	82,6	6,7	54,1	4,2
dont : CEE .....	24,6	5,2	10,4	1,8	67,5	5,5	27,4	2,1
OCDE hors CEE .....	3,3	0,7	5,2	0,9	7,1	0,6	6,0	0,5
Industries agro-alimentaires .....	45,0	9,6	37,5	6,6	110,8	9,0	94,8	7,3
dont : CEE .....	23,2	4,9	22,7	4,0	74,0	6,0	67,4	5,2
OCDE hors CEE .....	5,1	1,1	4,7	0,8	13,0	1,1	8,7	0,7
Énergie .....	18,8	4,0	150,5	26,4	29,8	2,4	124,5	9,6
dont : CEE .....	11,0	2,3	20,4	3,6	19,1	1,6	27,6	2,1
OCDE hors CEE .....	4,2	0,9	7,7	1,4	8,3	0,7	19,6	1,5
Biens intermédiaires .....	133,6	28,4	143,8	25,3	294,9	23,9	320,7	24,7
dont : CEE .....	79,0	16,8	93,8	16,5	198,7	16,1	225,2	17,4
OCDE hors CEE .....	21,4	4,6	30,1	5,3	49,8	4,0	61,6	4,7
Équipement (a) .....	167,8	35,7	134,7	23,7	489,3	39,7	483,4	37,2
dont : CEE .....	81,7	17,4	89,0	15,6	282,0	28,2	278,7	21,6
OCDE hors CEE .....	25,0	5,3	39,7	7,0	92,4	9,4	158,4	12,3
Biens de consommation courante .....	65,6	14,0	69,5	12,2	180,5	14,7	215,3	16,6
dont : CEE .....	36,8	7,8	44,3	7,8	102,7	8,3	124,3	9,6
OCDE hors CEE .....	12,9	2,8	11,5	2,0	37,4	3,0	35,0	2,7
<b>Total marchandises (b) .....</b>	<b>470,2</b>	<b>100,0</b>	<b>569,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 231,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 297,2</b>	<b>100,0</b>
CEE .....	260,6	55,4	282,2	49,5	755,9	62,8	754,2	58,1
OCDE hors CEE .....	72,1	15,3	99,5	17,5	208,4	17,4	289,9	22,3

(a) Professionnel, ménager, matériel de transport (y. c. automobiles). (b) Y compris produits de récupération.

### LES CLIENTS DE LA FRANCE EN 1991 (EXPORTATIONS FAB) [1]

Pays	1980		1991	Pays	1980		1991
	%	milliards F	%		%	milliards F	%
Europe des Douze .....	55,4	755,9	61,4	DOM-TOM .....	1,6	30,7	2,5
Allemagne .....	16,0	223,4	18,1	OCDE hors CEE .....	15,1	208,4	16,9
Italie .....	12,5	132,3	10,7	États-Unis .....	4,4	76,6	6,2
Grande-Bretagne .....	7,0	107,3	8,7	Suisse .....	4,7	45,0	3,7
UE belgo-lux. ....	9,4	108,7	8,8	Japon .....	1,0	24,5	2,0
Espagne .....	2,8	81,8	6,6	Autres pays .....	5,0	62,3	5,1
Pays-Bas .....	4,9	59,4	4,8	Autres pays étrangers			
Portugal .....	0,7	17,8	1,4	hors OCDE .....	27,8	236,2	19,2
Danemark .....	0,7	11,5	0,9	OPEP .....	8,9	47,0	3,8
Grèce .....	1,1	8,7	0,7	Pays de l'Est .....	4,5	28,1	2,3
Irlande .....	0,5	4,9	0,4	Autres pays .....	14,4	161,1	13,1
				Total .....	100,0	1 231,2	100,0

### LES FOURNISSEURS DE LA FRANCE EN 1991 (IMPORTATIONS CAF) [1]

Pays	1980		1991	Pays	1980		1991
	%	milliards F	%		%	milliards F	%
Europe des Douze .....	49,4	750,7	57,9	DOM-TOM .....	0,4	3,4	0,3
Allemagne .....	16,1	229,7	17,6	OCDE hors CEE .....	17,3	289,9	22,3
Italie .....	9,4	141,0	10,9	États-Unis .....	7,9	124,6	9,6
UE belgo-lux. ....	8,3	109,0	8,4	Japon .....	2,1	53,6	4,1
Grande-Bretagne .....	5,4	96,3	7,5	Suisse .....	2,2	30,1	2,3
Pays-Bas .....	5,4	66,6	5,2	Autres pays .....	5,0	81,6	6,3
Espagne .....	2,9	66,2	5,1	Autres pays étrangers			
Portugal .....	0,4	14,2	1,1	hors OCDE .....	32,9	253,2	19,5
Irlande .....	0,6	11,7	0,9	OPEP .....	18,6	59,7	4,6
Danemark .....	0,6	11,9	0,9	Pays de l'Est .....	4,3	44,9	3,5
Grèce .....	0,3	4,0	0,3	Autres pays .....	10,0	148,7	11,4
				Total .....	100,0	1 297,2	100,0

# 16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

## PRÉSENTATION

La *balance des paiements* de la France se caractérise en 1991 par un déficit des *transactions courantes* de 32,3 milliards de F (soit 0,4 % du PIB). Cette évolution recouvre une amélioration du déficit commercial (FAB-FAB) (- 56,4 milliards de F après - 73,7 milliards de F en 1990). Ce déficit se décompose en un excédent des échanges de biens et services (+ 8,9 milliards de F après - 8,5 milliards de F en 1990) et en un déficit des transferts unilatéraux en légère réduction (- 41,2 milliards de F après - 44,4 milliards de F en 1990) [1].

Les entrées nettes de capitaux à long terme sont un peu moins importantes qu'en 1990 (+ 35,8 milliards de F après 56,4 milliards de F) mais suffisantes pour assurer l'équilibre de la balance commerciale et donc la couverture de l'ensemble des besoins de financement à long terme de la France [1].

Les achats nets de valeurs françaises par les non-résidents (+ 143,8 milliards de F contre + 202,5 milliards de F en 1990) et les investissements directs des entreprises françaises à l'étranger (- 108,6 milliards de F après - 147,6 milliards de F en 1990) sont restés à des niveaux élevés [1].

Les mouvements de capitaux à court terme se soldent par des sorties nettes de 30,3 milliards de F. Les avoirs du secteur public ont diminué de 29,9 milliards de F [1].

En 1991, le Japon est le seul pays du monde qui dégage un excédent des paiements courants [2].

## SOURCES

[1] « La balance des paiements de l'année 1991 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie et des Finances, n° 589, semaine du 20 au 26 avril 1992.

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 54-55-56, juin 1992.

## DÉFINITIONS

● **Balance des paiements.** La balance des paiements d'un pays retrace toutes les opérations financières de ce pays avec le reste du monde. On distingue les opérations courantes et les mouvements de capitaux, l'ensemble étant équilibré, aux « erreurs et omissions » près.

Elle est établie en termes de transaction, les opérations étant enregistrées au moment de leur passage en douane.

● **Transactions courantes ou paiements courants :** postes IA Marchandises (balance commerciale FAB/FAB), IB Services, IC Autres biens et services (redressement statistique global sur les postes IA et IB) et ID Transferts unilatéraux (notamment transferts d'économies de travailleurs, dons du secteur privé, dépenses de coopération du secteur public, opérations avec les communautés européennes).

● **Les mouvements de capitaux non monétaires,** engagements à long terme (prêts, investissements) ou à court terme (crédits commerciaux).

● **Les mouvements de capitaux monétaires** retracent les variations des engagements à court terme du secteur public (réserves de change) et du système bancaire.

● **Position monétaire extérieure.** Correspond aux mouvements de capitaux à court terme des secteurs bancaire et public.

● **Réserves internationales.** Elles comprennent les Droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Balance of payments statistics*, Yearbook, Fonds monétaire international (annuel).

● « La balance des paiements », *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 29<sup>e</sup> édition.

● *Balance des paiements de la France*, Rapport annuel de la Banque de France.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « L'évolution des réserves mondiales de change depuis 1970 », n° 2172, 25 avril 1990; « L'établissement de la balance des paiements de la France : l'impact d'un contexte financier en mutation », n° 2179, 13 juin 1990.

● « La balance des paiements entre les États de la zone franc et le franc », *Les Notes bleues*, n° 566, du 11 au 17 novembre 1991.

● « Les échanges extérieurs des services », *INSEE-Première*, n° 181, février 1992.

## 16.4 BALANCE DES PAIEMENTS

### BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LA FRANCE ET L'EXTÉRIEUR (SOLDES)\* [1]

(milliards de F)

	1988	1989	1990	e 1991
<b>I. TRANSACTIONS COURANTES</b>				
IA. Marchandises .....	- 50,9	- 64,7	- 70,3	- 51,2
Exportations et importations (commerce extérieur) .....	- 48,0	- 68,4	- 73,7	- 56,4
Négoce international .....	- 2,9	+ 3,7	+ 3,4	+ 5,2
IB. Services .....	+ 33,0	+ 44,8	+ 21,5	+ 18,3
soit : services liés au commerce extérieur	+ 0,5	- 4,3	- 12,6	- 13,7
services liés aux échanges de technologie .....	+ 18,5	+ 14,9	+ 15,7	+ 19,5
revenus .....	- 1,9	- 3,5	- 18,8	- 28,8
soit : <i>revenus du capital</i> .....	+ 0,6	- 2,6	- 17,4	- 27,2
<i>revenus du travail</i> .....	- 2,5	- 0,9	- 1,4	- 1,6
voyages .....	+ 24,2	+ 39,7	+ 42,3	+ 51,3
Opérations gouvernementales .....	- 3,5	- 3,8	- 3,9	- 4,0
services divers .....	- 4,8	+ 1,9	- 1,2	- 6,0
IC. Autres biens et services .....	+ 37,1	+ 40,9	+ 40,3	+ 41,8
ID. Transferts unilatéraux .....	- 40,6	- 48,0	- 44,4	- 41,2
Secteur privé .....	- 14,5	- 12,2	- 14,9	- 14,4
dont : <i>transferts d'économie des travailleurs</i> .....	- 11,6	- 10,8	- 10,8	- 10,1
Secteur public .....	- 26,1	- 35,9	- 29,5	- 26,8
Total I : Transactions courantes .....	- 21,4	- 27,0	- 52,9	- 32,3
<b>II. MOUVEMENTS DE CAPITAUX NON MONÉTAIRES</b>				
IIA. Long terme .....	+ 3,6	+ 54,9	+ 56,4	+ 35,8
Crédits commerciaux .....	+ 13,7	+ 8,4	+ 7,5	+ 12,4
Investissements des secteurs privé et bancaire .....	- 33,1	- 54,3	- 98,2	- 47,4
soit : <i>français à l'étranger</i> .....	- 76,0	- 115,2	- 147,6	- 108,6
<i>étrangers en France</i> .....	+ 42,9	+ 60,9	+ 49,4	+ 61,2
Investissements du secteur public .....	- 2,5	- 3,0	- 2,9	- 3,9
Prêts .....	- 19,7	- 39,6	- 6,5	- 4,3
Opérations sur titres .....	+ 45,2	+ 143,4	+ 156,5	+ 79,0
II B. Court terme (secteur privé non bancaire) .....	- 5,9	- 75,6	- 101,4	- 67,5
II C. Transfert en capital (1) .....	-	- 5,7	- 29,9	- 3,2
Total II .....	- 2,3	- 26,4	- 74,9	- 34,9
Total (I + II) .....	- 23,7	- 53,4	- 127,8	- 67,2
<b>III. MOUVEMENTS DE CAPITAUX MONÉTAIRES (court terme)</b>				
Secteur bancaire .....	+ 13,9	+ 37,0	+ 149,4	- 30,6
Secteur public (réserves de change) .....	+ 5,5	+ 27,1	- 58,9	+ 29,9
Total III .....	+ 19,4	+ 64,1	+ 90,5	- 0,7
ERREURS ET OMISSIONS .....	+ 4,2	- 10,7	+ 37,3	+ 67,9

\* Le signe - indique une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements; le signe + indique une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements.

(1) Ce poste regroupe les remises de dettes et les pertes enregistrées lors de cessions de créances.

### BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES ET RÉSERVES INTERNATIONALES DES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [2]

(milliards de dollars US)

	1989		1990		1991	
	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)
Allemagne (ex-RFA) .....	57,2	65,1	47,9	72,6	- 20,6	67,8
<b>France</b> .....	<b>- 5,5</b>	<b>28,4</b>	<b>- 13,6</b>	<b>40,9</b>	<b>- 7,9</b>	<b>35,4</b>
Italie .....	- 10,6	49,8	- 14,4	66,2	- 15,3	52,0
Royaume-Uni .....	- 32,5	35,6	- 24,5	36,8	- 11,4	42,8
CEE à 12 .....	6,5	276,4	- 8,2	336,7	- 56,0	338,2
Canada .....	- 17,5	16,8	- 18,9	18,6	- 17,9	16,9
États-Unis .....	- 106,3	75,6	- 92,1	85,3	- 4,1	79,8
Japon .....	57,2	85,1	35,4	79,7	69,8	73,3
Total OCDE .....	- 80,1	538,8	- 99,4	628,7	- 14,7	612,8

# 17 FINANCES

## PRÉSENTATION

En 1991, le rythme de croissance de la masse monétaire (agrégat M3) s'est ralenti. Il est passé d'une croissance de 8,8 % entre 1989 et 1990 à 3,0 % entre 1990 et 1991. Sur cette dernière période, la baisse est due à la diminution de 5,1 % des moyens de paiement (disponibilités à vue non rémunérées ou M1) et à celle de 1,7 % des placements à vue (livrets défiscalisés, comptes épargne-logement et livrets soumis à l'impôt). Par contre les placements à terme ont progressé de 12,3 % entre 1990 et 1991 [1].

Le ralentissement de la croissance des agrégats monétaires profite donc aux agrégats de placements créés le 1<sup>er</sup> janvier 1991. L'épargne contractuelle (agrégat P1) croît rapidement en 1991 (+ 19,5 % par rapport à 1990) toutefois moins vite qu'en 1990 (+ 24,4 %) et surtout qu'en 1989 (+ 51,7 %). Cette croissance provient encore pour les trois quarts de l'essor des plans d'épargne populaire (PEP) [1].

En 1990, tandis que les moyens de paiement aux USA et au Japon diminuent, ils augmentent en Europe. Cette situation est imputable à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce [2].

Le rythme de croissance du crédit intérieur s'est également ralenti. De 10,6 % entre 1989 et 1990, il passe à 5,8 % de 1990 à 1991. La progression de l'endettement total des ménages et des entreprises a été inférieure à celle des administrations publiques : + 5,5 % contre + 6,8 % [1].

Les crédits bancaires qui représentent 74 % de l'endettement total ont progressé de 5,4 % en 1991 par rapport à l'année précédente [1].

## DÉFINITIONS

● **Agrégats de monnaie.** L'agrégat M1 regroupe les billets détenus par les agents non financiers, les monnaies divisionnaires et les dépôts à vue en francs mobilisables. L'agrégat M2 comprend en plus de M1 les placements à vue en francs rémunérés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, CODEVI, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt).

L'agrégat M3 inclut outre M2 les placements monétaires en devises, tous les placements à terme non négociables sur un marché (compte à terme traditionnels, pensions, bons de caisse et bon d'épargne des établissements de crédit), les titres de créances négociables (certificats de dépôt, bons émis par les sociétés financières), les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans et la totalité des parts et titres d'OPCVM court terme.

L'agrégat M4 regroupe outre M3 les bons du Trésor et les billets de trésorerie émis par les entreprises.

● **Agrégats de placement.** L'agrégat P1 rassemble les plans d'épargne-logement, les livrets d'épargne entreprise, les contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé, les plans d'épargne populaire et les bons de capitalisation.

L'agrégat P2 regroupe les obligations, les titres d'OPCVM obligataires et les réserves techniques d'assurance.

L'agrégat P3 comprend les actions et les titres d'OPCVM actions.

● **Crédit intérieur total.** Le crédit intérieur total — défini comme l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement, soit auprès des établissements de crédit, soit sur les marchés de capitaux, tant en France qu'à l'étranger — retrace la dette de ces agents ayant entraîné un flux de financement effectif. Il comprend les crédits accordés par les établissements de crédit, l'encours des obligations et des titres du marché monétaire ainsi que les concours reçus des non-résidents.

● **OPCVM : voir définition au mot-clé 17.3.**

## SOURCES

[1] *Statistiques monétaires*, série bleue trimestrielle, Banque de France, décembre 1991.

[2] *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B, n° 3, 1991, p. 90.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Rapport annuel du Conseil national du crédit pour 1990 », troisième trimestre 1991 (annuel).

● *Statistiques financières de l'OCDE.*

● « La monnaie en 1991 », *Collections statistiques Banque de France* (annuel).

● *Ecoflash*, INSEE-CNDP : « Le SME a 10 ans », n° 38; « La politique monétaire française : du contrôle administratif au marché », n° 43, mars 1990.

● « Le projet français sur l'union économique et monétaire », *Les Notes bleues*, n° 532, 18 au 24 mars 1991.

● *Problèmes économiques* : « La réforme des agrégats monétaires », « L'impact d'une hausse des taux d'intérêt en France : les enseignements d'une simulation », n° 2231, juin 1991; « Pourquoi les taux d'intérêt réels sont-ils si élevés ? », n° 2216, mars 1991; « La gestion de la dette publique en France », n° 2249, novembre 1991.

# 17.1 MONNAIE - CRÉDIT

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 1991 (milliards de F) [1]

Moyens de paiement M1 1611,1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Billets et monnaies divisionnaires</li> <li>- Dépôts à vue en francs</li> </ul>	M2 2349,6	M3 5187,5	Liquidités M4 5236,3
Placements à vue M2 - M1 1238,5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livrets A dans les C E</li> <li>- Autres livrets défiscalisés dans les C E</li> <li>- Livrets bleus au Crédit Mutuel</li> <li>- Livrets défiscalisés dans les banques et au Trésor</li> <li>- Livrets soumis à l'impôt dans les C E</li> <li>- Livrets soumis à l'impôt dans les banques</li> </ul>			
Placements à terme M4 - M2 2386,7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Placements en devises auprès des C E et du Trésor</li> <li>- Dépôts à terme, valeurs prises en réméré et bons de caisse et d'épargne auprès des E C et du Trésor</li> <li>- Certificats de dépôt et bons négociables émis par les E C</li> <li>- Titres d'OPCVM court terme</li> <li>- Bons du trésor chez les ANF</li> <li>- Billets de trésorerie chez les ANF</li> </ul>		M4 - M3 48,8	

AGRÉGATS DE MONNAIE EN FIN D'ANNÉE [1]

(milliards de F)

	1989	1990	1991
M1 (moyens de paiement) .....	1 634,5	1 697,7	1 611,1
M2-M1 (placements à vue) .....	1 296,0	1 259,6	1 238,5
Livrets défiscalisés .....	959,9	945,8	934,1
Compte d'épargne-logement .....	118,9	116,7	120,6
Livrets soumis à l'impôt .....	217,2	197,1	183,8
M3-M2 (placements à terme) .....	1 698,7	2 081,2	2 337,9
Dépôts et titres du marché monétaire en devises .....	92,5	62,3	72,4
Placements à terme et bons d'épargne en F .....	815,7	923,9	959,7
Titres d'OPCVM .....	790,5	1 095,0	1 305,8
M4-M3 (placements à terme) .....	62,7	49,7	48,8
Bons du Trésor .....	36,8	27,8	34,4
Billets de trésorerie .....	25,9	21,9	14,4
P1 (Épargne contractuelle) .....	617,1	767,8	917,5
M1 .....	1 634,5	1 697,7	1 611,1
M2 .....	2 930,5	2 957,3	2 849,6
M3 .....	4 629,2	5 038,5	5 187,5
M4 .....	4 691,9	5 088,2	5 236,3

CRÉDIT INTÉRIEUR TOTAL EN FIN D'ANNÉE [1]

(milliards de F)

	1989	1990	1991
Dette publique ajustée (a) .....	1 449,6	1 605,1	1 714,7
Dette des agents non financiers (hors État) .....	5 930,0	6 553,6	6 913,5
<b>Crédit intérieur total</b> .....	<b>7 379,6</b>	<b>8 158,7</b>	<b>8 628,2</b>
<i>Répartition par instrument :</i>			
Obligations françaises .....	1 113,3	1 234,6	1 368,1
Obligations émises à l'étranger .....	84,3	89,0	100,8
Titres du marché monétaire .....	645,1	702,2	708,6
Crédits obtenus auprès des établissements de crédit résidents .....	5 443,6	6 036,9	6 365,4
Crédits obtenus auprès des établissements de crédit non résidents .....	93,3	96,0	85,3

(a) Après déduction des bons du Trésor souscrits par les organismes internationaux, des avances du FDES aux établissements de crédit et des transferts consécutifs aux opérations de nationalisation et privatisation.

DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES\* DANS LA CEE, AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON EN 1990 [2]

Allemagne (ex-RFA) .	237 413	<b>France</b> .....	<b>244 460</b>	Luxembourg .....	1 726	Ensemble CEE ....	1 108 113
Belgique .....	33 368	Grèce .....	8 786	Pays-Bas .....	53 946	États-Unis .....	619 442
Danemark .....	37 074	Irlande .....	4 134	Portugal .....	12 866	Japon .....	646 875
Espagne .....	108 070	Italie .....	303 499	Royaume-Uni .....	(a) 62 771		

\* M1 en fin d'année, en millions d'Ecu (1 Ecu = 6,93 F).

(a) Troisième trimestre.

## PRÉSENTATION

La valeur du patrimoine national a été multipliée par 7 entre 1970 et 1988, passant de 3 159 milliards de F à 21 866 milliards de F. À titre de comparaison, en 1988, le PIB était de 5 723 milliards de F. De 1970 à 1982, la part détenue par les ménages a diminué (de 70 % à 62 %) au bénéfice des entreprises et des administrations publiques. Depuis 1982, le mouvement s'est inversé : désormais les ménages possèdent 75 % du patrimoine national tandis que les sociétés et les administrations publiques n'en détiennent plus que 16,5 % et 8,5 % respectivement [1].

En 1970, les ménages répartissaient leurs avoirs entre 2/3 d'actifs non financiers (terrains non bâtis et logements essentiellement) et 1/3 d'actifs financiers. En vingt ans, la part des logements et surtout celle des actifs financiers se sont accrues au détriment des terrains [1].

Bien qu'en légère croissance depuis 1987, le taux d'épargne des ménages a nettement reculé à partir de 1974. L'examen ex-post des comptes des ménages suggère que le ralentissement de l'investissement immobilier des ménages serait le premier responsable de cette tendance à la baisse. Parallèlement la diminution de l'épargne liquide a compensé les croissances depuis dix ans des assurances ou des titres d'OPCVM [2].

À des degrés divers, les principaux pays industrialisés enregistrent également un recul de leur taux d'épargne à partir de 1974-1975. Mais en France, l'évolution du taux d'épargne a été également marquée par une rupture de tendance du marché immobilier.

## DÉFINITIONS

● **Épargne.** L'épargne des ménages comprend l'épargne financière (épargne liquide, valeurs mobilières, épargne monétaire, assurance-vie) et l'épargne non financière assimilée à l'investissement immobilier.

● **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut.

● **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.

● **L'État** comprend les unités dont les dépenses et les recettes sont retracées dans le budget général, les budgets annexes (à l'exception de celui des PTT), les comptes spéciaux du Trésor, ainsi que les organismes à compétence spécialisée ne disposant pas de la personnalité juridique (fonds national d'aide au logement, fonds d'action économique, etc.).

S'il est facile de déterminer la propriété du domaine privé de l'État (bâtiments ministériels, terrains militaires, etc.), il n'en est pas tout à fait de même pour le domaine public. Les rivages, les eaux territoriales et maritimes, les fleuves... sont exclus du champ de la comptabilité nationale ainsi que le domaine public aérien.

Le domaine public artificiel créé par investissement fait partie du patrimoine de l'État lorsque la dépense correspondante est enregistrée dans le compte de capital : routes, ports, aérodromes, etc. Les biens immobiliers que l'État met à disposition d'autres organismes ne sont pas comptés dans son patrimoine, les concessions de service public (autoroutes, tunnel sous le Mont-Blanc, ...) non plus. Le domaine public artificiel non acquis à titre onéreux n'est pas actuellement pris en compte, en partie faute d'information statistique.

## SOURCES

[1] « La répartition du patrimoine national », *INSEE-Première*, n° 173, décembre 1991.

[2] « Consommer ou épargner 1970-1990 », *INSEE-Première*, n° 184, février 1992.

[3] *Perspectives économiques de l'OCDE*, OCDE, juillet 1991.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les actifs patrimoniaux des ménages en 1986 », par Stefan Lollivier, Daniel Verger. *Premiers-Résultats*, INSEE, n° 76, octobre 1986.

● « Épargne des ménages : montée des placements », *INSEE-Première*, n° 105, octobre 1990.

● Problèmes économiques : « Les placements financiers des ménages en France : situation et perspectives », n° 2170, 25 avril 1990; « Épargne mondiale : la pénurie », n° 2207, janvier 1991.

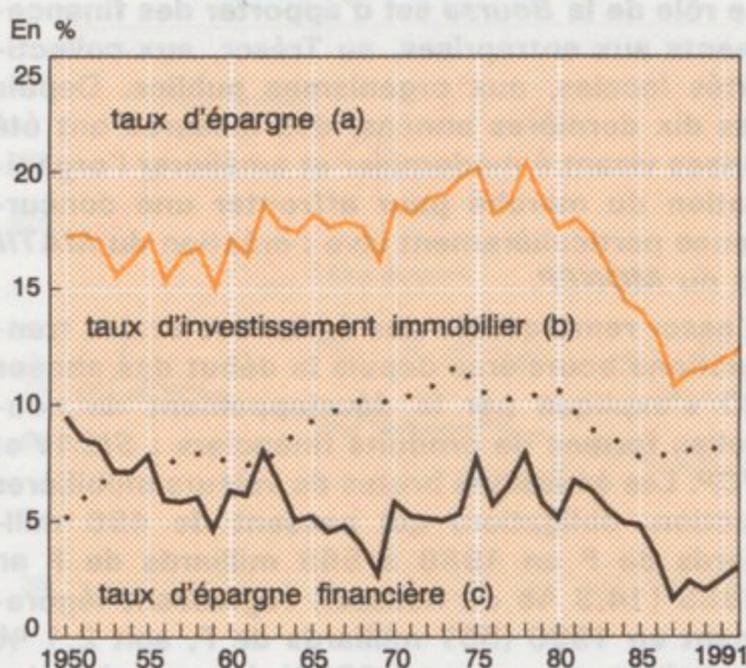
● *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « Le bilan de l'épargne-logement en 1990 », n° 552-553, du 5 au 18 août 1991; « Le bilan du plan d'épargne populaire au premier semestre 1991 », n° 562, du 14 au 20 octobre 1991.

## 17.2 ÉPARGNE - PATRIMOINE

### ÉVOLUTION DU PATRIMOINE NATIONAL [1]

Année	Milliards de francs courants
1970.....	3 159
1974.....	5 696
1980.....	12 738
1981.....	14 376
1982.....	16 189
1983.....	17 612
1984.....	18 526
1985.....	19 233
1986.....	19 909
1987.....	21 088
1988.....	21 866

### TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES DEPUIS 1950 [2]



- (a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible des ménages.  
 (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible des ménages.  
 (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible des ménages.

### LA RÉPARTITION DU PATRIMOINE NATIONAL [1]

Encours en fin d'année (en milliards de francs courants)

Secteurs	1970	1988	Secteurs	1970	1988
<b>Le patrimoine des ménages :</b>			<b>Le patrimoine des administrations publiques locales :</b>		
Actifs non financiers .....	1 644	11 925	Actifs non financiers .....	226	1 985
dont : logements .....	823	8 238	Actifs financiers .....	59	239
terrains non bâtis .....	564	1 567	Total .....	285	2 224
Actifs financiers .....	883	8 251	Passifs financiers .....	86	567
Total .....	2 527	19 376	Valeur nette .....	199	1 657
Passifs financiers .....	329	2 934	<b>Le patrimoine des sociétés non financières :</b>		
Valeur nette .....	2 198	16 442	Actifs non financiers .....	1 134	7 863
<b>Le patrimoine de l'État :</b>			Actifs financiers .....	806	8 921
Actifs non financiers .....	65	390	dont : actions et autres participations .....	315	5 577
Actifs financiers .....	244	978	Total .....	1 940	16 784
dont : actions .....	77	531	Valeur nette indépendante (a) .....	581	3 640
autres participations .....	65	390	Autres secteurs .....	126	630
Total .....	309	1 368	Patrimoine national .....	3 159	21 866
Passifs financiers .....	254	1 871			
Valeur nette .....	55	- 503			

(a) Pour les entreprises non financières le patrimoine correspond à la valeur nette indépendante c'est-à-dire à la valeur nette hors actions et autres participations.

### ÉVOLUTION DES TAUX D'ÉPARGNE DANS DIFFÉRENTS PAYS (a) [3]

	1970	1974	1975	1986	1987	1988	1989	1990	1991
États-Unis (b).....	8,3	9,5	9,4	4,3	3,0	4,3	4,7	4,7	4,2
Japon (b).....	17,7	23,1	22,8	16,1	14,7	14,3	14,2	14,6	14,5
Allemagne (ex-RFA) (b).....	13,8	14,6	15,1	12,3	12,6	12,8	12,5	13,9	13,3
France.....	18,7	19,8	20,2	12,9	10,8	11,4	11,6	12,0	12,4
Italie.....	29,4	26,3	26,9	15,3	15,7	15,4	14,4	15,6	15,6
Royaume-Uni.....	9,0	10,6	11,4	8,5	6,9	5,4	7,1	9,1	10,3

- (a) Les niveaux des taux d'épargne ne sont pas directement comparables d'un pays à l'autre en raison des différences de concept.  
 (b) Taux net : amortissement du capital déduit.

# 17 FINANCES

## PRÉSENTATION

Le rôle de la *Bourse* est d'apporter des financements aux entreprises, au Trésor, aux collectivités locales, aux organismes publics. Depuis les dix dernières années, des mesures ont été prises visant à moderniser et améliorer l'organisation du marché pour affronter une concurrence particulièrement vive : création du *MATIF* et du *MONEP*.

L'essor remarquable des émissions et des transactions boursières depuis le début des années 80 s'explique par le développement de nouvelles formes de produits financiers : *SICAV* et *FCP*. Les émissions brutes de valeurs mobilières (action, obligation) qui passent de 496 milliards de F en 1988 à 569 milliards de F en 1989 (14,3 % de hausse), régressent légèrement en 1990 (557 milliards de F, soit 2,1 % de baisse par rapport à 1989). Les marchés ont connu, en 1990, une année difficile. La crise du Golfe a provoqué, au second semestre, une réduction des volumes traités. En 1990, les émissions d'actions ont reculé de 8,9 % (218 milliards de F contre 239 milliards de F en 1989); les émissions brutes d'obligations ont connu une légère progression (+ 2,8 %) passant de 330 milliards de F en 1989 à 339 milliards de F en 1990. La capitalisation boursière des actions en fin d'année pour la cote officielle est passée de 1952 à 1561 milliards de F soit une baisse de 20 %. La crise du Golfe a entraîné, à partir du mois d'août 1990, une chute du cours des actions dans le monde. En France, à la fin de 1990, l'indice CAC 40 est descendu à 428 (545 en 1989); en 1991, il est remonté atteignant 466 fin décembre.

Paris est la cinquième place financière dans le monde en terme de capitalisation [1] [2].

## SOURCES

- [1] « Rapport de la Commission des opérations de Bourse en 1990 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 557, 9 au 15 septembre 1991.
- [2] « Commission des opérations de bourse 1990 », *Rapport au président de la République*, COB.
- [3] *Tendances de la conjoncture* (cahier 1), INSEE, n° 43, décembre 1991.
- [4] « Indices boursiers », *Bulletin mensuel de statistiques*, INSEE, n° 1, janvier 1992, p. 78 (*idem* éditions précédentes).
- [5] « Statistiques annuelles des bourses françaises de valeurs, rapport 1990 ». *Société des bourses de valeurs*.

## DÉFINITIONS

● **Bourse.** Marché entre une offre et une demande de capitaux à long terme dont le rapport est représenté par une valeur mobilière. Elle comprend le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà émis). Trois catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché et le hors-cote. Depuis la loi du 22 janvier 1988, trois instances assurent le fonctionnement des marchés financiers : le Conseil des Bourses de valeur, la Société des Bourses françaises et l'Association française des sociétés de Bourse.

● **Second marché.** Ouvert le 1<sup>er</sup> février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.

● **MATIF (marché à terme des instruments financiers).** Mis en place en 1986, il peut permettre aux agents de se couvrir contre les variations des taux d'intérêt. En 1988, après fusion avec les marchés à terme de marchandises, le MATIF devient le « marché à terme international de France ».

● **MONEP.** Marché des options négociables sur actions de Paris, créé en 1987.

● **SICAV (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Portefeuille de valeurs mobilières gérées par les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).

● **Capitalisation boursière.** Produit des titres cotés par leur cours boursier.

● **Indice CAC.** Indice de la Compagnie des agents de change composé de 247 valeurs du marché à règlement mensuel et du marché au comptant. Il est remplacé le 29 décembre 1989 par l'indice CAC-40 composé de 40 valeurs clés.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Note de conjoncture » (trimestrielle), INSEE et « Note de conjoncture internationale » (trimestrielle), Direction de la Prévision.
- « Le guide pratique des placements 1990 », *Le Nouvel Économiste*, 14<sup>e</sup> édition, n° hors série, mars 1990 (annuel).
- « Problèmes financiers », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 236, octobre 1990.
- Activités et statistiques, rapport 1990 ». *Fédération internationale des bourses de valeurs*.
- *Problèmes économiques* : « Les incidences économiques de la libéralisation des mouvements de capitaux dans la CEE », n° 2151, 29 novembre 1989; « Désordres boursiers et comportements des investisseurs », n° 2231, 26 juin 1991.
- « L'évaluation du marché financier français en 1990 ». *Les Notes bleues*, n° 559, 23 au 29 septembre 1991.

# 17.3 BOURSE - MARCHÉS FINANCIERS

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ FINANCIER [2]

(milliards de F)

	1983	1989	1990
<b>Émissions (données brutes).</b>			
Augmentations de capital :			
- par appel public à l'épargne .	10,8	58,7	62,3
- sans appel public à l'épargne .....	32,2	180,9	155,7
Titres participatifs .....	4,1	0,6	0,1
Emprunts (y compris obligations convertibles) .....	193,7	329,2	338,9
<b>Total .....</b>	<b>240,8</b>	<b>569,4</b>	<b>557,0</b>
<b>Marché boursier des valeurs françaises (cote officielle de Paris).</b>			
Capitalisation (en fin d'année) :			
- des actions .....	318,4	1 952,0	1 561,0
- des obligations (*) .....	978,0	2 346,3	2 467,4
- des titres participatifs .....	4,4		
<b>Total .....</b>	<b>1 300,8</b>	<b>4 298,3</b>	<b>4 028,4</b>
Transactions (sur l'année) :			
- actions .....	63,6	640,3	626,3
- obligations .....	221,5	3 306,9	3 017,5
<b>Total .....</b>	<b>285,1</b>	<b>3 947,2</b>	<b>3 643,8</b>
<b>Nombre de sociétés françaises cotées.</b>			
- cote officielle .....	688	606	578
dont : Paris .....	516	462	444
- second marché .....	42	298	297
dont : Paris .....	28	186	186
<b>Placements collectifs.</b>			
<b>SICAV :</b>			
- souscriptions nettes de l'année .....	53,6	141,8	154,4
- actifs gérés au 31 décembre .....	190,8	1 812,2	1 447,3
- nombre de SICAV au 31 décembre .....	203	872	916
<b>Fonds communs de placement :</b>			
- souscriptions nettes de l'année .....	36,8	95,0	136,0
- actifs gérés au 31 décembre .....	82,8	441,6	495,8
- nombre de fonds au 31 décembre .....	1 505	4 048	3 872

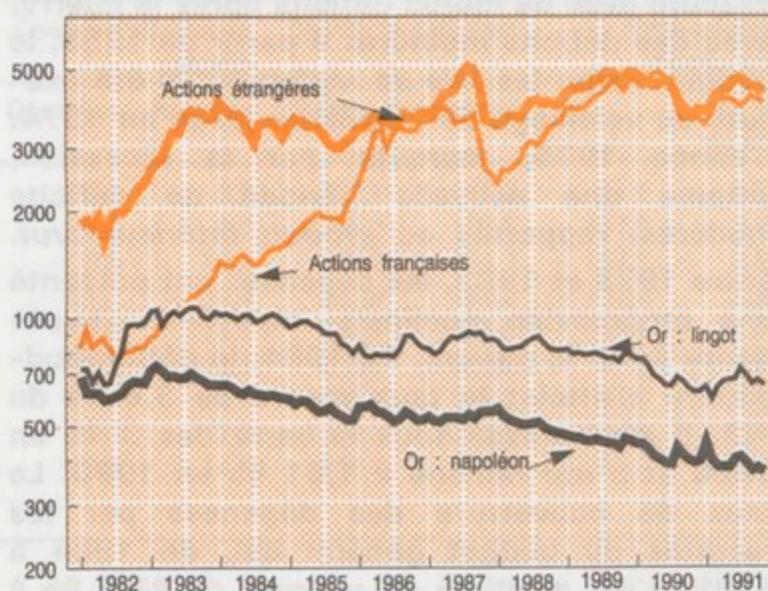
(\*) Coupon compris.

## INDICES BOURSIERS\* DE LA COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (Bourse de Paris) [4]

Décembre 1987 .....	280,1
Décembre 1988 .....	400,6
Décembre 1989 .....	545,5
Décembre 1990 .....	428,0
Décembre 1991 .....	464,7

\* Moyenne mensuelle établie d'après les données hebdomadaires des agents de change. Base 100 au 31 décembre 1981.

## LES COURS À LA BOURSE DE PARIS [3]



## LES PREMIÈRES PLACES FINANCIÈRES POUR LA CAPITALISATION BOURSIÈRE DES ACTIONS NATIONALES EN 1990 [2]

	Milliards de francs	Variation % 1989-1990
Tokyo .....	14 297	- 41,8
New York (1) .....	13 768	- 24,1
Royaume-Uni .....	4 458	- 7,1
Allemagne (ex-RFA) .....	1 717	- 11,0
<b>Paris .....</b>	<b>1 561</b>	<b>- 20,0</b>
Toronto .....	1 310	- 20,1
Zurich .....	831	- 16,1

(1) Y compris actions étrangères.

## LES VINGT-CINQ PLUS FORTES CAPITALISATIONS BOURSIÈRES DES ACTIONS FRANÇAISES AU 31 DÉCEMBRE 1991 [5]

Rang	Valeurs	Capitaux milliards de F
1	Elf Aquitaine .....	99,3
2	Alcatel Alsthom (en CGE) .....	67,6
3	LVMH .....	63,9
4	BSN .....	58,9
5	Eaux (Cie Gle) .....	46,7
6	Oréal (L') .....	43,5
7	UAP .....	40,7
8	Suez .....	40,7
9	Total .....	40,2
10	Air Liquide .....	36,0
11	Société Générale .....	33,3
12	Carrefour .....	29,6
13	Saint-Gobain .....	29,6
14	Peugeot .....	29,4
15	Paribas .....	27,8
16	AGF .....	26,2
17	Groupe Victoire .....	25,8
18	Euro Disney .....	24,5
19	Axa Midi Assurances .....	22,7
20	Eurotunnel .....	21,5
21	Lyonnaise-Dumez .....	21,2
22	Canal plus .....	19,3
23	Sanofi .....	18,5
24	Lafarge Coppée .....	17,8
25	Navigation Mixte .....	17,8

# 18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

## PRÉSENTATION

Exécuté avec de lourds déficits après la guerre, avec des déficits moindres à partir de 1958, le budget, selon les *lois de règlement*, a été exécuté au voisinage de l'équilibre jusqu'en 1974. L'année 1975, marquée par la récession, entame une nouvelle période de déficits modérés, rapportés au *produit intérieur brut*. Entre 1973 et 1983, les dépenses ont présenté une progression nominale importante (supérieure à 10 % par an). En 1984, le déficit budgétaire a atteint le taux record de 3,6 % du PIB. Il est repassé sous la barre des 3 % en 1986 et a été ramené à 1,51 % en 1990. Le taux de couverture des dépenses par les recettes du budget général qui, de 1984 à 1989, s'est amélioré en passant de 85,2 % à 92,9 %, faiblit légèrement en 1990 (92,5 %) [1] [2].

Dans la *loi de finances initiale* pour 1992, les charges, hors *budgets annexes*, s'élèvent à 1 337 milliards de F et les recettes à 1 260 milliards de F. Le déficit budgétaire progresse de 11 % en 1992 (89,9 milliards de F) par rapport à 1991 (80,7 milliards de F) [2].

À la fin de 1990, la *dette publique* de l'État s'élève à 1 782 milliards de F, soit 27,5 % du PIB. Le poids de la charge budgétaire de la dette sera de 12,5 % du budget général en 1992 d'après le projet de loi de finances [2] [4].

## SOURCES

[1] « Rétrospective du budget de l'État 1970-1983 », *Les Notes bleues*, n° 239-240, 5 au 18 août 1985.

[2] « Projet de loi de finances pour 1992 », *Les Notes bleues*, n° 560, du 30 septembre au 6 octobre 1991.

[3] *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets : n° 304 du 30 décembre 1991, p. 17234.

[4] *Bulletin mensuel de statistique*, n° 11 de novembre 1991, p. 76.

## DÉFINITIONS

### ● *Loi de finances :*

*Initiale.* Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.

*Rectificative (appelée aussi « collectif »).* Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.

*De règlement.* Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par des lois de finances rectificatives.

● *Comptes spéciaux du Trésor.* Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).

● *Budget annexe.* Budget retraçant les dépenses et les recettes d'un service de l'État dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu à paiement. Exemple : budget annexe des prestations sociales agricoles.

### ● *Opérations.*

À *caractère définitif.* Opérations effectuées sans espoir de récupération des sommes en jeu. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.

À *caractère temporaire.* Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense devra être récupérée au bout d'un certain temps.

● *Dette publique.* Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le trésor et le financement de l'État », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4882, 1989.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Déficit budgétaire et dette publique », n° 2148, 8 novembre 1989; « La situation des finances publiques dans les États de la CEE », n° 2151, 29 novembre 1989.

● *Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : n° 516, « Le projet de loi de finances rectificative pour 1990 »; n° 533 « Budget 1991 »; n° 539 « Les actions du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget en 1991 »; n° 561 « Évolution des finances des collectivités locales et de l'État de 1980 à 1990 ».

# 18.1 BUDGET DE L'ÉTAT

## EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES\* (hors FMI) [1] [2]

(milliards de F)

Année	Budget général		Compt. d'affectation spéciale		Opérat. temporaires		Solde général d'exécution	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Charges	Ressources	en % du PIB	
1982	826,3	737,9	8,3	8,2	182,1	178,7	- 91,8	2,53
1983	918,6	783,3	8,7	9,0	195,4	192,5	- 137,9	3,44
1984	993,3	846,0	9,9	10,2	242,2	231,7	- 157,5	3,61
1985	1 058,8	904,3	11,0	11,4	263,4	258,2	- 159,4	3,39
1986	1 114,6	963,1	15,5	16,1	291,1	294,8	- 147,3	2,91
1987	1 124,1	1 011,8	78,1	78,3	306,0	280,4	- 137,9	2,60
1988	1 153,6	1 046,7	24,6	24,9	301,4	308,1	- 99,8	1,76
1989	1 212,7	1 126,9	11,6	12,2	314,3	297,1	- 102,4	1,67
1990	1 281,9	1 185,5	12,3	14,4	366,3	362,9	- 97,7	1,51

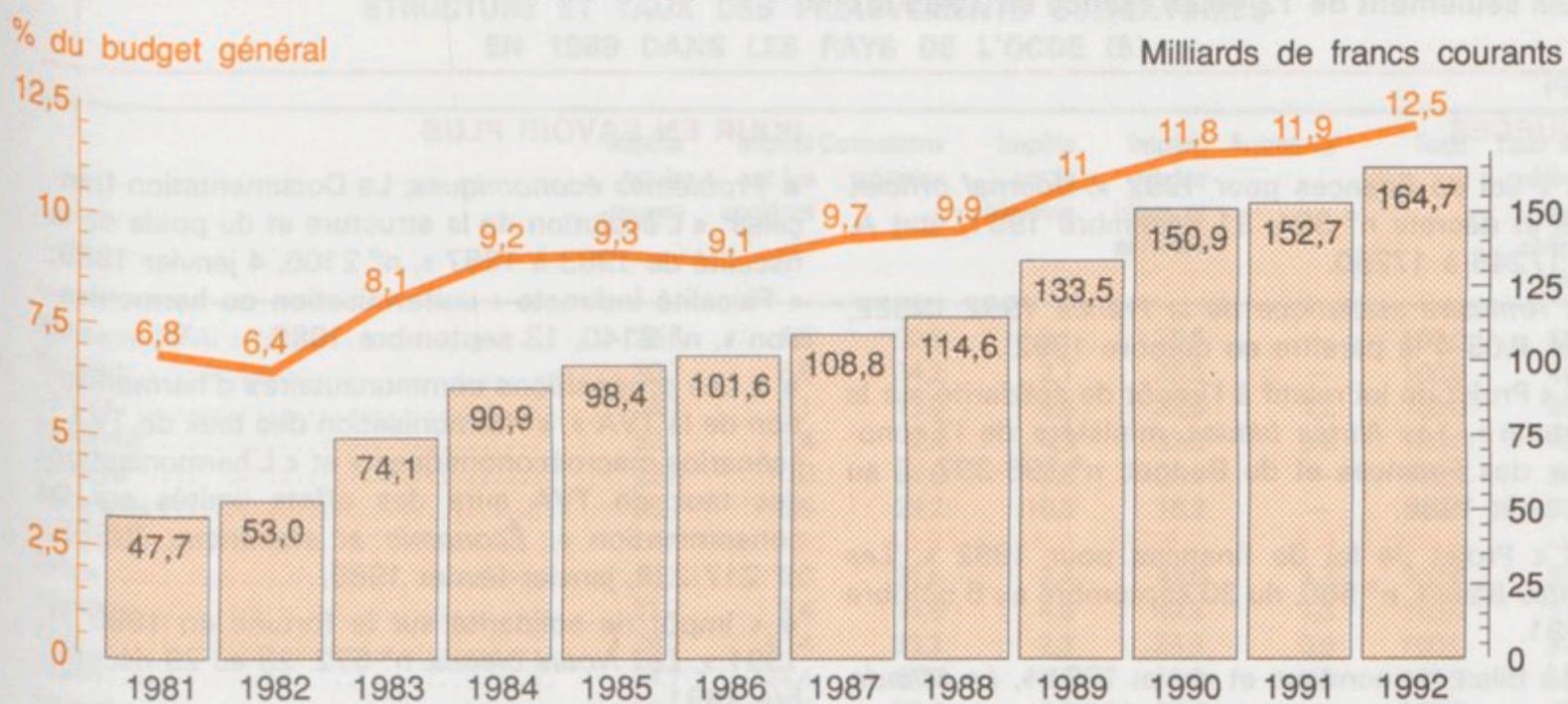
\* Lois de règlements.

## LOI DE FINANCES INITIALE [3]

(milliards de F)

	1990		1991		1992	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources
I. Opérations à caractère définitif	1 508,2	1 417,4	1 383,3	1 312,7	1 430,2	1 353,2
Budget général	1 220,4	1 129,5	1 280,1	1 209,5	1 321,8	1 244,7
Dépenses civiles ordinaires	907,7	///	949,0	///	991,8	///
Dépenses civiles en capital	82,0	///	92,7	///	89,6	///
Dépenses militaires	230,7	///	238,4	///	240,4	///
Comptes d'affectation spéciale	13,5	13,6	14,0	14,0	15,2	15,3
Budgets annexes	274,3	274,3	89,2	89,2	93,2	93,2
II. Opérations à caractère temporaire (solde)	///	0,6	///	- 10,0	///	- 12,9
Total (I + II)	1 508,2	1 418,0	1 383,3	1 302,7	1 430,2	1 340,3
Excédent de charges	///	90,2	///	80,6	///	89,9

## POIDS DE LA DETTE PUBLIQUE\* [2]



# 18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

## PRÉSENTATION

Les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources brutes de l'État : 1 561 milliards de F en 1992 contre 141 milliards pour les ressources non fiscales, constituées par les revenus de l'État employeur (retenues pour pensions), de l'État entrepreneur (bénéfices des entreprises publiques) et de l'État propriétaire (domaines). La *taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*, dont les taux ont été, plusieurs fois, largement modifiés (notamment en 1991), représente moins de la moitié des recettes fiscales (45,4 % en 1992) [1] [4].

La part des *impôts directs* dans les recettes fiscales a progressivement augmenté pour se stabiliser, depuis 1980, en dessous de 40 % [2].

Depuis la loi de finances pour 1989 un impôt de solidarité sur la fortune (*ISF*), à la charge des personnes physiques, a été institué [3]. La contribution sociale généralisée (*CSG*) adoptée en 1990 est un nouvel impôt prélevé à la source. À partir du début 1991, cette contribution (1,1 %) s'applique aux revenus d'activité et de remplacement, sur les revenus du patrimoine, les plus-values et gains en capital et sur les produits de placement soumis au prélèvement libératoire [5].

Les *prélèvements obligatoires* des pays développés se caractérisent par des différences de niveau importantes (30 % du PIB au États-Unis, 56 % en Suède, et 44 % en France en 1989) et par la répartition de leurs composantes. La part des cotisations sociales dans les prélèvements obligatoires qui est de 44 % en France n'est que de 13 % au Canada; la part de l'impôt sur le revenu est de 51 % au Danemark mais seulement de 12 % en France en 1989 [6].

## SOURCES

[1] « Loi de finances pour 1992 », *Journal officiel*, lois et décrets n° 304, 31 décembre 1991, état A, p. 17246 à 17250.

[2] *Annuaire statistique de la France 1992*, INSEE, tabl. P.03-4 (à paraître en octobre 1992).

[3] « Projet de loi relatif à l'impôt de solidarité sur la fortune », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 396-397, 8 au 21 août 1988.

[4] « Projet de loi de finances pour 1992 », *Les Notes bleues*, n° 560, du 30 septembre au 6 octobre 1991.

[5] « Bilan économique et social 1991 », *Le Monde, Dossiers et documents*, janvier 1992.

[6] « Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1990 », OCDE, 1991.

## DÉFINITIONS

● *Impôts directs et indirects*. Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et finalement supportés par le consommateur final (TVA).

● *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*. La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. La TVA est toujours payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État. À chaque étape de la production ou de la commercialisation du produit, la TVA est reversée à l'État par l'entreprise qui vend ce produit, mais l'entreprise déduit de son versement à l'État la TVA qu'elle a elle-même payée lors de l'achat, soit du produit lui-même (commerçant par exemple) soit des matières premières (fabricant par exemple). À chaque stade la TVA est donc payée sur la valeur ajoutée. Les taux de TVA sont en 1992, de 2,1 %, de 5,5 %, de 18,6 % et de 22 % (ce dernier sera supprimé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1993).

● *Prélèvements obligatoires*. C'est l'ensemble des impôts perçus par l'État y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à la Communauté économique européenne, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs afin d'acquérir ou de maintenir des droits et prestations. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.

● *ISF*. Impôt de solidarité sur la fortune prélevé au-delà de 4 390 000 F de patrimoine.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Problèmes économiques*, La Documentation française; « L'évolution de la structure et du poids de la fiscalité de 1983 à 1987 », n° 2106, 4 janvier 1989; « Fiscalité indirecte : uniformisation ou harmonisation », n° 2140, 13 septembre 1989.

● « Les propositions communautaires d'harmonisation de la TVA », « Harmonisation des taux de TVA : scénarios macroéconomiques » et « L'harmonisation des taux de TVA aura des effets limités sur la consommation », *Économie et statistique*, INSEE, n° 217-218, janvier-février 1989.

● « Impôt de solidarité sur la fortune en 1990 et 1991 », *Les Notes bleues*, n° 572, 23 au 29 décembre 1991.

## 18.2 IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

### ÉVALUATION DES RECETTES FISCALES DU BUDGET GÉNÉRAL DE 1992 [1]

(milliards de F)

I. Impôts directs .....	591,1	V. Taxe sur la valeur ajoutée .....	709,2
Impôt sur le revenu (et autres impôts perçus par « voie de rôle ») .....	346,7	VI. Contributions indirectes .....	40,8
Impôt sur les sociétés .....	162,9	Impôt sur les tabacs, les allumettes et les briquets .....	27,4
Prélèvement sur revenus de capitaux mobiliers .....	27,6	Droits de consommation sur les alcools .....	11,1
Taxe sur les salaires .....	37,1	Autres contributions indirectes .....	2,3
Impôt de solidarité sur la fortune .....	7,0	VII. Autres taxes indirectes .....	2,9
Autres impôts directs .....	9,8	Total des recettes fiscales (I à VII) .....	1 560,6
II. Enregistrement .....	70,3	Recettes non fiscales .....	140,6
III. Timbre et impôt sur les opérations de bourse .....	13,4	Total des recettes (fiscales et non fiscales) .....	1 701,2
IV. Douanes .....	132,9	À déduire prélèvements au profit des :	
Taxes intérieures sur les produits pétroliers .....	119,6	Collectivités locales .....	147,0
Droits d'importation .....	12,0	Communautés européennes .....	84,3
Autres recettes .....	1,3	Total général des ressources brutes .....	1 469,9

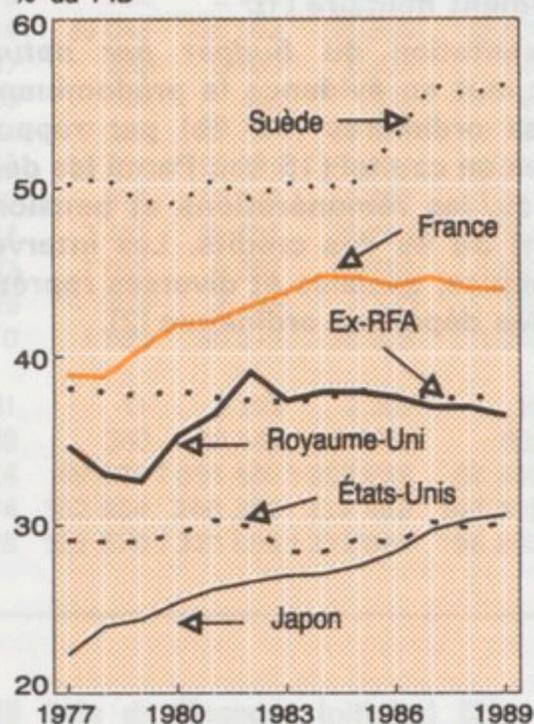
### STRUCTURE DES RECETTES FISCALES [2]

(%)

	1980	1989	1990
I. Impôts directs .....	38,9	37,3	38,1
Impôt sur le revenu .....	19,9	18,1	18,8
Autres impôts directs perçus par voie de rôle .....	1,9	2,2	2,0
Impôt sur les sociétés .....	10,2	11,3	11,6
Taxe sur les salaires .....	2,7	2,3	2,4
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers .....	3,3	2,5	2,3
Impôt de solidarité sur la fortune .....	—	0,3	0,4
Autres .....	0,9	0,6	0,6
II. Impôts indirects .....	61,1	62,7	61,9
Enregistrement, timbre, bourse .....	6,1	5,5	5,6
Douanes (y c. produits pétroliers) .....	8,2	9,4	9,1
Taxes sur le C.A. (TVA et assimilés) .....	43,8	45,0	44,8
Autres .....	3,0	2,8	2,4
Total [I + II] .....	100,0	100,0	100,0
Total des recettes fiscales (milliards de F) .....	597	1 321	1 395

### ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE [6]

% du PIB



### STRUCTURE ET TAUX DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES EN 1989 DANS LES PAYS DE L'OCDE [5]

(%)

	Impôts sur le revenu	Impôts sur les sociétés	Cotisations sociales	Impôts sur le patrimoine	Impôts sur les biens et services	Autres (a)	Total	Taux des prélèvements obligatoires
Allemagne (RFA) .....	29,5	5,5	36,3	3,1	25,6	—	100,0	38,1
Belgique .....	30,7	6,9	34,2	2,7	25,5	—	100,0	44,3
Canada .....	38,4	9,1	13,0	8,8	29,5	1,2	100,0	35,3
Danemark .....	52,1	7,4	2,4	4,3	33,0	0,8	100,0	49,9
Espagne .....	22,9	10,0	34,6	3,8	28,7	—	100,0	34,4
États-Unis .....	35,7	8,6	29,2	10,3	16,2	—	100,0	30,1
<b>France .....</b>	<b>11,8</b>	<b>5,6</b>	<b>43,9</b>	<b>5,0</b>	<b>28,7</b>	<b>5,0</b>	<b>100,0</b>	<b>43,8</b>
Grèce .....	13,3	5,0	31,6	3,4	45,0	1,7	100,0	33,2
Irlande .....	31,7	3,4	14,5	4,8	44,3	1,3	100,0	37,6
Italie .....	26,7	10,4	33,2	2,3	26,9	0,5	100,0	37,8
Japon .....	24,7	24,4	27,9	10,2	12,6	0,2	100,0	30,6
Luxembourg .....	23,4	17,7	26,2	8,3	24,4	—	100,0	42,4
Pays-Bas .....	21,1	7,7	41,0	3,8	26,1	0,3	100,0	46,0
Portugal .....	13,9	12,5	26,3	1,5	45,1	0,7	100,0	35,1
Royaume-Uni .....	26,6	12,2	17,6	12,6	30,9	0,1	100,0	36,5
Suède .....	39,2	3,7	26,2	3,3	24,1	3,5	100,0	56,1
Moyenne CEE .....	25,3	8,7	28,5	4,6	32,0	0,9	100,0	39,9

(a) Y compris les impôts sur les salaires.

# 18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

## PRÉSENTATION

En 1992, selon la *loi de finances initiale*, le premier budget de l'État reste celui du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (331 milliards de F), en raison de la part importante des *charges communes*. Viennent ensuite dans le budget général ceux de l'Éducation nationale et de la Défense, avec respectivement 263 et 240 milliards de F, puis, loin derrière, le budget du ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer (126 milliards de F) et les budgets des ministères du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et de l'Intérieur (69 et 70 milliards de F). En *crédits de paiement*, les dépenses civiles d'équipement s'élèvent à 90 milliards de F, tandis que 103 milliards sont consacrés à l'équipement militaire [1].

La présentation du *budget par nature des charges* met en évidence la prédominance des dépenses ordinaires (85 %) par rapport aux dépenses en capital (15 %). Parmi les dépenses ordinaires, les rémunérations et pensions rassemblent 36 % des crédits. Les interventions économiques, sociales et diverses représentent 33 % des dépenses ordinaires [2].

## DÉFINITIONS

● **Charges communes.** Ce poste, géré par le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.

● **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Elle distingue pour les dépenses de fonctionnement des services : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. En ce qui concerne les dépenses d'intervention, on a les interventions sociales (concours à divers régimes de sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).

● **Autorisations de programme.** Les dépenses en capital donnent lieu à des autorisations de programme, provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des *crédits de paiement* qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

● **Comptes spéciaux du Trésor.** Contrairement à la règle du budget général, ils permettent l'affectation de recettes à certaines dépenses définitives ou temporaires (ex. affectation de la taxe forestière aux dépenses de reboisement...).

## SOURCES

[1] *Journal officiel* du 31 décembre 1991, p. 17299 à 17370.

[2] « Budget 1992 », *Les Notes bleues*, numéro spécial, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 584, semaine du 16 au 22 mars 1992.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Projet de loi de finances pour 1992 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 560, 30 septembre au 6 octobre 1991.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Efficacité et limite de l'emploi de la politique budgétaire », n° 2177, 30 mai 1990.

● « Le budget de l'État en quelques chiffres », *Les Notes bleues*, dépliant, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 532, du 18 au 24 mars 1991 (supplément).

● « Le budget de l'État en quelques chiffres », *Les Notes bleues*, dépliant, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, 1992.

## 18.3 DÉPENSES BUDGÉTAIRES

### CRÉDITS ET AUTORISATIONS DE PROGRAMME PAR MINISTÈRE (lois de finances initiales) [1]

(millions F)

	Fonction- nement et crédits de transferts	Investis- sements et crédits de paiement	Total		Autorisations de programme	
			1992	Rappel 1991	1992	Rappel 1991
Affaires étrangères .....	13 723	371	14 094	13 074	417	337
Agriculture et forêt .....	35 896	1 452	37 348	38 367	1 498	1 557
Anciens combattants .....	27 068	—	27 068	27 232	—	—
Coopération et développement .....	6 354	1 792	8 146	7 865	2 885	3 246
Culture et communication .....	8 490	4 466	12 956	12 105	5 682	5 763
Départements et territoires d'outre-mer .....	1 224	974	2 198	2 185	1 272	1 263
Économie, finances et budget .....	321 091	10 312	331 403	309 212	4 796	19 470
1. Charges communes (a) .....	280 378	9 852	290 230	268 812	4 248	18 921
2. Services financiers .....	40 713	460	41 173	40 400	548	549
Éducation nationale, enseignement scolaire et supérieur .....	256 440	6 087	262 527	248 320	6 205	5 613
1. Enseignement scolaire .....	225 224	1 262	226 486	217 542	1 189	...
2. Enseignement supérieur .....	31 216	4 825	36 041	30 778	5 016	...
Éducation nationale, jeunesse et sports .....	2 716	164	2 880	2 576	129	140
Équipement, logement, transports et mer .....	91 014	35 048	126 062	125 344	32 504	27 549
dont : Mer .....	5 987	682	6 669	6 439	675	...
dont : Tourisme .....	390	65	455	416	84	...
Industrie et aménagement du territoire .....	16 544	7 233	23 777	21 130	9 135	8 344
Intérieur .....	59 114	10 777	69 891	67 933	10 941	10 905
Justice .....	18 069	978	19 047	18 177	1 061	966
Recherche et technologie .....	19 524	7 467	26 991	25 833	8 395	8 371
Services du Premier ministre .....	5 297	1 055	6 352	5 526	1 652	837
dont : Environnement .....	926	533	1 459	1 270	728	...
Solidarité, santé et protection sociale .....	38 210	1 069	39 279	38 879	1 270	1 254
Travail, emploi et formation professionnelle et solidarité, santé et protection sociale. Services communs .....	2 281	11	2 292	2 209	15	15
Travail, emploi et formation professionnelle .....	68 769	380	69 149	67 669	603	727
<b>Total des dépenses civiles 1991 .....</b>	<b>991 824</b>	<b>89 636</b>	<b>1 081 460</b>	<b>1 033 636</b>	<b>88 460</b>	<b>96 357</b>
<b>Défense .....</b>	<b>137 464</b>	<b>102 934</b>	<b>240 398</b>	<b>238 458</b>	<b>107 405</b>	<b>120 780</b>
<b>Total des charges budgétaires .....</b>	<b>1 129 288</b>	<b>192 570</b>	<b>1 321 858</b>	<b>1 272 094</b>	<b>195 865</b>	<b>217 137</b>

(a) Hors remboursements et dégrèvements fiscaux.

### BUDGET GÉNÉRAL PAR NATURE DES CHARGES (lois de finances initiales) [2]

	1990	1991	1992	% du PIB 1992 (a)	
	Millions de F	Millions de F	Millions de F %		
Dettes publiques (b) .....	137 995	152 684	166 663	12,6	2,3
Pouvoirs publics .....	3 492	3 505	3 605	0,3	0,0
Rémunérations et charges sociales .....	335 138	355 272	364 362	27,6	5,1
dont : militaires .....	61 533	65 692	66 387	5,0	0,9
Pensions .....	106 854	110 722	115 303	8,7	1,6
dont : militaires .....	41 323	43 910	45 130	3,4	0,6
Subventions de fonctionnement .....	34 841	39 195	42 318	3,2	0,6
Matériel, entretien et charges diverses de fonction- nement .....	60 611	63 102	64 974	4,9	0,9
Interventions économiques .....	98 104	99 866	106 341	8,0	1,5
Interventions sociales .....	166 075	165 513	165 729	12,5	2,3
Autres interventions .....	93 245	94 465	99 993	7,6	1,4
<b>Dépenses ordinaires .....</b>	<b>1 036 355</b>	<b>1 084 324</b>	<b>1 129 288</b>	<b>85,4</b>	<b>15,9</b>
Investissements civils directs .....	23 057	22 484	18 555	1,4	0,3
Subventions d'investissements civils .....	58 927	70 232	71 079	5,4	1,0
Équipement militaire .....	102 100	103 148	102 934	7,8	1,4
<b>Dépenses en capital .....</b>	<b>184 084</b>	<b>195 864</b>	<b>192 568</b>	<b>14,6</b>	<b>2,7</b>
<b>Ensemble des dépenses .....</b>	<b>1 220 439</b>	<b>1 280 188</b>	<b>1 321 856</b>	<b>100,0</b>	<b>18,6</b>

(a) 7 106 milliards de F (prévisions d'octobre 1991). (b) Déduction faite des remboursements et dégrèvements.

# 18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

## PRÉSENTATION

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 a supprimé la tutelle exercée par l'État sur les *collectivités locales*. À celle-ci s'est substitué un contrôle, à posteriori, de légalité des actes administratifs et un contrôle de la régularité des actes budgétaires confié aux chambres régionales des comptes. Plusieurs lois, de 1983 à 1986, ont organisé les transferts de compétences de l'État aux collectivités locales. La loi « Joxe » de 1992 complète et précise ce dispositif.

En 1989, les principales recettes comprennent la fiscalité, 41 % des recettes totales (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle, vignette automobile...), les transferts (35 % du total) reçus de l'État (*dotation globale de fonctionnement, dotation générale de décentralisation et dotation d'équipement*), les emprunts (12 % du total) et les ressources diverses (fonds de compensation de la TVA...) [1]. Entre 1980 et 1989, les recettes des collectivités locales ont été multipliées par 2,5 en valeur. Cette progression recouvre des situations très diverses d'une collectivité à l'autre.

Entre 1980 et 1989, la progression des dépenses totales, presque du même ordre (multipliées par 2,6) que celle des recettes, a plutôt bénéficié aux *dépenses d'investissements* (multipliées par 3,1) qu'aux *dépenses de fonctionnement* (multipliées par 2,4). En 1989, la part consacrée aux équipements représente 59 % des investissements totaux, le reste allant au remboursement de la dette [1]. À cette même date la part consacrée au personnel représente 31 % des dépenses de fonctionnement.

Dans le projet de loi de finances initiale pour 1992 les concours de l'État progressent de 4,3 % par rapport à 1991.

## SOURCES

[1] « Évolution des finances des collectivités locales et de l'État de 1980 à 1990 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 561, 7 au 13 octobre 1991.

[2] « Séries financières », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL*, n° 14, janvier-février 1992.

[3] « L'effort financier de l'État en faveur des collectivités locales », *Les Notes bleues*, n° 567, 18 au 24 novembre 1991.

## DÉFINITIONS

● **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.

● **Dotations globales de fonctionnement.** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux *collectivités locales*.

● **Dotations générales de décentralisation.** Cette dotation versée par l'État est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.

● **Dotations globales d'équipement.** Cette dotation versée par l'État aux départements et communes se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.

● **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise,...

● **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers,...

● **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les finances du secteur public local. Les communes, les départements, les régions, les établissements publics locaux » (annuel, 2 tomes), Direction de la Comptabilité publique, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.

● « Budget des collectivités locales » (annuel), collection « Décentralisation », Direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, La Documentation française : « Guide statistique de la fiscalité directe locale » ; « Les finances des départements » ; « Guide des ratios des communes » ; « Guide budgétaire communal départemental et régional » ; « Le budget des régions ».

● « Préparation, adoption, exécution et contrôle d'un budget local ». *Problèmes économiques*, n° 2239, 4 septembre 1991.

● « La répartition du patrimoine national », *INSEE-Première*, n° 173, décembre 1991.

● « Les budgets primitifs des régions et des grandes villes », *Les Notes bleues*, n° 574, 6 au 12 janvier 1992.

## 18.4 FINANCES PUBLIQUES LOCALES

### ÉVOLUTION DES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES (métropole + DOM) [2]

(milliards de F)

	1980	1985	1987	1988 (a)	1989 (a)
<b>Communes :</b>					
Dépenses de fonctionnement .....	86	168	188	198	212
dont : <i>personnel</i> .....	36	71	80	86	92
Dépenses d'investissement .....	45	81	107	121	123
dont : <i>remboursement de la dette</i> .....	8	14	30	27	27
<i>équipement</i> .....	33	51	69	83	85
<b>Dépenses totales</b> .....	<b>131</b>	<b>250</b>	<b>295</b>	<b>319</b>	<b>335</b>
Fiscalité .....	49	103	120	127	132
Transferts reçus .....	48	88	97	103	112
Emprunts .....	18	29	45	43	44
Autres recettes .....	20	33	36	41	45
<b>Recettes totales</b> .....	<b>135</b>	<b>253</b>	<b>298</b>	<b>314</b>	<b>333</b>
<b>Groupements de communes :</b>					
Dépenses de fonctionnement .....	14	31	33	35	37
dont : <i>personnel</i> .....	3	7	7	8	8
Dépenses d'investissement .....	16	31	38	44	45
dont : <i>remboursement de la dette</i> .....	2	4	9	8	8
<i>équipement</i> .....	11	21	23	28	28
<b>Dépenses totales</b> .....	<b>30</b>	<b>62</b>	<b>75</b>	<b>79</b>	<b>82</b>
Fiscalité .....	5	12	13	14	16
Transferts reçus .....	12	25	27	29	31
Emprunts .....	7	11	14	14	14
Autres recettes .....	7	16	19	19	20
<b>Recettes totales</b> .....	<b>31</b>	<b>64</b>	<b>73</b>	<b>76</b>	<b>81</b>
<b>Départements :</b>					
Dépenses de fonctionnement .....	54	88	95	98	102
dont : <i>personnel</i> .....	6	12	12	13	13
Dépenses d'investissement .....	16	32	45	53	57
dont : <i>remboursement de la dette</i> .....	2	5	12	13	12
<i>équipement</i> .....	8	16	20	23	27
<b>Dépenses totales</b> .....	<b>70</b>	<b>120</b>	<b>140</b>	<b>151</b>	<b>159</b>
Fiscalité .....	22	59	71	77	82
Transferts reçus .....	42	49	52	54	57
Emprunts .....	5	10	12	12	12
Autres recettes .....	2	4	5	7	7
<b>Recettes totales</b> .....	<b>71</b>	<b>122</b>	<b>140</b>	<b>150</b>	<b>158</b>
<b>Régions :</b>					
Dépenses de fonctionnement .....	1	7	13	14	14
dont : <i>personnel</i> .....	ε	1	1	1	1
Dépenses d'investissement .....	4	11	16	21	26
dont : <i>remboursement de la dette</i> .....	ε	1	1	2	2
<i>équipement</i> .....	ε	1	3	5	8
<b>Dépenses totales</b> .....	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>40</b>
Fiscalité .....	3	11	16	18	21
Transferts reçus .....	1	4	9	11	12
Emprunts .....	1	2	3	3	5
Autres recettes .....	—	1	2	2	3
<b>Recettes totales</b> .....	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>41</b>
<b>Total des dépenses des collectivités locales</b> .....	<b>236</b>	<b>450</b>	<b>539</b>	<b>583</b>	<b>616</b>
<b>Total des recettes des collectivités locales</b> .....	<b>242</b>	<b>457</b>	<b>541</b>	<b>574</b>	<b>613</b>

(a) Estimations.

### CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES [3]

(milliards de F)

	1991	1992		1991	1992
	(a)	(b)		(a)	(b)
Dotations et subventions de fonctionnement .....	96,2	100,0	Compensation financière des transferts de compétence de l'État aux collectivités locales .....	60,5	62,8
dont : <i>dotations globales de fonctionnement</i> ..	88,3	92,1	dont : <i>dotations générales de décentralisation</i> .....	13,7	13,7
Dotations et subventions d'équipement .....	28,8	32,2	<i>fiscalité transférée</i> .....	40,2	42,3
dont : <i>dotations globales d'équipement</i> .....	5,4	5,6	Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs .....	47,4	47,7
<i>fonds de compensation de la TVA</i> ...	17,4	21,1	dont : <i>dotations de compensation de la taxe professionnelle</i> .....	23,3	20,2
<i>subventions des ministres</i> .....	4,0	3,4	<b>Ensemble</b> .....	<b>232,9</b>	<b>242,7</b>

a Loi de finances initiale. b Projet de loi de finances.

# 18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

## PRÉSENTATION

Le total des *crimes et délits constatés en France* en 1991 par l'ensemble des services de police et de gendarmerie est de 3 744 112 faits, soit une hausse de 7,2 % par rapport à 1990. Cette hausse s'explique par une augmentation de 6,6 % des vols (y compris les recels) qui représentent les deux tiers de l'ensemble des crimes et délits. Selon les statistiques couvrant les décisions administratives en matière de crimes et délits, en dix ans, de 1981 à 1991, la criminalité a augmenté de 30 % [1].

En 1990, 13,6 millions de décisions de justice ont été rendues en métropole en matière civile, commerciale et pénale, soit un accroissement de 79 % par rapport à 1988. Cette hausse est essentiellement due aux amendes forfaitaires majorées qui ont été multipliées par 2,4 par rapport à 1988 [2].

Il y a 180 établissements pénitentiaires en 1991 en France (y compris les DOM). L'ensemble du personnel de l'administration pénitentiaire représente 21 631 personnes, dont 82 % affectées à la surveillance. Au 1<sup>er</sup> janvier 1992, le nombre de détenus, en baisse de 2 % par rapport à 1990, est de 48 113, dont 41 % de prévenus. La part des femmes est très faible (4 %). Les détenus de nationalité étrangère représentent 31 % de la population carcérale [2].

Dans le budget de l'État pour 1992, le ministère de la Justice avec 19 047 millions de F (+ 4,8 % par rapport à 1991) représente 1,8 % des dépenses civiles [3].

## SOURCES

[1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1991*, édition 1992 (à paraître), direction générale de la Police nationale, La Documentation française.

[2] *Annuaire statistique de la Justice*, ministère de la Justice, La Documentation française (annuel).

[3] « Budget 1992 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie et des Finances, n° 584, semaine du 16 au 22 mars 1992.

[4] Chiffres Interpol.

## DÉFINITIONS

● **Crimes et délits constatés en France.** Une nouvelle nomenclature des infractions a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 1988, afin de prendre en compte les modifications de structure, l'apparition de nouvelles formes de délinquance, la raréfaction ou la dépénalisation de certains types de délits. Les faits constatés sont retenus en raison des infractions qu'ils sont présumés constituer, mais leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire, ce qui est un motif de divergence entre les statistiques d'origine policière et d'origine judiciaire.

● **Juridictions administratives.** Elles comprennent le Conseil d'État, la Cour des Comptes, les chambres régionales des comptes et les tribunaux administratifs.

● **Juridictions civiles et commerciales.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux d'instance et tribunaux de grande instance, les tribunaux de commerce, les conseils des prud'hommes, les tribunaux paritaires des baux ruraux, les commissions de la sécurité sociale.

● **Juridictions pénales et de la jeunesse.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'assise, les tribunaux correctionnels, les tribunaux de police, les tribunaux maritimes commerciaux et les tribunaux pour enfants.

● **Population pénale en milieu ouvert, en milieu fermé.** La population pénale en milieu fermé comprend l'ensemble des détenus (prévenus et condamnés). En milieu ouvert, elle comprend l'ensemble des probationnaires (condamnés à un sursis avec mise à l'épreuve) et des libérés conditionnels et certains interdits de séjour.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● *Le Courrier de la Chancellerie*, ministère de la Justice (mensuel).

● *Rapport annuel de la Cour de Cassation*, La Documentation française.

● *Info-Stat* (mensuel), direction de l'administration générale et de l'équipement, ministère de la Justice.

● « Europe 92 : Le droit communautaire », *Le MOCI*, n° 939, octobre 1990 - Librairie de Commerce International.

● « Les statistiques criminelles : comparaisons internationales », *Questions pénales*, ministère de la Justice - CNRS, mars 1991.

● « Situation de la population incarcérée au 1<sup>er</sup> janvier 1991 », ministère de la Justice, direction de l'administration pénitentiaire, *Note de conjoncture*, n° 107, juin 1991.

● « La population des prisons en France : une évolution aléatoire ? », ministère de la Justice, direction de l'administration pénitentiaire, *Travaux et Documents*, n° 41, octobre 1991.

## ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ EN FRANCE [1]

	1975	1980	1985	1990	1991
Vols (y compris recels) .....	1 233 186	1 624 547	2 301 934	2 305 600	2 456 871
Escroqueries, infractions économiques et financières .....	315 278	531 588	681 699	551 810	566 567
Crimes et délits contre les personnes .....	87 161	102 195	117 948	134 352	141 716
Stupéfiants, paix publique et réglementations .....	132 665	233 386	348 592	500 950	578 958
dont : délits divers .....	144 037	135 792	129 021	54 734	60 901
<b>Total des crimes et délits .....</b>	<b>1 912 327</b>	<b>2 627 508</b>	<b>3 579 194</b>	<b>3 492 712</b>	<b>3 744 112</b>

## CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE DANS QUELQUES PAYS \* EN 1990 [4]

(taux pour 1 000 hab.)

	France	RFA	Italie	Espagne	Grèce	Belgique
Ensemble des crimes et délits ....	61,69	71,08	43,58	26,35	33,07	33,38
Crimes et délits contre les personnes .....	0,04	0,04	0,06	0,02	0,02	0,02
Cambriolages .....	6,88	17,49	...	12,12	2,65	...
Trafic et consommation de stupéfiants .....	1,00	1,65	0,53	0,53	0,20	0,39
<b>Total des crimes et délits .....</b>	<b>3 492 712</b>	<b>4 455 333</b>	<b>2 501 640</b>	<b>1 041 960</b>	<b>330 803</b>	<b>332 041</b>

\* Les chiffres figurant dans ce tableau ne permettent pas de faire une comparaison rigoureuse et complète compte tenu des différences de législation et des systèmes statistiques en vigueur dans les pays concernés.

## LE POIDS DE LA JUSTICE EN FRANCE [2]

	1988	1989	1990
Budget du ministère de la Justice (millions F) .....	14 804	15 729	16 879
Effectif budgétaire (milliers) .....	50,7	51,2	53,8
dont : magistrats .....	6,0	6,0	6,0
Ensemble des décisions rendues (milliers) :			
— en matière civile et commerciale* .....	1 718	1 668	1 734
— en matière pénale .....	5 880	9 842	11 869
dont amendes forfaitaires majorées .....	3 881	7 487	9 453

\* Procédures au fond.

## POPULATION PÉNALE (Métropole et DOM) [2]

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Ensemble de la population pénale au 1 <sup>er</sup> janvier .....	116 214	123 159	135 248	149 047	119 456	137 757	154 897	...
soit : en milieu ouvert .....	71 716	79 130	86 136	98 173	72 941	92 337	105 814	...
en milieu fermé .....	44 498	44 029	49 112	50 874	46 515	45 420	49 083	48 113
soit : prévenus .....	23 046	22 152	22 151	20 984	20 360	20 789	20 003	19 779
condamnés .....	21 452	21 877	26 961	29 890	26 155	24 631	29 080	28 334
hommes .....	43 001	42 428	47 149	48 750	44 477	43 400	47 077	46 013
femmes .....	1 497	1 601	1 963	2 124	2 038	2 020	2 006	2 100
français* .....	31 354	30 700	34 532	36 087	32 339	30 887	32 817	33 395
étrangers* .....	11 583	11 917	13 162	13 241	12 642	13 026	14 343	14 718

\* Métropole uniquement.

# 18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

## PRÉSENTATION

Depuis la loi du 2 juillet 1990 qui confère aux Postes et aux Télécommunications un nouveau statut, leurs effectifs ne sont plus comptés dans les *effectifs budgétaires* totaux. Hors PTT, en 1992, les effectifs budgétaires civils et militaires (2 079 600 agents) retrouvent pratiquement leur niveau de 1990 (2 075 000 agents) d'après la loi de finances initiale.

Les ministères qui voient leurs effectifs croître en 1992, sont essentiellement l'Éducation nationale (+ 5 900 personnes), l'Intérieur (+ 3 000) et la Justice (+ 500). Par contre sont en baisse la Défense (— 18 400), l'Équipement et les Transports (— 10 700), et l'Économie et les Finances (— 300) [1].

Les administrations locales emploient 1 277 000 salariés fin 1989, dont 1 226 000 en métropole et 51 000 dans les quatre départements d'outre-mer. Les effectifs globaux ont progressé de 2 % par rapport à 1988 (1 251 500). Avec un taux de 28 %, le travail à temps partiel est très répandu, en raison notamment de l'offre de ce type de poste par les petites communes. La fonction publique territoriale compte peu de cadres A (5,0 %) et la proportion de femmes y avoisine les trois cinquièmes [2].

Le budget du ministère de la Défense pour les crédits de paiement est resté quasiment stable en 1992 (195,3 milliard de F) par rapport à 1991 (194,5 milliards de F) alors que les autorisations de programme chutent de 116 milliards de F en 1991 à 103 milliards en 1992, soit — 11,4 % [3].

## DÉFINITIONS

● **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères), la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics). Seules les deux premières catégories font l'objet du présent mot clé.

● **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.

● **Titulaires.** Les personnels titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :  
— catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction;  
— catégorie B, chargée des fonctions d'application;  
— catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.

● **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.

● **Statistiques militaires.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares dans les annuaires statistiques et n'ont fait l'objet d'aucun effet d'harmonisation internationale. C'est pourquoi les chiffres du deuxième tableau ci-contre, sont donnés à titre indicatif et doivent être interprétés avec prudence.

## SOURCES

[1] « Le budget de l'État en quelques chiffres 1992 », *Les Notes bleues*, numéro spécial; ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, 1992.

[2] « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1989 », *INSEE-Première*, n° 172, décembre 1991.

[3] « La défense en chiffres 1992 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, SIRPA, supplément au n° 167, février 1992.

## POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le retour au pays des personnels de l'État », *Données sociales 1990*, INSEE, chap. 2.

● « Les fonctions publiques de l'Europe des Douze », Institut international d'administration publique, La Documentation française, 1990.

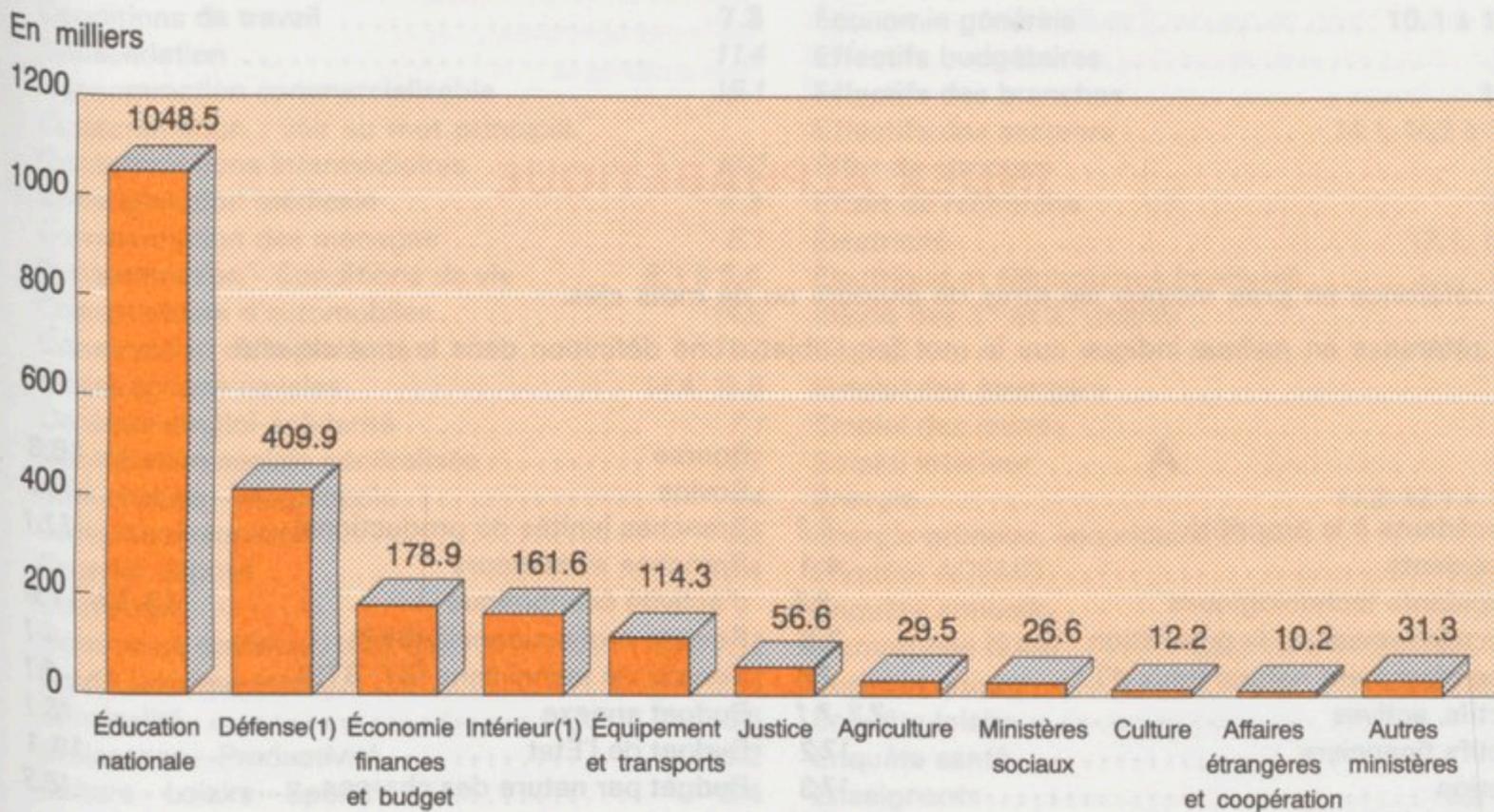
● « Rapport d'information sur la situation actuelle et future des moyens français d'observation aériens et spatiaux », B. Gallet, Assemblée nationale, rapport n° 1767, JO, 1991.

● Années 1987 à 1989 : les effectifs des collectivités territoriales, *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » (à paraître).

● *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992; « Années 1987 à 1989 : les effectifs des collectivités territoriales » (à paraître).

## 18.6 FONCTION PUBLIQUE

EFFECTIFS BUDGÉTAIRES 1992 (loi de finances initiale) [1]



(1) Hors appelés du contingent

EFFECTIFS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU 31 DÉCEMBRE 1989 (Métropole et DOM) [2]

	(milliers)
Organismes régionaux et départementaux ...	185,4
Régions .....	4,6
Départements .....	152,0
Préfecture de Police de Paris .....	5,1
Services départementaux d'incendie .....	13,9
Autres établissements publics départementaux ..	9,8
<b>Organismes communaux et intercommunaux</b> ..	<b>995,2</b>
Organismes communaux .....	916,7
Organismes intercommunaux .....	78,5
Organismes divers d'action locale .....	39,6
<b>Ensemble des administrations locales</b> .....	<b>1 220,2</b>
dont : <i>Métropole</i> .....	<i>1 169,5</i>
Régies et autres étab. pub. ....	56,4
dont : <i>Offices publics d'HLM</i> .....	<i>29,2</i>
<i>Caisses crédit mun.</i> .....	<i>1,4</i>
<i>Établ. pub. indus. et com. (EPIC)</i> ..	<i>20,7</i>

EFFECTIFS\* DES ARMÉES EN 1992 [3]

	(milliers)	
	Total	dont civils
Terre .....	297,0	36,1
Air .....	97,0	5,3
Marine .....	71,8	7,0
Gendarmerie .....	91,3	1,0
Section commune .....	77,8	63,2
<b>Total</b> .....	<b>634,9</b>	<b>112,6</b>

\* Effectifs moyens budgétaires.

PLACE DE LA DÉFENSE DANS QUELQUES PAYS\* (budget 1991) [3]

Pays	Dépenses militaires		Effectifs (milliers)				
	Milliards F	% PIB	Terre	Air	Mer	Ensemble	Réserves
Allemagne (ex-RFA) .....	223,6	2,6	335,0	103,7	37,6	476,3	1 009,4
Belgique .....	26,7	2,4	62,7	18,2	4,6	85,5	234,0
<b>France</b> .....	<b>239,2</b>	<b>3,5</b>	<b>280,3</b>	<b>92,9</b>	<b>65,3</b>	<b>438,5</b>	<b>419,0</b>
Grande-Bretagne .....	245,1	4,3	149,6	88,7	61,8	300,1	347,2
Italie .....	132,6	2,1	234,2	78,2	49,0	361,4	584,0
Pays-Bas .....	40,6	2,5	64,1	16,0	16,6	96,7	152,4
États-Unis .....	1 641,8	5,5	731,7	517,4	584,8	1 833,9	1 721,7
Ex-URSS .....	...	...	1 400,0	420,0	450,0	2 270,0	5 239,0

\* Sources : dépenses militaires : statistiques OTAN qui intègrent les pensions militaires, effectifs : Military Balance (1991).

Depuis la loi du 2 juillet 1980 qui confère aux « Fonctionnaires de la Fonction publique » la qualité de « Fonctionnaires de l'État », les « Fonctionnaires de l'État » sont regroupés dans la Fonction publique d'État. Les « Fonctionnaires de l'État » sont regroupés dans la Fonction publique d'État. Les « Fonctionnaires de l'État » sont regroupés dans la Fonction publique d'État.

## INDEX ALPHABÉTIQUE

La référence en **gras** indique les titres de chapitre ou de mots clés.

La référence en *italique* indique que le mot fait l'objet d'une définition dans le mot clé cité.

### A

Accédants à la propriété .....	5.2
Accidents .....	4.1
Accidents technologiques .....	3.2
Accroissement de la population .....	2.6
Accroissement naturel (taux d') .....	2.6
Actifs, actives .....	2.3, 7.1
Actifs financiers .....	17.2
Action .....	17.3
Activité (taux d') .....	7.1
Administration et vie publique .....	<b>18.1 à 18.6</b>
Administrations (effectifs des branches) .....	11.2
Aéronautique (construction) .....	14.4
Aéroports (trafic) .....	15.5
Âges (v. mariages, décès, scolarisation) .....	2.1
Agglomération .....	1.4, 1.5
Agrégats .....	10.1
Agrégats de monnaie .....	17.1
Agrégats de placement .....	17.1
Agriculture - Pêche .....	<b>13.1 à 13.4</b>
Aide à la construction .....	5.1
Aide au logement .....	5.2
Apprentissage .....	6.4
Armée (effectifs) .....	18.6
Assurances .....	15.3
Assurance vie .....	17.2
Auto-apvisionnement (degré d') .....	13.2
Automobile .....	8.2, 14.6
Autorisations de programme .....	18.3

### B

Baccalauréat .....	6.4
Balance commerciale .....	16.2
Balance des paiements .....	16.4
Banlieues .....	1.5
Banques .....	15.3
Bâtiment et travaux publics .....	14.2
Biens de consommation .....	14.5
Biens durables .....	8.2
Biens d'équipement .....	14.4
Biens intermédiaires .....	14.3
Biens et services (balance) .....	16.1
Bilan énergétique .....	12.1
BIT (Bureau international du travail) .....	7.4
Blé .....	13.2
Blessés (accidents de la route) .....	4.1
Bœuf (viande) .....	13.2

Bourse .....	16.3
Bovins .....	13.2
Branches (unités de productions) .....	11.1
Branches et secteurs d'activité économique .....	11.1 à 11.6
Brevets professionnels (BEP) .....	6.1
Brevets de techniciens (BT, BTS) .....	6.1
Budget annexe .....	18.1
Budget de l'État .....	18.1
Budget par nature des charges .....	18.3

### C

CAF (importation) .....	16.1, 16.2
Capitalisation boursière .....	17.3
Capitaux (mouvements de) .....	16.4
Captures nominales (pêches mar.) .....	13.3
Cartes bancaires .....	15.3
Catégories sociales .....	2.7
Catégories socioprofessionnelles (CSP) .....	2.3, 2.7, 7.1, 7.2, 7.4
Causes de décès .....	4.1
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) .....	6.1
Charbon .....	12.1, 12.2
Charges communes (budget) .....	18.3
Cheptels .....	13.2
Chiffre d'affaires .....	11.3, 11.4
Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) .....	11.6, 14.1 à 14.5, 10.5
Chirurgiens-dentistes .....	4.2
Chômage, chômeurs .....	7.4
Chronopost .....	15.4
Cinéma (fréquentation) .....	8.4
Classe, division (enseignement) .....	6.2
Classes d'adaptation, d'initiation .....	6.1
Clients et fournisseurs (commerce ext.) .....	16.3
Coefficient budgétaire .....	8.1
Coefficient d'occupation (hospitalisation) .....	4.1
Coefficient de rigueur climatique .....	12.1
Collectif budgétaire .....	18.1
Collectivités locales .....	18.4
Collectivités territoriales .....	18.6
Combustibles minéraux solides .....	12.2
Commerce extérieur .....	16.1 à 16.4
Commerces .....	15.1
Commune, commune rurale, urbaine .....	1.3, 1.5
Compagnies aériennes (trafic) .....	15.5
Compagnies d'assurance .....	15.3

Comptes d'affectation spéciale .....	18.1
Comptes des ménages .....	10.1
Comptes spéciaux du Trésor .....	18.3
Concentration économique .....	11.6
Conditions de travail .....	7.3
Consolidation .....	11.4
Consommation commercialisable .....	15.1
Consommation : voir au mot principal.	
Consommations intermédiaires .....	10.2
Consommation médicale .....	4.3
Consommation des ménages .....	8.1
Consommation - Conditions de vie .....	8.1 à 8.4
Constructeurs d'automobiles .....	14.6
Construction de logements .....	14.2
Constructions navales .....	14.4, 15.6
Contrats emploi-solidarité .....	7.1
Contribution sociale généralisée .....	18.2
Conurbation - Mégalopole .....	1.4
Cotisations sociales .....	9.5
Courrier déposé .....	15.4
Couverture	
(commerce extérieur, taux de) .....	16.1, 16.2
Crédit intérieur total .....	17.1
Criminalité .....	18.5
Croissance - Productivité .....	10.2
Culture - Loisirs - Sports .....	8.4

## D

Décès .....	2.5, 2.6, 4.1
Déchets .....	3.2
Déclaration annuelle	
de données sociales (DADS) .....	9.1
Défaillances d'entreprises .....	15.1
Défense .....	18.6
Délinquance .....	18.5
Délits .....	18.5
Demandeurs d'emploi .....	7.4
Densité de population .....	1.1
Densité (personnel et équipement sani- taires) .....	4.2
Densité téléphonique .....	15.4
Dentistes .....	4.2
Départements .....	1.2
Départ en vacances (taux de) .....	8.3
Dépense de protection sociale .....	9.5
Dépenses budgétaires .....	18.3
Dépenses culturelles .....	8.4
Dépense nationale d'environnement .....	3.1
Dépenses de fonctionnement, d'investissement .....	18.4
Dépenses de recherche et développement (DIRD, DNRD) .....	15.7
Dépense de santé .....	4.3
Dettes publiques .....	18.1
Diplômes .....	6.3, 6.4
Disponibilités monétaires .....	17.1
Divorces .....	2.2
Docteurs (en médecine) .....	4.2, 6.4
Doctorat (diplômes) .....	6.4
DOM-TOM .....	1.3
Dotations (Finances locales) .....	18.4
Doubles comptes (population) .....	1.2
Durée du travail .....	7.3, 18.6
DUT, DEUG .....	6.4

## E

Échanges extérieurs .....	16.1 à 16.4
Écoles et professeurs .....	6.2
Économie générale .....	10.1 à 10.4
Effectifs budgétaires .....	18.6
Effectifs des branches .....	11.2
Effectifs des secteurs .....	14.1, 14.3 à 14.5
Effet de structure .....	9.2
Effort de recherche .....	15.7
Électricité .....	12.1, 12.3
Électrique et électronique (matériel) .....	14.4
Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés .....	6.1
Emploi .....	7.1 à 7.4
Emploi des étrangers .....	7.2
Emploi des jeunes .....	7.1
Emploi intérieur .....	11.2
Énergie .....	11.2, 12.1 à 12.3
Énergie primaire, secondaire, finale .....	12.1
Enquête ACEMO .....	7.2, 7.3
Enquête annuelle	
d'entreprise (EAE) .....	13.4, 14.1, 14.3 à 14.5, 15.2
Enquête emploi .....	7.1, 7.2, 7.4
Enquête loisirs .....	8.4
Enquête santé .....	4.3
Enseignants .....	6.2, 6.3
Enseignement .....	6.1 à 6.4
Enseignement spécial .....	6.1
Enseignement supérieur .....	6.3
Enseignement technique .....	6.1, 6.4
Entrées dans la vie active .....	6.4
Entreprises .....	11.3 à 11.6
Entreprises françaises (grandes) .....	11.4
Entreprises mondiales (grandes) .....	11.3
Environnement .....	3.1, 3.2
Épargne .....	17.2
Équipement des ménages .....	8.2
Équipements de santé .....	4.2
Espaces naturels .....	3.1
Espèces menacées, protégées .....	3.1
Espérance de vie .....	1.3, 2.5
Établissements de crédit .....	15.3
Établissements scolaires .....	6.2
État civil .....	2.1
État matrimonial .....	2.2
Étrangers .....	2.1, 2.4, 2.6, 7.2
Étudiants .....	6.3
Excédent naturel .....	2.6
Exploitations agricoles .....	13.1
Exportations .....	16.1

## F

FAB (exportation) .....	16.1, 16.2
Facteurs de production .....	10.2
Famille monoparentale .....	2.3
Familles .....	2.3
FAO .....	13.2
Fécondité (taux de) .....	2.4
Fédérations sportives .....	8.4
Finances .....	17.1 à 17.3
Finances publiques locales .....	18.4
Fioul .....	12.2
Fiscalité locale .....	18.4
Flotte .....	15.7

Fonction publique .....	18.6
Fonds commun de placement (FCP) .....	17.3
Fonds national de solidarité (FNS) .....	9.5
Forêts .....	3.1
Formation brute de capital fixe (FBCF) .....	10.1
Formations en alternance des jeunes .....	7.1
Fret aérien .....	15.5

## G

Gain mensuel .....	9.1, 9.2
Gaz .....	12.1, 12.3
Génération .....	2.1
Grandes surfaces .....	15.1
Grèves .....	7.3
Groupes industriels .....	11.3, 11.4
Guadeloupe .....	1.3
Guichets annexes .....	15.4
Guichets bancaires .....	15.3
Guyane .....	1.3

## H

Habitat .....	5.1
Hôpitaux (publics et privés) .....	4.1, 4.3
Horaires de travail .....	7.3
Houille .....	12.2
Hypermarchés .....	15.1

## I

Immatriculations (automobiles) .....	14.6
Immeuble .....	5.1
Importations .....	16.1 à 16.4
Impôts et cotisations sociales .....	18.2
Impôts directs et indirects .....	18.2
Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) .....	18.2
Indépendance énergétique .....	12.1
Indicateur conjoncturel de fécondité .....	2.4
Indicateur de revenu agricole .....	13.1
Indices BTO1, TPO1 .....	14.2
Indice CAC-40 .....	17.3
Indice de pénétration .....	10.5
Indice de la production industrielle .....	14.1
Indice des loyers .....	5.2
Indice des prix à la consommation .....	10.4
Indice du coût de la construction .....	5.2
Indice de salaire à structure constante .....	9.2
Industrie - BTP .....	11.2, 14.1 à 14.6
Industrie manufacturière .....	14.1, 14.3 à 14.6
Industries agro-alimentaires (IAA) .....	13.4
Informatique .....	14.4
Institut universitaire de technologie (IUT) .....	6.3
Instruments de paiement .....	15.3
Investissements étrangers .....	10.5

## J

Jauge brute (tonneau de) .....	15.6
Jeunes .....	6.4, 7.1
Juridictions .....	18.5
Justice .....	18.5

## L

Lait .....	13.2
Licence (enseignement) .....	6.4
Licences sportives .....	8.4
Lits d'hôpitaux .....	4.2
Livraisons de la branche agriculture .....	13.2
Locataires .....	5.2
Logement .....	5.1, 5.2
Logements occasionnels .....	5.1
Logements terminés dans divers pays .....	14.2
Logements vacants .....	5.1
Loi de finances (initiale, rectificative) .....	18.1
Loi de règlement (budget) .....	18.1
Loisirs .....	8.4
Loyer .....	5.2

## M

Magnétoscope .....	8.2
Main-d'œuvre civile (par sect. d'act.) .....	11.2
Maïs .....	13.2
Maîtrise (enseignement) .....	6.4
Maladies - Accidents .....	4.1, 9.5
Marchés financiers .....	17.3
Marchandises (trafic) .....	15.5, 15.6
Mariages - Divorces .....	2.2
Martinique .....	1.3
Matériel électrique et électronique .....	14.4
MATIF .....	17.3
Mayotte .....	1.3
Médecins .....	4.2
Ménages (structure des) .....	2.3, 2.7
Ménages (consommation, équipement) .....	4.3, 5.2, 8.1, 8.2, 8.4, 10.4
Ménages (revenus des) .....	9.4, 10.1
Ménages (épargne des) .....	17.2
Mer du Nord (Pays de la) .....	12.2
Milieu naturel .....	3.1
Minimum vieillesse .....	9.6
Minitel .....	15.4
MONEP .....	17.3
Monétique .....	15.3
Monnaie - Crédit .....	17.1
Mortalité .....	2.5, 4.1

## N

Naissances .....	2.4
Natalité (taux de) .....	2.4
Nationalisations .....	11.5
Nationalité (des étrangers) .....	7.2
Niveaux de formation .....	6.4
Nomenclatures PCS, NAP, NDP, NGP .....	2.7, 14.3, 16.1
Non-titulaires .....	18.6
Nouvelle-Calédonie .....	1.3
Nucléaire .....	12.3
Nuitées de touristes .....	8.3
Nuptialité (quotient, taux) .....	2.2

**O**

Objets déposés (Poste) .....	15.4
Obligations .....	17.3
OCDE .....	16.3
Oufs .....	13.2
OPEP .....	12.2, 16.3
Opérations à caractère déf. et temporaire ..	18.1
Ouvriers .....	2.7, 7.1 à 7.4, 9.1, 9.3
Ovins .....	13.2

**P**

Paiements courants .....	16.4
Paiements scripturaux .....	15.3
Parc d'automobiles .....	8.2
Parc (de biens durables) .....	8.2
Parc de logements .....	5.1
Parcs naturels .....	3.1
Participation étrangère .....	10.5
Parts de marché .....	14.3, 14.4, 14.5, 15.1
Passagers (trafic aérien) .....	15.6
Passagers (trafic maritime) .....	15.7
Patrimoine financier .....	17.2
Pays .....	1.1
Pays de l'Est .....	16.3
Pêches maritimes .....	13.3
Pénétration des IAA (taux de) .....	13.4
Pensions .....	9.6
Personne de référence (recensement) .....	2.3, 2.7
Personnel de l'éducation nationale .....	6.2
Personnels de santé .....	4.2
Pétrole .....	12.1, 12.2
Pharmaciens .....	4.2
Pièces d'un logement (nombre de) .....	5.1
Plan d'épargne populaire .....	17.2
Poids total maximum autorisé (PTMA) .....	14.6
Poisson débarqué .....	13.3
Pollution .....	3.2
Polynésie française .....	1.3
Pondération (indice de prix) .....	10.4
Population .....	1.1 à 1.3, 1.5, 2.1 à 2.7
Population (accroissement) .....	2.6
Population active .....	7.1
Population active occupée .....	7.1, 7.4, 15.1
Population pénale .....	18.5
Population (projection) .....	1.1
Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) .....	7.4
Population scolaire .....	6.1
Porcins .....	13.2
Ports maritimes .....	15.6
Postes et télécommunications .....	15.4
Pouvoir d'achat .....	9.1 à 9.3
Pratique sportive .....	8.4
Prélèvements obligatoires .....	18.2
Prestations sociales .....	9.5
Privatisations .....	11.5
Prix de détail .....	10.4
Prix à la production .....	10.3
Production .....	10.1
Production brute, nette, d'électricité .....	12.3
Production des branches .....	11.1
Production industrielle et du BTP .....	14.1 à 14.6
Production marchande, non marchande .....	10.1

Productions végétales, animales .....	13.2
Productivité .....	10.2
Produit intérieur brut, net, marchand, non marchand .....	1.3, 10.1, 10.2, 11.1
Produit national brut (PNB) .....	10.1
Produits consommés .....	8.1
Produits de la pêche .....	13.3
Produits industriels .....	14.1, 14.3 à 14.6
Produits pétroliers .....	12.2
Professeurs .....	6.2
Professions .....	2.7, 4.2, 6.2, 7.1, 9.1
Programme nucléaire .....	12.3
Projection de population .....	1.1
Propriétaires .....	5.2
Protection sociale .....	9.5
Puissance nucléaire installée .....	12.3
Pyramide des âges .....	2.1

**Q**

Quantités débarquées (pêches mar.) .....	13.3
Quotient : voir au mot principal.	

**R**

Recensement .....	2.1
Recettes fiscales .....	18.2
Recherche .....	15.7
Recherche et développement (RD) .....	15.7
Régimes de sécurité sociale .....	9.5
Régions .....	1.2
Rémunération mensuelle .....	9.1, 9.2, 9.3
Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME) .....	11.5
Reproduction (taux brut de) .....	2.4
Réserves internationales .....	16.4
Réserves (de pétrole) .....	12.2
Résidences principales .....	5.1, 5.2
Résidences secondaires .....	5.1
Résultats économiques de l'année .....	10.1
Retraites .....	9.6
Réunion (île de la) .....	1.3
Revenu minimum d'insertion (RMI) .....	9.4
Revenu national .....	10.1
Revenus .....	9.1 à 9.6
Revenus des ménages .....	9.4
Risque (industriel majeur) .....	3.2

**S**

Saint-Pierre-et-Miquelon .....	1.3
Salaires de la Fonction publique .....	9.2
Salaires des secteurs privé et semi-public ..	9.1
Salaires horaires (taux de) .....	9.1
Salaires minimum .....	9.3
Salarié à temps partiel .....	7.3
Salariés .....	7.1, 9.1, 9.2, 11.2, 11.4
Salariés étrangers .....	7.2
Santé .....	4.1 à 4.3
Scolarisation (taux de) .....	6.1
Second marché .....	17.3
Secteur d'activité .....	11.3
Secteur primaire, secteur secondaire .....	11.6

Secteur public .....	11.5
Secteur tertiaire .....	11.6, 15.1 à 15.7
Section d'éducation spécialisée (SES) .....	6.1
Services marchands, non marchands .....	15.2
Services non financiers .....	15.2
SICAV .....	17.3
SMIC .....	9.3
Solde migratoire .....	2.6
Somme des naissances réduites .....	2.4
Sport .....	8.4
Sucre .....	13.2
Supérette .....	15.1
Superficie .....	1.1, 1.2, 1.3
Superficie agricole utilisée (SAU) .....	13.1
Supermarchés .....	15.1
Surface boisée .....	3.1

## T

Tables de mortalité .....	2.5
Taux : voir au mot principal.	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) .....	18.2
Télécommunications .....	15.4
Télécopie .....	15.4
Téléphone .....	15.4
Télérel .....	15.4
Tension (haute et basse) .....	12.3
Terres cultivées .....	13.1
Terres et revenus agricoles .....	13.1
Territoire .....	1.1 à 1.5
Titulaires (fonction publique) .....	18.6
Tonnes-équivalent pétrole (tep) .....	12.1
Tonnes-kilomètres .....	15.5
Tourisme .....	8.3
Trafic aérien .....	15.5
Trafic ferroviaire .....	15.5
Trafic kilométrique .....	15.5
Trafic postal .....	15.4
Trafic téléphonique, télex et télégraphique ..	15.4
Traitement indiciaire brut .....	9.2
Transactions courantes .....	16.4
Transports aériens .....	15.6
Transports maritimes et fluviaux .....	15.6
Transports routiers .....	15.5
Transports terrestres .....	15.5

Travail (accidents du) .....	4.1
Travail (conditions de) .....	7.3
Travailleurs étrangers .....	7.2
Tués (dans les accidents de la circulation) ..	4.1

## U

Unité urbaine .....	1.5
Universités (effectifs) .....	6.3

## V

Vacances .....	8.3
Valeur ajoutée .....	11.1, 13.4
Valeur ajoutée brute .....	10.2, 11.1
Valeurs mobilières .....	17.2
Veau (viande de bœuf et) .....	13.2
Véhicule utilitaire .....	14.6
Ventes au détail (parts de marché) .....	15.1
Viande .....	13.2
Victimes .....	4.1
Ville - Centre .....	1.5
Ville isolée .....	1.5
Villes de France .....	1.5
Villes du monde .....	1.4
Vin .....	13.2
Voies navigables intérieures .....	15.6
Voitures particulières .....	14.6
Vol régulier, non régulier .....	15.5
Volailles .....	13.2
Volume (évolution) .....	8.1
Voyageurs (transports) .....	15.5, 15.6
Voyageurs-kilomètres .....	15.5

## W

Wallis-et-Futuna .....	1.3
------------------------	-----

## Z

Znieff .....	3.1
Zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU) .....	5.1

## ADRESSES UTILES

### 1. Administrations

#### *Agriculture et Forêt*

SCEES, Service central des enquêtes et études statistiques,  
4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 43 44 53 00.

#### *Commerce et Artisanat*

Direction du commerce intérieur,  
207, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 44 87 17 17.

#### *Culture et Communication*

Département des études et de la prospective,  
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 40 15 73 00.

#### *Défense*

SIRPA, Service d'information et de relations publiques des armées,  
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 45 55 30 11.

#### *Économie, Finances et Budget*

INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques,  
18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 41 17 50 50.

*Les Notes bleues*, Direction de la communication,  
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 40 04 04 04.

Direction générale des douanes et droits indirects,  
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 42 80 67 22.

Direction de la comptabilité publique,  
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 40 04 04 04.

#### *Éducation nationale, Jeunesse et Sports*

Direction de l'évaluation et de la prospective,  
Sous-direction des enquêtes statistiques et des études,  
58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 40 65 65 40.

#### *Environnement*

Service de la recherche, des études et du traitement de l'information  
sur l'environnement,  
Mission des études économiques, des statistiques et du plan  
14, boulevard du Général-Leclerc, 92254 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47 58 12 12.

#### *Équipement, Logement et Transports*

DAEI, Direction des affaires économiques et internationales,  
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 40 81 21 22.

DGAC, Direction générale de l'aviation civile,  
93, boulevard du Montparnasse, 75720 Paris Cedex 06. Tél. : 49 54 36 36.

Direction de la flotte de commerce,  
3, place de Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 42 73 55 05.

Direction des pêches maritimes et des cultures marines,  
3, place de Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 42 73 55 05.

Direction de la sécurité et de la circulation routière,  
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 40 81 21 22.

OEST, Observatoire économique et statistique des transports,  
55, rue Brillat-Savarin, 75013 Paris. Tél. : 45 89 89 27.

#### *Industrie et Commerce extérieur*

DIGEC, Direction du gaz, de l'électricité et du charbon,  
3-5, rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris. Tél. : 45 56 36 36.

Observatoire de l'énergie,  
99, rue de Grenelle, 75700 Paris. Tél. : 45 56 36 36.

SESSI, Service des statistiques industrielles,  
85, boulevard du Montparnasse, 75720 Paris Cedex 06. Tél. : 45 56 36 36.

#### *Intérieur et Sécurité publique*

DGCL, Direction générale des collectivités locales,  
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.

Direction centrale de la police judiciaire,  
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.

#### *Justice*

Direction de l'administration générale et de l'équipement,  
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation,  
7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 44 77 66 02.

#### *Postes et Télécommunications*

La Poste,  
20, avenue de Ségur, 75700 Paris. Tél. : 45 64 22 22.

France Telecom,  
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 44 44 22 22.

#### *Recherche et Espace*

Direction générale de la recherche et de la technologie,  
1, rue Descartes, 75005 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 35 35.

#### *Santé et Action humanitaire*

SESI, Service des statistiques, des études et des systèmes d'information,  
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

#### *Travail, Emploi et Formation professionnelle*

SES, Service des études et de la statistique,  
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

#### *Tourisme*

Direction de l'industrie touristique,  
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 44 37 36 00.

## **2. Autres organismes publics**

Banque de France,  
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 42 92 42 92.

CERC, Centre d'étude des revenus et des coûts,  
3, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47 53 89 63.

Charbonnages de France,  
65, avenue de Colmar, 92507 Rueil-Malmaison. Tél. : 47 52 92 52.

CNAF, Caisse nationale des allocations familiales,  
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45 65 52 52.

CNAM, Conservatoire national des arts et métiers,  
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 40 27 20 00.

CNAMTS, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés,  
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 42 79 35 94.

CNDP, Centre national de documentation pédagogique,  
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 90 00.

CREDES,  
1, rue Paul-Cézanne, 75008 Paris. Tél. : 40 76 82 00.

CREDOC,  
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 40 77 85 00.

Électricité de France, département statistiques,  
6, rue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 40 42 52 23.

INED, Institut national d'études démographiques,  
27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 20 13 45.

INSERM, Institut national de la santé et de la recherche médicale,  
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 44 23 60 00.

### **3. Organisations internationales**

BIRD, Banque internationale pour la reconstruction et le développement,  
66, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 40 69 30 00.

BIT, Bureau international du travail,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 45 68 32 50.

FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,  
via delle Terme-di-Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 19 39 657 971.

Fédération routière internationale,  
63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.

Lloyd's register of shipping,  
32, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 47 42 60 30.

OACI, Organisation de l'aviation civile internationale,  
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46 37 96 96.

OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques,  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45 24 82 00.

OMS, Organisation mondiale de la santé,  
Palais des Nations, avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.

ONU, Organisation des Nations unies,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 43 06 48 39.

OSCE, Office statistique des communautés européennes (Eurostat),  
61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 15. Tél. : 45 01 58 85.

UIC, Union internationale des chemins de fer,  
14-16, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 42 73 01 20.

### **4. Organismes divers**

Association française des banques,  
18, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 48 00 52 52.

CNC, Centre national de cinématographie,  
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 44 34 34 40.

Comité central des pêches maritimes,  
51, rue Salvador-Allende, 92027 Nanterre Cedex. Tél. : 47 75 01 01.

Comité professionnel du pétrole,  
Tour Corosa,  
3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282, 92505 Rueil-Malmaison.  
Tél. : 47 08 94 84.

Crédit Lyonnais,  
19, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 42 95 70 00.

CCFA, Comité des constructeurs français d'automobiles,  
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 47 23 54 05.

La Documentation française,  
31, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 40 15 70 00.

Fédération française des sociétés d'assurances,  
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 42 47 90 00.

## 5. Publications

*Aéroports magazine*,  
291, boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 35 70 93.

*Annales des mines* (Éditions ESKA),  
27, rue Dunois, 75013 Paris. Tél. : 44 06 80 42.

*L'Argus de l'automobile et des locomotions*,  
1, place Boieldieu, 75082 Paris Cedex 02. Tél. : 42 61 83 03.

Eurostat-OSCE, Office statistique des Communautés européennes,  
Bâtiment Jean-Monnet, L-2920 Luxembourg. Tél. : (352) 4301-4789.

*L'Expansion*,  
Le Ponant, 25, rue Leblanc, 75842 Paris Cedex 15. Tél. : 40 60 40 60.

*Fortune*,  
*Time and Life building*, Rockefeller center, New York, NY 10020-1393, USA.

*Futuribles*, Analyse-prévision-prospective,  
55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 42 22 44 92.

*Journal de la marine marchande*,  
190, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 45 63 11 55.

*Journal officiel*,  
26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 40 58 75 00.

*Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*,  
17, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél. : 40 13 30 70.

*Le Nouvel Économiste*,  
63, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. : 40 74 70 00.

# INSEE PREMIERE

**4 PAGES  
D'INFORMATIONS  
ECONOMIQUES  
ET SOCIALES**

**60 fois  
par an sur  
votre bureau  
les derniers  
résultats  
des ETUDES  
de l'INSEE.**

**LA PRIMEUR  
DE L'INFORMATION  
COMMENTEE PAR  
LES MEILLEURS EXPERTS**

## **Quelques thèmes traités :**

Survivre : premier souci des jeunes entreprises -  
Vacances d'hiver 89-90 - Tour de France des loyers -  
Le chômage longue durée - La crise du Golfe,  
le souci d'un ajustement rapide - Epargne des ménages.

### **BON DE COMMANDE**

**Je désire recevoir :**

\_\_\_\_\_ x INSEE PREMIERE Abonnement 1 an 60 n° - France 446F \_\_\_\_\_  
Etranger : 558FF- Etranger avion : 718FF **TOTAL** \_\_\_\_\_

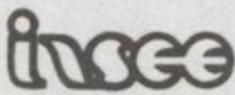
Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**A retourner avec votre règlement à INSEE CNGP - BP 2718 80027 AMIENS CEDEX**

**insee**

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES  
ÉCONOMIQUES



INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

TARIF 1992

LES PUBLICATIONS

# LES PÉRIODIQUES

## INSEE PREMIÈRE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles tirées des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité.

Abonnement (60 numéros)  
France : 446 F - Etranger : 558 F - Etranger avion : 718 F

## INSEE RESULTATS

Les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE.

INSEE RÉSULTATS est articulé en 5 thèmes : • Economie générale • Démographie-société • Consommation-modes de vie • Système productif • Emploi-revenus. Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou tous les thèmes.

Abonnement INSEE RÉSULTATS  
Economie générale (20 numéros)  
France : 1 365 F - Etranger : 1 706 F - Etranger avion : 1 981 F

Démographie-Société (7 numéros)  
France : 478 F - Etranger : 598 F - Etranger avion : 693 F

Consommation-Modes de vie (8 numéros)  
France : 546 F - Etranger : 683 F - Etranger avion : 793 F

Système productif (25 numéros)  
France : 1 706 F - Etranger : 2 133 F - Etranger avion : 2 478 F

Emploi-revenus (20 numéros)  
France : 1 365 F - Etranger : 1 706 F - Etranger avion : 1 981 F

Ensemble des 5 thèmes (80 numéros)  
France : 5 460 F - Etranger : 6 825 F - Etranger avion : 7 925 F

Abonnement sur microfiches INSEE RESULTATS (ensemble des thèmes)  
France : 2 415 F - Etranger : 3 019 F - Etranger avion : 3 969 F

## INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles. Vente exclusive au numéro dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE

## ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l'INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

Abonnement 1 an (11 numéros)  
Édition sur papier : France : 410 F - Etranger : 513 F  
Etranger avion : 628 F

## ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)  
Édition sur papier : France : 400 F - Etranger : 500 F  
Etranger avion : 540 F  
Pour les particuliers : Abonnement 1 an (4 numéros)  
France : 146 F - Etranger : 183 F  
Etranger avion : 223 F

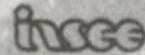
36.15 ou 36.16

Code

INSEE

TOUS LES INDICES

mais aussi  
■ Les publications ■ L'actualité économique  
■ Les résultats du recensement de la population ...



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Veillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- INSEE PREMIÈRE .....
- INSEE RÉSULTATS : .....
- Economie générale .....
- Démographie - Société .....
- Consommation - Modes de vie .....
- Système productif .....
- Emploi - revenus .....
- Tous thèmes .....
- INSEE RÉSULTATS (sur microfiches, tous thèmes) .....
- ÉCONOMIE ET STATISTIQUE .....
- ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE .....

Ci-joint un chèque de ..... FF\*  
\* pour l'étranger libellé en FF.

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP BP 2718 80027 AMIENS Cedex

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

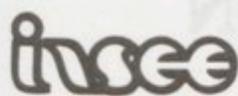
Activité \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Veille  
LA CO  
TENDA  
INFOR  
BULLE  
NOTE  
NOTE  
CONJ  
L'INFO  
BLOC  
INSEE  
INSEE  
LA CAP  
LA LET  
COURR  
SCRIBE  
BULLE  
Je souh  
Ci-join  
pour l'  
(Total  
Date :



INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

TARIF 1992

LES PUBLICATIONS

## LA CONJONCTURE

### TENDANCES DE LA CONJONCTURE

**Cahier 1** : les résultats des enquêtes de conjoncture, les indicateurs conjoncturels quantitatifs (600 séries) ;

**Cahier 2** : vingt années de la vie économique française retracées sous forme de graphiques à partir des données des comptes nationaux trimestriels.

**Abonnement 1 an** : 8 numéros + suppléments  
France : 623 F - Etranger : 779 F - Etranger avion : 864 F  
l'abonnement à TENDANCES DE LA CONJONCTURE comprend la NOTE DE CONJONCTURE

### INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

**Abonnement 1 an** : France : 1 537 F - Etranger : 1 921 F  
Etranger avion : 2 406 F

### BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

Cinq mille séries hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

**Abonnement 1 an** : (12 numéros)  
Edition sur papier : France : 319 F - Etranger : 399 F  
Etranger avion : 524 F  
Edition sur microfiche : France : 162 F - Etranger : 203 F  
Etranger avion : 323 F

### NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

**Abonnement 1 an** : (3 numéros + 2 points conjoncturels)  
France : 153 F - Etranger : 191 F - Etranger avion : 236 F

### NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

Le panorama de la conjoncture mondiale présenté par la Direction de la Prévision.

**Abonnement 1 an** : (3 numéros)  
France : 116 F - Etranger : 145 F - Etranger avion : 200

### CONJONCTURE IN FRANCE

Synthèse en anglais à destination de l'étranger

**Abonnement 1 an** : (2 numéros)  
France : 41 F - Etranger : 51 F - Etranger avion : 62 F

## L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

### BLOC-NOTES

de l'observatoire économique de Paris

Pour mieux connaître l'information statistique, des repères documentaires sur les problèmes économiques du moment.

**Abonnement 1 an** : (11 numéros)  
France : 147 F - Etranger : 184 F - Etranger avion : 299 F

### INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

**Abonnement gratuit**

### INSEE NEWS, LA CARTA DEL INSEE, LA LETTRE DE L'INSEE

A destination des lecteurs étrangers, en anglais, en espagnol et en français, une chronique bi-annuelle des principaux titres et travaux de l'INSEE.

**Abonnement gratuit**

### COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

**Abonnement 1 an** : (4 numéros)  
France : 125 F - Etranger : 156 F - Etranger avion : 221 F

### SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fonds documentaire de l'INSEE.

**Abonnement 1 an** : (6 numéros)  
France : 606 F - Etranger : 758 F - Etranger avion : 828 F

### BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une documentation de base sur la méthodologie statistique applicable aux pays en voie de développement.

**Abonnement 1 an** : (3 numéros)  
France : 60 F - Etranger : 75 F - Etranger avion : 117 F

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP BP 2718 80027 AMIENS Cedex

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- LA CONJONCTURE  
TENDANCES DE LA CONJONCTURE .....   
INFORMATIONS RAPIDES .....   
BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE .....   
NOTE DE CONJONCTURE .....   
NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE .....   
CONJONCTURE IN FRANCE .....   
L'INFORMATION SUR L'INFORMATION  
BLOC NOTES DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE PARIS .....   
INSEE INFOS .....   
INSEE NEWS .....   
LA CARTA DEL INSEE .....   
LA LETTRE DE L'INSEE .....   
COURRIER DES STATISTIQUES .....   
SCRIBECO .....   
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE .....

Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE .....

Ci-joint un chèque de ..... FF\*  
pour l'étranger libellé en FF.

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

# L'INSEE DANS VOTRE REGION

## DANS CHAQUE OBSERVATOIRE ECONOMIQUE REGIONAL

- Service d'information.
- Publications de l'INSEE.
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fond documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



**POUR EN SAVOIR PLUS**  
consultez l'observatoire  
économique de votre région ou ...

**TAPEZ**  
**36.15**  
**ou 36.16**  
**code INSEE**

### ALSACE

14, rue Adolphe-Seyboth,  
67084 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 88 32 03 18  
Tél. : Indices courants 88 22 43 53

### AQUITAINE

33, rue de Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : Indices courants 56 91 84 90  
Tél. : autres informations 56 91 89 90

### AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,  
63403 CHAMALIERES CEDEX  
Tél. : 73 36 03 50  
Tél. : Indices courants 73 36 79 90

### BOURGOGNE

2, rue Hoche  
21000 DIJON  
Tél. : 80 40 67 48  
Tél. : Indices courants 80 40 67 40

### BRETAGNE

Immeuble "Le Colbert", 36 place du  
Colombier,  
BP 17, 35031 RENNES CEDEX  
Tél. : Indices courants 99 35 15 00  
Tél. : Autres informations 99 29 33 66

### CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719, 45000 ORLÉANS  
Tél. : Indices courants 38 68 18 28  
Tél. : Autres informations 38 54 54 65

### CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète, 51079 REIMS CEDEX  
Tél. : 26 48 42 80

### CORSE

1, résidence du Parc Belvédère, BP 306,  
20176 AJACCIO CEDEX  
Tél. : 95 50 44 50  
Tél. : Indices courants 95 50 44 55

### FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major", 83, rue de Dole,  
BP 1997, 25042 BESANCON CEDEX  
Tél. : Indices courants 81 52 03 33  
Tél. : Autres informations 81 52 42 20

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency  
"Le Polygone", 34064 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. : Indices courants 67 64 64 53  
Tél. : Autres informations 67 64 31 95

### LIMOUSIN

Adresse postale : 29, rue Beyrand,  
87031 LIMOGES CEDEX  
Accueil : 50 avenue Garibaldi,  
87031 LIMOGES CEDEX  
Tél. : Indices courants 55 32 99 09  
Tél. : Autres informations 55 79 26 25

### LORRAINE

15, rue du Général Hulot  
BP 3846,  
54029 NANCY CEDEX  
Tél. : 83 91 85 85  
Tél. : Indices courants 83 27 21 21

### MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,  
31054 TOULOUSE CEDEX  
Tél. : 61 36 61 13  
Tél. : Indices courants 61 25 42 67

### NORD-PAS-DE-CALAIS

10-12, boulevard Vauban,  
59800 LILLE  
Tél. : 20 30 89 87

### BASSE-NORMANDIE

93-95 rue de Géôle,  
14000 CAEN  
Tél. : 31 85 35 70  
Tél. : Indices courants 31 23 87 00

### HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,  
76037 ROUEN CEDEX  
Tél. : 35 52 49 94  
Tél. : Indices courants 35 98 41 10

### ILE-DE-FRANCE

OEP, Tour "Gamma A", 195, rue de Bercy,  
75582 PARIS CEDEX 12  
Tél. : Indices courants (1) 43 45 70 75  
Tél. : Réévaluation et indexation (1) 43 45 72 31  
Tél. : Autres informations (1) 43 45 73 74

### PAYS DE LA LOIRE

5, boulevard Louis Barthou  
BP 2189, 44204 NANTES CEDEX 02  
Tél. : Indices courants 40 89 36 10  
Tél. : Autres informations 40 41 79 80

### PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,  
80040 AMIENS CEDEX  
Tél. : 22 91 39 39  
Tél. : Indices courants 22 91 91 91

### POITOU-CHARENTES

3, rue du Puygarreau,  
86020 POITIERS CEDEX  
Tél. : 49 88 38 71 et 72  
Tél. : Indices courants 49 88 38 70

### PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

17, rue Menpenti, 13387 MARSEILLE CEDEX 10  
Tél. : Indices courants 91 78 01 95  
Tél. : Autres informations 91 83 00 22

### RHONE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,  
69401 LYON CEDEX 03,  
(Cité administrative de la Part-Dieu)  
Tél. : 78 63 23 33  
Tél. : Autres informations 78 63 22 02/03  
Tél. : Indices courants 78 63 22 01/04

## AUTRES POINTS D'INFORMATION ET VENTE INSEE

### ANTILLES-GUYANE

INSEE : Direction Inter-Régionale  
Tour Secid, 7ème étage,  
Place de la rénovation, BP 863,  
97175 POINTE-A-PITRE CEDEX  
Tél. : 19. 590 91 59 80

### GUADELOUPE

INSEE : Service Régional  
Rue Paul Lacavé, BP 96,  
97102 BASSE-TERRE  
Tél. : 19. 590 81 42 50

### GUYANE

INSEE : Service Régional  
1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,  
97306 CAYENNE CEDEX  
Tél. : 19. 594 31 56 03

### MARTINIQUE

INSEE : Service Régional  
Pointe de Jaham,  
lotissement des glycines  
97233 SCHCELCHER  
Tél. : 19. 596 61 61 49

### REUNION

INSEE : Observatoire Régional  
15 rue de l'école, 97490 SAINTE-CLOTILDE  
Tél. : 19. 262 29 52 70

Département Edition-Promotion  
18, bd. Adolphe Pinard  
75675 Paris cedex 145 - FRANCE

**insee**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES  
ECONOMIQUES

Tél. : (1) 41 17 50 50  
Fax : (1) 41 17 66 66  
Télex : 204 924 F INSEE

Nous remercions

SNCF-CAV (M. Patrick OLIVAIN), MONNAIE DE PARIS (M. RANÇON), COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (M<sup>me</sup> RABOURDIN), CELLULE AUDIOVISUELLE DE L'INSEE (M. BOUTELOUP) qui nous ont gracieusement communiqué les photos de la couverture.

Légende photos :

TGV atlantique - Ecu Jean Monnet - Drapeau européen - Foule.



**Les "Tableaux de l'Économie Française 1992-1993" présentent un panorama chiffré et commenté de la France économique et sociale.**

**Autour des thèmes traditionnels - démographie, enseignement, agriculture, industrie -, cette 16<sup>ème</sup> édition aborde les sujets qui font l'actualité : pollution et milieu naturel, ouverture sur l'Europe, santé, retraites, formation et emploi des jeunes, bourse et marchés financiers.**

**D'un langage clair, compréhensible par tous, cet ouvrage est illustré de nombreuses cartes et graphiques.**

**Les "Tableaux de l'Économie Française" : une source d'information unique et un instrument de réflexion pour tous ceux qui s'intéressent à l'économie.**

**INSEE**

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

ISBN : 2 11 065 997 1

ISSN : 00 39 88 02

Distributeur : 6148175



9 782110 659972

**TEF 92**

**Prix : 75 FF**